BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVI
G
86
NAPOLI

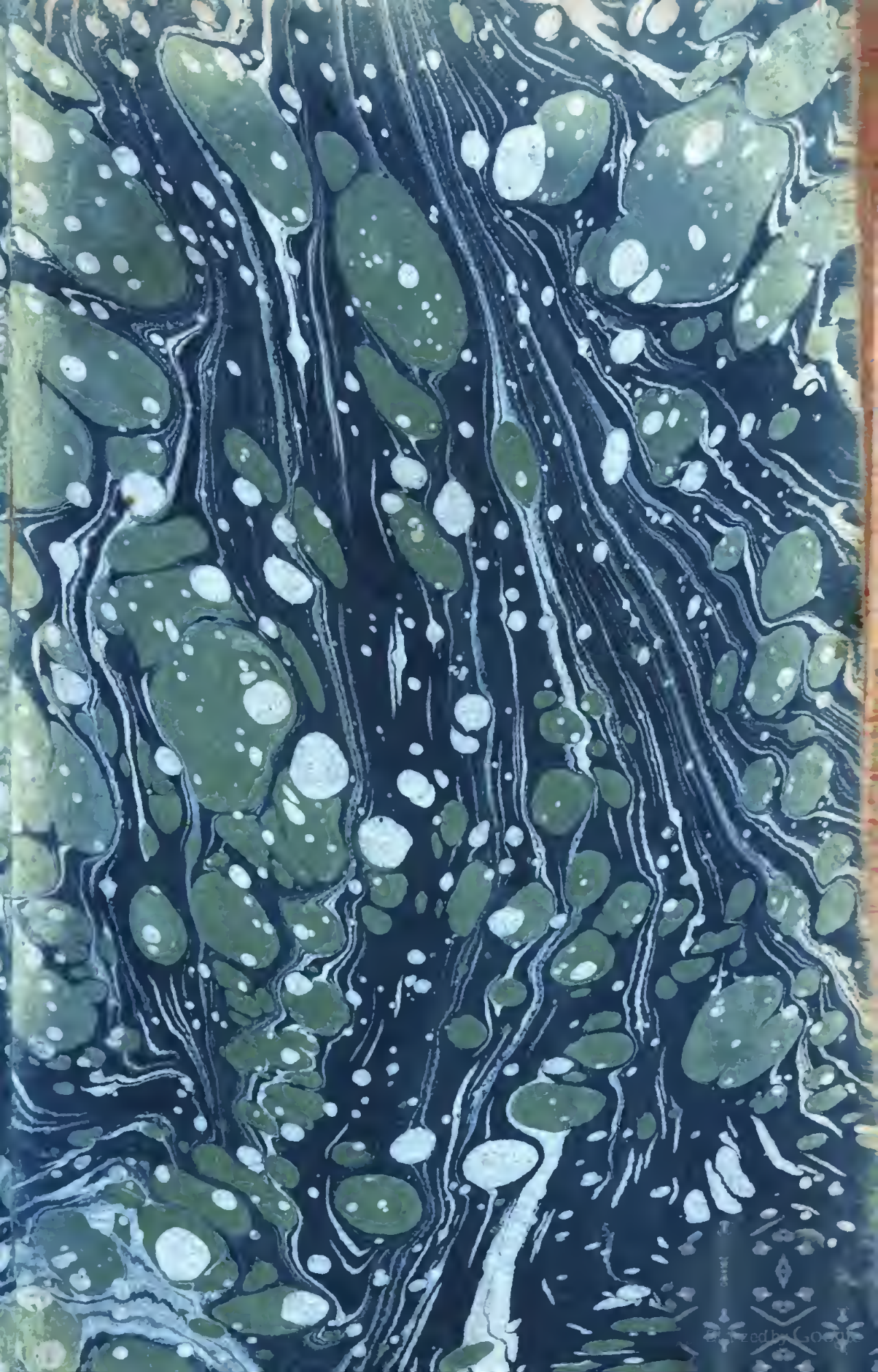

LE DANGER
DES
SOUVENIRS.

TOME II.

Digitized by Google

LE DANGER

DES

SOUVENIRS,

Par J.-V. De la Croix.

TOME SECOND.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

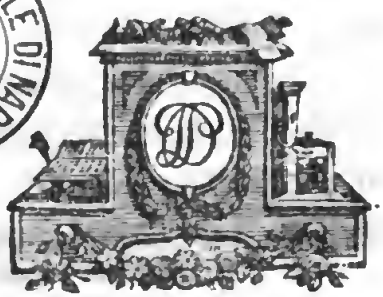

A PARIS,

Chez Bossange, Masson et Besson, Libraires,
Rue de Tournon, F. S. G.

1805.

LE DANGER DES SOUVENIRS.

PREMIER ENTRETIEN.

La félicité de ce qu'il y a de plus intéressant sur la terre, celle de deux âmes aimantes qui ont besoin de se reposer l'une sur l'autre, qui n'éprouvent que langueur lorsqu'elles demeurent isolées, alloit dépendre du succès de mes démarches. Je crus devoir m'éclairer de l'expérience d'un prélat que je connoissois. Il venoit d'être replacé sur un siége épiscopal que la mort avoit rendu vacant, et il avoit eu de fréquentes relations avec le représentant du Chef de l'Eglise. « Pensez-vous, lui demandai-je, qu'une jeune Françoise qui, pour se maintenir dans la caste à laquelle elle étoit vaine d'appartenir, auroit été chez l'étranger, s'aggréger à un chapitre dont l'orgueil n'ouvroit l'entrée qu'à l'antique noblesse, soit irrévocablement liée par des vœux qu'une loi nationale lui défendoit de prononcer » ?

« La question que vous me proposez, répondit-il, peut être envisagée sous deux aspects, celui des lois civiles, et celui des lois ecclésiastiques. Ces deux autorités ont chacune leurs limites, et on a trop souvent eu le malheur de les confondre. Ce qui est vicieux sous le rapport de l'une, peut être louable à l'égard de l'autre, comme il peut être aussi réprouvé par les deux ensemble. S'il existoit encore quelque liberté sur la terre, ce devroit être sans doute celle de se consacrer tout entier à l'Être Suprême dont nous avons reçu la vie, et de se dévouer exclusivement à son culte. Cependant, chez les nations les plus sages, vous avez vu des lois mettre des entraves à ce dévouement religieux, et des tribunaux, organes de ces lois, briser ces liens comme illégitimes. Cet individu, ainsi dégagé, étoit bien libre aux yeux des hommes; il n'en est pas moins vrai que si sa volonté n'avoit point été contrainte, si sa raison avoit été suffisamment éclairée, si son sacrifice avoit été l'effet d'une pieuse inspiration et d'une résolution ardente, il étoit encore enchaîné aux yeux de la puissance spirituelle, et le tribunal de sa conscience le condamnoit à remplir son engagement sous peine de se rendre parjure. Il n'en est pas de même de celui qui, dans des idées vaines, auroit transgressé les lois de sa patrie, et n'auroit cherché près des autels qu'un abri contre une autorité destructive des

priviléges dans lesquels son orgueil se complaisoit. Un Dieu qui s'est tant humilié pour relever l'homme de son abaissement, auroit rejeté des vœux prononcés par cet esprit superbe et dans une intention aussi mondaine. Vous voyez donc que, suivant mon opinion, l'engagement de votre Chanoinesse doit être considéré comme nul, non-seulement aux regards de l'autorité civile; mais encore à ceux de l'autorité spirituelle ».

« Combien, répliquai-je, votre décision qui me paroît émanée d'un esprit de sagesse et d'impartialité, me remplit d'espérance et de joie ! Elle peut rendre à la vie deux êtres qui, par leurs vertus, feront tout-à-la-fois le bien et l'ornement de la société. Seroit-ce, ajoutai-je, trop présumer de votre active bonté, que de mettre sous la protection de vos lumières et de votre éloquence, une cause qui doit être portée devant l'auguste tribunal que le Chef de la religion vient d'ériger au sein de la France »?

Le Prélat me promit toute son assistance, et n'exigea de moi qu'un simple mémoire que je m'empressai d'aller rédiger.

Il le lut devant moi, m'en parut satisfait, et me donna la certitude d'un prompt succès; et, comme je lui montrois encore quelque doute, il les dissipa en me disant : « Vous ne connoissez pas quelle profonde sagesse éclaire l'homme de paix qui est

venu parmi nous relever les autels abattus, ouvrir les temples que l'impiété avoit fermés, et a su ramener les ministres dispersés. Combien ses pensées sont supérieures à celles qui ont obscurci trop long-temps les préceptes de l'évangile ! Lorsqu'on lui reproche quelquefois de pousser trop loin l'indulgence, de trop composer avec les foiblesses humaines, il nous demande si le serviteur doit être plus sévère que le maître qui vivoit avec les pécheurs, et accordoit toutes ses grâces au repentir. Je me permis un jour de lui demander comment il se laissoit approcher de tant de parjures, de tant de prêtres qui avoient porté le scandale dans l'église. Mon tort, me répliqua-t-il, n'est pas de m'en laisser approcher; mais de ne les avoir pas été chercher. Ce ministre, ajouta-t-il, que vous qualifiez d'indigne, a sans doute commis de grandes fautes; mais pensez-vous aux dangers auxquels une tyrannie féroce a mis sa foiblesse à l'épreuve ? Qui sait même si plusieurs de ceux qui ont reçu la palme du martyre, n'auroient pas succombé s'ils eussent eu à choisir entre la mort et la honte ? Combien d'entre nous ne doivent encore leur existence qu'à la fuite et à la désertion ! Ne montrons donc pas une rigueur si austère et si dédaigneuse, à ceux qui ont eu le malheur d'être atteints par la violence et n'ont pas eu le courage de mourir pour une cause qu'ils ne pouvoient défendre.

» La révolution que la France a éprouvée, est à ses yeux une catastrophe qui a fait rentrer l'église gallicane dans le chaos. Peut-on, dit-il, exiger qu'elle en sorte au même instant aussi majestueuse, aussi imposante qu'elle l'étoit avant sa chûte ? Ses taches s'effaceront, ses parties foibles et défectueuses se raffetmiront; mais si ses véritables ministres, au lieu d'être charitables, renouvellent les scènes de persécution, repoussent ceux qui demandent indulgence et pardon, ils n'exciteront que haine et scandale, et cette vigne qui manque déjà d'ouvriers, deviendra bientôt inculte et stérile.

» Voilà, continua le Prélat, l'homme divin auquel je porterai la supplique adressée à sa souveraine puissance, et soyez bien assuré que, d'après les faits que vous avez exposés, il n'hésitera point à rendre une décision qui brisera des engagemens téméraires et laissera un libre cours aux inspirations de la nature ».

Cette promesse ne fut pas vaine, et huit jours ne s'étoient point encore écoulés, lorsque je reçus le bref de sécularisation que j'avois sollicité. Pendant cet intervalle, j'avois disposé les deux amans à recevoir cette faveur inespérée.

Pour ne pas laisser subsister le plus léger scrupule, et prévenir la moindre hésitation, je crus devoir y joindre une épître vraiment pastorale que j'avois provoquée, et dont j'ai conservé la copie.

« Les désordres qui ont ébranlé les états, offensé » les autorités, et scandalisé les hommes religieux, » ont presque tous pris naissance dans une erreur » ambitieuse des peuples Ils ont voulu juger leurs » juges, et les ont condamnés sans lumières et sans » autorité. Que de crimes, que de guerres civiles » ont occasionnés les prétentions des réformateurs » en religion comme en politique ! Pour n'avoir » pas voulu supporter quelques abus de pouvoir, » on s'est souvent exposé à déchaîner contre soi » les vengeances du despotisme et les horreurs de » l'anarchie. Une aveugle soumission aux lois et » à l'autorité des puissances, sera, quoiqu'on en » puisse dire, préférable, pour le bonheur de » l'humanité, aux murmures de la sédition, et à la » censure d'une ignorance présomptueuse. Tous » les maux dont Luther fut l'auteur, ne sont pro- » venus que de ce qu'il osa vouloir donner des » limites à une puissance peut-être trop généreuse » dans ses bienfaits, et qui doit être à nos yeux » comme une source de miséricorde et de bonté, » qui coule et circule pour tout ce qui reconnoît » sa domination. Contester le pouvoir qui lui a été » transmis, douter de ses effets, c'est se rendre » étranger aux secours qu'on peut en attendre.

« Si donc Adélaïde Victoire pouvoit hésiter un » instant à se croire véritablement libre, son doute » seroit une offense à la bonté divine qui a ins-

» titué parmi les hommes une autorité de bienfai-
» sance pour les réconcilier avec le ciel, et qui,
» pour nous servir des expressions du grand légis-
» lateur, a reçu le don de lier et de délier tout
» ce que la foi et le repentir amènent à son tri-
» bunal auguste. Que lui importe le mépris de
» l'incrédulité pour ses inépuisables trésors ? Ils
» n'ont de valeur que pour ceux qui en reconnoissent
» l'efficacité. La méconnoître, c'est se nuire à soi-
» même et se frustrer d'un héritage auquel tous
» les hommes avoient un droit égal. »

La voix qui commande aux flots, qui les soulève ou les fait rentrer dans le calme, n'a pas plus d'empire sur l'Océan que n'en eut sur ces deux imaginations aliénées la décision souveraine que je leur avois transmise, et bientôt j'eus la certitude que mon ami s'étoit dérobé à la tristesse de son habitation, pour aller prendre possession de la conquête que le ciel sembloit lui céder, après la lui avoir long-temps disputée.

« Rien ne peut donc résister, m'écrivoit la
» Chanoinesse qui ne l'étoit déjà plus, aux efforts
» de votre attachement ? Il l'emporte sur toutes
» les puissances ; il brise les liens de l'esclave,
» et il va bientôt enchaîner celui qui étoit libre.
» Mais, tout en l'admirant, nous nous prosternons
» devant l'autorité salutaire qui nous a rendus à
» la liberté. Remarquez-vous que je ne vous écris

» pas seulement en mon nom ; que si je tiens
» la plume, un autre la dirige ? O mon ami !
» que votre Prélat est vraiment digne de son titre,
» et combien sa douceur attirante est préférable
» à l'austérité qui repousse ! Mais pourquoi faut-
» il que le cœur soit toujours en contradiction
» avec les événemens ? Le mien à gémi si long-
» temps sous la loi sévère qui le condamnoit à
» l'indifférence ! Pourquoi frémit-il à l'approche
» de la flamme qui va le pénètrer ? Je me suis dé-
» peinte à vos yeux sous un aspect si douloureux,
» que vous croyez peut-être que je quitterai sans
» regret cette maison où j'ai répandu quelques
» semences de vertus et de charité. Vous vous
» trompez : il m'en coûte de délaisser ces femmes
» pieuses qui s'étoient rangées avec une aveugle
» confiance sous la domination d'une étrangère :
» et cet enfant de la providence, si touchant dans
» son délire, si admirable dans sa raison, croyez-
» vous que je puisse m'en séparer sans amertume ?
» Elle se refuse avec obstination à mes instances
» et déclare formellement que, ne connoissant
» qu'un Dieu pour l'auteur de ses jours, elle veut
» lui consacrer toute sa vie dans la maison où le
» mystère de sa naissance lui a été révélé.

» Pensez-vous aussi que mon front ne se couvre
» pas de quelque rougeur, à la vue d'un homme qui
» l'emporte sur mes sermens, et que je n'aie pas

» quelquefois honte de ma foiblesse, lorsque j'ai
» pour témoins des modèles de constance et de
» fermeté? Je me trouve alors bien inférieure à celles
» qui s'humilioient devant moi et vouloient me
» prendre pour exemple. Vous ne devez pas avoir
» l'idée de ces combats d'amour et de pudeur, de
» vanité et de modestie, de sagesse et d'abandon;
» mais j'espère en triompher à l'aide d'un projet
» que la délicatesse ne repoussera point. Oui,
» l'homme qui, dans ce moment, sollicite ma
» main avec tant d'ardeur, ne se refusera pas à la
» condition pure et sublime que je mettrai à notre
» union indissoluble. Je serai son épouse par le
» mariage et il sera mon frère par l'amour. J'aurai
» pour lui la tendresse d'une sœur et il respectera
» l'innocence d'un sentiment si naïf. Il obtiendra
» de moi toute la confiance, tout l'abandon d'une
» fidèle compagne, et il me donnera en retour d'une
» affection douce et caressante, toute la sécurité de
» la liaison la plus chaste. Loin d'avoir à rougir de
» nous être dégradés dans l'amour par d'ignobles
» penchans, par de honteux attraits, nous pourrons
» nous applaudir devant le ciel et les hommes,
» d'avoir relevé notre condition jusqu'à celle des
» immortels. Nous nous rendrons vraiment dignes
» de la faveur que nous venons de recevoir, en por-
» tant la chasteté jusqu'au sein du mariage et en
» achevant, dans l'innocence dont nos premiers

» pères eurent le malheur de s'écarter, la vie qui
» nous est destinée. C'est avec cette pensée que je
» brûle déjà du désir de parcourir en souveraine,
» ce parc et ces jardins dont vous m'avez parlé. J'y
» rassemblerai tout ce qui pourra en multiplier les
» charmes, en accroître les délices, et ce sera pour
» moi la félicité de tous mes jours de pouvoir dire :
» Tous les désirs que j'éprouve ici sont aussi purs
» que le ciel, et il m'est permis d'en suivre l'attrait
» sans qu'il en soit offensé.

» Vous vous êtes plu quelquefois à me comparer
» à Héloïse. Quel intérêt cette sensible amante ne
» nous inspiteroit-elle pas, si une coupable foi-
» blesse n'eût pas précédé l'expression de sa douleur
» et de son amour ! Abeilard nous paroîtroit d'une
» nature supérieure à celle de ses semblables, si,
» toujours aimé, toujours aimant, il eût respecté
» sa victime, et ne l'eût entraînée aux pieds des
» autels que pour offrir à la Divinité celle qu'il ne
» pouvoit plus posséder. Il ne m'en coûtera point
» d'égaler la première dans son amour : puissé-je
» n'avoir jamais à l'imiter dans sa foiblesse et dans
» son repentir » !

A la suite de cette lettre étoient tracées quelques lignes d'une autre écriture.

« On m'a permis de la lire, cette épître qui vous
» est adressée. N'avois-je pas raison de vous le
» répéter que je n'étois pas digne de cette femme

» incomparable ; qu'il falloit une vertu plusqu'hu-
» maine pour prétendre s'unir à elle ? Ah ! je
» l'espère, elle ne m'humiliera pas toujours de ses
» sublimes pensées. Tout en respectant sa volonté,
» j'obtiendrai d'elle quelque pitié pour des désirs
» aussi ardens que légitimes, et, ce que nul mortel
» ne recevroit de son amour, je le tiendrai de
» sa bonté compatissante. Après m'avoir rendu la
» raison et la vie, elle ne me condamnera point à
» m'éteindre dans une stérile langueur.

» Nous nous préparons à partir pour cette terre
» qui devoit être un tombeau, et qui va devenir
» le séjour de ma résurrection. Vous refuserez-vous
» au plaisir d'être le témoin de mon bonheur et
» d'une union qui sera votre ouvrage » ?

DEUXIEME ENTRETIEN.

Un jeune pasteur qui, après avoir gémi pendant la longueur d'une nuit sur la perte de deux agneaux chéris qu'il croyoit égarés dans une sombre forêt, les appercevroit à son réveil bondir dans la prairie, n'éprouveroit pas une joie plus vive que celle que je ressentis à la lecture d'une lettre qui m'apprenoit la réunion de deux êtres que je croyois abymés dans une éternelle douleur. Qu'importe, me disois-je, la durée de cette lutte des désirs les plus ardens, contre les chastes idées d'une pureté surnarurelle ?

La raison finira par triompher, et ce qu'il y a de plus vertueux sur la terre ne sera point éteint dans de stériles amours.

Je ne voulus pas laisser ignorer à celui que je me plaisois à nommer le Fénélon de son siècle, l'effet de ses généreuses démarches. Je mis sous ses yeux l'épître que j'avois reçue. Il en fut presqu'aussi touché que moi. « Voilà, me dit-il, deux individus qui contrastent d'une manière bien étrange, par leurs affections, avec la frivolité des hommes qui se meuvent sous nos regards. Ce que vous m'avez appris de l'un et ce que je vois de l'autre, me fait regretter de ne pas les connoître davantage. Ah ! lui dis-je, si l'important ministère que vous allez remplir vous permettoit de donner quelques jours à leur félicité, avec quel plaisir je leur apprendrois que vous daignerez bénir l'union qui doit faire le charme de leur destinée ! Ce projet, me répliqua-t-il, pourroit d'autant plus se concilier avec mes devoirs, que, pour me rendre à mon diocèse, je dois passer près de la terre où vos amis ont fixé leur habitation ». Ma joie fut au comble, en le voyant devancer, pour ainsi dire, une proposition que j'avois à peine osé hasarder. Le surlendemain étoit le jour où notre départ fut arrêté, et je m'empressai d'annoncer cette heureuse nouvelle aux deux amans qui m'attendoient. La poste, malgré la vîtesse des chevaux, paroissoit trop lente à mon impatience, et le plaisir

dont mon cœur étoit ému ne me permettoit aucune distraction. Nous traversions les villes et les campagnes sans que je daignasse arrêter mes regards sur tout ce qui pouvoit s'offrir à ma vue. Je ne cherchois à découvrir que le château qui devoit être le terme de mon voyage, et déjà je ne devois pas tarder à l'appercevoir, lorsque, dans une auberge où nous fûmes obligés de nous arrêter un moment, on nous annonça qu'une sédition venoit d'éclater dans la ville épiscopale où l'Evêque que je conduisois avoit son siége. A cette nouvelle, je le vis pâlir. « Je ne m'occuperai pas, me dit-il, Monsieur, de noces et de mariage, dans un moment où les habitans confiés à mes soins paternels sont en danger. Trouvez bon que je vous quitte, pour prévenir, s'il en est encore temps, les malheurs dont l'idée me fait frémir. Je vous suivrai, lui répliquai-je, et, s'il doit exister quelques dangers pour vous, je veux les partager ».

C'est ainsi que, dans une vie trop souvent orageuse, les sollicitudes et la tristesse succèdent aux émotions les plus douces et aux sentimens d'allégresse. Nous avions encore plus de vingt lieues à parcourir avant d'arriver dans cette malheureuse cité qui étoit en proie au feu de la sédition. Je vis de loin la terre où j'avois cru devoir m'arrêter, et mon cœur fut serré de chagrin en pensant que j'y étois vainement attendu, et que peut-être je ne la reverrois plus. Nous courûmes toute la nuit, et

nous arrivâmes au point du jour dans cette ville tumultueuse où un ministre de paix devoit déployer son auguste caractère. Les informations que nous prîmes ne firent que redoubler nos allarmes. Nous sûmes qu'une jeunesse ardente s'étoit réunie dans un édifice où l'on s'étoit proposé de lui faire subir le sort de la conscription; qu'elle en avoit expulsé ses magistrats et se proposoit d'y soutenir un siége contre la force-armée. Déjà un régiment, appelé pour faire respecter l'autorité de la loi, s'avançoit vers l'enceinte où les séditieux étoient retranchés. Des cris menaçans se faisoient entendre : la fureur étoit dans les yeux des rebelles, qui mettoient toute leur confiance dans quelques armes dont ils s'étoient emparés.

Le vénérable Evêque, qui portoit sur sa poitrine le signe apparent de sa dignité, s'adressa au commandant de la troupe et le conjura de vouloir suspendre son attaque et de lui permettre d'interposer l'autorité de son caractère. On lui accorda une heure pour ramener, s'il le pouvoit, les mutins à la soumission. Alors nous nous avançâmes avec calme vers l'édifice dont les portes étoient barricadées. L'Evêque conjura la jeunesse de nous admettre au milieu d'elle, en lui promettant de nous associer à son sort. On acquiesça à sa demande : les portes s'ouvrirent devant nous, et nous fûmes introduits dans cet édifice, où la vue d'un Prélat pacificateur

ramena le calme et le silence. « Jeunes gens, leur dit-il, mon zèle seul m'amène au milieu de vous. J'ai frémi des malheurs qui vous menacent et j'ai voulu vous en garantir. Ecoutez-moi avec confiance: je n'ai point d'autorité sur vous et, si vous cédez à mes remontrances, je vous saurai gré de votre soumission. Si c'est la crainte des combats qui vous porte à la révolte, songez que vous vous exposez au combat le plus inégal. Eh! en effet, que pouvez-vous espérer de la résistance que vous osez opposer au gouvernement qui vous commande? Vous flattez-vous de repousser, avec quelques armes tombées sous vos mains, des soldats aguerris, que n'ont point effrayés de nombreux bataillons? Mais je veux bien, pour un moment, admettre l'impossible et supposer que cette troupe vous cède lâchement la victoire et fuie devant les pierres que vous vous disposez à lui lancer, pensez-vous que vous jouiriez long-temps de votre triomphe, et pouvez-vous vous flatter qu'une puissance qui a repoussé tant de peuples conjurés contr'elle, se laissera subjuguer par une poignée de téméraires? Croyez-vous que ceux qui ont pénétré dans des forts défendus par l'art et la nature, ne parviendront point à briser les fragiles barrières que vous prétendez leur opposer? Victimes d'une fureur sanglante, vous n'échapperez à la mort que par l'ignominie et les fers. Si quelques-uns de vous évitent par la fuite les coups dirigés contr'eux,

que deviendront-ils ? Leurs noms inscrits ici les désignent à la vengeance qui les poursuivra dans leurs foyers et sur tout le territoire de la France. Il n'y aura plus d'asyle pour eux. Comparez ces dangers inévitables à ceux qui vous portent à la révolte, et vous verrez que, pour vous soustraire à un sort incertain, vous vous livrez aveuglément à un malheur honteux et assuré. Vous parlerai-je de la ruine et des calamités que vous allez attirer sur vos familles ? Votre révolte va les plonger dans le deuil et l'indigence ».

Quelques-uns des séditieux s'écrièrent : « On nous enlève à nos pères, et ce sont nos bras qui les nourrissent ! Aveugles enfans ! reprit l'Évêque, lorsque vos bras auront été mutilés par le fer et le feu dont vous êtes menacés en ce moment, de quel secours serez-vous à ces pères que vous voulez nourrir ? Croyez-vous que votre premier pasteur les laissera languir dans la misère ? J'irai, et vous pouvez m'en croire ; oui, j'irai dans leurs chaumières leur porter des consolations. Je partagerai avec eux mon modique revenu qui est le patrimoine des pauvres. Ils me recevront avec joie, parce que je leur aurai conservé l'honneur et la vie de leurs fils. Je leur en tiendrai lieu pendant que vous combattrez avec courage contre l'ennemi qui nous provoque et, lorsque vous reviendrez, vous trouverez en moi un père de plus que celui que vous aurez laissé. O mes enfans !

enfans ! l'heure fatale s'avance. N'hésitez pas davantage à vous soumettre à la loi impérieuse qui commande l'obéissance et le respect. Songez qu'il y va de ma vie comme de la vôtre, car je suis déterminé à vous sauver tous ou à périr avec vous ».

Il prononça ces dernières paroles avec tant de véhémence et d'onction, que l'émotion fut générale et on n'entendit plus qu'un cri : « Non, nous ne voulons pas que vous périssiez. Dussions-nous tous être enrôlés, nous obéirons à la loi que vous nous prescrirez. » A ces mots, le Prélat élevant les mains au ciel, ne put articuler que ces paroles : « O mon Dieu, je te rends grâce du triomphe que tu accordes à ton ministre ! » Puis se tournant vers l'assemblée qui fondoit en larmes. « Que six d'entre vous m'accompagnent pour ramener dans ce lieu les magistrats que vous avez expulsés de leur poste. Nous obtiendrons de leur cœur le pardon d'une offense aussi grave. » Plusieurs se présentèrent à l'instant pour le suivre. Il choisit ceux qui lui avoient paru les plus irrités et se rendit à une maison voisine où le Maire et ses adjoints s'étoient retirés. Les armes furent posées sur-le-champ. Les magistrats qui trembloient pour cette jeunesse égarée, revinrent avec confiance au milieu d'elle et remplirent sans trouble, sous les yeux du vénérable Prélat, la pénible fonction dont ils étoient chargés. Ceux que le sort désigna pour

marcher sous les étendards se résignèrent avec calme à leur destinée.

Ainsi se termina cette scène qui m'avoit inspiré les plus vives allarmes et qui me fit connoître encore davantage l'ascendant de la vertu sur la foiblesse humaine.

Cependant, parmi ceux dont la main avoit rencontré le billet fatal, j'avois remarqué un jeune homme pénétré d'une sorte de saisissement. Les signes de douleur qui se répandirent sur sa figure et sur toute sa personne, m'intéressèrent à lui, et je lui demandai pourquoi il paroissoit plus affligé que ses camarades. « Ils n'ont pas, répondit-il, les mêmes motifs de douleur. S'il n'y alloit que de ma liberté et même de ma vie, peu m'importeroit la fatalité du sort. Avez-vous, lui répliquai-je, oublié les paroles consolantes de votre premier pasteur, et vous défiez-vous de ses promesses ? Sa bonté, reprit-il, ne peut point apporter de soulagement à mon malheur. » A ces mots, je vis des larmes couler de ses yeux et il s'éloigna rapidement.

Nous retournâmes, l'Evêque et moi, à l'auberge où nous étions descendus, car on ne l'attendoit point encore, et la maison qui lui étoit destinée ne se trouvoit pas suffisamment meublée pour le recevoir. Nous avions tous deux besoin de prendre du repos, et ce fut avec bien de la peine

qu'il se déroba aux témoignages de reconnoissance et de respect qui le poursuivoient.

Le lendemain, nous étions à peine levés que nous entendîmes la voix d'une femme qui s'écrioit : « Laissez-moi entrer : je veux parler à Monseigneur ». J'allai au-devant d'elle, et je vis une jeune personne qui, malgré le désordre de l'affliction, offroit une physionomie charmante. « Est-ce à notre Evêque, me dit-elle, que j'ai l'honneur de parler ? Non, lui répondis-je, le voilà qui s'avance au-devant de vous. Que me voulez-vous, Mademoiselle, lui demanda le Prélat ? Remettez-vous et parlez-moi avec assurance. Ah ! Monseigneur, s'écria-t-elle, en se jetant à ses genoux, je ne suis pas digne de vos bontés, et cependant je les implore. Mon époux, ou plutôt celui qui devoit l'être, va pour jamais me quitter, et moi, que deviendrai-je » ? Le Prélat la releva à l'instant, la fit asseoir et la conjura de s'expliquer avec confiance et tranquillité. Je m'éloignai de quelques pas ; mais elle étoit si occupée du chagrin qui pesoit sur son cœur et affoiblissoit tous ses sens, qu'elle ne me vit plus. Encouragée néanmoins par le ton paternel du bon Evêque qui s'efforçoit de l'enhardir, elle lui dit : « Que je suis heureuse de n'avoir point accompli l'horrible dessein qui m'a tourmentée ! Je bénis le ciel qui m'en a détournée. Oui, je dois vous l'avouer, avant de

me rendre ici, j'ai dirigé mes pas vers un abyme où j'ai voulu me précipiter; mais j'ai senti qu'en ensevelissant ma faute et mon malheur, je ne disposois pas seulement de ma vie, je détruisois encore celle de l'innocence. Malheureuse! répliqua l'Evêque, je ne comprends que trop ce que vous voulez me dire. Vous êtes mère avant d'être épouse. Ah! Monseigneur! reprit-elle, j'étois si convaincue qu'il alloit être mon mari!..... Déjà nos noms étoient inscrits sur le tableau offert aux regards de tous les citoyens. Quelques jours de plus et j'étois sa femme. Il ne me donnoit pas d'autre nom. J'ai eu le malheur de céder à ses instantes prières, à ses impétueux désirs. La loi terrible qui a effrayé la jeunesse de nos cantons, s'est tout-à-coup fait entendre. Mon père, qui avoit consenti à cette union si désirée, a rétracté sa parole. Je ne veux pas, a-t-il déclaré, que ma fille soit la femme d'un soldat. Si le sort tombe sur lui, elle attendra qu'il revienne sain et sauf, ou un autre obtiendra sa main. Jugez de mon désespoir, lorsque j'ai su qu'il étoit enlevé à l'hymen et à la nature et qu'il ne me restoit plus qu'à mourir de douleur et de honte ».

J'avois, presque malgré moi, entendu tout ce discours, et je me rappelai les traits du jeune homme que j'avois vu la veille frappé de terreur à la vue d'un billet noir. Alors j'imaginai, qu'en faisant quelque sacrifice d'argent, on poutroit subs-

tituer un autre défenseur à celui que le hasard avoit atteint. « Permettez, dis-je à l'Evêque, que je vous seconde dans une circonstance aussi malheureuse et qui paroît étrangère à votre ministère. Je vais reconduire Mademoiselle à la maison paternelle et, si je ne réussis pas à réaliser ses premières espérances, j'aurai recours à votre protection ». Le Prélat me remercia du zèle avec lequel j'offrois de le soulager d'un événement aussi déplorable.

« Ayez en Monsieur, dit-il à la jeune personne, la plus grande confiance : c'est un autre moi-même ». Rassurée par ces paroles, elle s'appuya sur le bras que je lui offris, se couvrit le visage de son mouchoir, et nous traversâmes une autre pièce remplie de personnes qui attendoient avec impatience le moment où l'Evêque pourroit recevoir leurs hommages. J'arrivai avec ma jeune compagne à la maison qu'elle habitoit. En chemin faisant elle m'apprit qu'elle étoit fille unique et que son père, plus que sexagénaire, n'avoit consenti qu'avec répugnance et après bien des sollicitations à céder son étude de notaire au jeune homme dont l'amour avoit devancé l'hymen et usurpé ses droits. Elle ajouta que son père avoit saisi avec plaisir un motif apparent de rompre ses engagemens. Cette explication me mit à même de prendre le ton convenable pour ramener à l'hon-

neur ce praticien plus attaché à l'intérêt qu'à sa parole.

Avant d'arriver jusqu'à lui, je rencontrai celui que le sort avoit plongé dans la douleur : il en portoit l'empreinte sur ses traits. « Homme pusillanime, lui dis-je, vous vous laissez abattre par le premier coup de la fortune. Vous êtes-vous donc flatté que la vie étoit une mer tranquille et sans écueil ; que vous n'auriez jamais besoin de faire tête à l'orage ? Je viens vous arracher à votre désespoir ; mais ne comptez pas toujours sur la force d'un autre pour vous soutenir contre le malheur. Ce peu de mots l'étonna sans le rassurer encore, et je pénétrai sur-le-champ dans la chambre où le notaire travailloit. « Je ne viens point, lui dis-je, vous entretenir de mes affaires ; mais bien des vôtres. Je sais que la nature vous a accordé une grande faveur, celle de posséder une fille aimable et sensible, et qui doit faire le charme de vos jours. Cependant vous êtes menacé de la perdre et de n'avoir plus qu'une vieillesse triste et languissante. C'est ce revers si terrible pour un père, que je viens prévenir. Ne me demandez pas comment un étranger est si bien instruit. L'homme qui vient écarter de dessus votre tête la désolation et les regrets, est incapable de vous tromper. Le jeune homme que vous avez choisi pour gendre, n'a pas cessé d'être digne de ce titre, parce que

l'Etat le compte dans ce moment au nombre de ses défenseurs ; mais si, pour accélérer le bonheur de votre fille et le sien, il suffit de lui substituer un soldat qui se dévoue à remplir le poste auquel il est appelé, j'offre de donner trois mille livres. Moitié de cette somme sera employée à acquérir trois arpens de terre pour assurer la subsistance de celui qui s'élancera dans cette carrière que votre gendre craint de parcourir : le surplus sera le prix de l'acte par lequel vous vous obligerez à lui donner dès-à-présent la main de votre fille et à l'associer à votre travail ». Cette proposition inattendue, frappa d'étonnement le vieillard et, soit que la crainte de perdre sa fille, soit que l'idée de conserver en partie les bénéfices auxquels il étoit attaché, l'eût ébranlé, il parut sensible à mes offres et, loin de les rejeter, il me promit de passer les deux actes dont je m'engageois à payer les frais. D'après cette assurance, j'invitai le jeune homme à se relever de son abattement, pour s'occuper de donner à la patrie un défenseur en état de payer la dette qu'un devoir impérieux le dispensoit d'acquitter.

Rien ne dispose plus à jouir de l'avenir que le sentiment d'une bonne action ; aussi cette affaire ne fut pas plutôt terminée, que je m'empressai d'aller retrouver le bon Prélat, trop assailli de députations qui se succédoient. « Notre appa-

rition subite, lui dis-je, n'a pas été infructueuse. Vous avez sauvé l'honneur et la vie à une jeunesse téméraire : j'ai préservé du désespoir une fille imprudente ; sa faute ne tardera pas à être ensevelie sous le voile du mariage. Ne différons pas davantage le bonheur qu'on attend de votre présence.

» Deux êtres dignes de vos bontés ne doivent pas souffrir plus long-temps du zèle qui vous a emporté loin du séjour où ils sont réunis. Partons, me répliqua-t-il, puisqu'il s'agit de leur félicité ; mais ce sera pour la dernière fois que je me séparerai du troupeau qui m'est confié ».

TROISIEME ENTRETIEN.

Nous étions déjà depuis quelques heures en voiture, lorsque je m'apperçus que mon respectable compagnon de voyage, succombant sous la fatigue, payoit à la nature le tribut du sommeil. La loi est la même, me disois-je, pour tous les êtres vivans : ils sont tous assujettis aux mêmes besoins, et il semble que celui dont ils tiennent l'existence, ait voulu rabaisser l'orgueil de l'homme et lui rappeler, chaque jour de sa vie, que, quelle que soit sa puissance, de quelque génie qu'il soit doué, à quelque dignité que la fortune l'ait élevé, il n'est que le premier des animaux.

Pendant que je faisois ces réflexions, la nuit s'avançoit et commençoit à nous envelopper de ses ombres. Tout-à-coup mon oreille fut frappée d'un bruit confus : plusieurs voix se firent entendre. « Arrête, arrête, crioit-on ». Au même instant notre voiture devint immobile et j'entrevis que notre postillon, en se débattant, étoit renversé de dessus le cheval qu'il montoit. J'ouvris la portière et me précipitai au-devant d'une troupe qui s'approchoit avec le ton de la menace. « Que voulez-vous, dis-je à ces hommes que je reconnus pour des brigands ? Ne commettez pas un crime inutile : l'argent que je possède est à vous ; mais combien vous êtes à plaindre si vous n'avez pas d'autres moyens de vous enrichir » ! Pendant que je parlois, le bon Prélat qui s'étoit réveillé, descendit de voiture, et il entendit le chef de la troupe me répondre : « Vos leçons sont superflues, et ce n'est pas pour recevoir des conseils que nous vous arrêtons ». A ces mots, le Prélat parut se recueillir, puis, élevant la voix avec dignité : « Jeune homme, dit-il, ce n'est pas assez, lorsque l'on commet une action honteuse, de défigurer ses traits, il faudroit encore savoir déguiser sa voix. Ah ! mon oncle, répliqua le jeune homme d'un air étonné, vous me reconnoissez ! ..... A Dieu ne plaise, reprit l'Evêque, que je reconnoisse un neveu dans un chef de voleurs » ! A ces paroles, deux hommes

de la troupe s'avancèrent avec furie et alloient frapper l'objet de leur colère : le jeune homme, prenant tout-à-coup l'attitude la plus fière, leur présenta le pistolet dont il étoit armé, en leur commandant de s'éloigner sous peine de mort. Au même moment il fut obéi. « Misérable ! reprit l'Evêque, avec plus de calme encore, puisque vous avez tant d'empire sur ces hommes, comment pouvez-vous en abuser pour les rendre vos complices ? — Mon cher oncle, souffrez que je vous donne encore ce nom, la République que j'ai combattue sous les drapeaux de l'honneur, m'a tout enlevé. (*) Ses agens ne m'ont laissé que le désespoir dans l'âme : leur aveugle férocité n'a pas même respecté ma compagne. Je serai sans pitié pour eux ; je ressaisirai, autant qu'il dépendra de moi, le bien qu'ils m'ont ravi. — Eh ! qui vous a dit que celui que vous arrêtez, ait pris part aux injustices dont vous vous plaignez ? Quand cela seroit vrai, seriez-vous autorisé à vous faire justice par le crime ? —Il faudroit avoir vos vertus pour se condamner à la misère, et respecter dans l'iniquité la proie qu'elle vient de nous enlever. — Non, non, il ne faut pas de la vertu ; je ne dois plus en exiger de vous : il n'est besoin que du sentiment de sa conservation et de l'attachement à ses

(*) Tel étoit le langage des spoliateurs hardis qu'une justice sévère a dispersés ou anéantis.

proches, pour préférer le travail, même le plus pénible, à un métier qui sera toujours vil et criminel dans quelque circonstance et par quelqu'individu qu'il soit embrassé. Oui, je préférerois de voir mon neveu au service du fermier qui cultive les terres dont il a perdu la propriété, à la honte de le reconnoître à la tête de bandits fugitifs ramenés par la fureur et le désespoir au sein d'une patrie qu'ils méconnoissent et dont ils devroient être rejetés. La véritable noblesse descend sans se dégrader, des hauteurs de la fortune, et conserve un maintien imposant jusques dans l'indigence. — Avec quelque sévérité que vous me parliez, je n'oublierai jamais ce que je dois à votre titre et à votre caractère; mais souffrez au moins que je m'entretienne ailleurs avec vous et que je reçoive de votre sagesse les conseils dont j'ai besoin. Je vais, reprit l'Evêque, à un château qui n'est plus qu'à quelques lieues d'ici; je serai sous très-peu de jours de retour dans la ville où je dois résider comme Evêque. Si l'honneur peut reprendre encore quelqu'empire dans votre âme, je vous y reverrai, et je m'estimerai heureux de ne plus vous laisser l'indigne excuse des orgueilleux spoliateurs de la République ». Après ces mots, l'Evêque remonta dans sa voiture, et moi j'allai au postillon qui étoit encore saisi d'effroi: je l'aidai à se replacer sur son cheval; je saluai le chef de la troupe qui s'étoit écartée et, ayant repris

la place que j'occupois, nous continuâmes notre route sans autre accident.

Mon respectable compagnon de voyage étoit encore ému d'indignation. « Concevez-vous, me disoit-il, que des hommes élevés dans des sentimens d'honneur, puissent concilier des idées de noblesse et de justice avec une profession aussi honteuse ? Lorsqu'un Gouvernement leur déplaît et les a accablés de sa sévérité, ils croient pouvoir substituer leur tyrannie à la morale publique, et, sous le prétexte de réparer quelques torts, mettre en péril les fortunes légitimes ». Puis, s'interrompant avec un sentiment de douleur : « Qu'ai-je donc fait au ciel, continua-t il, pour être réservé à cet excès d'humiliation ? C'est mon neveu, c'est le fils de mon frère, d'un frère rempli de magnanimité, que j'ai le malheur de reconnoître exerçant le brigandage dans une contrée où je dois prêcher l'honneur et la vertu » ! J'essayai d'adoucir son affliction par des espérances : « La révolution, lui dis-je, en a produit une nouvelle dans les sentimens. L'esprit s'est exercé sur tant de paradoxes, qu'on a osé mettre en question ce que l'équité naturelle avoit décidé depuis des siècles. C'est à vous seul qu'il appartient de ramener aux grands principes de justice, ce jeune homme sur lequel votre aspect et vos paroles ont déjà fait une impression si frappante, et je ne doute pas que vous

n'ayez un jour à vous glorifier de celui qui vient de vous faire rougir ».

Pendant que nous nous entretenions ainsi, nous avancions rapidement, et le jour qui commençoit à paroître, ne tarda pas à nous découvrir l'habitation où nous espérions que des idées pures et heureuses succéderoient à nos mélancoliques pensées. Je fus surpris, en entrant dans la cour qui précédoit le château, de l'air silencieux et consterné répandu sur tous les visages qui s'offrirent à notre vue. Je demandai M. de St.-Ange : on me répondit qu'on ne savoit pas dans quel lieu il étoit retiré. Je m'informai si Madame de St.-Ange l'avoit suivi : on m'apprit qu'elle étoit dans son appartement ; mais qu'on ignoroit si l'on pouvoit la voir. Je me fis annoncer, et bientôt nous fûmes introduits dans son salon où elle vint nous rejoindre. Ciel ! qui auroit pu la reconnoître à sa pâleur, à son air défait, à sa démarche incertaine ? « O mon ami ! me dit-elle d'une voix altérée, dans quel moment vous arrivez ! Il n'est plus ici : des brigands l'ont enlevé la nuit dernière. Où l'ont-ils déposé ? Lui ont-ils laissé la vie ? C'est ce que j'ignore. Il n'a pas voulu composer avec le crime, et ce qu'il y a de plus vertueux sur la terre est devenu sa proie et peut-être sa victime ». En achevant ces paroles, sa tête tomba sur un oreiller, ses bras se roidirent, ses yeux s'égatèrent, et une espèce

de délire parut troubler ses esprits : elle ne répondoit plus à mes questions ; sa main glacée demeuroit immobile dans les miennes. L'Evêque, effrayé de ce spectacle, se levoit, s'approchoit pour entendre, puis se promenoit à grands pas. Les mots de scélérat ; c'est lui ; oui c'est lui ; sortoient de sa bouche irritée. Je le conjurai de se calmer, d'appeler des femmes pour ranimer celle qui sembloit s'éteindre sous nos yeux. La première qui se présenta fit respirer quelques odeurs à sa maîtresse et, après l'avoir placée dans une situation plus commode, nous raconta tout ce qui s'étoit passé en sa présence.

« La surveille, quinze hommes masqués et bien armés s'étoient introduits dans le château, avoient pénétré jusques dans l'appartement de Monsieur, sans qu'on eût le temps de les arrêter et d'appeler du secours. L'un d'eux lui avoit dit : Vous êtes un de ces lâches nobles qui ont déserté la cause de leur Roi. Vous avez laissé tomber sur nous tout le fardeau d'une guerre malheureuse, et vous jouissez en paix des fruits de votre repos honteux. Il est juste que vous les partagiez avec les hommes d'honneur qui ont été fidèles à leur serment. Il faut que vous nous comptiez sur-le-champ mille louis, ou votre personne nous répondra du prix auquel nous voulons bien la mettre. Loin de s'effrayer de cette odieuse menace, Monsieur leur répondit avec fierté : J'ai

souvent accordé ce qu'on m'a demandé ; mais je n'ai jamais cédé ce qu'on a voulu m'arracher et, si l'on pouvoit parler d'honneur à l'homme qui ose me traiter de lâche, je lui prouverois que c'est lui qui manque aux lois que le véritable honneur nous impose. Il n'eut pas plutôt fait cette réponse, que six des brigands, soumis à l'ordre qu'ils reçurent, s'élancèrent sur lui et l'emmenèrent, malgré ses efforts et ses cris. Madame, présente à cette scène d'horreur, courut à son secrétaire, en tira l'écrin qui contenoit ses diamans, prit la bourse qui renfermoit son or, et s'adressant au chef : Tenez, Monsieur, lui dit-elle, emportez ce que j'ai de plus précieux et laissez en liberté l'homme qui a ma foi et qui doit être mon époux. Le barbare lui répliqua avec sang-froid : Je prends cela comme un à-compte sur les mille louis qu'il nous doit : lorsque j'aurai touché le surplus, je vous rendrai le mari que vous regrettez. On saura qui l'emporte dans votre cœur, ou de l'amour ou de l'argent. Après cette courte réponse, il s'éloigna avec son odieuse escorte. Les gens de la maison, retenus par la menace de la mort s'ils osoient pousser un cri ou suivre leur maître, sont demeurés dans l'inaction, et nous ignorons tous dans quelle retraite on a déposé celui dont nous déplorons l'absence. Depuis hier, toutes les personnes sur lesquelles Monsieur a répandu sa bienfaisance, sont à la recherche du lieu qui le renferme

et ont juré de tirer vengeance de ses ravisseurs ».

Chaque circonstance de ce récit allumoit la fureur du Prélat qui l'entendoit et, par égard pour lui, je réprimois les mouvemens qui m'agiroient. Mon âme étoit déchirée du spectacle de douleur que j'avois sous les yeux et qui ne se manifestoit ni par des larmes, ni par des plaintes; mais par l'effroi, et l'immobilité de la mort. L'Evêque nous tira tout-à-coup de l'état de stupeur où nous étions par un éclat de voix prophétique : « Rassurez-vous, s'écria-t-il : je vous déclare que deux jours ne s'écouleront pas sans que vous revoyiez l'homme que le ciel protégera dans sa captivité. Sa main puissante brisera d'odieux liens, comme elle rompit autrefois ceux de ses fidèles disciples ». Ces paroles, arriculées avec une véhémence imposante, ranimèrent les esprits de cette femme abattue sous le malheur. « Puisse, répliqua-t-elle, le Dieu dont vous êtes le digne apôtre, exaucer vos vœux et accomplir votre promesse » !

Déjà nos âmes s'abandonnoient à la douceur de l'espérance, lorsqu'une des femmes de Madame de St.-Ange, me dit d'une voix basse : « Depuis plus de trente-six heures, Madame n'a pas pris d'alimens : il n'y a pas de temps à perdre pour la sauver d'une extrême foiblesse ». Alors je lui adressai la parole : « Si vous croyez, lui dis-je, comme moi, à la prophérie de celui que le ciel vient d'inspirer, c'est

c'est une raison de plus pour ranimer nos forces et nous préparer à jouir du retour de notre ami. Sachez donc que depuis un jour nous n'avons pris aucune nourriture ». A ces mots, son esprit se réveilla, et elle donna des ordres pour qu'on nous servît à dîner; et comme je lui déclarai que nous étions déterminés à ne prendre d'alimens qu'autant qu'elle nous en donneroit l'exemple, elle se laissa conduire à table; mais à peine eut-elle calmé un besoin impérieux, qu'elle s'écria : « Je mange, et l'époux qui m'a été ravi, éprouve peut-être le tourment de la faim ». A cette pensée, elle repoussa l'assiette qui étoit devant elle et laissa tomber sa cuiller. Il fallut renouveller ses exhortations et lui faire comprendre que les ravisseurs avoient intérêt à nourrir leur proie pour en tirer le fruit qu'ils attendoient de leur crime. Cette réflexion la rassura, et elle consentit à achever de se fortifier par quelques restaurans qu'on lui présenta. Nous n'avions guères plus qu'elle le désir de prolonger ce triste repas et déjà il étoit achevé, lorsque nous vîmes entrer un des hôtes de la maison qui nous répéta que tous ses compagnons qui étoient en course, continuoient leurs recherches; que pour lui, épuisé de fatigue, il s'étoit arrêté dans une chaumière dont les habitans avoient entendu le bruit d'une voiture qui, ne pouvant traverser le bois voisin, s'étoit détournée pour reprendre la grande route;

d'où il concluoit que le repaire des brigands devoit être à une distance éloignée. « Mon fils, ajouta-t-il, est déterminé à suivre leurs traces. Votre fils ? demanda l'Evêque qui l'avoit observé. Eh ! depuis quand donc avez-vous un fils, vous que j'ai connu anttefois si pur et si pénétré des devoirs de votre état ? Dieu de vérité, répliqua ce vieillard, qui avoit un air noble et imposant, tu ne permets donc pas que le mensonge le plus innocent offense ta justice ? Dois-je demeurer sous le poids humiliant d'un injurieux soupçon ou révéler un secret que je renferme depuis six années dans mon sein » ? En ptononçant ces mots, il étoit si ému que ses jambes paroissoient avoir peine à le porter. Je tirai sur-le-champ ptès de lui un siége sur lequel je l'aidai à se placer et, après s'être remis un moment de son trouble, il céda aux instances de l'Evêque qui le conjura de s'expliquer avec autant de franchise que de confiance. « Vous le savez, Monseigneur, reprit-il, après avoir rempli longtemps les fonctions du ministère, je fus nommé à l'une des cures de la ville de Nantes, et j'ose dire que je m'étois concilié l'estime et l'attachement de mes paroissiens. Il en coûta beaucoup à mon cœur de m'en séparer, lotsqu'un fatal décret me plaça entre un devoir que je regardois comme sacré, et l'image de l'indigence et de la persécution. Je ne balançai pas : je me résignai à tous les

dangers et même à la mort si elle devenoit inévitable. Poursuivi par les ennemis de la religion et de ses ministres, j'acceptai l'asyle qui me fut offert dans un château habité par une jeune dame que j'avois unie à un époux qui l'avoit délaissée pour suivre la malheureuse destinée d'une noblesse outragée dans ses titres et animée par la vengeance.

» Un tyran, d'une espèce plus cruelle que tous ceux qui avoient effrayé les départemens de la France, étoient venu s'installer dans le nôtre. Investi d'un pouvoir illimité, il le signala par un rafinement de barbarie jusqu'alors sans exemple.

» Mes persécuteurs avoient suivi mes traces et, bien assurés de me saisir dans la maison hospitalière qui me servoit de réfuge, ils y fondirent avec l'esprit de fureur qui les animoit. C'étoit déjà un grand crime à leurs yeux que de m'avoir recueilli; c'en étoit un autre non moins épouvantable que d'appartenir à un noble qui avoit porté sa valeur sous les drapeaux de l'étranger. Cette jeune épouse et moi fûmes considérés comme deux êtres malveillans qu'il falloit se hâter de détruire, et l'on nous destina impitoyablement à ce genre de supplice qu'une ironie féroce qualifioit de *Mariage Républicain*. Liés l'un à l'autre par des nœuds inhumains, nous fûmes conduits tous deux sur les bords de la Loire, dans la situation qui outrageoit le plus la pudeur. Après avoir quelque temps servi

de jouet aux regards d'une populace déhontée, nous fûmes précipités dans le fleuve qui engloutissoit alors tant d'innocens qui y perdirent le jour. Avant d'y être plongés, la triste compagne de mon malheur étoit si abattue, si humiliée de l'état déplorable où elle se trouvoit, qu'elle sembloit désirer que l'onde écumante lui servît de voile et dérobât sa personne à tous les regards. Quant à moi, tout occupé de sauver sa jeunesse d'une destruction presqu'inévitable, je lui dis d'une voix basse : Si votre époux vous est cher, imitez les mouvemens que vous me verrez faire, et frappons d'un pied égal la terre que nous allons toucher. Docile à ce conseil, nous reparûmes sur la surface de l'eau. Le bras dont elle étoit libre décrivoit le même cercle que le mien, et nous nous abandonnions au courant du fleuve. Quelques furieux s'appercevant que nous surnagions, eurent la lâcheté de diriger sur nous des coups de fusil qui heureusement ne nous atteignirent pas, et après une lutte longue et pénible que j'encourageois de toute ma puissance, nous eûmes le bonheur de toucher le rivage opposé. Un bois qui n'étoit point éloigné nous protégea de son ombre et de sa solitude et je parvins à dénouer les liens qui nous enchaînoient. J'étendis ma jeune compagne sur le gazon ; je la couvris de feuillage et je m'éloignai d'elle pour aller chercher des vêtemens qui nous étoient si

nécessaires. La providence me réduisoit à la dure extrémité d'user d'artifice. J'entendis le bruit d'une voiture : j'accourus au-devant du conducteur et j'implorai sa pitié, en lui déclarant que des brigands m'avoient dépouillé de mes habits. Je le conjurai de me prêter le manteau qui l'enveloppoit et de me permettre de monter dans sa voiture pour gagner la ville voisine.

» Autant j'avois rencontré d'inhumanité dans la contrée que le fleuve séparoit de celle où il m'avoit rejeté, autant je trouvai de compassion dans celle-ci. Une prévoyance heureuse me donnoit quelqu'assurance. Cette jeune femme que je venois de sauver du trépas avoit recélé dans ses cheveux quelques pièces d'or qu'elle m'avoit confiées. J'en employai une partie à acheter les habits dont nous avions un si grand besoin. Ce fut alors que j'imaginai de la travestir en homme pour la dérober aux dangers que sa jeunesse et sa beauté pouvoient lui faire courir. Je ne tardai pas à revenir au lieu où je l'avois délaissée, et à réchauffer ses membres glacés sous les vêtements qu'elle attendoit avec tant d'impatience. Lorsque ses forces furent ranimées, et que ses yeux rassurés par la pudeur se promenèrent avec sécurité autour d'elle, elle s'écria : O vous que je dois nommer mon père, puisque je tiens de vous la vie, protégez-moi et ne nous séparons plus. Sa foiblesse s'appuya sur moi et

nous arrivâmes à pas lents dans cette petite ville où je m'étois montré le premier. Nous éludâmes avec prudence les questions dont nous étions assaillis et mîmes tout notre art à n'être pas considérés comme des étrangers.

» Cependant notre léger trésor commençoit à s'épuiser, et il falloit prévenir la misère de l'avenir. Après quelques mois de résidence, je parvins à obtenir un passeport pour moi et celle que je nommois mon fils. Nous gagnâmes la ville de Poitiers. Tous deux inhabiles dans les professions qui obtiennent un salaire journalier, je ne vis de moyens d'existence que dans l'état d'instituteur. Nous ne crûmes point nous dégrader en donnant des leçons d'écriture, de calcul et de géographie à la génération naissante. Abandonnons, disois-je, les hommes à leurs opinions perverses. Une maladie contagieuse les a atteints d'un poison mortel; mais l'enfance peut encore être préservée de ses ravages. C'est à elle seule qu'il faut appliquer le remède de la sagesse et le secours de l'expérience. Protégés par quelques âmes charitables, nous fûmes honorés de la confiance de plusieurs pères de famille, et nous eûmes bientôt assez de disciples pour assurer notre existence. L'enfant de la reconnoissance me secondoit dans mes leçons et, en voilant sa beauté sous un costume négligé et des manières un peu brusques, il ne laissoit soupçonner son sexe à personne. Une

longue épreuve lui donna une confiance funeste. Un jour que nous avions arrêté de faire une distribution de prix à nos jeunes élèves et d'y appeler leurs parens, il avoit soigné sa parure plus que de coutume, et se mêla parmi quelques musiciens. Une harpe qu'il vit produisit sur lui l'effet que les anciens attribuoient à Achille lorsque ses yeux furent frappés de la vue d'une épée. Il eut la témérité de tirer de cet instrument quelques sons qui décélèrent son talent. En vain voulut-il se refuser aux instances qu'on lui fit de jouer un air plus étendu. On insista tant, qu'il céda et eut la foiblesse de s'accompagner en chantant une romance qu'il avoit composée sur le départ de son époux. Ses yeux alors se mouillèrent de larmes : le ravissement de notre petite assemblée fut inexprimable. Quant à moi, je frémissois de crainte, et j'entendis bientôt un léger murmure d'inquiétude et de questions. Je fis cesser la musique pour occuper les assistans de choses plus graves ; mais je m'apperçus que j'étois à peine entendu. Bientôt les confidences se propagèrent et on ne parla plus que du talent de mon disciple et des soupçons que la fraîcheur de sa voix avoit fait naître. Je craignis qu'en prolongeant notre séjour, je ne devinsse un objet de scandale. Je prétextai un nouvel emploi qui m'appeloit dans une autre ville, et c'est ainsi que je me voyois contraint d'accumuler mensonge sur mensonge.

» La persécution, semblable à ces maladies qui sont le fléau de l'espèce humaine, s'atténuoit de jour en jour, et nous trouvâmes moins de difficulté à former un établissement. Mon jeune compagnon donnoit des leçons de musique et je repris les fonctions d'instituteur. Le costume que les circonstances l'avoient forcé d'adopter, donnoit à notre liaison des apparences si pures, que je ne crus pas devoir lui proposer d'en changer. Néanmoins je n'étois pas sans sollicitude et, lorsque j'appris qu'un homme généreux offroit un asyle dans sa terre, à ceux que leur naissance ou leur profession avoient plongés dans l'infortune, je ne balançai pas à me présenter à lui sous le titre d'un émigré qui demandoit pour lui et pour son fils un réfuge contre l'indigence. Depuis que j'ai été à même de reconnoître les rares vertus de cet être bienfaisant, combien de fois me suis-je reproché ma dissimulation! Dieu m'est témoin que chaque jour, au risque d'être expulsé comme un vil imposteur, de la maison que nous habitons, j'avois formé la résolution de me jeter à ses genoux et de lui révéler mon secret ».

Après avoir achevé ce discours, il se tut et sembloit interroger nos regards comme un coupable qui cherche à lire dans les yeux de ses juges, la sentence qu'ils vont prononcer. « Il y a, Monsieur, reprit l'Evêque, tant de choses à louer dans votre conduite, que je n'ai pas le courage de blâmer celles qui sont

repréhensibles. Une vertu sévère réprouve le mensonge, lors même qu'il doit sauver l'innocence. Tout en louant cette grande maxime, j'avoue que je n'aurois pas toujours le courage de la suivre, et qu'au risque d'offenser le ciel, j'épargnerois un crime de plus à la terre. Il n'en coûte rien à mon cœur pour vous plaindre et il lui en coûteroit trop de vous condamner ».

Je ne me lassois pas d'admirer cette profonde sagesse qui ne se paroit pas d'une sublime austérité et sembloit descendre de sa hauteur pour se mettre au niveau de la foiblesse humaine. Nous fûmes interrompus dans nos réflexions par l'arrivée d'un domestique qui annonça qu'un étranger demandoit à parler à l'Evêque en particulier. Il nous quitta sur-le-champ pour se rendre dans une chambre isolée où il étoit attendu. Cette entrevue mystérieuse qu'on lui avoit demandée m'étonnoit et paroissoit exciter encore plus la surprise de Madame de St.-Ange. — « N'auriez-vous pas pu l'accompagner ? Le laisserez-vous seul avec un inconnu ? Ce qui est arrivé à mon mari me fait trembler. Allons voir, ajouta-t-elle, s'il ne court pas aussi quelque danger ».

Pendant que je balançois entre la discrétion et le zèle imprudent de l'amitié, nous vîmes entrer un jeune homme qui courut se jeter dans les bras du bon prêtre qui venoit de nous attendrir sur ses malheurs. « O mon père, s'écria-t-il, c'est bien lui ;

je l'ai vu ; il ne m'a pas reconnu ; mais c'est lui ; il est ici. Quoi ! répliqua Madame de St. - Ange, d'une voix troublée, vous l'avez vu ! Eh ! de qui parlez-vous ? Mon mari seroit-il apparu ? Non Madame, répondit modestement le jeune homme, ce n'est pas lui dont je veux parler ; c'est d'un autre que Monsieur connoît bien ». Le prêtre, étonné et confus de la méprise, emmena le jeune homme dans le jardin, sans doute pour qu'il s'expliquât plus clairement et avec moins de contrainte.

Cette incident nous jeta dans une nouvelle perplexité. Je ne comprenois rien à ces mots : *C'est lui ; ce n'est pas lui.* Nous ne pensâmes plus à nous rapprocher de l'Evêque, et nos esprits s'abandonnèrent à toutes les incertitudes de l'avenir.

QUATRIEME ENTRETIEN.

Depuis plus d'une heure, plongés dans le silence par une sorte de stupeur, nous nous regardions, Madame de St.-Ange et moi, sans oser nous adresser une seule question, lorsque nous vîmes reparoître l'Evêque avec la contenance de la tristesse et de l'abattement. Cet air sombre et taciturne ne nous présageoit rien que de douloureux. Après avoir promené des regards inquiets autour de lui, il nous parla ainsi.

« Heureux celui qui, jeté sur la terre, ne tient à l'humanité que par les liens qu'il a formés ! Il

n'est responsable que de ses fautes et n'a point à rougir des crimes qu'il n'a pas commis. Hélas! je ne l'avois que trop pressenti, Madame, la cause de vos douleurs ne m'est point étrangère, et l'indignation à laquelle vous êtes en proie, peut aussi s'étendre sur moi. J'ai élevé, j'ai protégé le monstre qui fait couler vos larmes. Il est dans votre château: vous pouvez disposer de son sort; mais ne serez-vous pas portée à quelqu'indulgence, lorsque vous saurez que c'est lui-même qui vient ici volontairement se mettre en ôtage et vous répondre du retour prochain de l'homme dont il a suspendu le bonheur»?

Nous écoutions ces paroles sans l'interrompre par aucun geste; mais avec une avide impatience d'en recueillir la suite. Après s'être arrêté un instant, il reprit son discours en se tournant de mon côté. « Vous savez que j'ai eu le malheur de reconnoître mon neveu dans le chef d'une troupe audacieuse qui a mis hier nos jours en péril. Eh bien! c'est ce même chef qui a arraché de sa maison M. de St. - Ange, et osé mettre sa personne à prix; c'est lui qui s'est enfui de cette demeure chargé des dépouilles qu'il tenoit d'une affection louable et craintive; c'est de sa bouche que sont sortis ces reproches insolens, ces paroles brutales, qui durent indigner l'honneur et la vertu. Vous voyez que je ne veux pallier aucune de ses fautes; mais qu'il me soit permis aussi, après l'avoir présenté sous l'aspect le

plus hideux, de l'offrir dans un jour plus favorable. A peine se fut-il éloigné de nous que, réfléchissant sur ce que je lui avois dit dans mon juste courroux, la voix de l'honneur s'est fait entendre à lui et le remords est entré dans son cœur. Il a soupçonné que le château où je lui avois déclaré que je m'arrêterois quelques jours, étoit précisément celui où il avoit porté l'effroi et laissé la désolation. Il a annoncé à ses lâches complices que son intention étoit de réparer sa faute, d'abandonner la profession criminelle dans laquelle il avoit été entraîné en ne prenant conseil que de son désespoir. Il a enjoint, avec le ton de l'autorité qu'il avoit encore, aux hommes qui avoient confiné M. de St.-Ange dans un obscur réduit, de le rendre à la lumière et à la liberté. Pour les contraindre d'obéir à cet ordre absolu, il les a menacés de les dénoncer tous et de se dénoncer lui-même, si le captif n'étoit pas ramené, avant la fin du jour, dans le château où il alloit se constituer prisonnier.

» C'est en exécution de cette menace qu'il est, dans ce moment, à la disposition de Madame, qui peut, si telle est sa volonté, le livrer au bras de la justice et faire tomber sa tête sur un échaffaud. En attendant votre décision, ajouta-t-il, voici l'écrin qu'il m'a chargé de vous remettre et dont ses mains n'ont été souillées que quelques instans. Quant aux cent louis qu'il a reçus de vous, il

a eu le malheur de les distribuer à ses vils compagnons et c'est une dette de famille que je me chargerai d'acquitter pour lui, quelle que soit la rigueur de son sort. »

La vue de cet écrin, et bien plus encore la certitude du retour très-prochain de son époux, comblèrent de joie Madame de St.-Ange. « Le ciel, s'écria-t-elle, en prenant respectueusement les mains du Prélat et en les mouillant de ses larmes, vous avoit donc véritablement inspiré, lorsque vous m'avez annoncé que deux jours ne s'écouleroient pas avant que je revisse mon mari? — Quoique je ne révoque pas en doute quelques-unes de ces rares inspirations qui sont comme autant de traits de lumière que la main divine lance devant les regards de l'homme, pour l'éclairer sur l'avenir, je n'attribue point ma prédiction à une cause surnaturelle, et je n'ai point encore assez désespéré d'un cœur sur lequel j'ai autrefois répandu quelque semence de vertu, pour ne pas me flatter qu'il reviendroit à l'honneur. Au moment où il s'est présenté à mon imagination comme l'auteur de l'enlévement dont vous gémissez, j'ai eu l'intime confiance qu'il ne persisteroit pas dans son crime, et que les dernières paroles que je lui avois adressées ne seroient perdues ni pour lui ni pour vous. — Mais croyez-vous qu'il sera obéi et qu'il a conservé assez d'empire sur la troupe qu'il commandoit pour qu'elle con-

sente à se dessaisir de sa proie ? — Oui, parce que la crainte de voir leurs noms révélés et de périr avec leur chef les forcera de se soumettre à ses ordres. — Seroit-il indiscret de demander à le voir, à lui parler ? — Lui, Madame, s'approcher de vous ! Vous contempler dans les angoisses que vous éprouvez, et s'en reconnoître pour l'auteur ! Ah ! il est bien criminel, mais il ne l'est pas assez pour être condamné à un pareil supplice ». — Madame de St.-Ange baissa les yeux, et n'eut pas la force d'insister davantage.

Cependant, nous touchions déjà à la fin du jour, et j'attendois la nuit avec impatience. Tout-à-coup, le souvenir de ce malheureux prêtre et de ce jeune homme qui nous avoit apparu si subitement me revint à la pensée et je cherchois avec inquiétude ce qu'ils pouvoient être devenus. Je descendis au jardin pour savoir s'ils y étoient encore, et j'appris qu'ils étoient sortis depuis plus de deux heures, par une porte qui donnoit sur le village. Nous fûmes tirés de notre état d'anxiété par la vue d'une lettre qu'on apportoit à Madame de St.-Ange. Nous crûmes d'abord qu'elle étoit de son mari ; mais elle reconnut bientôt qu'une main étrangère l'avoit écrite. Elle n'eut pas le courage de la lire et me chargea de ce soin trop pénible pour elle. Cette lecture devoit encore jeter notre sensible Prélat dans de nouvelles perplexités.

« Par quelle fatalité, Madame, faut-il que j'aie » à rougir de l'hospitalité que j'ai reçue dans cette » maison ? Le mystère de mon existence vous a été » révélé ; mais vous ne connoissez pas encore tous » mes malheurs. C'est au moment où je me re- » gardois comme la plus heureuse des femmes, » que la main du sort me plonge dans l'opprobre. » Je ne m'étois point trompée : c'est bien l'homme » dont j'ai porté le nom, que j'ai vu passer devant » moi et entrer avec rapidité dans ce château. » Tout occupée de ma félicité, je n'ai pensé qu'à » aller me jeter dans ses bras, au risque d'en être » méconnue, repoussée sous les vêtemens que sa » fuite m'avoit forcée de prendre. Quelle a été ma » surprise, ou plutôt mon indignation, lorsque » j'ai appris que tout accès lui étoit interdit et » qu'il étoit prisonnier ! Ce qu'on s'est permis » d'ajouter seroit-il vrai, que le gentilhomme qui » a obtenu ma main, par le lustre attaché à son » nom, se fût avili jusqu'à devenir un des exé- » crables ravisseurs qui ont jeté la désolation dans » votre sein et dans le nôtre ? Quoi ! lui dont les » sentimens généreux et magnanimes m'ont tant » de fois éblouie ; lui que mon estime et mon » admiration plaçoient à une si grande distance de » ma foiblesse, n'auroit-il reparu dans sa patrie que » sous les traits hideux d'un brigand ? C'étoit donc » pour être le témoin de cette honte et pour la

» partager que j'ai conservé des jours qu'une haine
» impitoyable a tenté de me ravir ? Non, non,
» ils n'étoient pas mes ennemis, ceux qui ont
» voulu me précipiter dans les bras de la mort ;
» c'est bien plutôt celui qui m'a sauvé la vie que
» je devrois haïr. En prolongeant mon existence,
» il m'a conduite au supplice le plus effroyable : il
» m'a condamnée à détester l'homme pour lequel
» je chérissois la lumière. Tant de vœux adressés
» au ciel pour qu'il écartât les dangers de dessus
» sa tête, et le ramenât sur le sein d'une épouse
» fidèle, n'ont donc servi qu'à tromper ma plus
» douce espérance ? C'étoit pour revoir un mari
» criminel et déshonoré que je me suis résignée
» à tant de privations et que j'ai écarté avec tant
» de soins les dangers dont ma jeunesse étoit
» environnée ! Lorsque je me complaisois à le voir
» parcourir la route glorieuse de l'honneur, je ne
» me plaignois point de me traîner dans le sentier
» obscur de la vie ; je me disois : Il me saura
» un jour gré des sacrifices que je fais à son
» amour. Il apprendra avec quelque plaisir que,
» pour me rendre plus étrangère aux hommes, que
» pour demeurer plus inaccessible à leurs séduc-
» tions, j'ai renoncé à tous les attraits de mon
» sexe, et que j'ai employé plus d'art pour effacer
» cette vaine beauté qu'il admiroit, que les autres
» femmes n'en imaginent pour relever la leur.

Espoir

» Espoir trompeur, combien tu m'as déçue! J'ai revu
» celui que je désirois, et je voudrois que ses pieds
» n'eussent jamais touché la terre que j'habite.
» Il est ici et je ne sais plus où fuir : son nom
» dont j'étois si fière me fait horreur, et je crains
» de l'entendre prononcer.

» Dans le moment où vous êtes, pour tout ce
» qui vous environne, un si touchant objet de
» pitié, quel droit puis-je avoir d'implorer la
» vôtre? Puis-je espérer que vous craindrez d'ag-
» graver les peines d'une étrangère? Dois-je ris-
» quer d'implorer votre humanité, lorsqu'à votre
» place je sens que je serois inexorable? Cepen-
» dant, j'ose me jeter à vos genoux et vous con-
» jurer de suspendre votre vengeance et de ne
» pas livrer au bourreau celui qui éprouve déjà
» le tourment du remords. Il en seroit encore
» bien plus déchiré, s'il savoit que c'est sur le
» bienfaiteur de sa compagne qu'il a exercé la plus
» injuste des violences! Quelle différence de votre
» sort au mien, Madame! Vous ne tarderez pas
» à revoir un mari pur, généreux, digne de toutes
» vos affections; et moi, si je revois un jour
» celui dont un aveugle honneur m'a séparée, je
» ne pourrai le contempler sans frémir; mon cœur
» se resserrera à son approche. Je croirai voir
» l'image du crime m'enlacer dans ses bras et
» m'associer à son opprobre. Vous pensez n'avoir

» qu'un captif dans votre maison ; je jure de » n'en pas sortir et de n'y prendre aucun aliment » que M. de St.-Ange ne soit rendu à vos » vœux. Son ravisseur sera encore mon assassin, » et ce sera un forfait de plus qu'il emportera » dans la tombe où je voudrois être descendue » la première. Je suis, Madame, avec les sen- » timens de la plus vive douleur, *ADÉLAIDE* » *SALVERTE* ».

Le Prélat ne put entendre la fin de cette lettre sans succomber sous un coup aussi inattendu. Toutes les forces de son esprit parurent en ce moment l'abandonner. « Donnez-moi, s'écria-t-il, donnez-moi cette lettre : je veux la lui porter ; je veux qu'il la lise devant moi ; c'est un horrible châtiment auquel le coupable ne doit pas échapper ? » Il prit aussitôt le papier de mes mains et disparut, en nous laissant une partie du trouble qui l'agitoit.

Que la nuit paroît longue à la douleur qui veille !

Jamais je ne sentis davantage la vérité de ce beau vers que dans cette nuit de sollicitude et d'anxiété. Il étoit impossible d'obtenir de Madame de St.-Ange qu'elle se livrât quelques heures au sommeil, et ce n'étoit qu'avec peine qu'elle consentoit à prendre de la gelée d'orange, afin de calmer l'ardeur qui la dévoroit. Chaque fois que

la porte du salon s'ouvroit, une trompeuse espérance nous tiroit de notre léthargique douleur, et nous retombions aussitôt dans cet état de découragement qui ressemble au néant.

Un bruit lointain qui grossissoit de momens en momens, réveilla nos esprits. Je me levai avec précipitation et j'entendis des exclamations, des cris de joie qui ne me laissèrent plus de doute. Un domestique qui étoit tout hors d'haleine, s'approcha de moi en me disant : « Voilà, voilà notre bon maître ». J'allai sur-le-champ à Madame de St.-Ange : je la pris dans mes bras. « Calmez-vous, lui dis-je et, après vous être montrée forte dans la terreur, ne paroissez pas foible dans l'allégresse. Notre ami s'avance, vous n'êtes plus l'épouse d'un captif : la parole de l'honneur est acquittée : votre cœur est rendu à la joie ». J'avois à peine prononcé ces mots, que nous le vîmes entrer, cet homme si désiré. Ah ! comme il fut reçu ! L'amour et l'amitié se disputèrent ses embrassemens. Assailli par ces deux affections, son cœur flottoit incertain entr'elles et ne savoit à laquelle il devoit plus de reconnoissance de l'intérêt et de la sensibilité qu'elles lui exprimoient. Il est donc vrai que le bonheur, que ses vives émotions, que ses ardens transports ne peuvent se faire sentir qu'à travers les orages et les contradictions de la vie ; que, sans les tourmens des

désirs, sans leurs doutes et leurs incertitudes on n'éprouve qu'un calme doux, il est vrai, mais semblable à la santé dont on n'apprécie tout le bonheur que lorsque la nature nous expose à le regretter!

Nous avions tant de choses à demander, tant de faits à raconter, que nous ne savions par où commencer, et je pensai qu'il étoit plus sage de remettre au lendemain tous les éclaircissemens que nous avions à donner et à recevoir. J'obtins de Madame de St.-Ange qu'elle se laissât conduire dans son appartement et que l'homme, trop religieux pour se croire encore son mari, passât dans le sien afin d'y prendre le repos qui lui étoit devenu si nécessaire.

CINQUIEME ENTRETIEN.

J'AVOIS retrouvé mon ami : il touchoit au moment d'une union intime qui devoit être pour lui la source d'une longue félicité. Que falloit-il de plus à celui qui s'étoit dévoué tout entier à son bonheur ? Cependant de nouvelles sollicitudes m'agitoient. Qu'étoit devenu ce bon Prélat que j'avois attiré au sein des tribulations et des orages ? Sa sagesse avoit-elle pu triompher des résolutions d'une âme indignée à l'aspect d'un crime dont la honte rejaillissoit sur elle ?

Le jour n'eut pas plutôt frappé mes yeux, que j'éprouvai l'impatience de connoître le dénouement d'une scène aussi étrange. Après m'être assuré que l'Evêque pouvoit me recevoir, je me transportai chez lui. « Cette nuit, me dit-il, n'a été pénible que pour moi : elle a ramené le calme dans tous les esprits ; mais elle a livré le mien à des tourmens que je ne puis vous décrire. La foudre n'auroit pas eu un effet plus terrible que cette malheureuse lettre que j'ai mise sous les yeux de mon neveu. A peine en eut-il reconnu les caractères et la signature, qu'il s'écria : Elle vit, celle dont je voulois venger la mort dans le sang de tous les François ! Ah ! misérable ! Quelle auroit été l'excuse de ta cruauté ! A l'instant, il est tombé évanoui et j'ai long-temps cru qu'il alloit rendre le dernier soupir dans mes bras. Les soins que je lui prodiguois pour le ranimer, paroissoient superflus, lorsque j'entendis les transports d'allégresse qui accompagnoient le retour de M. de St.-Ange. Cette heureuse nouvelle redoubla mon courage. Infortuné ! m'écriai-je, en serrant mon neveu avec plus de force, ton crime est effacé, ton épouse t'est rendue. Veux-tu cesser de vivre dans le moment où la joie doit entrer dans ton cœur? A ces mots, je le vis tressaillir ; ses yeux jusqu'alors appesantis s'ouvrirent à la lumière. Quelques larmes qui tombèrent des miens sur son vi-

sage, furent plus efficaces que toutes les eaux que j'avois voulu lui faire respirer. Vous daignez pleurer sur moi, me répondit-il ! Je croyois ne plus mériter que votre haine. Est-elle ici, ajouta-t-il? Je compris que c'étoit de sa femme dont il vouloit parler. Tu es libre, répliquai-je, allons la chercher : ton repentir et ton amour la rappeleront sur ton sein. Ces paroles le fortifièrent. Il s'appuya sur mon bras, et nous sortîmes ensemble de ce château qui étoit devenu pour lui sa prison.

» Nous nous fîmes conduire à l'habitation du prêtre que ma nièce nomme si justement son père : elle nous y avoit précédés. Déjà elle rassembloit ses effets pour s'éloigner d'un lieu qui ne pouvoit lui rappeler que d'horribles souvenirs. Il falloit s'attendre à une nouvelle scène et tâcher d'en prévenir les effets. Je confiai mon neveu aux soins du prêtre qui nous avoit admis dans sa maison avec l'air de l'effroi, et je passai dans la chambre de ma nièce, bien étonnée de l'apparition d'un inconnu.

» Madame, lui dis-je, un homme de mon caractère n'entre pas à cette heure dans l'appartement d'une femme qu'il respecte, sans un motif bien important. Vous ne me connoissez point, et cependant vous ne m'êtes point étrangère : je suis votre oncle ; j'ai partagé vos douleurs et votre humiliation ; je viens aussi prendre part à votre joie et à votre honneur. Le mari, dont vous rougissez de porter le

nom et qui flétrissoit le mien, n'étoit criminel que pour vous. C'est l'amour que vous lui avez inspiré, et dont vous paroissez si digne, qui s'étoit transformé en rage dans son cœur. Il ne voyoit dans tous les François que vos assassins ou leurs complices. Cette erreur devoit le porter aux plus effroyables excès, jusqu'au moment où il auroit trouvé la mort qu'il cherchoit. Hélas! peu s'en est fallu que votre lettre ne la lui ait donnée, et vous avez, sans le vouloir, failli arracher la vie à celui qui ne la chérit que pour vous et que vous pouvez rendre aussi vertueux que vous l'avez rendu coupable. Voyez, d'après cela, s'il doit vous paroître toujours odieux, et si vous devez lui refuser sa grâce. S'il périt avec votre haine, il emportera mes regrets et mon estime; car je connois trop l'humanité pour ne pas excuser ses erreurs, et pour les confondre avec les crimes ».

Ce discours jeta l'étonnement et le désordre dans ses esprits. Immobile, l'œil égaré, sa bouche s'entr'ouvroit sans pouvoir articuler un son. Elle se laissa tomber dans un fauteuil; un long soupir s'échappa de sa poitrine : « Puissances du ciel, s'écria-t-elle, seroit-il vrai qu'il ne fût point déshonoré aux yeux des hommes ? Nest-ce point, ajouta-t-elle, par une douce pitié pour moi, par un aveugle attachement pour lui, que vous prenez sa défense ? Je le sens, s'il le faut, j'irai cacher mon opprobre

et le sien dans une autre contrée; mais c'est à la condition que nous vivrons misérables et sans reproche. L'indigence et l'obscurité ne m'effraieront point; mais devenir la compagne d'un homme qui ne respecte ni la fortune ni la liberté de ses semblables ! Ah ! plutôt ne le jamais voir, et mourir ! — Mon enfant, lui répondis-je, je reconnois à ce langage cette noblesse que nulle loi, que nulle puissance humaine ne peuvent effacer, et dont il est permis de conserver le souvenir. Venez, ange de sagesse et de pureté : relevons un foible mortel que l'égarement du désespoir a trop abaissé. Ne l'humiliez pas de l'éclat de vos vertus.

» Touchée de ma prière, elle se leva et nous entrâmes sur-le-champ dans l'appartement où j'avois laissé son mari. Quelle fut notre surprise de le voir aux genoux du curé et de lui entendre prononcer ces mots : Vous êtes aussi mon père, puisqu'en lui sauvant la vie vous avez conservé tout le charme de la mienne ! Il se leva tout-à-coup en nous voyant et, après avoir hésité quelques instans, comme s'il eût craint de se tromper : C'est vous, c'est toi chère Adélaïde, que je revois sous cet habit étranger à ton sexe ! Ah ! daigneras-tu reconnoître pour époux un misérable que la fureur, que l'amour ont aliéné et qui n'a plus à t'offrir que des malheurs et des fautes ? Tu voulois me délaisser ? Je suis bien coupable; mais

je n'ai pas mérité de te perdre. L'idée de cet affreux malheur a été pour moi le plus cruel des supplices, et il a devancé tous mes crimes.

» Je saisis ce moment où ils étoient étroitement unis pour élever une de mes mains et prononcer ces paroles : Que le ciel daigne bénir ce nouvel hymen, et qu'un repentir véritable, qui efface toutes les fautes devant la bonté divine, trouve également grâce devant la justice des hommes ! Je devins au même instant l'objet des embrassemens de ces deux époux. Mes enfans, leur dis-je, dans la plus vive émotion, nous ne formons tous ici qu'une même famille; les liens de la reconnoissance nous unissent à ce bon pasteur : ils sont souvent plus forts que ceux du sang; conservez-lui l'affection que vous auriez pour les auteurs de vos jours, je n'en serai point jaloux. Je dois cependant vous observer que vous ne pouvez plus habiter ce séjour. La dignité de son ministère, ajoutai-je, en montrant le bon prêtre, votre travestissement, ma nièce, et l'acte de violence que s'est permis votre mari; tout cela exige que vous vous dérobiez à la censure des uns et au ressentiment des autres. Voici, ai-je ajouté, en leur offrant ma bourse, le seul présent de noces que je puisse vous faire en ce moment. Allez vous établir dans la ville où ma demeure est fixée et, si je ne me fais pas trop d'illusion sur l'avenir, j'ose vous y promettre la sécurité et le bonheur.

» Dociles à mes conseils, ils m'ont assuré que, dès que le jour paroîtroit, ils se mettroient en route pour partir, et je ne doute pas qu'ils ne soient déjà loin de ce village ».

Mon admiration croissoit sans cesse pour cet homme si supérieur en sagesse et en éloquence. « Vous avez, lui ai-je répondu, opéré des prodiges; je dirois presque des miracles, depuis que je vous accompagne : il vous reste cependant encore à remplir l'objet de votre voyage. Allons retrouver cette femme qui étoit hier l'épouse de la douleur. Vous lui avez rendu un amant; vous allez aujourd'hui lui donner un mari ». Il sourit à mon invitation et je le conduisis sur-le-champ au salon où M. et Madame de St.-Ange ne tardèrent pas à paroître.

Les douceurs d'un sommeil paisible avoient produit sur le teint de Madame de St.-Ange l'effet de la rosée sur une plante desséchée par l'ardeur dévorante du midi. Sa tête étoit relevée par la confiance; ses yeux étoient animés par la joie, et la sérénité brilloit sur toute sa personne. L'Evêque, un peu confus, balbutioit quelques mots de politesse et sembloit souffrir des témoignages de reconnoissance qu'on lui adressoit. « Puissions-nous, dis-je alors, oublier le passé, et ne nous occuper que de l'espace que nous avons à parcourir »! Puis, m'adressant aux deux époux, j'ajoutai d'un ton plus

riant : « Ne manque-t-il rien à votre félicité, et voulez-vous que je ramène ce digne Prélat parmi des habitans qui l'attendent avec impatience » ? Madame de St.-Ange rougit à ma question, et celui qui brûloit de voir accomplir tous ses vœux, ne paroissoit pas moins embarrassé de me répondre. Il hasarda cependant de me dire : « Si ce n'étoit pas abuser des bontés de Monseigneur, j'oserois le conjurer d'accélérer sa promesse et de consacrer des nœuds que l'ascendant de la vertu et l'autorité de la loi ont formés. — Donnez, répliqua-t-il, vos ordres ; j'ai déjà béni un mariage sous les signes du malheur et du repentir ; j'espère que celui-ci recevra ma bénédicition sous des auspices plus heureux ».

Pendant que M. de St.-Ange et le Prélat s'étoient éloignés pour faire les préparatifs analogues à cette auguste cérémonie, je demeurai seul avec celle qui devoit y figurer sous le titre d'épouse et, au lieu de me répondre à quelques questions que je lui faisois sur la captivité de son mari, « Je veux, me dit-elle, avant tout, me disculper du reproche intérieur que vous avez dû me faire en me voyant saisir avec transport l'écrin qui m'a été remis dans un moment où le chagrin devoit absorber toutes mes pensées. Ne croyez pas que quelques brillants aient assez de charme à mes yeux pour avoir la puissance de faire diversion à de véritables dou-

leurs ; mais, lorsque vous saurez ce qui m'y attache, vous ne m'accuserez plus de foiblesse ou de frivolité. Ces diamans sont ceux de ma sœur et j'y mets le plus grand prix, parce que je ne m'en regarde que comme la dépositaire. Voici la lettre qui accompagnoit ce présent : je dois vous la lire, pour vous prouver que vous n'avez pas à vous plaindre de son oubli ; et à l'instant je crus entendre retentir à mon oreille les doux accens de l'amitié. »

» Qu'il est doux pour une sœur qui vous aime » si tendrement de n'être pas la seule heureuse » au monde ! Je le sens, quoique l'homme devenu » si nécessaire à ma félicité ait ramené sur mes » jours le charme de l'existence, il auroit tou- » jours manqué quelque chose à mon bonheur si le » vôtre n'eût été aussi parfait que le mien. Com- » bien il m'est plus cher encore, ce bon génie de » notre famille qui est parvenu à rompre des enga- » gemens téméraires qui paralysoient les précieuses » facultés de votre âme ! Elle est si tendre et si » sensible ! Quel dommage si elle fût restée con- » damnée à ne plus rien aimer sur la terre ! Ma » bonne amie, la vie nous a été donnée comme un » champ que nous devons fertiliser, et sur lequel il » nous importe de faire naître des fleurs et des » fruits si nous voulons en recueillir des produc- » tions utiles et agréables. Malheur à ceux qui » en négligent la culture par froideur ou par im-

» prévoyance ! Ils n'y verront croître que des
» ronces et ils languiront dans la stérilité.

» Une affection bien naturelle fait entreprendre
» à mon mari un second voyage vers cette contrée
» que les mers séparent de la nôtre et qui est
» devenue l'asyle de la liberté et de l'industrie. La
» maladie qui en dévaste la population fait craindre
» à un père que sa fille n'en devienne la proie : il
» veut la dérober à ce redoutable fléau. Je partage
» ses sollicitudes, je veux aussi partager ses dangers ;
» mais un heureux espoir me ranime et me sou-
» tient ; c'est celui de revenir bientôt me réunir à
» vous. N'est-il pas vrai, ma bonne sœur, que ton
» mari et toi vous nous accueillerez avec plaisir
» dans votre magnifique domaine, que vous vou-
» drez bien nous compter au nombre de vos hôtes ?
» Avec quel plaisir je vous embrasserai, je vous
» présenterai le maître de ma destinée ! Tu verras
» qu'il a quelque conformité avec l'homme sous
» l'empire duquel tu vas passer. Il a son air grave
» et réfléchi, son maintien noble, ses inclinations
» généreuses. Il existe cependant entr'eux une diffé-
» rence ; l'un se repent trop souvent de ce qu'il
» a fait : l'autre s'afflige de ce qu'il n'a pu pré-
» venir. Le premier s'est séparé volontairement
» de ce qu'il appelle son bonheur ; l'autre se résil-
» gnoit douloureusement à sacrifier le sien à de su-
» blimes chimères. Malgré ce contraste d'opinions

» et de conduite, j'ai la certitude que nos deux
» maris se rapprocheront avec plaisir, et qu'il exis-
» tera parmi eux, comme entre nous, cette har-
» monie de penchans et d'affections qui forme le
» charme de la réunion. Assurez-bien notre ami
» que toute la place que l'amour n'occupe pas
» dans mon cœur est à lui; qu'il entre pour beau-
» coup dans mes plus heureux souvenirs, et que je
» reporte souvent à son active amitié le tribut de
» ma juste reconnoissance.

« Ma chère amie, vous allez vous présenter à
» l'autel, ornée de tous les agrémens que la na-
» ture a répandus sur vous; trouvez bon cepen-
» dant que j'y ajoute une parure qui m'est devenue
» superflue et qui sied plus à votre âge qu'au mien.
» Les diamans que je vous envoie proviennent
» presque tous de notre mère : je leur ai seule-
» ment substitué des formes plus modernes. La
» seule condition que je mette à ce présent de
» l'amitié, c'est que vous le conserverez comme
» un précieux héritage de famille et que, si le
» ciel exauce mes vœux, vous le transmettrez à
» la fille qui naîtra de votre légitime amour. Adieu
» mon aimable sœur, adieu ma tendre amie;
» un an ne s'écoulera pas sans que je ne vous
» embrasse et que je ne vous serre contre un cœur
» qui partagera toutes les émotions du vôtre ».

« Voilà donc, m'écriai-je, avec le sentiment

de la douleur, les peines auxquelles le remps nous expose ? Ses cruelles vicissitudes dispersent ou détruisent nos affections, et s'il nous laisse sur la terre, c'est pour y languir environnés de regrets et d'ennuis. Mais devrois-je, dans ce moment, laisser échapper d'aussi tristes pensées ? Revenons plutôt aux ordres d'une sœur aînée qui vous commande de vous parer de ses dons et de vous montrer à l'autel, non comme une victime ; mais comme une divinité qui sera bientôt une source de délices pour le mortel qu'elle comblera de ses faveurs ». A peine avois-je achevé que le son aigu d'une cloche de chapelle nous avertit que l'heure d'une union solemnelle approchoit.

Madame de St.-Ange passa dans son appartement pour y achever sa toilette, et je courus offrir à son mari de le soulager de quelques soins dans ce jour d'une joie universelle. Je le vis au milieu d'une troupe d'habitans qui l'accabloient de témoignages de satisfaction. Plusieurs d'entr'eux sollicitoient l'honneur de lui servir d'escorte et promettoient de le garantir par la suite d'un malheur semblable à celui qui lui étoit arrivé. Il avoit peine à se dérober à tous leurs transports et aux démonstrations d'un zèle aussi sincère que touchant. C'étoit bien alors que son âme recueilloit les fruits de sa bienfaisance. « Oublions, dis-je à tous ces bons villageois, ce qui lui est arrivé de

fâcheux, et ne nous occupons que de son bonheur présent. Songez qu'il va donner à vos femmes, à vos enfans, une nouvelle protectrice, et préparez-vous à prendre part à la fête qui doit signaler ce jour d'allégresse ». Ce groupe d'habitans se dispersa sur-le-champ : les hommes et les femmes coururent à leur demeure afin de s'y revêtir des habits qu'ils regardoient comme leur parure.

Je pris les fonctions d'intendant de la maison, et fis disposer différentes tables dans le jardin, pour recevoir cette multitude de convives dont l'appétit n'a pas besoin d'être provoqué par des mets délicats. Je fus cependant bientôt obligé d'interrompre mes soins domestiques et d'aller remplir l'office de témoin dont l'amitié m'honoroit. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle dignité le Prélat s'acquitta de la fonction solemnelle dont il avoit bien voulu se charger. Mes yeux ne se lassoient point de contempler ce couple heureux que le ciel unissoit par l'entremise d'un de ses dignes apôtres. Le discours qu'il leur adressa étoit si touchant, il l'avoit adapté si adroitement à leur caractère et aux circonstances qui avoient précédé cet hymen désiré, que tous les assistans fondoient en larmes et savoient gré à l'orateur d'être l'interprète de leurs sentimens. Quant à moi je ne pouvois me défendre d'une émotion plus vive en comparant la situation actuelle de mon ami à l'état déplorable où je l'avois vu, lorsqu'assis

sur

sur cette montagne qui est pour le chrétien une scène de douleur et d'affliction, son esprit s'égaroit dans les rêveries les plus ténébreuses. Dégagé maintenant des images fantastiques, il se dirigeoit avec liberté dans les routes lumineuses de la sagesse et de la vérité. Mais lorsque le ministre, rappelant cette promesse faite aux enfans d'Abraham, annonça aux deux époux qu'ils jouiroient du bonheur de voir leur troisième génération, je crus m'appercevoir que ces idées de pureté virginale dans lesquelles la Chanoinesse se complaisoit autrefois, revenoient à son souvenir. Son visage se colora d'une tendre rougeur; ses yeux se baissèrent et son sein agité sembloit comprimer le remords. Déjà ses genoux tremblans ne pouvoient plus la soutenir : heureusement pour elle sa position pénible changea, et d'autres prières firent diversion à la pensée qui l'avoit occupée.

En ma qualité de célibataire, jamais mon esprit ne s'étoit arrêté sur tout ce qui constitue cette bénédiction nuptiale, et j'avoue que dans ce moment je lui trouvai quelque chose de solemnel et d'imposant : je regrettai qu'on lui consacrât une langue qui n'est point comprise par le vulgaire.

Madame de St.-Ange, de retour dans sa maison, se hâta de se soustraire à nos félicitations pour aller dans son appartement, et je ne doûtai point qu'elle ne voulût s'y recueillir et se réconcilier avec le ciel, qu'elle craignoit encore d'avoir offensé. Je profitai

de sa solitude pour accomplir mes projets. La cour et les jardins furent convertis en salles de danse et de festin. Des illuminations furent préparées pour la nuit : je ne négligeai rien pour concilier la décence avec une joie franche et sans contrainte. Les images de l'innocence, les tableaux rians de la bergerie et toutes les fêtes villageoises devoient se succéder, pour bannir du séjour de la vertu les funestes souvenirs et les pensées mélancoliques. Le bon Prélat applaudit à mes inventions et les époux me surent gré de mes efforts. Quelques hôtes doués d'intelligence et de talens aimables m'avoient sesondé, et payoient avec plaisir un léger tribut de reconnoissance à leur bienfaiteur. La nuit le disputa à ce jour de bonheur par l'éclat des lumières distribuées avec art, et elles brilloient encore lorsque les habitans, épaisés par les jeux, allèrent se livrer aux douceurs du sommeil.

Le lendemain étoit le jour consacré au repos et dont la religion s'étoit ressaisie depuis quelque temps. Le Curé du lieu avoit sollicité l'Evêque d'officier dans l'église paroissiale et, comme sa bonté habituelle l'entraînoit toujours vers les désirs qu'on lui exprimoit, il ne voulut pas refuser ce pasteur estimable. Ma surprise fut plus grande encore, lorsque je le vis monter en chaire et adresser aux habitans de la campagne un discours qu'il avoit improvisé. Il avoit choisi le sujet qui convient

peut-être le plus à des hommes condamnés au travail et aux privations ; c'étoit celui de l'envie. Je regrette bien que ma mémoire n'en ait retenu que quelques fragmens imparfaits.

« De toutes les passions qui sont entrées dans » le cœur de l'homme, la plus cruelle, celle qui » le tourmente le plus et mine sourdement ses » jours, c'est l'envie. Oh ! qu'elle est aveugle dans » sa haine et dans ses désirs ! Pourquoi vous le » dissimulerois-je ? Elle a aussi empoisonné mes » jours. J'ai envié le sort du riche, de l'homme » en dignité, de celui qui jouissoit d'une grande » renommée ; mais lorsque j'ai vu de près ceux » qui avoient excité ma jalousie, j'ai souvent recon- » nu qu'ils étoient plus misérables que moi. Avant » de porter envie à celui qui nage dans l'opulence, » il faudroit savoir s'il est en paix avec sa cons- » cience ; si des remords ne le poursuivent pas » jusqu'au milieu des nuits ; si la maladie, si » les douleurs, compagnes du luxe et de la mol- » lesse ne troublent pas son sommeil et ne répan- » dent pas autour de lui les terreurs de la mort : » il faudroit être sûr que la satiété des plaisirs ne » l'a pas conduit à cet état de langueur et d'insen- » sibilité qui nous prive de toutes les jouissances. » Parce qu'un homme se montre à vos yeux chargé » d'or, vous le croyez plus heureux que vous. Si » vous pénétriez dans l'intérieur de son palais,

» si vous pouviez lire dans sa pensée, peut-être
» exciteroit-il plus votre pitié que votre envie.
» Au sein de sa famille, nulle affection ne se
» dirige sur lui; sa femme n'est point sa com-
» pagne; ses enfans n'aspirent qu'à devenir ses
» héritiers et à se partager ses dépouilles; lui-même
» éprouve le tourment de l'envie à la vue d'un
» homme plus riche ou plus puissant que lui; il
» craint que sa fortune ne lui échappe; il s'agite
» pour accroître son crédit et son pouvoir, et il
» meurt souvent avec le regret de n'avoir pas vu
» ses désirs accomplis. O mes amis! s'il étoit
» permis d'envier le sort de quelqu'un, ce seroit
» celui de l'homme qui sait se contenter de la
» condition dans laquelle la Providence l'a placé;
» qui veut vivre de son travail; qui mesure ses
» besoins sur son salaire; qui jouit d'une santé
» robuste, parce qu'il s'entretient dans un exer-
» cice salutaire et ne se livre à aucun excès. S'il
» lui survient quelques malheurs, il sait qu'ils
» sont inséparables de l'humanité. Le remords et
» les terreurs de l'avenir n'approchent point de son
» cœur. J'ai, se dit-il, été jeté sur la terre pour
» y souffrir et y passer comme les êtres vivans.
» Tout lui paroît petit devant le Dieu qui entend
» sa prière, et qui est pour lui une source de con-
» solation et d'espérance; mais loin de porter envie
» à cet homme véritablement heureux, associons-

» nous à son bonheur : imitons-le dans ses habi-
» tudes, dans ses désirs modérés, dans sa tempé-
» rance, dans sa résignation, et sur-tout dans la
» ferme croyance où il est qu'un Dieu juste et bon
» le dédommagera de toutes ses privations et le
» recevra dans son sein, de préférence à celui qui
» a recueilli d'avance son bonheur sur la terre.

« Eh ! pourquoi ne seriez-vous pas vous-mêmes
» un objet d'envie pour d'autres habitans des cam-
» pagnes ou des villes, vous près desquels la Pro-
» vidence a placé un homme juste et charitable
» qui ne vous laissera point manquer de travail
» et n'en exigera pas un supérieur à vos forces,
» qui vous soulagera dans votre vieillesse et vos
» maladies ? Comme s'il eût craint qu'en le per-
» dant vous ne perdissiez tout, il vient de s'as-
» socier une compagne qui sera la consolatrice
» de vos femmes et l'appui de vos enfans. Pénétrez-
» vous donc tous de votre bonheur et, loin de
» porter envie aux riches et aux grands de ce
» monde, soyez bien convaincus que vous n'avez
» ni leurs soucis, ni leurs maladies intérieures ;
» qu'ils n'échapperont point à ce terrible moment
» où il faut tout quitter, tout délaisser, et que
» votre sort sera bien différent du leur, s'ils ne
» se présentent au grand juge de toutes nos actions
» qu'avec des vices, et si vous ne lui offrez que
» des vertus ».

Ce discours, prononcé avec autant d'onction que de simplicité, produisit l'émotion la plus vive sur tout l'auditoire. On eût dit que de la bouche de l'orateur, découloit un baume salutaire qui se répandoit sur toutes les âmes et les rendoit à une nouvelle existence. Une douce sérénité brilloit dans tous les yeux et il étoit aisé de juger qu'au moins, de quelques jours, l'envie n'approcheroit pas de ces êtres soulagés du poids de leur misère, et reconciliés avec leur destinée.

SIXIEME ENTRETIEN.

J'eus plus d'une fois l'occasion de voir des époux que l'hymen venoit d'envelopper de sa chaîne; et j'avois remarqué que les témoignages d'amour, des expressions vives et caressantes, étoient leur langage habituel ; qu'ils offroient trop souvent, aux regards des spectateurs, l'image des sensations voluptueuses qui les enivroient ; que les yeux du mari brilloient des feux du désir renaissant, et que le regard plus timide de la femme l'encourageoit en paroissant s'en défendre. J'étois étonné de ne pas retrouver cette chaleur, cette vivacité de sentiment dans mes deux amis. Ils avoient bien l'apparence de se complaire dans leur réunion ; mais leur âme étoit si calme, leur entretien si paisible, que je ne pus m'empêcher de leur en

faire quelques reproches. « Me serois-je fait illusion, leur dis-je, et ne seriez-vous pas aussi heureux que je l'aurois désiré ? Combien vous vous trompez, me répondit M. de St.-Ange, si vous ne croyez pas mon bonheur parfait, parce que je concentre les transports de ma joie ! Une grande pensée m'occupe et absorbe toutes les autres : il me semble que je ne suis plus dans moi, que mon existence a passé dans celle de cette incomparable amie. Je ne serai plus heureux que par elle : si elle souffre, je souffrirai. Désormais toutes ses sensations agréables entreront dans mon cœur. C'est bien à présent que je sens la sublimité de ce mot que l'auteur de Pigmalion met dans la bouche de Galathée, lorsqu'aprés avoir touché le sein de l'artiste qu'elle avoit jeté dans le délire, elle dit : *C'est encore moi.* Oh ! oui, oui, c'est moi ; c'est là que je suis tout entier ». Et en prononçant ces mots il enveloppa de ses bras la femme qui se pencha sur lui. « Vous m'avez vu dans le temps où je n'étois plus qu'une masse inanimée qui pesoit douloureusement sur la terre : voilà celle qui m'a rendu à la vie : je lui consacrerai toute l'existence que j'ai reçue d'elle. Je voudrois pouvoir la plonger dans un océan de plaisirs ; je voudrois, s'il doit lui arrivet quelques peines, dans ce trajet que nous ferons ensemble, qu'elles tombassent sur moi seul, et qu'elle n'en éprouvât jamais la moindre atteinte. Oui, conti-

nua-t-il, toi qui es tout-à-la-fois le charme et la force de ma vie, tous tes maux seront les miens, et je veux que toute la félicité qui m'est réservée t'appartienne. Mon sort est dans ta destinée; sois la plus heureuse des femmes, et il n'y aura pas au monde un homme plus fortuné que moi ».

Madame de St.-Ange ne répondit à cette déclaration véhémente que par des larmes de joie. « Douterez-vous encore, me demanda-t-elle, que les vœux que vous avez faits pour notre bonheur soient accomplis! Non, non, répliquai-je, je n'en doute plus; mais apprenez-moi donc, homme extraordinaire, dans vos afflictions comme dans vos jouissances, par quel empire sur toutes vos facultés vous aviez pu vous résigner à languir éloigné d'un être si nécessaire à votre bonheur? Vous n'avez donc pas compris, reprit-il, que ne voulant vivre qu'en elle et pour elle, peu m'importoit d'être souffrant pourvu qu'elle fût heureuse? Je n'aurois pas voulu la posséder au prix d'un de ses regrets ou de ses soupirs. Tant qu'elle auroit craint d'être mal près de moi, j'aurois préféré de ne lui être uni que par ma pensée. Ses scrupules, son repentir eussent détruit tout le charme de ma possession et, quoiqu'il m'en coutât, j'aimois mieux qu'elle demeurât paisible et satisfaite, dans la retraite qu'elle avoit choisie, qu'inquiète et agitée dans

cette demeure. Je m'étois interdit jusqu'à la plainte pour ne pas obscurcir la sérénité de ses jours. Voilà, repris-je, une délicatesse plus qu'humaine, et je désire que le mariage puisse acquitter la dette de l'amour ».

Ce souhait étoit à peine prononcé, que le Prélat fit, par sa présence, succéder des idées nouvelles à celles qui nous occupoient. Il ne permit pas aux deux époux de lui renouveller leurs témoignages d'estime et de reconnoissance. « Accordez-moi, leur dit-il, votre indulgence et, si le zèle de l'oncle peut balancer les torts du neveu, je serai trop satisfait. Que voulez-vous dire, répliqua M. de St.-Ange » ? Je compris à cette question qu'il ne connoissoit encore ni le véritable auteur de son enlèvement, ni le prodige de sa liberté. « Je viens, reprit l'Évêque, de recevoir une lettre de ma nièce qui m'apprend que peu s'en est fallu que son mari ne fût frappé de mort. Un de ses compagnons, m'écrit-elle, le plus terrible de tous, s'est avancé au-devant de notre voiture et, après avoir prononcé d'une voix étouffée par la colère, ces mots effroyables : Voilà quel doit être le sort d'un traître, il a dirigé sur lui un pistolet dont le coup a été heureusement détourné par le bon pasteur que le ciel avoit destiné à sauver la vie du couple dont il a béni les nœuds. L'assassin, épouvanté de son crime, a tourné sur lui-même sa fureur et son

désespoir; il s'est brûlé la cervelle à nos yeux. Renversé de dessus son cheval, la terre a reçu son corps sanglant: mon mari, qui vouloit le secourir, s'étant assuré de sa destruction, est remonté en voiture et nous avons continué notre route sans autre accident. Vous voyez, reprit l'Evêque, que je dois avoir quelqu'inquiétude sur les suites d'un pareil événement. Ce que vous nous apprenez, répliqua M. de St.-Ange, éclaircit des nuages qui étoient restés sur mes esprits. Un bonheur parfait s'est tellement emparé de moi, il s'est montré sous des aspects si touchans et si variés depuis mon retour, que j'ai écarté de son image tous les souvenirs affligeans. Vous avez dû remarquer que j'évitois de répondre à toutes les questions que vous m'avez faites sur le lieu de ma détention et sur les traitemens que j'y ai essuyés pendant sa courte durée; je vais maintenant satisfaire votre curiosité sur cette catastrophe qui, sans doute, ne se renouvellera plus pour nous.

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler comment je me trouvai tout-à-coup la proie des hommes qui s'introduisirent avec tant d'audace dans ce château. A peine fus-je hors des murs qu'ils me portèrent dans une voiture qui n'étoit pas éloignée: deux d'entr'eux se placèrent à mes côtés; un autre étoit en face; je sentis que toute résistance ne seroit que dangereuse et que je devois me reposer sur le

zèle de mes serviteurs et des habitans de ce lieu pour découvrir la prison où j'allois être déposé. L'obscurité de la nuit ne me permettoit pas de suivre les détours que l'on faisoit faire à la voiture qui m'entraînoit. Après deux ou trois heures d'une marche rapide et tortueuse, on s'arrêta pour me bander les yeux et me conduire à pied dans une habitation dont il me seroit impossible de décrire la forme et l'extérieur. On me fit monter dans une chambre où des vollets bien fermés n'auroient pas permis au jour de pénétrer. Voilà, me dit un de mes satellites, près de vous, un lit où vous pouvez prendre le repos dont vous avez besoin ; mais songez-bien que toute tentative pour nous échapper vous seroit funeste, et que cette maison doit être votre prison et votre tombeau si, sous peu de jours, la somme que nous avons exigée de vous ne nous est pas comptée. Je ne daignai pas répondre à ces paroles menaçantes, et je m'étendis sur le lit de douleur qui m'étoit offert par l'avidité.

» Enseveli dans les plus sombres réflexions, je supportai mon sort avec une fureur concentrée. La vengeance humaine et celeste viendra, me disois-je, à mon secours ; la terreur passera dans l'âme de mes ravisseurs ; le tourment que j'éprouve n'est rien en comparaison du supplice qui les attend. Cette pensée me donnoit la force de persévérer

dans la résolution où j'étois de ne rien accorder à la violence. Une première nuit se passa sans que j'entendisse d'autre bruit que celui de deux hommes qui sommeilloient près de moi. Je fus un moment tenté de profiter de leur assoupissement pour me saisir de leurs armes et les poignarder. Cette criminelle pensée fut aussitôt repoussée. Non, me dis-je, plutôt périr mille fois que de souiller mes mains de ce sang impur. Le lendemain, de nouveaux gardiens remplacèrent ceux qui étoient demeurés près de moi, et l'un d'eux me demanda si je voulois prendre quelque nourriture. Nous n'en voulons pas, ajouta-t-il, à vos jours, hâtez-vous de faire le léger sacrifice que nous vous demandons. Un mot de votre main peut vous rendre aussi libre que nous le sommes ; vous n'êtes plus notre débiteur que de neuf cents louis, puisque votre épouse nous en a déjà donné cent à compte sur le prix de votre rançon. Notre chef vous fera remettre l'écrin déposé en ses mains pour le surplus. Ah ! malheureux, m'écriai-je, comment avez-vous pu porter la désolation dans une âme si sensible et si généreuse ?

» Cette preuve d'attachement ne m'étonna pas de la part de Madame ; mais elle accrut le malheur d'en être séparé et, je dois l'avouer, je sentis alors mon cœur endurci se fléchir. L'argent que vous me demandez, répondis-je, n'est

pas chez moi et, avant que mes ordres soient parvenus à mon homme d'affaire et qu'il les ait suivis, plus de trois jours s'écouleront sans que je puisse revoir celle pour laquelle je chéris encore la liberté et la vie ; mais si vous voulez que je prenne quelqu'aliment, et que je vous accorde l'écrit que vous désirez, ne me privez pas tout-à-fait de la lumière, et croyez à la parole que je vous donne de ne jamais vous reconnoître devant la justice des tribunaux que vous devez redouter.

» Celui qui m'avoit parlé recommanda à son compagnon de se voiler le visage et laissa ensuite pénétrer quelques rayons du jour, qui éclairèrent la chambre où j'étois. Il me fit ensuite apporter quelques grossiers alimens que la faim me fit dévorer; il plaça sur ma table de l'encre et du papier. Alors je traçai à mon intendant l'ordre de se procurer, à quelque prix que ce fut, les neuf cents louis qu'on exigeoit de ma position pénible et de les remettre au porteur de ma lettre. On me prescrivit de lui recommander de ne faire aucune question, et de se contenter du reçu qui lui seroit donné.

» Je n'eus pas plutôt délivré cet écrit, que le ton et les manières de mes gardiens changèrent à mon égard. Ils sembloient vouloir se justifier en exagérant les pertes qu'ils avoient essuyées, la détresse que leur faisoient éprouver des lois qu'ils quali-

fioient de féroces. Ils allèrent jusqu'à m'assurer que, si la fortune secondoit leurs projets, ils me restitueroient la somme qu'ils étoient dans la dure nécessité de m'emprunter.

» Je ne fus pas plus touché de leur justification que séduit par leurs promesses, et le silence du mépris fut toute ma réponse. Il me paroissoit cependant bien cruel de demeurer trois jours dans une aussi odieuse société et, ce qui augmentoit encore mon tourment, c'étoit l'idée des agitations et des craintes auxquelles étoit livré l'ange de bonté qui avoit voulu répandre le charme et le bonheur autour de moi. Je commençois à désespérer qu'on découvrît le lieu solitaire où j'étois emprisonné ; il fallut pourtant se résoudre à consumer dans l'ennui ces heures éternelles qui devoient s'écouler avant d'être ramené dans cette habitation désirée. En vain je sollicitois mes gardiens de se confier à mon honneur ; ils n'en avoient pas assez pour y croire et je fus condamné à m'agiter dans mes regrets et dans mon impatience pendant deux jours entiers. Enfin, dans un moment où, épuisé des pas que je multipliois dans l'étroite enceinte que j'avois à parcourir, je venois de me jeter sur mon lit, pour y prendre du repos, j'entendis une voix articuler ces heureuses paroles : Monsieur est libre ; qu'il sorte sur le champ : bandez-lui les yeux et qu'on le ramène

à peu de distance de son château. Les neuf cents louis, demandai-je avec émotion, vous ont donc été déjà comptés ? Non, me répondit-on, notre chef vous fait généreusement remise du prix de votre rançon. Eh ! de quel droit, répliqua alors l'un de mes gardiens, furieux de se voir frustré de son espérance ? On lui présenta une lettre qu'il s'empressa d'aller lire. Il revint aussitôt. Oui, vous êtes libre, me dit-il, puisque le traître l'a voulu ainsi ; mais sa lâche perfidie ne sera pas impunie. De ce moment je ne le regarde plus comme mon chef, et celui qui ose nous faire la menace la plus déloyale, ne périra que de ma main. Cet esprit de discorde et de fureur ne me parut que le premier supplice des méchans. Je laissai placer sur mon front l'épais bandeau qu'une prudence craintive commandoit d'y fixer, et je saisis les bras qui s'offroient à moi pour diriger ma marche. Malgré les détours auxquels mes pas furent assujétis, je n'avois pas fait plus de quatre milles dans l'obscurité, lorsque mes deux compagnons me dirent : Continuez de suivre la route où nous vous déposons ; il ne vous reste pas plus d'une lieue à faire pour découvrir votre habitation. Ils s'éloignèrent aussi-tôt à grands pas et me laissèrent maître de détacher le voile qui épaississoit pour moi l'obscurité de la nuit. Je marchai alors sans contrainte, et le ciel, qui brilloit de quelques étoiles, reçut

mes actions de grâces de la liberté dont je jouissois.

» Mes guides ne m'avoient point trompé : il n'y avoit pas plus d'une heure que je marchois, lorsque je reconnus une des avenues qui mènent à ce château : je sentis mon cœur palpiter d'aise, et mes pas, accélérés par les plus vifs désirs, n'ont pas tardé à me ramener au milieu de vous. Voilà, ajouta-t-il, de quelle manière s'est terminée cette aventure dont je veux perdre jusqu'au souvenir. Que ne puis-je aussi, reprit l'Evêque, l'effacer de ma mémoire ? Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle ne m'est pas étrangère et que, si elle a été pour vous suivie du bonheur le plus parfait qu'on puisse goûter sur la terre, elle sera long-temps pour moi un sujet d'humiliation et de tristesse ».

Madame de St.-Ange s'empressa d'exalter le repentir et le procédé noble de ce neveu qui s'étoit confié à l'honneur de ses ennemis et étoit venu se mettre en ôrage dans leur maison, pour garantir le retour de son captif. M. de St.-Ange trouva lui-même ce trait si sublime, qu'il s'écria : « Je voudrois avoir un fils capable d'une aussi généreuse action : elle effaceroit à mes yeux toutes les taches de sa vie ». Quelqu'exagération qu'il y eût dans ces éloges, l'âme du bon Prélat fut tellement émue qu'il ne put dissimuler son attendrissement

drissement et son retour aux douces affections de la nature.

SEPTIEME ENTRETIEN.

Je ne l'avois que trop prévu, un devoir impérieux prescrivoit à cet Evêque, dont la touchante éloquence et les douces vertus accroissoient notre vénération, de retourner vers le troupeau qu'il n'avoit fait qu'entrevoir. « Je crois, me dit-il, avoir accompli tous vos désirs et que vous n'avez plus rien à exiger de mon attachement. Aidez-moi à sortir de ce séjour de félicité : ce ne sont pas les heureux de ce monde qui ont besoin de moi ; c'est aux misérables que je suis nécessaire ». Je lui déclarai que je ne le laisserois point partir seul, et qu'en l'accompagnant, je ne croirois lui payer qu'un très léger tribut de ma reconnoissance. Après s'être montré sensible à cette résolution, « Pensez-vous, me demanda-t-il, que la raison de M. de St.-Ange soit bien affermie, et n'avons-nous pas encore à craindre que quelques nuages ne reviennent obscurcir son imagination, lorsque la solitude le ramenera vers ses premières pensées ? J'avoue, répondis-je, qu'un esprit qui a reçu une si forte trempe de mélancolie échappera difficilement aux souvenirs qui l'ont assailli et tourmenté si long-temps. C'est peut-être à vous seul qu'il

appartiendroit de le fixer dans la sécurité sur le premier objet de ses affections. Je vous comprends, me répliqua-t-il : je vais lui parler et je veux que Madame de St.-Ange et vous soyez témoins des paroles consolantes que je lui adresserai. »

Nous allâmes aussitôt trouver ces époux qui goûtoient trop de plaisir à se voir et à s'entendre pour être long-temps séparés. « Il est doux pour moi, leur dit l'Evêque, d'emporter en vous quittant l'intime persuasion de votre bonheur. Puisse-t-il se prolonger sur tous les jours que vous avez à passer sur la terre ! Malheureusement pour l'humanité, les années de prospérité ne font souvent que précéder celles de l'affliction. Cependant si quelqu'un pouvoit en espérer de constamment heureuses, ce seroit vous, M. de St.-Ange, qui avez la faculté et le besoin de faire le bien. Vous avez dans ce sentiment une source inépuisable de jouissances : les malheureux ne manqueront point à votre cœur, et les bénédictions dont ils vous combleront, formeront toujours pour vous ce concert délicieux, cette harmonie ravissante, avant-coureurs de celle qui est promise au juste ; mais l'amitié qui veille sur vous depuis long-temps ne m'a rien dissimulé : je n'ignore pas que, quelqu'empire que Madame de St.-Ange ait sur votre cœur, elle n'est pas le seul objet de vos sollicitudes et de vos pensées; que l'image d'un maître

chéri a balancé celle de l'amour, et que celle-ci avoit besoin d'être fortifiée de l'ascendant de l'hymen pour l'emporter sur sa rivale. J'oserai pourtant vous le dire, toutes les pensées tristes et lugubres que le moment présent semble avoir étouffées, mais qui peuvent renaître et empoisonner vos jours, sont les fruits de l'erreur et de l'injustice. Je l'ai peut-être chéri autant que vous, le prince que vous avez regretté : ses faveurs sont tombées sur moi et le temps n'effacera jamais de mon cœur le souvenir de ses bienfaits ; mais la raison a pesé dans sa souveraine justice les vertus et les malheurs de celui dont la destinée a fait couler nos larmes. En ne m'arrêtant pas sur un seul point de l'espace qui forme la chaîne des siècles, je me suis convaincu que cette fin tragique, qui d'abord avoit excité notre pitié, étoit le plus beau rayon de sa gloire. Ne nous faisons point d'illusion sur sa mémoire : placé par la nature sur le trône le plus antique du monde, il n'avoit pas reçu ces qualités distinctives qui forment les héros, les régulateurs des grands intérêts politiques. Sa carrière, si elle se fût prolongée jusqu'au terme où elle pouvoit atteindre, n'auroit été marquée que par des vertus privées qui ne font jamais sortir les noms des rois de cette longue obscurité où ils finissent tous par être ensevelis. Une mort héroïque pouvoit seule donner de l'éclat à son

nom et lui assigner une place immuable dans cet empire contre lequel tous les efforts des mauvais génies viennent se briser. Sans doute il pouvoit sortir vainqueur du combat que la perversité s'est permis de livrer à sa candeur : il lui étoit possible de conserver son diadême ; mais il auroit été rougi du sang de ses sujets ; il a préféré d'en faire le sacrifice et d'échanger une couronne pétissable contre celle que l'éternité des siècles ne peut altérer. Elle brille dans ce moment sur son front : homme religieux, n'en doutez pas. Croyez que vous offensez sa gloire et la justice divine, en osant adresser pour lui ces humbles prières que sa récompense a tendues superflues. Ah ! si je ne vous parois pas indigne de toute croyance, vous l'invoquerez plutôt comme un saint que l'Eglise comptera bientôt au nombre de ses plus illustres martyrs. Vous transformerez ce tableau que vous aviez conçu dans la douleur en une ascension glorieuse qui figurera sur votre autel et qui vous rappelera, chaque jour où vous irez adorer le Très-Haut, la félicité de votre maître ».

Pendant que ce digne orateur parloit ainsi, sa physionomie rayonnoit de majesté et sembloit animée par une inspiration divine. Son discours opéra une si grande révolution dans l'esprit de M. de St.-Ange, qu'il se leva tout-à-coup en s'écriant : « Pardon ô mon maître, si j'ai

offensé votre mémoire en croyant l'honorer : elle ne sera plus pour moi un objet de douleur. Lorsque j'aurai payé à la vie le tribut que je lui dois, je ne demande à la bonté divine que de pouvoir vous contempler dans cette féliciré qui est le prix de votre résignation héroïque ». Puis, s'adressant à l'Evêque : « La noble idée que vous venez de m'inspirer se réalisera. Je vais donner mes ordres pour qu'un habile arrisre exécute ce tableau que votre génie salutaire a conçu er il recevra chaque jour l'hommage de ma pensée ».

Le Prélar, en le serranr étroitement dans ses bras, répliqua : « Que j'aime à voir un cœur animé par une passion si noble et si généreuse ! Mais songez qu'elle ne doit pas l'absorber rout entier ; qu'il exisre pour vous, sur la rerre, un être digne de toute votre affection et qui a le droit d'en être jaloux. D'autres devoirs appèlent aussi d'autres pensées. Ne vous regardez plus comme étranger à la patrie qui doit toujours vous compter au nombre de ses enfans. Voyez ses plaies qui saignent encore : redoublons tous et de zèle et de soins pour les cicatriser. Ne songez plus à ce qu'elle a perdu ; mais considérez ce que la Providence lui a rendu. Appartient-il à de foibles morrels comme nous de censurer ses jugemens et ne devons-nous pas même, loin de murmurer contre ses rigueurs, nous applaudir de sa miséri-

corde ? Rappelez-vous la masse énorme de crimes dont nous nous sommes rendus coupables, et dans quel abyme la France s'étoit enfoncée. Quelle autre puissance que celle qui n'a point de limites, l'auroit retirée du gouffre où un esprit infernal l'avoit précipitée ? Loin de moi toute adulation, je ne connois plus que la vérité ; c'est à elle seule que je veux demeurer attaché. Est-il un seul homme de bonne foi qui puisse nier qu'une main miraculeuse ait tout-à-coup fait sortir notre misérable patrie du sein des ruines ; que, pour la punir de sa présomptueuse ignorance, elle l'ait d'abord abandonnée à son délire qui, s'accroissant, s'est bientôt métamorphosé en une fureur dévastatrice ? Qui de nous osoit attendre le prodige dont nous ressentons les effets ? Nos ennemis du dehors enchaînés par la crainte ; nos propriétés à l'abri de l'usurpation ; la guerre civile appaisée sur tous les points de notre ancienne monarchie ; la liberté assurée à tous les citoyens soumis à la loi ; les ministres de la justice et du culte protégés par l'esprit public et la force des armes ; les administrations ravies à l'arbitraire et assujetties à une marche uniforme. Voilà ce qui s'est opéré sous nos yeux et a renouvellé, pour ainsi dire, devant nous, le spectacle ravissant de la création. Oui, pour une seconde fois, la lumière s'est séparée des ténèbres ; le monde où nous vivons est sorti du chaos, et les autorités,

si long-temps obscurcies et confuses, après avoir été rendues à leur premier éclat, ont repris leur cours, semblables aux astres qui nous guident et nous éclairent. Ah ! si nous pouvions oublier le passé, quel homme équitable ne seroit pas satisfait du présent ! Ne l'empoisonnons donc plus par des réminiscences trop pénibles, et ne nous occupons que d'aplanir la route qui se prolonge devant nous.

« J'applaudis à l'intention bienfaisante que vous avez eue de recueillir dans vos domaines les malheureux échappés au naufrage de la révolution, et qu'elle avoit laissés sans subsistance et sans asyle. Vous les avez préservés des injustices où l'indigence et le désespoir pouvoient les entraîner; vous devez faire encore plus : ce n'est pas assez qu'ils ne nuisent point à la société, il faut qu'ils lui deviennent utiles. Qu'ils cessent donc de consumer dans le repos les fruits de votre généreuse hospitalité. Encouragez-les, par leur propre intérêt, à fertiliser les terreins en friche, à créer des manufactures, des ateliers où le pauvre trouvera du travail et un juste salaire dans cette saison rigoureuse qui paralyse les bras du cultivateur. L'argent donné à l'oisiveté est un larcin fait à l'industrie : la vieillesse et les infirmités ont seules droit à cette charité compatissante qui ne prescrit que le repos, et la reconnoissance du cœur. Je n'ai pas besoin d'ajouter

que des conseils de bonté doivent diriger vers ce grand objet d'utilité publique les talens et les facultés de ceux que vous avez accueillis. Combien Madame de St.-Ange peut vous seconder par ses insinuations délicates et par ses ménagemens qui purifieront vos bienfaits sans les altérer » !

Il me sembloit, en l'entendant ainsi parler, voir la sagesse planer au-dessus de toutes les passions humaines, et les dissiper de son souffle salutaire. Nous aurions tous désiré que des conseils qui couloient d'une source si pure et si abondante, ne s'arrêtassent pas dans le silence; mais la modestie du Prélat ne lui permit pas de les étendre davantage sur un sujet qui, selon lui, exigeoit des connoissances étrangères à son ministère.

L'ordre que j'avois donné de disposer ma voiture et de l'amener, n'avoit été que trop subitement exécuté; il fallut donc se séparer ou plutôt s'arracher des embrassemens de ce couple si étroitement uni qu'il sembloit n'avoir plus qu'une âme et qu'une pensée. « Pourquoi, nous répétoient-ils, faut-il que ceux auxquels nous devons le bonheur et la sérénité de nos jours, n'en soient pas plus long-temps les témoins et soient forcés de se dérober à notre reconnoissance » ?

HUITIEME ENTRETIEN.

Que me reste-t-il encore à dire ? N'ai-je pas rempli l'objet que je m'étois proposé ? Pourquoi contrister par des scènes douloureuses l'âme des lecteurs qui m'ont suivi dans le cours de ma narration ? Ne devrois-je pas plutôt les arrêter sur le tableau riant et paisible de ces deux êtres trop long-temps égarés par le délire et dirigés par la sagesse au sein du bonheur. Hélas ! il n'en est point de durable pour la foible humanité. Les jours de calme sont les précurseurs des orages et ils passent si rapidement, nous savons si peu en savourer le charme, qu'ils semblent ne s'être écoulés devant nous que pour nous laisser des regrets et aggraver nos peines par un funeste contraste.

Le Prélat que j'avois ramené dans une cité où déjà la reconnoissance et la vénération l'appeloient par leurs vœux, ne l'avoit que trop prévu ; l'attaque du forcené qui avoit mis la vie de son neveu en danger et s'étoit ensuite donné la mort, n'étoit pas restée ensevelie dans le silence. Une justice surveillante avoit recueilli des bruits populaires, étendu ses recherches, et avoit acquis plus de lumières que nous ne l'aurions désiré. Le jeune de Salverte, et son épouse, tout occupés de restituer à l'amour le temps que la persécution lui avoit

dérobé, étoient comme des enfans qui jouent sur des fleurs sans appercevoir le serpent qui se glisse au milieu d'eux et va les percer de son dard empoisonné. Déjà ils se disposoient à prendre congé de leur oncle, pour se rendre à une terre qu'un parent généreux avoit soustraite à l'envahissement de la cupidité, lorsqu'un ordre terrible arrêta les pas de ce jeune homme qui croyoit n'avoir plus rien à craindre de la justice, parce que nul offensé ne l'invoquoit contre lui. Il ignoroit qu'un vengeur public existoit au milieu de la société et exerçoit un ministère redoutable. Quel fut son étonnement ou plutôt sa consternation en se voyant arracher des bras d'une épouse chérie pour être conduit devant un tribunal spécialement chargé de juger et de punir les spoliateurs armés ! L'affection générale que l'on portoit à son oncle, le crédit dont ce Prélat jouissoit, ne purent garantir le neveu des formes sévères qui sont d'un présage si funeste. Il fallut se résoudre à n'avoir plus qu'une prison pour demeure et des guichetiers pour dépositaires de sa douleur. Par quelle fatalité devois-je me voir enveloppé dans cette instruction effrayante ? Rien n'avoit échappé à l'activité de l'accusateur public. Des papiers trouvés dans les vêtemens du suicide avoient révélé le nom de ses complices et de son chef. Le postillon qui nous conduisoit lorsque nous fûmes arrêtés, n'avoit pas gardé le silence

sur un événement qui lui avoit inspiré tant de frayeur. L'irruption faite dans le château d'un grand propriétaire, et l'enlevement de sa personne qui avoit excité une allarme si générale, tous ces événemens rapprochés ne permettoient pas d'espérer l'impunité du crime et le sommeil de la justice.

Qu'on imagine, s'il se peut, la surprise et la douleur de M. et de Madame de St.-Ange, lorsqu'ils reçurent l'ordre de venir répandre la lumière sur une affaire qu'ils auroient voulu pouvoir ensevelir à jamais dans les ténèbres. Ce fut pour nous un véritable jour de deuil que celui où nous nous vîmes tous réunis pour entendre un acte d'accusation où des faits, hélas ! trop conformes à la vérité, formoient un faisceau si accablant pour le triste objet de nos sollicitudes et de notre intérêt. Placés entre la crainte de n'être que de vils parjures en étouffant la vérité, ou de devenir, en la révélant, des instrumens de mort, nous aurions voulu être privés de l'organe de la parole. Qui pourra peindre cette lutte terrible de l'honneur et de la sensibilité ? D'un côté un accusé jeune, aimable, dont les regards et l'attitude sollicitoient notre bienveillance ; de l'autre des juges impassibles qui nous pressoient de ne rien omettre de tout ce que nous avions vu et entendu. Que n'étions-nous plutôt à la place de ces ministres de la loi ?

Comme nous nous serions hâtés d'adoucir sa rigueur et de la faire fléchir devant le repentir !

Ce sentiment qui atténuoit la gravité de nos déclarations et fortifioit ce qu'elles pouvoient avoir de favorable, n'avoit pas, à beaucoup près, la même influence sur d'autres témoins, et plusieurs d'entr'eux accumuloient contre l'accusé, des excès si révoltans que je perdis bientôt toute espérance de le voir échapper au jugement qui menaçoit ses jours. Le résumé présenté par l'accusateur public acheva de me convaincre que nulle puissance humaine ne sauveroit la tête du coupable.

Quel fut mon étonnement, lorsqu'à travers le trouble qui obscurcissoit mes pensées, je reconnus qu'il avoit pour défenseur le frère de cette fille intéressante dont la raison avoit été si long-temps aliénée ! J'étois loin de croire, lorsque je lui donnois le conseil de suivre la carrière qu'il venoit d'embrasser et dans laquelle il avoit déjà acquis une grande renommée, qu'il plaideroit sous mes yeux une cause à laquelle j'attachois une si grande importance. J'avoue que je me défiois de sa jeunesse, de son inexpérience ; mais bientôt le ton noble qu'il prit, l'assurance de sa voix, la mesure et le choix de ses expressions me prouvèrent qu'il n'étoit point au-dessous de la tâche qu'il avoit entreprise. Il démontra, avec toute la force de la logique, que l'accusé avoit réparé par sa seule

volonté et même au péril de sa vie, tous les torts qu'on lui reprochoit ; que ses violences ne devoient être attribuées qu'à l'égarement du désespoir ; que la justice devoit voir en lui deux hommes opposés ; l'un dénué de raison, que la fureur avoit précipité dans des fautes qui, par conséquent, mériteroient l'indulgence et la pitié ; l'autre rappelé au discernement et à la justice, et qui, tout-à-coup, s'étoit séparé du crime et étoit rentré dans la route de la vertu.

« Deux attentats, disoit-il, forment la base de l'accusation. Le premier est d'avoir arrêté une voiture sur la route publique. Mais est-il un des voyageurs qui ait à se plaindre d'une offense ou d'un larcin ? L'accusé ne s'est-il pas, au contraire, montré leur défenseur ? Ne les a-t-il pas protégés de son ascendant et de sa puissance ? Qu'auroit fait de plus cette force armée qui veille à la sûreté des voyageurs ? Ne considérons donc plus comme un crime ce qui auroit été envisagé comme une action louable dans l'homme de loi. Quelle est la pièce qui le signale à vos yeux pour être l'auteur du second attentat ? C'est un écrit trouvé dans les vêtemens d'un coupable ; mais je m'empare moi-même de cet écrit et je l'invoque en faveur de l'accusé. C'est l'ordre par lequel il enjoint à ses compagnons de remettre M. de St.-Ange en liberté sous la menace de les dénoncer et de

se dévouer lui-même à la mort. Quel châtiment lui infligeriez-vous si, amené devant ce tribunal, vous aviez la certitude qu'il eût retenu sous l'empire de la violence, l'homme qu'il avoit enlevé à ses foyers, jusqu'au moment où la somme d'abord exigée lui auroit été comptée ? Vous le condamneriez à périr et on ne pourroit qu'applaudir à votre jugement. Quelle opinion auroit-on donc de vos principes si votre sévérité étoit la même à l'égard d'un accusé qui, frémissant tour-à-coup de son action, manifeste son remords, s'enchaîne volontairement dans la maison de celui qu'il a offensé, jete l'épouvante dans l'âme de ses complices et les contraint, par un dévouement généreux, à relâcher leur proie et à se désister de leurs odieuses prétentions ?

» L'accusateur public semble vouloir qu'un plomb meurtrier frappe l'accusé. Eh ! qu'a voulu de plus ce vil assassin qui a mis ses jours en péril, lorsque précipité par la rage, il a dirigé sur lui le coup mortel que la main de l'amitié a écarté ? Par quel fatal accord la justice et le crime auroient-ils conçu et arrêté la même destruction ? Ce que l'un auroit vainement tenté, l'autre l'exécuteroit ! Non, non, un pareil concert n'existera point. Un pervers obstiné dans son iniquité avoit condamné Salverte à mourir parce qu'il étoit revenu à l'honneur, et vous, vous sauverez ses jours par respect pour ce retour esti-

mable. Votre tribunal, tout redoutable qu'il soit, est encore plus un tribunal d'équité que de rigueur. Il ne désespérera point l'égarement momentané et ne lui fermera point le chemin du repentir et de la vertu. On ne dira point qu'un premier acte de violence est irréparable à vos yeux et que vous envisagez sous le même aspect celui qui s'est complu dans l'improbité, dans le crime, et l'homme qui a volontairement effacé jusqu'à la trace de ses fautes, et s'est placé lui-même entre le glaive de la justice et la réparation des dommages dont il fut un moment l'auteur.

« Enfin, lorsque la justice a saisi l'accusé, étoit-il encore armé ? Commandoit-il encore à des spoliateurs ? Etoit-il dans l'attitude odieuse d'un coupable ? Ce n'étoit plus qu'un habitant paisible, qu'un François soumis aux lois de son pays, reconcilié avec sa patrie, et qui, en reprenant le lien conjugal, s'abandonnoit avec sécurité aux charmes d'une union légitime. Il avoit abdiqué tout empire criminel, rompu toute association coupable : il étoit, si je puis m'exprimer ainsi, rentré spontanément dans l'état d'innocence, lorsque la main de la justice l'a arraché des bras d'une épouse si digne de son amour, pour l'amener devant vous. Et c'est à cette belle époque de sa vie que vous en trancheriez le fil ! Non, non, il ne périra point. La loi ne vous demande point son

sang. Nul offensé ne reclame sa mort. La nature et la patrie vous commandent de leur conserver un époux, un citoyen qui se montre paré de ces deux titres ».

Ce discours, prononcé avec autant de chaleur que de véhémence, fit une telle impression sur les juges, que je remarquai que leurs visages qui avoient d'abord l'empreinte de la sévérité, s'adoucissoient progressivement, et je commençai à ne plus désespérer du salut de l'accusé. Lorsqu'on donna l'ordre de l'éloigner, nos regards le suivirent avec attendrissement. Les juges se retirèrent pour délibérer dans le silence. Elles me parurent bien longues, les deux heures qu'ils donnèrent à ce débat terrible où l'honneur et la vie de l'homme flottent agités comme dans une urne fatale. Une voix qui me sembla sinistre, fit rappelet l'accusé. Les juges reparurent : le silence de la terreur qui avoit précédé leurs pas, régnoit dans toute l'assemblée. On avoit tout-à-la-fois l'impatience et la crainte d'entendre. Les premières phrases, loin de nous rassurer, sembloient accroître nos alarmes; mais bientôt une conclusion heureuse nous pénétra d'une joie si ravissante, que nous eûmes peine à modérer les signes de notre approbation.

Le jeune Salverte, rendu à la liberté, se precipita dans les bras de son défenseur qui, en le serrant étroitement, paroissoit éprouver un bonheur

pareil

pareil au sien. Je n'avois pas encore osé m'en approcher ; j'allai mêler mon émotion à ses transports. « Combien, lui dis-je, je dois m'applaudir du conseil que vous avez écouté ! Nous en recueillons tous deux le fruit, puisque vous avez sauvé l'honneur et l'innocence qui étoient en péril ». Je présentai l'un et l'autre à Madame de St.-Ange qui n'étoit point encore remise des anxiétés qu'elle venoit d'éprouver. M. de Salverte lui dit en la regardant et sans oser jeter les yeux sur son mari : « Madame, je viens d'être déclaré innocent ; mais je ne cesserai pas pour cela de me regarder comme coupable envers vous et celui que j'ai si indignement offensé. Il y a long-temps, répliqua M. de St.-Ange, que mon estime est rendue à l'homme qui a réparé si noblement ses erreurs ».

Après cette courte explication, nous pressâmes ces deux jeunes gens de se rendre à notre auberge pour partager le repas dont nous avions tous un égal besoin. M. de Salverte ne nous dissimula pas l'impatience qu'il avoit d'aller retrouver son épouse et de dissiper, par sa présence, les justes sollicitudes qui la tourmentoient. Avant de monter en voiture, il voulut offrir à son défenseur quelques signes apparens de sa reconnoissance ; mais celui-ci, refusant tout honoraire, lui répondit : « Ne m'ôtez pas le plaisir d'avoir gâgné tout-à-la-fois un procès et un ami. Si j'ai jamais besoin d'argent, j'en

demanderai, non à celui que j'ai défendu de tous mes foibles moyens ; mais à l'homme que je considère dans ce moment comme un autre moi-même. Voilà, m'écriai-je, le lien indissoluble qui se formoit dans les beaux jours de la République Romaine entre le client et son défenseur. Que j'aime à le voir reparoître aujourd'hui et rendre tout son éclat à une profession honorable ! O mon ami, reprit M. de Salverte, en serrant la main du jeune orateur, je n'offenserai pas votre délicatesse en réitérant les offres misérables que je vous ai faites. C'est mon cœur, c'est toute ma fortune qui sont à vous jusqu'à la mort ».

Tel fut l'énergique adieu qu'il prononça, et il disparut à l'instant pour nous cacher ses larmes. Nous nous mîmes alors à table et cherchâmes à perdre le souvenir d'une scène qui nous avoit trop long-temps contristés.

M. de St.-Ange regardoit aussi comme de sa famille, le frère de celle qu'il avoit adoptée, et il l'engagea à venir se reposer dans un château qui devoit, lui dit-il, être à ses yeux une seconde maison paternelle. L'excellent jeune homme fut si touché de cette expression, qu'il n'hésita pas à promettre de nous accompagner.

NEUVIEME ENTRETIEN.

Quel empire l'imagination exerce sur notre esprit, et sur nos sens ! Elle se joue des efforts de la raison, des larmes de l'innocence, des austérités du cénobite. Un événement fortuit, un trait fugitif de la vie, une perspective attrayante, suffisent pour donner à cette puissance dominatrice un ascendant illimité sur la foiblesse humaine. Sans cesse elle entraîne notre pensée vers cet objet qui l'a séduite ; elle lui prête mille charmes et l'environne de prestiges. De-là naissent ces exagérations insensées, ces goûts bizares, ces penchans ridicules, qui font tantôt la honte, tantôt le crime de l'amour.

Telle étoit la situation tout-à-la-fois douce et pénible de ce jeune homme dont le talent avoit excité notre admiration. A peine étions-nous revenus dans ce domaine où toutes les vertus exerçoient leur empire, que je lui demandai des nouvelles de celle qu'il nommoit sa sœur. « Plût-à-Dieu, me répondit-il, que, dans ma pensée, je ne lui donnasse jamais d'autre nom ! Eh ! quel nom plus cher et plus aimable, lui répliquai-je, pourriez-vous lui donner ? En est-il un qui lui plairoit davantage ? Je n'ai que trop lieu de croire, répartit le jeune homme, que celui-là ne suffit

pas au sentiment qui nous domine. Eh ! pourquoi vous ferois-je un mystère du tourment que nous éprouvons ? N'avez-vous pas déjà été le confident de mes plus secrètes pensées ? Soyez aussi le dépositaire de celles qu'elle vient de me révéler. Daignez lire cette lettre où la plus sensible des femmes exprime sa douleur et le trouble qui l'agite ».

« La mort, écrivoit-elle, vient de me ravir » celle qui m'a tenu lieu de mère : c'étoit le seul » être au monde qui pouvoit m'avouer sans rougir. » Elle étoit fière de me nommer sa fille et moi » j'éprouvois du plaisir à l'appeler ma mère. A » présent que je l'ai perdue, je ne dois pas me » le dissimuler, je ne suis plus qu'une étrangère » aux yeux de tout ce qui respire. En vain votre » délicate amitié veut me rapprocher de vous. Ce » lien n'a de puissance que sur mon cœur ; mais il » n'est rien aux yeux des autres hommes, et il » ne me sauveroit pas de leur mépris. Il est donc » vrai ? Je ne suis qu'un triste fruit du crime, » tandis que vous en êtes un du plus légitime amour ; » et cependant vous daignez m'appeler votre sœur, » vous voulez que je vous donne le nom de frère ? » Vous n'aviez pas besoin de ce titre pour être » trop chéri. Lorsque je descends au fond de mon » cœur, lorsque je l'interroge, il me dit que je » vous ai aimé dans un temps où vous n'aviez » aucun droit sur lui ; que si vous avez troublé

» mes esprits, si je vous ai montré tant d'aver-
» sion, c'est parce que je n'avois pas assez de
» puissance pour vous résister. O mon frère !
» plaignez l'égarement de votre pauvre sœur ;
» mais ne la méprisez pas. Tous les hommes ne
» sont rien à ses yeux ; c'est vers vous seul que
» sont portées toutes les affections de son âme ;
» c'est vous seul qu'elle voudroit tenir étroite-
» ment embrassé. Pourquoi ce vœu ardent ne
» pourroit-il pas se concilier avec l'innocence ?
» Est-ce donc un crime d'embrasser son frère ; de
» le serrer sur son cœur ; de jouir de ses regards
» expressifs ; d'appuyer son visage sur le sien, et
» de ne demander au ciel d'autre félicité que
» celle-là ? Ah ! pourquoi me l'avez-vous fait goû-
» ter, si c'est véritablement un crime ? Pourquoi se
» renouvelle-t-elle sans cesse à mon imagination
» trop ardente ! Malheureuse créature ! vas-tu re-
» tomber dans ton ancien délire ? Tu fus autre-
» fois un objet de pitié ; mais tu ne seras plus
» à présent qu'un sujet de dédain. Puisque tu
» offenses tout-à-la-fois l'amour et la nature, va
» cacher ta honte dans la nuit des tombeaux.
» Le silence de la mort est mille fois préférable à
» tes criminels murmures.

» Ne me parlez jamais de cet héritage que vous
» voulez partager avec moi ; je n'ai à recueillir sur
» la terre que de l'amertume et des regrets. Eh !

» pourquoi prétendrois-je à l'héritage d'un homme
» qui m'a méconnue, qui ne m'a jamais appelée
» sa fille ? Non, non, il n'étoit pas mon père.
» A-t-il jamais désiré de me serrer dans ses bras
» paternels ? Ne soyons plutôt rien l'un à l'autre,
» puisque je ne peux pas être toute à vous. Voilà
» pourtant les détestables pensées que vous avez
» fait naître en moi et par votre présence, et
» par vos vives caresses, et par vos ardentes épîtres.
» Long-temps je n'y ai répondu qu'avec l'expres-
» sion de la contrainte : je voulois vous dissi-
» muler ce que je rougissois de me dire à moi-
» même. Vous l'avez arraché de mon cœur, ce
» terrible aveu que j'y ensevelissois. Eh bien ! jouis-
» sez de votre triomphe : je vous aime plus qu'une
» sœur n'a jamais chéri son frère, puisque vous
» êtes toujours présent à ma pensée; que je vous
» vois tout le jour; que je suis près de vous pen-
» dant la longueur des nuits; que votre image
» me suit dans tous les lieux et que rien ne peut
» m'en détacher. Est-ce vous en dire assez ? Me
» reprocherez-vous encore de la retenue, de la froi-
» deur ? Oserez-vous me répéter que je ne vous
» aime pas autant que vous m'aimez ? Après cette
» déclaration, que voulez-vous que je devienne,
» ou plutôt qu'allons-nous devenir ? Ai-je d'autre
» désir à former que celui de m'éteindre dans la
» honte; de rentrer dans la poussière dont je

» n'aurois jamais dû sortir ? La vie m'accable ;
» la lumière m'importune ; toutes les voix qui ne
» sont pas la vôtre, fatiguent mon oreille ; tous
» les hommes qui ne sont pas vous, blessent mes
» regards. Puisque nous ne pouvons pas être l'un
» à l'autre, il vaut mieux cesser de vivre que d'exis-
» ter toujours misérables. Ah ! que dis-je ? Vivez
« toujours ; soyez l'ornement du monde. Que vos
» vertus, que vos talens vous y environnent de
» gloire ! Je ne serois pour vous qu'une tache à
» votre célébrité. Oubliez-moi et laissez-moi
» seule penser à vous jusqu'à la mort qui ne
» tardera pas à glacer un cœur qui ne sera plus
» à vous ».

Je ne pus achever la lecture de cette lettre sans éprouver un frémissement dans tous les membres. « Eh mais ! m'écriai-je, elle ne fut jamais dans un plus effrayant délire. Quoi ! cette fille que je croyois si sage et si pure, est en proie à la passion la plus effrénée ! Par quel moyen l'avez-vous donc embrâsée de cette ardeur qui la dévore ? Gardez-vous de penser, répliqua le jeune homme, que son excesssif amour ait devancé le mien. C'est moi seul, c'est moi qui ai attisé ce feu qui circule aujourd'hui dans ses veines. Je n'ai point donné de relâche à son cœur ; je l'ai fatigué de mes reproches et de mes plaintes. Je lui ai déclaré que je ne pouvois que la haïr ou l'adorer ; que je voulois en être

détesté ou que sa passion pour moi fût égale à la mienne. C'est maintenant que je répéterai avec elle : *Qu'allons-nous devenir* ? Oserons-nous présenter à ceux qui nous connoissent, l'image d'une union incestueuse, et, en nous complaisant l'un à l'autre, nous exposerons-nous à faire horreur aux personnes estimables qui n'ignorent pas notre origine ?

» Ainsi, répliquai-je, voilà ce que nous avons gâgné en vous rapprochant de cette créature languissante ? Vous ne l'avez enlevée à l'inertie et à l'insensibilité que pour la livrer à l'agitation la plus cruelle ? Je vous l'avoue, je ne vois point de remède à ce malheur. Il faut que vous périssiez tous deux victimes d'une flamme que vous avez si cruellement alimentée. Je le sais, nulle loi humaine ne s'oppose à cette union que vous convoitez en rougissant ; mais quel mérite y a-t-il à ne pas enfreindre des lois dont la transgression est punie ? Est-ce là ce qui constitue l'honneur et la vertu ? Pouvez-vous étouffer cette voix intérieure qui vous crie : *Elle est ta sœur ?* Pensez-vous que vous pourrez échapper au remords qui vous poursuivra jusqu'au milieu de vos plaisirs ? Pourrez-vous contempler sans horreur les fruits de vos criminelles amours ? Votre père, en vous indiquant avant de mourir cette créature délaissée comme sa fille, ne l'a-t-il pas rendue sacrée pour

vous ? Oserez-vous outrager sa mémoire et sa volonté dernière en violant ce dépôt confié au respect filial ? Ah ! si, du moins, vous aviez pour vous l'erreur, le doute ! Mais la certitude vous oppresse et il ne vous reste à choisir qu'entre la honte et l'honneur ».

J'avois à peine achevé ces mots que j'entendis la voix de Madame de St.-Ange qui venoit à nous et nous reprochoit une trop longue absence. « Mais que vois-je, continua-t-elle ? Vous avez tous les deux l'air si préoccupé que vous m'inspirez des craintes. Y auroit-il encore quelque danger pour M. de Salverte ? Non, non, répliquai-je, ce n'est plus lui qui est en péril ; c'est un autre qui ne mérite pas moins que lui notre intérêt. Si ce jeune homme, qui n'a point eu de secret pour vous, Madame, vouloit encore vous confier ce qu'il vient de me revéler, peut-être préserveriez-vous tout-à-la fois deux êtres trop sensibles de l'excès du malheur ; mais je le vois, son respect pour vous l'arrête et, s'il ne s'y oppose pas, je vous apprendrai ce qu'il n'a pas la force de déclarer. Le jeune homme s'éloigna de quelques pas et je pris son mouvement pour un signe d'approbation. Je tenois encore la lettre d'Herminie. « Voyez, dis-je à Madame de St.-Ange, jusqu'à quel point deux âmes pures peuvent s'éloigner du sentier de l'innocence en ne mettant pas de frein à leur affection naturelle ».

Je lui racontai d'abord tout ce que j'avois entendu et je l'engageai ensuite à lire cette lettre où la sagesse paroissoit succomber et avouer sa défaite. Je remarquai que madame de St.-Ange éprouvoit à cette lecture une émotion presque semblable à celle qui m'avoit agité. « Pauvre Herminie, s'écria-t-elle, que je croyois heureuse dans l'exercice de la vertu ! Faut-il te savoir si près du crime ? Non, non, tu ne succomberas point ; je te soutiendrai ; je serai ton égide. J'ai fortifié ta raison ; je donnerai une nouvelle force à ton cœur. Tu as long-temps pleuré une faute imaginaire ; tu n'auras point à rougir d'en avoir commis une réelle ». Puis, s'avançant tout-à-coup vers le jeune homme qui se promenoit à pas lents : « Dans peu de jours, Monsieur, lui dit-elle, vous verrez votre sœur : elle goûtera la félicité qu'elle désire avec tant d'ardeur, et j'ai trop bonne opinion de vous pour penser qu'elle ne suffise pas à l'homme que je me plais encore à estimer. S'il étoit assez méprisable pour avoir d'autres pensées, je m'ensévelirois avec mon enfant dans la solitude, et nous gémirions ensemble de ce que la nature lui a donné pour frère un homme qui se dérobe honteusement à l'affection la plus douce, pour s'abandonner à une passion que le ciel et la terre réprouvent.

« Je tiens trop, lui répondit-il, à votre estime pour m'exposer jamais à la perdre. Je m'abandonne

à votre sagesse : elle sera mon guide dans mes désirs comme dans mes actions ». Madame de St.-Ange nous quitta pour aller écrire un billet à Herminie.

« Ce n'est plus, ma fille, lui marquoit-elle, » une simple invitation; mais un ordre de vous » rendre ici, que vous donne votre supérieure. » Il y va tout-à-la fois de votre bonheur et de » votre vertu. Je récompenserai votre soumission » au delà de vos espérances. Vous verrez votre » frère, celui qui peut, qui doit vous aimer comme » sa sœur, puisque vous avez reçu le jour du » même père. Ne regrettez plus celle que vous » avez perdue ; je vous adopte dès aujourd'hui » pour mon enfant et je me plais à croire que » je n'aurai jamais à rougir d'une adoption qui » est si douce à mon cœur. Je fais partir une » femme de confiance qui est bien digne de la » vôtre ; préparez-vous donc à la suivre en rece- » vant ce billet ».

J'applaudis Madame de St.-Ange qui me communiqua cet écrit et ses généreuses résolutions. « Vous voyez, me dit-elle d'un air riant, que je veux marcher sur vos traces et entreprendre de dissiper une maladie morale. Jusqu'à présent, lui répliquai-je, les personnes de votre sexe se sont plus occupées de les multiplier que de les détruire et c'est encore là une raison de plus

pour vous trouver d'un ordre supérieur à vos semblables ».

Comme je ne doutois pas que nous ne vissions sous peu de jours arriver la tendre Herminie, je consacrai toutes les facultés de ma raison à épurer les sentimens qu'elle avoit inspirés et, afin de ne pas fatiguer un esprit ardent d'une morale trop aride, je l'occupai des différens projets d'amélioration qui nous avoient été suggérés par le vénérable oncle de M. de Salverte.

En parcourant la terre de M. de St.-Ange, nous reconnûmes qu'il étoit possible de dessécher des marais et de fertiliser des terres en donnant une direction à des eaux stagnantes et fangeuses, et d'établir un courant d'eau aussi utile que salutaire. Des ouvriers furent à l'instant mis en œuvre : quelques-uns de nos hôtes qui avoient des connoissances en hydraulique, nous aidèrent de leurs conseils, et, sans avoir recours à des ingénieurs étrangers, nous parvînmes à diriger nos travaux. Le propriétaire voyoit d'un œil satisfait le succès de notre entreprise qu'il avoit d'abord jugée téméraire. « Vous reconnoîtrez, lui dis-je, que, loin de vous être onéreuse, elle deviendra pour vous et pour vos habitans la source d'une grande prospérité. La nature donne à l'industrie de l'homme un agent bien puissant dans le cours d'une eau rapide. Il ne s'agit que de savoir tirer parti de

cette force active qui ne demande ni repos ni salaire ».

Les heures s'écouloient trop vîte dans ce travail qui absorboit toutes nos pensées, et nous ne rentrions au château qu'épuisés de fatigue et d'idées créatrices. Le temps que nous employions ainsi étoit dérobé à toute affection malheureuse et criminelle. Le jeune homme auquel je n'offrois que des vues utiles et généreuses, ne me parloit pas même de sa sœur, et déjà elle étoit arrivée sans qu'il m'eût entretenu d'un rapprochement qu'il avoit si désiré.

Je m'apperçus à l'air affectueux mais modéré dont elle s'approcha de son frère, que Madame de St.-Ange avoit déjà tempéré par ses discours l'expression de ses carresses, et qu'elle lui répétoit le nom de frère plus qu'il n'étoit naturel de le lui donner. Le mari, qui n'étoit point dans notre dernière confidence, contrarioit un peu les projets de sa femme en faisant à Herminie des reproches sur sa froideur. Pour moi, après avoir observé au jeune homme qu'il ne devoit pas seulement considérer Herminie comme sa sœur; mais comme la fille de Madame de St.-Ange, je lui déclarai que je ne lui ferois jamais l'injure de soupçonner qu'il pût offenser la nature et l'hospitalité.

Je ne tardai pas à reconnoître l'effet qu'avoit produit sur ces deux imaginations égarées, l'ho-

norable adoption de Madame de St.-Ange. La jeune Herminie, relevée de son abaissement à la dignité d'une fille légitime, s'abandonna toute entière aux mouvemens d'une juste reconnoissance. La nature reprit sur elle tout son empire et son frère eut honte de vouloir dégrader celle qu'une vertu généreuse venoit d'ennoblir à tous les yeux. C'est ainsi qu'en la revêtant d'une nouvelle forme, en la présentant sous un nouvel aspect, en n'opposant ni gêne ni contrainte aux effusions de l'amitié et à des caresses naïves et innocentes, la prudence parvint à donner le change à une passion désordonnée, et à rendre à sa pureté naturelle un sentiment que des imaginations trop ardentes avoient altéré.

DIXIEME ENTRETIEN.

TANT d'hommes ne sont malheureux que par leurs faux calculs; que parce qu'ils placent la félicité où elle n'est pas, qu'il y auroit de la cruauté à dissiper leur bonheur, lors même qu'il naîtroit de l'erreur et des illusions. Depuis quelques jours je m'appercevois qu'une joie plus vive, plus continue, animoit les traits de M. de St.-Ange, et je jouissois avec plaisir du spectacle, hélas! trop rare de la vertu pleinement satisfaite sur la terre. Je respectois sa discrétion et je n'osois lui demander

la cause de cette sérénité qui brilloit sur son visage. « Eh quoi ! me demanda-t-il, vous ne vous êtes pas encore informé si j'avois fait réaliser cette idée que m'a inspirée l'auguste consolateur que vous avez amené dans notre habitation ? Venez voir avec moi si le peintre a bien exécuté le sujet que je lui ai proposé ». Il me conduisit à sa chapelle et me montra avec l'œil de l'enthousiasme et du ravissement cette image qu'il se plaisoit à considérer. — « Le voilà, ce maître chéri, tel que je me plais à présent à le contempler. Il ne manque plus rien à sa gloire ; la justice divine a tout réparé. Que de monarques, que de potentats ambitionneroient son sort et voudroient échanger leur domination périssable contre sa grandeur actuelle ! Je crois participer à sa félicité en arrêtant mes regards sur cette toile magique. O mon ami, quelle révolution cette image enchanteresse a opérée dans toutes mes affections ! Elle m'a réconcilié avec une portion de l'humanité que je haïssois. Le prince que je chérissois, n'a plus d'ennemis. Ceux que j'envisageois sous ce titre, me paroissent les instrumens de sa gloire et de son bonheur. Les humiliations, les opprobres, sont à mes yeux une route épineuse à travers laquelle il est parvenu à une région fortunée. Je n'ai plus de vœux à faire pour lui puisqu'il a dépassé mon

espérance. Pourquoi verrois-je à présent d'un œil contristé un ordre de choses qui a mis le comble à mes désirs ? Si je porte mes regards sur cette patrie qui fut pendant bien des années loin de mon cœur, je n'ai nul sujet de la plaindre. Qu'importe la main qui dirige les rênes de son gouvernement, pourvu qu'il conserve cette attitude noble et imposante qui convient à une grande nation et que la prospérité publique circule dans son sein ? Ne m'accusez pas cependant d'indifférence pour les rejetons d'une famille dans laquelle j'avois concentré mes plus vives affections. Je ne leur souhaite point la couronne, l'unique objet de leurs vœux, parce qu'elle a rarement fait le bonheur des princes qui l'ont portée. Ceux même dont la nation s'est le plus glorifiée n'ont eu qu'une existence orageuse et une fin misérable, tel que Saint-Louis, François Premier et Henry IV. Ce superbe Monarque qui a imprimé la grandeur à son règne, n'en a-t-il pas terni le lustre pendant ses dernières années ? Eh ! pourquoi ces princes fugitifs prétendroient-ils encore dominer sur une contrée qu'ils ont trop long-temps laissée aux prises avec le malheur ? S'ils ont vraiment horreur de la révolution, comment ne dédaignent-ils pas d'en recueillir les fruits ? Sans elle ce trône sur lequel ils désirent s'asseoir seroit-il vacant ? N'est-ce pas elle qui a fait disparoître et le Monarque et

son

son légitime héritier ? Au lieu de se consumer dans de stériles projets, qu'ils se montrent, en domptant d'ambitieux désirs, dignes de commander à des hommes ! Voilà, répliquai-je, l'état de calme et de raison où j'ai désiré de voir arriver toutes vos pensées, et de ce moment, je découvre pour vous un avenir sans nuage. Plût au ciel que tout ce qui habite votre domaine, goûtât la même sécurité ! Eh quoi ! me demanda-t-il, connoîtriez-vous quelqu'un ici dont l'âme fût en proie à la douleur ? Seroit-ce le jeune Kérolan » ? C'étoit du frère d'Herminie dont il vouloit parler. « Non, repris-je, cet honnête jeune homme s'est rendu digne de l'attachement qu'il vous a inspiré. Son âme est aussi pure que son talent est distingué. Si ses affections ont été quelques momens criminelles, l'erreur a été la première cause de leur désordre. Aujourd'hui elles suivent le cours que la nature leur a tracé. — Sur qui donc doivent porter mes sollicitudes ? — Demain nous nous rendrons au lieu le plus solitaire de votre parc et là je vous confierai un secret important pour la tranquillité de tout ce qui existe ici par vos bienfaits ».

ONZIEME ENTRETIEN.

Il est des époques dans la vie où la prudence semble nous commander de nous isoler, de briser

tous les liens de l'amitié et de chercher dans la solitude notre sécurité. Plus d'un homme, dans les années orageuses que nous venons de traverser, n'a échappé aux persécutions et à la perfidie des délateurs, qu'en fuyant ses semblables, qu'en évitant leur rencontre ; qu'en se revêtant d'un caractère farouche et sauvage. Il prévenoit par ce genre de vie toutes les confidences, ne paroissoit tenir à aucune opinion : nul parti ne cherchoit à l'envelopper, et s'il étoit étranger à toutes les affections, il l'étoit aussi à toutes les haines.

J'étois occupé de cette pensée, lorsque je vis le lendemain arriver M. de St.-Ange au lieu que je lui avois indiqué pour lui communiquer la triste découverte que j'avois faite depuis quelques jours. « La vertu, lui dis-je, a aussi ses inconvéniens et ses dangers. Cette hospitalité généreuse que vous exercez envers les victimes du malheur, est louable sans doute aux regards de l'humanité; mais elle doit être éclairée par la sagesse, et il est toujours à craindre que ce qui est utile à un individu ne devienne nuisible à plusieurs. Sachez donc que, sans le vouloir, vous avez ouvert un asyle à un homme proscrit par les lois; que si l'œil de la justice venoit à le découvrir, votre bienfaisance prendroit la couleur du crime, et que l'ami du Gouvernement seroit envisagé comme le complice de ses perturbateurs. Voilà une vérité

que mon attachement ne me permet pas de vous laisser ignorer.

« Vous savez avec quel zèle je m'occupe des moyens d'accroître les produits de votre domaine. J'ai engagé vos hôtes à sortir de l'oisiveté dans laquelle ils languissent et à concourir de toutes leurs facultés à la création de divers ateliers que nous avons projeté d'établir. Un seul a paru se refuser à mes sollicitations. Il m'a objecté qu'il n'étoit venu chercher ici que la retraite et le repos. Si l'on exige, a-t-il ajouté, que je me mette en évidence, j'irai m'enfoncer ailleurs dans l'obscurité qui m'est devenue nécessaire. Je ne lui ai pas dissimulé que l'exécution de nos projets ne tarderoit pas à attirer ici des manufacturiers, des fabriquans, et que, s'il avoit des raisons particulières pour demeurer caché, ce séjour ne lui conviendroit plus. A ces mots, il a élevé les mains au ciel en s'écriant : Je le vois, la fatalité me poursuit et il ne me restera bientôt plus d'asyle sur la terre. Touché de cette exclamation : Votre douleur me pénètre, lui ai-je dit. Ne craignez pas que je sois assez indiscret pour vouloir en connoître la cause; mais si vous n'êtes, comme je me plais à le croire, coupable que d'avoir négligé quelques formalités, pour rendre votre retour en France légitime, ayez la confiance de me l'avouer et je ne tarderai pas à dissiper vos frayeurs. Elles

sont de nature, m'a-t-il répliqué, à ne pouvoir être écartées que par la main de la justice, et le comble de l'imprudence seroit de m'exposer à ses coups.

» Cette réponse redoubla ma curiosité et mon intérêt. Quelle idée, lui demandai-je, avez-vous donc des hommes chargés de prononcer sur les accusations, si vous doutez que l'innocence ne vienne à bout de triompher de la calomnie ? Ah ! s'écria-t-il, il en est d'une nature si horrible et si effrayante, que l'homme le plus irréprochable auroit peine à en supporter le poids, et malheureusement je ne suis pas sans reproche aux yeux d'une austère équité.

» J'ai acquis une fatale célébrité dans cette guerre qui a mis la nation aux prises avec elle-même. J'ai figuré dans presque tous ses combats et je n'ai posé les armes que lorsque j'ai vu tous mes compagnons s'humilier devant la puissance de la victoire. Je fus le dernier à profiter de l'amnistie qu'on nous accorda; mais, fidèle à ma parole, j'étois bien loin de vouloir attenter aux jours d'un vainqueur généreux. Quel fut donc mon étonnement, lorsque je vis ceux qui m'avoient devancé dans une soumission apparente, nourrir des projets de vengeance, et méditer de renverser par la perfidie ce qu'il ne leur avoit pas été possible d'abattre par leur courage ! Pourquoi m'ont-ils soupçonné

d'être assez vil pour prendre part à leur infernal complot ? Ils m'ont placé dans l'épouvantable nécessité de devenir leur délateur ou de paroître approuver leurs criminelles entreprises. Vous connoissez quelles en ont été les funestes conséquences. Celui qu'ils ont voulu anéantir a échappé à une explosion formidable, et des êtres dont ils n'avoient point à se plaindre ont été mutilés et foudroyés par cette invention que les puissances de l'enfer leur avoient suggérée. Quelques-uns de ses auteurs ont été arrachés de leur retraite et ont subi une fin trop douce pour leurs forfaits.

» Quoique j'eusse hautement blâmé leur dessein déloyal, ils n'en consignèrent pas moins mon nom sur la liste de leurs affidés et je me vis, avec autant de surprise que d'indignation, signalé au nombre des plus lâches assassins. Mon premier mouvement fut d'abord de me remettre aux mains de la justice ; mais la voix de l'amitié m'arrêta et me fit comprendre la certitude du danger auquel j'allois vainement m'exposer : elle atténua mon courage, en offrant à ma pensée l'horreur d'un supplice ignominieux, précédé des angoisses de la captivité et de tout l'appareil d'une condamnation flétrissante. Vous l'avouerai-je ? Celui qui avoit affronté mille fois la mort dans les combats, recula épouvanté à la vue d'un échaffaud.

» Ma fuite ne fit qu'accroître les soupçons et les

changea bientôt en conviction. Les amis que je croyois avoir conservés me repoussèrent avec horreur. Les terreurs dont j'étois agité, loin d'exciter leur compassion, ne les rendirent que plus impitoyables à mon égard : pas un d'eux ne me permit de pénétrer dans sa demeure, pour me dérober aux recherches de la vengeance populaire. Le désespoir alloit terminer mes jours lorsqu'un ancien serviteur, qui me reconnut, malgré l'altération et le désordre de mes traits, m'offrit, pour une nuit seulement, un asyle dans ses misérables foyers. Cependant, ému de ma déplorable situation, il s'occupa, le jour suivant, de chercher une retraite où je pusse demeurer caché aux yeux de tous les hommes. Il n'en découvrit pas d'autre qu'un souterrain qui avoit été plusieurs années l'habitation des morts. C'est là, c'est dans ce tombeau ténébreux, qu'il me fallut descendre pour m'y ensevelir tout vivant. Un seul matelas qui y fut précipité me garantissoit de l'humidité de la terre et devenoit le dépositaire de mes ennuis et de mes larmes. Le bon vieillard profitoit toutes les nuits de l'épaisseur des ténèbres pour descendre des alimens qui soutenoient ma sombre existence. Pourquoi sa fatale pitié se refusa-t-elle toujours à y mêler le poison qui auroit abrégé mes tourmens ? Eh ! qu'avois-je besoin de vivre puisque le soleil ne luisoit plus pour moi et qu'un arrêt fatal m'avoit déjà puni de mort ?

Les jours étoient devenus des nuits éternelles. Vingt fois je conçus le projet de rejeter la nourriture qui m'étoit apportée ; mais cet instinct qui attache le misérable à la vie, triomphoit de mes résolutions et de mon désespoir. Deux mois entiers, qui m'avoient paru deux siècles, s'étoient écoulés sur ma tête accablée de tristesse et d'ennui, lorsque j'entendis la voix du génie tutélaire qui me conservoit. Hâtez-vous, me dit-il, de sortir de votre prison, et je sentis aussitôt une échelle qui se prolongeoit jusqu'à moi. A ces mots, je rassemblai toutes mes forces : mes jambes appésanties me portèrent avec peine jusqu'au dernier échelon. Un bras secourable me saisit et m'aida à sortir de l'antre dont je m'éloignai. Je crois, me dit mon conducteur, pouvoir vous rendre sans danger l'hospitalité dont je vous ai privé.

» Nous marchâmes en silence et à travers les ténèbres qui cachoient le désordre hideux d'un accusé qui n'auroit pu soutenir l'éclat du jour. Heureusement je trouvai dans la chambre de ce zélé serviteur le linge et les vêtemens qui m'étoient devenus si nécessaires et, après quelques jours de repos, je pus m'offrir aux regards des humains sans leur inspirer d'effroi. Les feuilles publiques dont je pris lecture, m'apprirent le sort de mes calomniateurs et celui qui m'étoit réservé si j'avois le malheur d'être reconnu.

» J'avois bien à cœur de ne pas prolonger une hospitalité qui pouvoit être funeste à mon bienfaiteur et je résolus, à la faveur d'un travestissement, de m'éloigner de sa demeure, et de m'enfoncer dans un département dont tous les habitans me seroient inconnues. La prudence me commandoit de ne pas me réfugier au sein d'une famille qui étoit surveillée et qui déjà n'avoit que trop souffert de mon malheur. Je dirigeois mes pas à travers des sentiers peu fréquentés. Si je rencontrois dans ma route un bois bien obscur, bien solitaire, je m'y reposois avec sécurité. Les animaux les plus sauvages, me disois-je, me feront moins de mal que les hommes. Que ne puis-je toujours vivre au milieu d'eux et partager leur pâture ? En me rappelant le temps que j'avois passé dans mon souterrain, je me trouvois heureux de me voir assis au pied d'un chêne et de recevoir les rayons du jour qui descendoient sur moi et éclairoient ma solitude. L'herbe que je foulois à mes pieds me sembloit un bienfait de la nature pour reposer mes membres fatigués. La faim seule me déterminoit à poursuivre ma route pour gagner quelques chaumières isolées où j'allois acheter des alimens grossiers, et payer le gîte que la misère partageoit avec moi. En faisant de longs détours, j'évitois de traverser les villes et je n'étois apperçu que de quelques journaliers, de quelques malheu-

reux pasteurs étonnés de ma rencontre. A peine osois-je en interroger un, dans la crainte de lui faire naître quelque soupçon.

» Après bien des jours d'une marche pénible, j'arrivai à six lieues de ce domaine. Je m'étois arrêté dans une ferme dont les dehors indiquoient l'aisance et, comme je ne m'y présentai pas sous l'extérieur de la mendicité; mais sous celui d'un voyageur égaré, j'y fus reçu avec affabilité : c'est là que j'appris qu'un propriétaire opulent accordoit un asyle commode et salutaire aux victimes de la révolution. Cette nouvelle me remplit d'espoir et de confiance; je hazardai de mettre à l'épreuve cette générosité hospitalière. J'usai de quelque dissimulation pour intéresser en ma faveur l'homme bienfaisant que la Providence offroit à mon infortune, et je ne tardai pas à obtenir de sa rare sensibilité l'habitation où je croyois me fixer jusqu'au moment où la vérité pourroit éclairer la justice des hommes.

» Vous voyez, Monsieur, continua-t-il, quelle confiance vous m'avez inspirée. Vous devenez, par ce récit fidèle, l'arbitre de ma destinée. Faut-il la terminer ? J'en aurai le courage. — Si vous étiez véritablement criminel, je ne chercherois point à suspendre cette terrible résolution; mais, tout en désirant de vous préserver d'une fin funeste, je dois garantir mon ami du soupçon d'avoir recélé un

coupable. Je n'abuserai point de votre franchise pour vous nuire, et je concilierai la prudence avec l'humanité. Après ces mots, je me suis séparé de lui. C'est à vous maintenant à prononcer sur son sort ».

M. de St.-Ange, qui m'avoit écouté avec la plus grande attention, me dit : « Qu'il est cruel de retirer une main secourable qu'on avoit tendue au malheureux, et de le laisser sans pitié tomber dans l'abyme dont on l'avoit garanti ! Je veux cependant le voir, lui parler, pour affoiblir le coup que je dois lui porter ». J'offris à l'instant d'aller l'inviter à se rendre dans le lieu où nous ne pouvions être entendus de personne. Je le trouvai plongé dans la plus sombre mélancolie. Il me suivit sans hésiter; mais, lorsqu'il apperçut l'homme dont il avoit trompé la bonne foi, la crainte parut s'emparer de lui, et il n'avança plus que d'un pas chancelant.

» Rassurez-vous, lui dit M. de St.-Ange; je ne veux point vous faire de reproches sur le stratagême que vous avez employé pour vous introduire ici. Il est des situations dans la vie où le soin de notre sûreté nous fait un besoin du mensonge. Votre unique faute, celle qui n'est pas pardonnable, c'est d'avoir mis en balance la tranquillité publique, la conservation de mille individus avec un faux point d'honneur. Quoi, Monsieur, après avoir reçu la confidence d'un abominable projet, vous avez pu en rester le dépositaire tranquille ?

Vous n'en avez pas arrêté l'exécution ? Vous n'avez pas frappé ses auteurs d'épouvante par la menace de les dénoncer s'ils osoient y demeurer attachés ? Vous n'avez pas exigé qu'on brisât sous vos yeux cet instrument de destruction dont l'idée seule soulève l'âme d'indignation et d'horreur ? Vous avez abandonné ses odieux inventeurs à leurs lâches conceptions, et, comme s'il n'eût été question que d'exterminer des bêtes féroces, vous avez laissé un libre cours à la perfidie la plus aveugle et la plus cruelle ? Voilà l'insensibilité vraiment coupable dont je vous fais un juste reproche et qui devroit me laisser sans pitié sur l'avenir qui vous est réservé. Ne craignez pas cependant que je sois votre délateur, que je trahisse tout à-la-fois et la confiance et l'hospitalité. Heureusement pour vous, le temps qui s'est écoulé depuis cet horrible événement a effacé le souvenir de votre nom et ralenti les recherches de la justice. Je vais vous faire compter deux mille francs avec lesquels vous pourrez vous rendre dans un port qui n'est pas éloigné et vous embarquer pour une terre étrangère. Mettez entre vous et la France l'immense intervalle des mers. Il existe dans l'Inde une puissance ennemie de la nôtre : c'est à elle seule qu'il appartient de recueillir avec joie un homme qui a pu voir de sang froid le péril éminent dont toute la nation étoit menacée si le projet que vous n'avez ni ré-

vélé ni combattu avec énergie eût eu le succès qu'une aversion farouche en attendoit ».

Après cette vive apostrophe, M. de St.-Ange alla chercher la somme qu'il avoit promise, et pendant son absence, j'engageai ce malheureux à suivre le conseil qu'on venoit de lui donner, à moins qu'il n'aimât mieux prouver qu'il n'étoit pas l'ennemi de sa patrie en vendant sa valeur à l'un de ces princes dont la cupidité Angloise envahit journellement le tetritoire. Il me promit d'adopter cette idée, qui, disoit-il, satisfaisoit plus son cœur.

M. de St.-Ange ne tarda pas à reparoître, et, dédaignant les remerciemens de l'homme dont la vue blessoit ses regards, il plaça à ses côtés l'or qu'il lui apportoit, en insistant sur la promptitude de son départ.

C'est ainsi que nous fûmes délivrés d'un hôte dont la présence ne pouvoit plus être qu'importune et dangereuse.

DOUZIEME ENTRETIEN.

C'est surtout à la campagne, dans ce séjour de l'innocence et des bonnes mœurs, que l'amour conjugal offre à l'œil de l'observateur un aspect auguste et touchant : on le contemple avec une sorte de respect et il n'y a qu'une âme dépravée qui puisse concevoir le projet de le désunir ou

de le corrompre. Semblable à ces chef-d'œuvres de l'art dont on admire les formes régulières et les heureux contours, il est, pour l'homme honnête, un ornement de la société que son admiration révère et dont il rougiroit de vouloir altérer la pureté. Telle étoit l'impression que faisoit sur moi cet hymen, le fruit et la récompense de mes soins. Je jouissois du bonheur de ces deux époux sans cesse occupés de se complaire par les manières les plus délicates et les soins les plus attentifs. Jamais ils ne se montroient l'un à l'autre dans cet abandon qui, sous les dehors de la familiarité, ne tarde pas à faire naître l'indifférence. A voir la recherche de leur extérieur, à entendre la politesse de leurs discours, on les eût pris plutôt pour deux amans que pour deux époux. Combien la tendresse respectueuse d'Herminie à l'égard de Madame de St.-Ange, ajoûtoit de grâce à ce tableau ! Lorsqu'elle étoit à ses côtés, on eût dit que l'innocence se retranchoit dans la sagesse comme dans un fort d'où elle défioit les atteintes de l'amour. Elle opposoit une gaîté franche et naïve à l'impétueuse amitié de son frère. Elle usoit quelquefois de son empire pour exiger qu'il retournât à ses travaux ou à ses études. Elle lui faisoit honte des momens que sa jeunesse perdoit dans une affection oisive. « N'y a-t-il plus, lui disoit-elle quelquefois, d'opprimés à défendre dans le monde » ?

Elle réveilloit en lui les sentimens de la gloire et de la justice. Ces leçons qui avoient tout-à-la fois la grâce du badinage et le mérite de la vérité, me paroissoient préférables à celles que j'aurois pu lui donner. Il se trouvoit si heureux dans un séjour où les affections les plus douces le retenoient, qu'il auroit eu bien de la peine à le quitter si une occasion favorable à mes desseins ne se fût présentée.

Un jour que nous prolongions plus que de coutume le temps du déjeûner, nous entendîmes le bruit d'une voiture qui étoit entrée dans la cour du château, et, quelques momens après, nous vîmes paroître un jeune homme que je reconnus pour être celui dont M. de St.-Ange avoit comblé les vœux en l'unissant à une cousine qui n'osoit laisser entrevoir un sentiment tendre à travers la douleur d'une famille indigente. « Je viens, dit-il, rendre hommage à notre bienfaiteur et le conjurer de vouloir donner son nom à un enfant qui est le fruit de sa générosité ». A ces mots, M. de St.-Ange, qui avoit à peine conservé le souvenir de ses traits, le reconnut et l'embrassa. Nous lui fîmes successivement les questions qu'un vif intérêt suggère. Madame de St.-Ange se rappela cette noce où elle avoit figuré dans une disposition d'esprit si contraire à celle qu'elle éprouvoit maintenant. Elle ne portoit plus envie à cette

beauté touchante qui ne dissimuloit pas sa joie et brilloit du signe de son triomphe. Je me souvins qu'il existoit alors une jeune sœur qui avoit vu sans jalousie le bonheur de son aînée. J'avois été frappé de l'émotion qu'elle éprouva au moment où M. de St.-Ange répandit la surprise et l'enchantement dans le sein de cette famille qu'il avoit enlevée à l'indigence. Je hazardai de demander si elle avoit conservé cette vivacité pétillante qui contrastoit avec la beauté grave et réfléchie de celle qui étoit devenue mère. « Oui, me répondit-on, elle est toujours vive, enjouée, sans soucis : elle anime tous nos plaisirs et ne nous permet pas d'avoir la moindre sollicitude sur l'avenir. Lorsqu'on lui parle d'un mari, elle prétend qu'elle n'en aura jamais, parce qu'elle devient sérieuse en y songeant ».

M. de St.-Ange se montra sensible à la demande qui lui étoit faite, et, après s'être excusé de ne pouvoir aller sur les lieux pour donner sa signature, il promit de remettre sa procuration à la personne qu'on voudroit lui désigner. « Je connois quelqu'un, répliquai-je, qui ne refusera pas de s'en charger ; mais je ne veux pas encore le nommer ». Le jeune Kérolan, qui n'avoit pas la moindre idée de l'événement qui nous occupoit, n'apportoit qu'une attention très-froide à tous nos discours. On exigea du jeune voyageur qu'il

passât au moins deux jours avec nous. Les ordres furent donnés en conséquence et je le conduisis dans l'appartement qu'on lui destinoit.

Je commençai par lui demander s'il cultivoit encore les lettres, depuis que le travail n'étoit plus nécessaire à son existence. « J'ai seulement, me répondit-il, changé la nature de mes occupations et, au lieu de ramper sur les idées des autres, je trouve plus digne de moi d'en créer de nouvelles : peut-être fera-t-on un jour à celui qui a vécu trop long-temps de traductions, l'honneur de le traduire. Cette pensée, répondis-je, est noble, et je loue votre ambition; mais songez qu'un ouvrage, pour être traduit en plusieurs langues, n'obtient pas toujours plus d'admirateurs; mais expose l'auteur à une censure plus étendue. Y auroit-il de l'indiscrétion, ajoutai-je, à vous demander quel genre de composition vous avez adopté ? Mon génie, me répondit-il en riant, m'a dirigé vers le point le plus élevé : c'est le sujet d'un poème héroïque qui anime mon imagination et échauffe ma verve. Grand Dieu ! m'écriai-je, quelle présomption vous avez de vos forces ? Peut-on connoître le sujet qui doit enflammer votre génie ? — Une expédition grande, héroïque, et qui eut pour objet de placer la liberté au sein de la servitude et la vérité au milieu des erreurs : c'est la conquête de l'Egypte par le Héros des François.

— Ce

— Ce sujet peut être susceptible de toutes les richesses de la poésie et offrir ce mélange d'images fabuleuses qui animent et vivifient l'épopée ; mais, avant de l'adopter, ne faudroit-il pas être assuré que cette conquête brillante ne sera jamais ravie à la nation victorieuse ? (*) — Eh ! qu'importe ? Le poème de la Jérusalem délivrée, n'a-t-il pas fait la gloire de son auteur, quoique cette contrée, enlevée par les croisades aux infidèles, soit rentrée subitement sous le pouvoir des Sultans ? Quelle que soit l'issue de cette noble entreprise, elle n'imprime pas moins le caractère de l'héroïsme à celui qui l'a conçue et exécutée avec une célérité merveilleuse. — A Dieu ne plaise que je veuille réfroidir votre enthousiasme et obscurcir votre imagination ; mais songez que ce n'est pas trop de la vie de l'homme, pour conduire à sa perfection un ouvrage qui doit assigner à son auteur le rang le plus distingué dans la République des lettres. C'est un monument qu'il faut élever sur votre tombe, et qui vous présentera à la postérité resplendissant de gloire ainsi que le héros que vous aurez chanté. Gardez-vous donc de vouloir conquérir, de votre vivant, une renommée passagère, ou craignez de survivre,

(*) Je dois observer que cet ouvrage est en ma possession depuis plus de trois ans et que je ne me suis pas permis d'y faire le plus léger changement.

comme tant d'autres, à des poèmes dont ils attendoient l'immortalité. Ayez toujours dans l'esprit une grande vérité : La plus belle et la seule jouissance de l'homme de lettres est de méditer, de créer et de perfectionner. Voilà le temps de ses ravissemens, de ses illusions; mais à peine a-t-il donné le jour à cette production qu'il a conçue dans le silence et la retraite, que ses enchantemens disparoissent. Il redescend de la région brûlante de l'enthousiasme dans les glaces de la censure. La haine et l'envie ne tardent pas à l'assaillir de leurs traits. Il n'échappe souvent à la persécution que par le ridicule et le mépris dont on s'efforce de le couvrir. Que d'auteurs auroient vécu heureux et seroient morts sous le charme de l'espérance, s'ils n'eussent voulu avoir que l'avenir pour juge, et s'ils avoient dédaigné les suffrages de leurs contemporains ! Homère a achevé ses jours ténébreux dans la misère. Virgile n'a vécu plus heureux que parce que la main d'un illustre protecteur le soutint contre l'envie et répandit sur lui ses bienfaits. Le génie de Milton s'est éteint dans l'indigence et l'obscurité. On peut dire de ce poète que son paradis fut véritablement perdu pour lui du moment où il tenta d'en faire partager le charme à son ingrate patrie. Vous n'ignorez pas la fin déplorable du chantre de la Jérusalem. Il ne fut guères moins à plaindre, celui dont le

Portugal s'honore, et qu'une vanité nationale crut pouvoir rapprocher de ce géant de la poésie épique qui est hors de proportion avec tout ce qui a marché sur ses traces. Si l'auteur de Télémaque n'eût jamais publié le plus magnifique de ses ouvrages, que de chagrins cuisans il se fût épargnés ! De si grands exemples ne doivent-ils pas rendre l'homme circonspect ? Veut-il ne recueillir que des fleurs dans la carrière qu'il parcourt; échapper aux ronces qui y sont répandues ? Qu'il se garde de provoquer les haines de la médiocrité par la prétention de la dominer. C'est en s'avançant dans l'obscurité qu'on arrive avec calme à une douce renommée. Mais pourquoi donc, me répliqua-t-il, voulez-vous que je me dérobe de mon vivant aux faveurs et aux distinctions qui ont couronné les talens dont le dernier siècle a brillé ? Ah ! jeune homme, repris-je, dans quelle erreur vous êtes si vous espérez jouir un jour de cette vénération dont j'ai encore vu les grands écrivains marcher environnés ! Je me le rappelle, ce temps de ma jeunesse où l'on se montroit avec une sorte de respect ces derniers monumens de la gloire littéraire. Voilà, disoit-on, le sublime interprète de la nature : on le contemploit dans ses méditations et l'on osoit à peine s'en approcher. Lorsque le chantre du grand Henri reparut dans la capitale, avec quel cortège brillant ne le vit-on pas tra-

verser les Tuileries pour aller reprendre sa place dans le sanctuaire des Muses! Un grand géomètre, un philosophe justement célèbre, un orateur distingué apparoissoient-ils aux yeux du public, dans une promenade où ils venoient se délasser de leurs travaux? Un murmure d'admiration précédoit ou suivoit leurs pas, et ils pouvoient remarquer l'estime générale qu'on leur portoit. Aujourd'hui tout est confondu. L'égal d'un Montesquieu, d'un Buffon, passeroit dans la foule sans qu'on daignât l'observer, et l'opulence, si elle pouvoit le reconnoître, souriroit orgueilleusement à ses dehors simples et modestes. La République des lettres s'est éclipsée dans cette démocratie universelle où l'ignorance a trop long-temps figuré avec audace. La noblesse du génie a aussi perdu ses titres, et bien des années s'écouleront avant qu'elle puisse se relever de cet abaissement où toutes les grandeurs et toutes les dignités ont été plongées. Je suis bien éloigné de vouloir jeter le découragement dans votre âme. Je n'ai pour objet que de prolonger sur vous le charme de vos illusions et de vous garantir du triste sort de tant d'écrivains qui ont vu leurs chimères s'évanouir devant l'éclat du grand jour. Si un talent impérieux vous commande de suivre la pénible carrière dans laquelle vous avez déjà fait quelques pas, poursuivez votre route, prenez un vol si haut que vous puissiez

perdre de vue les humains. Que cette génération passe sous vos regards comme un point imperceptible et ne songez qu'à vous rapprocher de ceux qui ont atteint les hauteurs du genre sublime vers lequel vous osez vous élever ». A peine avois-je achevé ces mots, que le son aigu d'une cloche se fit entendre et nous avertit que nous étions attendus pour prendre le repas qui divise la journée.

TREIZIEME ENTRETIEN.

De quelle pénétration la nature a doué les femmes ! Un mot, un seul geste, leur découvre nos plus secrètes pensées. Semblables à l'oiseau léger qui conserve son indépendance par la dextérité de son vol et la justesse de sa vue, elles observent tous nos mouvemens, lisent dans nos regards et devinent nos intentions, déconcertent ou secondent à leur gré nos projets.

Je n'avois laissé échapper qu'une question presqu'indifférente sur la jeune personne dont M. de St.-Ange fixa la dot par un généreux abandon de la terre qui lui avoit été transmise, et Madame de St.-Ange avoit deviné que cette demande tenoit à l'intention d'absorber dans un sentiment légitime ce que l'affection de M. de Kérolan avoit de trop impétueux pour Herminie. « Je vous ai compris, me dit-elle, dans une promenade que nous fîmes

après le dîner, et j'approuve votre projet. Nos deux jeunes gens paroissent déjà s'être liés par ce rapport qui existe entre des âmes éprises du goût des lettres. Les voilà tous les deux échauffés par leur imagination et se communiquant mutuellement leurs pensées sur les riches productions de l'antiquité. Je ne doute pas que, même de la contradiction de leurs opinions, il ne naisse un accord d'estime l'un pour l'autre. Si le jeune Kérolan peut devenir sensible aux attrairs de cette sœur dont l'aimable pétulance n'est pas incompatible avec l'amour, soyez persuadé que le beau-frère sera son plus ardent protecteur. Profitons donc d'une circonstance aussi favorable et, lorsque Herminie sera pour jamais rendue à une parfaite sécurité, nous nous occuperons de compléter son bonheur ».

D'après ce plan, il ne fut plus question que de faire représenter M. de St.-Ange par le jeune Kérolan, dans cette cérémonie religieuse qui purifie l'enfance d'une tache originelle et la réconcilie avec la Divinité. Il ne fut pas difficile de lui faire agréer une mission que l'estime et l'amitié lui confioient. Déjà, comme l'avoit prévu Madame de St.-Ange, les deux jeunes gens avoient conçu l'un pour l'autre un vif attachement, et l'idée d'un voyage qui les réunissoit et devoit les conduire au sein d'une famille dont j'avois fait le plus

grand éloge, leur fut si agréable, qu'ils nous quittèrent presque sans regret.

Ce fut alors que je me livrai tout entier au projet que j'avois formé de naturaliser, dans le domaine de M. de St.-Ange, une branche d'industrie qui enrichit à nos frais la Suisse et l'Angleterre. Depuis long-temps j'avois peine à comprendre comment une nation qui voit croître sur son sol le plus beau lin de l'Europe, et chez laquelle des ouvriers ont porté à leur perfection la gaze et le linon, se laissoit ravir une partie de son numéraire par l'étranger qui lui donne en échange des mousselines dont elle fournit la matière première.

Après avoir établi un atelier de filature sous la direction de deux chefs intelligens, j'attirai, par la puissance de l'intérêt, des ouvriers que la vicissitude des modes avoit plongés dans l'oisiveté et l'indigence, et je les déterminai à rivaliser d'industrie avec l'étranger, dans un genre de fabrication pour lequel ils avoient la même aptitude et les mêmes moyens de perfection. En encourageant leurs premiers essais et en excitant leur émulation, je ne tardai pas à en obtenir les résultats les plus heureux; mais, comme j'avois résolu de faire concourir à la prospérité de cette création nouvelle les hôtes que le malheur avoit réunis sur le domaine de M. de St.-Ange, je

proposai à quelques-uns d'entr'eux de surveiller les ouvriers ; de présider à l'emploi des matières, et d'accroître, par une sage économie, le produit d'une manufacture dont le bénéfice leur seroit partagé en raison de leur zèle et de leur activité. L'un d'eux me parut recevoir ma proposition avec un tel dédain, que je ne pus m'empêcher de lui en marquer mon étonnement. « Eh quoi ! me dit-il, Monsieur, croyez-vous que j'aie assez perdu le souvenir de ceux qui m'ont donné le jour, pour descendre dans la classe d'un manufacturier ? La révolution ne m'a pas enlevé le sentiment de mon existence, et je tiens trop aux idées généreuses dans lesquelles j'ai été élevé, pour en faire le sacrifice à un vil intérêt. La force de la nécessité m'a contraint de poser les armes et, tant qu'une occasion favorable de les reprendre ne se présentera pas, mes mains doivent rester oisives, et la société ne peut pas en exiger un indigne travail.

« Je respecte, Monsieur, lui répliquai-je, un préjugé qui émane d'un cœur fier ; mais permettez-moi de vous observer qu'il ne s'accorde pas avec la raison. C'étoit sans doute, dans l'origine de la société, une pensée généreuse que celle de nos ancêtres, de placer la profession des armes au-dessus de toutes les autres ; mais dans quel temps cette idée a-t-elle pris naissance ? C'est lorsque les hom-

mes, à peine civilisés, étoient environnés d'ennemis; que la loi du plus fort étoit la première de toutes; qu'on n'échappoit à la servitude que par le courage, et que la valeur seule donnoit de la supériorité sur ses semblables : alors, sans doute, il étoit permis de dédaigner toute occupation qui énervoit l'âme, qui amollissoit le corps; il falloit se créer des dangers, pour s'habituer à les braver. Les chefs de nation qui ont mis toute leur gloire à étendre leur domination, à multiplier leurs conquêtes, ont dû nourrir ce préjugé parmi leurs compagnons d'armes; mais il est passé, déjà depuis des siècles, ce temps où les châteaux étoient des forteresses, où le seigneur étoit tout-à-la-fois le juge et le défenseur de ses vassaux; où il se maintenoit dans sa propriété par sa bravoure, et avoit pour premier titre l'épée dont il étoit armé. Celui qui tient encore à ces idées chevaleresques, n'est pas plus raisonnable que l'homme qui voudroit aujourd'hui conserver le costume de ses premiers aïeux et ne répéter que les chants des Bardes ou des Troubadours. Concentrer toutes ses pensées, toutes ses facultés dans l'art de la guerre, c'est se condamner à la nullité pendant la paix; c'est ne vouloir exister que pour la destruction. Une des grandes erreurs de la noblesse et qui l'a conduite à l'indigence et à l'avilissement, c'est son dédain pour les professions qui n'étoient pas incompatibles avec l'honneur et l'indépendance.

Elle étoit forcée d'aller mendier du service chez l'étranger, lorsque sa patrie goûtoit les douceurs de la paix. Elle étoit dans l'odieuse nécessité de former des vœux homicides et d'appeler la guerre, lorsque les nations, unies par le commerce et leur intérêt, frémissoient à l'idée de la discorde. Que de familles illustres ne se seroient point éteintes dans la misère et l'obscurité, si elles n'eussent pas repoussé la fortune, parce qu'elle exigeoit d'elles l'exercice des facultés accordées à tous les hommes ! Que celui qui croit ne devoir être que guerrier nous apprenne donc à quel signe la nature l'a marqué pour cet emploi dont il est si jaloux ! Osera-t-il soutenir que, dans tous les temps, sous tous les règnes, ce fut à sa caste que la victoire fut exclusivement réservée ?

» Je vois, me répliqua mon superbe adversaire, que vous allez me ramener à ces funestes idées d'égalité qui, en voulant élever tous les hommes à la même hauteur, n'ont fait que les avilir et les dégrader. Si la noblesse est une chimère à vos yeux, nous voyons d'une manière trop différente pour qu'il soit possible de nous entendre. Quant à moi, elle me paroît d'un si grand avantage et d'un si beau lustre pour les états policés, que je dirois d'elle ce que Voltaire a dit de la Divinité : *Si elle n'existoit pas, il faudroit l'inventer.* Cette vérité une fois admise, à quel caractère reconnoîtrez-vous le gentilhomme,

s'il va se confondre dans la foule des artisans, des ouvriers, des marchands? Connoissez-vous rien de plus révoltant que la vue d'un guerrier, les balances à la main, assis à un comptoir? Vous aurez beau me répéter que les temps héroïques sont passés; celui des héros doit toujours exister, et c'est peut-être parce que nous avons trop méprisé les vertus de la chevalerie, que nous sommes devenus de méprisables écuyers. Nous avons attaché tant d'importance à la richesse et si peu à l'honneur, que nous avons mérité de les perdre tous deux. Je regrette peu la première; mais qui pourroit me dédommager de la perte de l'autre?

» Gardez-vous, répliquai-je, de me confondre avec ces vils échos de l'envie. Non, je n'ai jamais pensé que la noblesse fût, comme on l'a trop répété, nuisible par son essence à la société; mais, pour avoir de justes titres à sa reconnoissance, devoit-elle se contenter de jeter un faux éclat et de ne briller qu'à la tête de nos armées? Devoit-elle être dans l'Etat comme ces arbres à haute tige, qui ne donnent que des fleurs et de l'ombre? Pour qu'elle fût protégée et défendue à son tour par la multitude, il auroit fallu qu'elle fît consister sa grandeur dans une constante supériorité sur le vulgaire; qu'elle le surpassât dans les arts libéraux, dans les sciences, dans les professions utiles. Pouvoit-elle se flatter de conserver à jamais le prestige de sa prééminence,

lorsqu'elle étoit environnée d'hommes supérieurs par les sciences et les talens ? Ah ! loin de se complaire dans son antique ignorance, il falloit qu'elle excellât dans l'éloquence, dans la médecine, dans la géométrie, dans la peintute ; qu'elle ne crût pas ses mains déshonorées parce qu'elles dirigeroient les crayons, les pinceaux qui ont fait la gloire des Michel-Ange et des Raphaël : il falloit qu'elle s'efforçât de porter son vol si haut, dans la région du génie, que tout ce qui ne tenoit point à elle ne pût l'atteindre. Alors on ne lui auroit point contesté sa véritable grandeur. Il faut dépasser les autres hommes par des vertus ou des talens, pour en être distingué. Prétendre à leurs égards, à leur respect, lorsqu'on est à peine leur égal en stature, en richesses, en esprit, en générosité, c'est trop attendre de l'illusion et du charme des mots. Au surplus, continuai-je, avant tout il faut pouvoir s'honorer soi-même ; si donc vous persistez à penser que vous perdriez quelque chose à vos yeux, en vous rendant utile à vos semblables, en faisant fleurir une branche d'industrie au sein de la nation qui vous a vu naître, en alimentant la misère, en vous procurant les moyens d'être bienfaisant à votre tour, je n'insisterai plus, et je formerai seulement des vœux pour qu'une paix générale vous condamne à demeurer oisif toute votre vie ».

A ces mots, je me disposois à m'éloigner, lorsque

je lui entendis répéter ces paroles : « Devenir bienfaisant à mon tour ! Ah ! Monsieur, s'écria-t-il, quelle perspective vous avez fait luire à mon esprit ! Mais n'est-ce pas là ce qu'il y a de plus noble au monde ? Oui, je le sens, toute vanité, toute fausse gloire doivent se dissiper devant cette pensée, et je commence à rougir de m'être refusé à votre invitation. Disposez de moi et je seconderai de toutes mes facultés votre utile entreprise. A ce sacrifice d'un préjugé funeste et barbare, répliquai-je, je reconnois la véritable noblesse et je crois voir vos ancêtres applaudir aux sentimens qui vous animent. Soyez bien convaincu que je n'exigerai jamais de vous rien qui ne soit compatible avec l'honneur ». Il saisit aussi-tôt ma main qu'il serra avec l'expression de l'estime et de l'attachement, et je me félicitai, de mon côté, d'avoir triomphé de la vanité d'un gentilhomme et subjugué un préjugé qui fut, pour ses semblables, une source d'humiliations et de misères.

QUATORZIEME ENTRETIEN.

Il est donc vrai que, dans quelque position que nous nous trouvions, nous ne pouvons pas échapper à la douleur ? Etoit-il une existence qui parût plus heureuse que celle de Madame de St.-Ange ? Objet continuel de l'amour le plus tendre et le plus déli-

cat, elle recueilloit sans cesse sur son passage les témoignages les plus vifs de l'amitié, de l'affection et de la reconnoissance. Toutes ses pensées charitables et généreuses se réalisoient à son gré ; rien ne paroissoit troubler le cours fortuné de ses jours. Cependant, quel fut mon saisissement, lorsqu'entrant chez elle, je la trouvai le visage baigné de pleurs: Herminie, placée à ses côtés, arrêtant sur elle des yeux attendris, n'osoit essayer de la consoler. Une lettre qu'elle tenoit me sembloit être la source de ses larmes. « Qu'avez-vous donc, ma belle amie, lui demandai-je, et comment le chagrin peut-il approcher de vous ? Je n'ai plus de sœur, me répondit-elle ; non, je n'en ai plus, puisque je ne dois plus la revoir. Funeste mariage ! Si tu devois me la ravir, pourquoi t'es-tu formé ? Est-ce un reproche, répliquai-je, que vous m'adressez et, parce que j'ai voulu faire le bonheur de l'une, aurois-je encouru la haine de l'autre ? A Dieu ne plaise, répliqua-t-elle ; mais voyez si je ne dois pas détester une union qui détruit le charme de ma vie ». Je lus aussi-tôt cette lettre qui étoit à-peu-près conçue en ces termes :

« Ma sœur, ma fille, et tout ce qu'il y a de plus » doux dans le monde, il faut donc que nous restions » à jamais séparées ? Ainsi le veulent la nature et » le devoir. Mon mari est père, et moi je suis sa » compagne. Ne croyez pas qu'il m'en coûte de

» demeurer près de l'homme qui a tant de droits
» à mon estime et à mon amour ; mais je voudrois
» pouvoir franchir avec lui l'immense intervalle qui
» me sépare de ma bien aimée. Malheureusement
» des liens sacrés le retiennent. Nous allions cher-
» cher l'enfant qui lui doit le jour, nous nous flat-
» tions de rapporter ce trésor au sein de notre ora-
» geuse patrie ; mais, pour accomplir le vœu de
» mon cœur, il falloit donner la mort à deux vé-
» nérables aïeux qui nous ont demandé si nous
» voulions les plonger dans la tombe, en arra-
» chant de leurs bras la consolation de leurs vieux
» jours et tout ce qui leur reste d'une fille qu'ils ne
» cessent de pleurer. Dans leur désespoir bien par-
» donnable, ces mots terribles sont sortis de leur
» âme oppressée : C'est donc à une belle - mère,
» à une étrangère, que nous nous verrons forcés
» de livrer l'unique fruit de notre enfant ? Ah !
» puissions-nous mourir tous deux, avant d'être
» contraints d'accomplir un si cruel sacrifice !

» Jugez, ô ma bonne amie, de l'impression
» qu'a dû faire sur moi cette imprécation effrayante.
» Et vous, continua le vieillard qui appeloit la
» destruction sur sa tête, vous que je me plaisois
» à reconnoître pour mon fils ; pour lequel j'accu-
» mulois avec tant d'ardeur trésors sur trésors,
» n'aurez-vous pas pitié de celle qui a nourri
» l'épouse qui fut si digne de votre amour et

» vous a donné le titre de père ? Si vous voulez
» que votre enfant fasse la prospérité de vos jours,
» ne détruisez pas les premières sources de son
» existence ; laissez-nous achever le peu d'années
» qui nous restent. Lorsque vous nous jurâtes
» de revenir ; lorsque je vous laissai échapper
» de ces bras qui vous serroient contre mon sein,
» devois-je m'attendre que vous ne tiendriez votre
» parole que pour nous enfoncer le poignard
» dans le cœur, en nous abandonnant sans nulle
» compassion à la plus horrible solitude ? Que
» ferons-nous de ces richesses que nous avons
» amassées pour vous ? Sans vous, sans cet enfant
» qui nous est plus cher que la vie, nous sommes
» les plus pauvres et les plus misérables de cette
» terre. Attendez, attendez encore quelques mois,
» et peut-être aurons-nous cessé d'exister. Alors
» vous délaisserez notre domaine et vous irez
» chercher ailleurs le bonheur que vous pouvez
» goûter ici.

» Mon mari ne put pas entendre plus long-
» temps un discours si déchirant. Vénérable père,
» lui dit-il, calmez-vous. Dussiez-vous vivre encore
» un siècle, nous ne nous séparerons point de
» vous. Mon épouse, que vous avez pénétrée de
» douleur, ne me démentira pas : ses larmes
» me répondent de son cœur ».

« Dites-moi, sœur si bonne et si sensible, à

» moins

» moins d'avoir un cœur de bronze, pouvois-je
» n'être pas émue de ces ardentes supplications
» et de cet excès de douleur ? Quelle idée auriez-
» vous de moi, si j'avois eu la fermeté de déclarer
» que je ne consentirois point à demeurer expa-
» triée ? L'homme qui avoit eu assez juste opinion
» de mes sentimens pour présumer que je ne le
» démentirois pas, n'auroit-il pas rougi de m'avoir
» pour sa compagne ? Non, non ; partageant
» tout-à-coup ses transports, je promis, je jurai
» de ne point me séparer de ces vieillards qui
» attachoient tant de prix à notre possession.

» Il me seroit impossible de vous décrire la
» révolution subite qui se fit dans les traits, dans
» l'attitude de ce digne chef de famille : ses
» mains tremblantes de joie serroient les nôtres ;
» de doucs larmes couloient de ses yeux. Il regar-
» doit avec attendrissement sa femme, trop foible
» pour supporter une émotion si vive. Il saisissoit
» avec ardeur le rejetton qu'il avoit tant craint
» de perdre. Ses cheveux blancs, qui se mêloient et
» contrastoient avec la blonde chevelure de l'enfant,
» formoient le tableau le plus touchant. Cette pe-
» tite créature, sujet de tant d'affections diverses,
» ne comprenoit pas encore pourquoi sa famille avoit
» passé successivement de la consternation au déses-
» poir et à l'allégresse. La mobilité de son cœur se
» prêtoit aux mouvemens du nôtre et les suivoit

» par instinct. O mes amis, mes enfans, reprit le
» vieillard, il faut que ce jour heureux, que ce ser-
» ment solemnel que vous venez de faire, soient
» célébrés par un festin auquel je vais inviter mes
» amis, mes voisins qui seront les témoins de ma
» joie et les dépositaires d'un engagement que vous
» ne violerez point. L'allégresse devint bientôt géné-
» rale dans toute la maison, et nous n'entendîmes,
» de toute la journée, qu'un concert de réjouis-
» sances et de bénédictions. Ce fut sur-tout de mon
» mari que je reçus les plus touchans témoignages
» d'affection et de reconnoissance. Je n'aurois ja-
» mais, me répétoit-il, exigé de vous un semblable
» sacrifice; mais c'est maintenant que vous êtes
« toute à moi et que, s'il m'étoit possible de vous
» aimer davantage, j'éprouverois encore pour vous
» plus d'amour.

» Ma chère sœur, ne croyez pas que l'acte qui
» vous sera remis par notre ami commun, émane
» seulement de mon affection pour vous; je n'y
» ai que la moindre part : c'est la volonté, c'est le
» désir d'un époux que je respecte, qui ont dicté
» l'abandon que je vous fais de tout ce que je pos-
» sède en France. Huit mille livres de rente, ajou-
» tés à votre fortune, forment une dot bien infé-
» rieure à celle que votre mari pouvoit espérer;
» mais nous exigeons qu'en vous associant à sa
» bienfaisance, vous ne soyez pas toujours géné-

» reuse à ses dépens. Vous sentez bien que toute » difficulté de votre part, loin de nous paroître une » délicatesse, nous sembleroit une offense, et que » ce que nous vous prions d'accepter, comme notre » enfant d'Europe, n'est à nos yeux qu'une baga- » telle en comparaison de la fortune immense qui » nous attend. Point de remercîmens, point de » reproches, point de refus sur-tout; j'exige seule- » ment que vous m'aimiez autant que si j'étois » près de vous. Hélas ! n'y suis-je pas presque tou- » jours par la pensée, en dépit du sentiment qui » me domine et m'en tient éloignée ? Faites par- » venir à notre ami cette lettre de mon mari : elle » renferme la donation dont nous ne parlerons » plus ».

Madame de St.-Ange me remit à l'instant la lettre qui m'étoit adressée. On se rappelle que son auteur s'étoit signalé, dans une assemblée mémorable, par son dévouement à la cause populaire; qu'il étoit un de ceux qui essayèrent d'assigner des limites à la domination royale, et de relever de son abaissement cette immense majorité de la nation, condamnée à une obéissance silencieuse; que la persécution, que l'exil avoient été la récompense de son zèle aveugle et téméraire.

« Homme généreux, m'écrivoit-il, qu'allez-vous » penser de moi ? Vous m'avez confié une femme » que vous aviez le désir et l'espérance de revoir :

» dépositaire infidèle, je la ravis aux affections les
» plus légitimes. Combien je dois paroître odieux à
» une sœur qui se complaisoit dans l'idée de se
» réunir à elle ! C'étoit là un de nos projets ; mais
» que l'homme est insensé d'en former ! Foible
» jouet des événemens et des circonstances, il veut
» commander, et il passe sa vie à obéir. Nous
» étoit-il possible de demeurer sourds à l'impérieuse
» loi de la nature et de la reconnoissance ? Il falloit
» renoncer à notre estime, et sans doute à la vôtre,
» en rompant les liens qui nous attachent ici ;
» mais la raison seule ne devroit-elle pas m'y fixer ?
» Eh ! que ferois-je dans cette patrie qui m'a d'abord
» rejeté, qui ne m'a rappelé que par un sentiment
» de pitié, et où j'étois plus toléré que reçu ? J'y
» marchois entre deux partis opposés : l'un sembloit
» m'accuser sans cesse d'audace et de témérité ; il
» m'attribuoit sa dégradation et ses malheurs : l'au-
» tre m'envisageoit comme un être foible et pusil-
» lanime qui, après avoir fait quelques pas dans la
» route de la liberté, avoit craint d'avancer et s'étoit
» soustrait au danger par une désertion honteuse.
» Le présent ne m'offroit donc rien qui pût flatter
» un cœur noble et ambitieux. Que pouvois-je
» espérer de l'avenir ? Si le parti qui domine main-
» tenant la France se soutient à sa hauteur, comme
» il croit ne me rien devoir, je n'aurai point de
» titre à sa faveur, et il faudra me voir sans cesse

» soumis à des autorités que je n'aurai point créées.
» Si, par un concours d'événemens hors de toute
» vraisemblance, les opprimés se relevoient de leur
» abaissement, c'est alors que la vengeance se dé-
» ploieroit contre moi, avec toute l'énergie de la
» haine; ainsi, d'un côté je n'aurois à recueillir sur
» le sol que vous habitez, qu'ingratitude et délais-
» sement, et de l'autre, que les plus violentes per-
» sécutions. Comment, avec une semblable pers-
» pective, renoncerois-je à la tranquillité et à l'opu-
» lence dont je dois jouir ici? Eh! ne mériterois-
» je pas bien mon malheur, si je franchissois les
» mers, pour venir déposer sur une terre ingrate, ma
» femme et le fruit d'un premier hymen? Que ceux
» qui ont bravé les otages, la famine, la prison et la
» mort, après avoir déchaîné tous les vents et attiré
» la tempête sur cette contrée, jadis si paisible et si
» florissante, jouissent du fruit de leur constance et
» de leur courage. Je ne dois pas leur disputer les
» honneurs et les emplois qu'ils ont su conquérir.
» Peut-être vous écrierez-vous: Quelle inconsé-
» quence, de préférer une République étrangère à
» celle où nous avons reçu le jour! Mais quelle
» différence! Celle que j'habite a été créée par la
» sagesse, consolidée par le vœu national. En pour-
» rez-vous dire autant de la vôtre? Ceux qui ont
» osé la proclamer, loin d'avoir pour eux l'assen-
» timent de leurs concitoyens, ne réunissoient pas

» même les suffrages de leurs collègues. L'audace
» impétueuse épouvanta la majorité, et le silence
» de la terreur fut pris pour le vœu général. Que de
» sang répandu pour faire triompher le système le
» plus irréfléchi ! Plus la raison, plus la politique,
» plus le sentiment intérieur de tous les François le
» réprouvoient, plus l'entêtement féroce redoubla
» d'excès et de cruauté pour faire violence à la na-
» tion et la plonger dans une démocratie qui n'avoit
» nul attrait pour elle. Vous avez déjà vu avec
» quelle docilité elle suit l'impulsion qu'on lui
» donne pour l'aider à sortir de ce marais fangeux
» où l'ignorance et le crime l'entraînèrent. Si j'en
» crois mes pressentimens, elle ne tardera point à
» rentrer dans cette route spacieuse et ombragée
» que doivent parcourir les grandes nations, sous
» l'égide d'une autorité imposante et inébranlable.
» Chaque jour je crois voir ce trône que je voulus
» environner d'une barrière qui le rendît inaccessible
» à l'intrigue et à la cupidité, se relever de ses
» ruines, plus resplendissant que jamais. Parmi
» ceux qui aspirent à l'honneur de s'y placer, quel
» est celui que la nation saura choisir? L'homme
» sans doute qui aura le plus de droits à son admi-
» ration et à sa reconnoissance : ses vertus, son
» courage, sa prudence, sa renommée, doivent
» être ses titres. Voilà la magie qui doit environner
» cette nouvelle puissance et tenir sous le charme

» un peuple obéissant. Il a reçu la grande leçon du
» malheur. Son inconstance lui a coûté si cher, son
» irrésolution lui a été si funeste, qu'il y a lieu
» d'espérer que, lorsqu'il sera rentré sous la domi-
» nation qui convient à ses mœurs, à ses habitudes,
» à son étendue, il ne sera plus tenté de le changer
» et de s'exposer aux orages de l'anarchie, qui est
» toujours l'effrayant passage d'un gouvernement à
» un autre. En attendant que ces idées, que j'ose
» confier à votre prudence, se réalisent, ne me
» blâmez point de demeurer loin de vous, specta-
» teur paisible des scènes nouvelles qui doivent se
» passer sur votre continent avant que ma prédiction
» soit accomplie. Soyez bien persuadé que je ne
» demeurerai pas jusqu'alors indifférent sur votre
» destinée, et qu'il manquera toujours quelque
» chose à mon bonheur, tant que je ne pourrai pas
» voir un homme dont je n'oublierai jamais le gé-
» néreux sacrifice.

» *P. S.* J'ai toujours eu pour principe que les
» productions d'un état sont le patrimoine de ses
» habitans; que celui qui s'en sépare volontaire-
» ment n'a plus de droit à cette grande propriété
» qu'il délaisse. La donation que je joins ici ne doit
» donc pas être considérée comme un acte de géné-
» rosité; mais comme un acte de justice que je
» vous prie de remettre à Madame de St.-Ange ».

A peine avois-je achevé la lecture de cette lettre,

que M. de St.-Ange se présenta : sa femme qui s'étoit déjà remise un peu de sa douleur, n'en offroit plus qu'une légère apparence, et, pour ne pas lui donner le temps de s'en appercevoir, je me hâtai de mettre sous ses yeux et la lettre et le titre qui accroissoit sa fortune. Après avoir pris lecture de ces papiers : « Voilà, dit-il, la dot d'Herminie, que le ciel ajoute aux faveurs qu'elle en avoit déjà reçues. Si nous consentons à recueillir cet héritage, dont l'amitié dispose, je pressens l'emploi qu'un sentiment plus tendre se propose d'en faire. Ce sera la dot de l'innocence et la récompense de la sagesse : la nature ne la réclamera point pour d'autres, puisque l'hymen ne doit m'offrir que des fleurs ». A ces mots, une vive rougeur colora le front et les joues d'une épouse attentive. Eh quoi ! repris-je aussitôt, pourquoi désespérez-vous de l'avenir ? Hélas ! répliqua le mari, on ne me laisse pas même l'espérance ». A cette exclamation, Madame de St.-Ange se leva et, enveloppant son mari de l'air le plus aimable, elle plaça une main caressante sur ses lèvres pour l'empêcher d'en dire davantage. Ainsi, un sentiment doux et affectueux succéda rapidement à des pensées désolantes. Tant il est vrai que le cœur de l'homme ressemble à l'onde mobile que les vents agitent en sens contraire, et qui passe successivement du calme à la tempête.

QUINZIEME ENTRETIEN.

On ne peut pas le révoquer en doute, la volonté d'une créature humaine, lorsqu'elle est bien prononcée, triomphe des désirs les plus impérieux de la nature et de ses plus doux penchans. C'est ce que me prouva la confidence que me fit M. de St.-Ange. Déjà près d'une année s'étoit écoulée depuis que les nœuds d'un hymen si ardemment sollicité l'avoient uni à une femme aimable et jeune. Rien encore n'annonçoit qu'il dût goûter les charmes de la paternité. Je n'avois point oublié cette plainte tendre et sensible qui s'étoit échappée de son cœur et qu'un geste caressant avoit étouffée ; mais elle n'avoit laissé qu'une idée vague dans mon esprit. Un jour il vint à ma rencontre, en me disant : « L'argent pleut ici de toutes parts ; il m'arrive des successions, des restitutions sur lesquelles je ne comptois pas. Je connois bien, répliquai-je, la succession dont on a voulu vous enrichir ; mais quelle est donc la restitution dont vous me parlez ? Ce bon Evêque, me répliqua-t-il, qui devroit être le modèle de tous les Prélats, m'a fait remettre les cent louis que son imprudent neveu avoit enlevés de cette maison, et voici la lettre qu'il m'écrit à ce sujet ».

» Il est des dettes que l'honneur paie sans » jamais pouvoir s'acquitter. De ce nombre est

» celle que M. de Salverte a contractée vis-à-vis
» de vous et dont je m'étois rendu la caution.
» Trouvez bon qu'elle s'efface de ma pensée pour
» jamais ; mais, comme vous ne pouvez pas être
» indifférent sur le sort de son irréprochable com-
» pagne, vous apprendrez avec plaisir que ce
» couple, dont l'amour a été à l'épreuve de tous
» les malheurs, est rentré dans la possession de
» la plus grande partie de sa fortune et qu'il
» en fait un usage qui seroit comparable à celui
» qui honore votre opulence, si de modestes
» vertus pouvoient se comparer aux vôtres. Il a
» désiré que la somme dont il étoit votre débiteur
» passât par mes mains pour être purifiée ; ce
» sont là ses expressions : elles peuvent vous
» donner une idée de sa délicatesse et de son
» repentir. L'ecclésiastique qui a sauvé leurs jours
» semble leur avoir dévoué toute son existence :
» il a refusé avec le plus noble désintéressement
» toutes les places que ma reconnoissance lui
» offroit. Il a confié le soin de ses jours à l'amitié,
» et cette sécurité prouve qu'il est bien digne
» du sentiment sur lequel il se repose. Il seconde
» les efforts de mon neveu pour concilier au gou-
» vernement ces esprits rebelles que l'orgueil et
» une justice peut-être trop sévère en avoient
» aliénés. Je ne puis vous exprimer la joie que
» m'ont fait éprouver des rapports si consolans.

» Puissions-nous être tous animés du même zèle
» et nous disposer mutuellement à la paix et à
» la résignation ! Puisque nous avons été formés
» pour exister en société, nous devons en subir
» toutes les chances. Celui qui domine les em-
» pires, nous a plus d'une fois donné les dénomi-
» nations de *troupeaux* et de *brébis ;* il appelle
» *pasteurs* les chefs des nations. Considérons-nous
» donc sous cet humble aspect et imitons ces
» troupeaux paisibles qui marchent ou se reposent
» dans les lieux qui leur sont assignés ; ils ne tour-
» nent point une tête menaçante contre leur conduc-
» teur, ne lui contestent point son autorité ; ils ne
» frappent point l'animal vigilant qui les dirige et les
» protége. Si quelques-uns d'entr'eux, jaloux de
» l'indépendance, s'enfonçoient dans les bois voi-
» sins, pour y errer en liberté, ils ne tarderoient
» pas à se repentir de leur imprudence ; ils ne
» trouveroient point de bergerie pour se mettre
» à l'abri de l'intempérie des saisons. Lorsque l'hy-
» ver auroit fait disparoître leurs pâturages, une
» main secourable ne leur apporteroit pas l'aliment
» qu'ils chercheroient en vain dans la prairie. Les
» animaux carnivores les attaqueroient sans crainte
» et ils regretteroient alors le gardien courageux
» qui les auroit défendus. Oui, parce que notre
» condition nous condamne à obéir à des lois plus
» ou moins sévères, ne la rendons pas pire qu'elle

» ne l'est par une rébellion qui nous est toujours
» funeste, et ne perdons jamais de vue que nous
» devons un jour en avoir une meilleure, si nous
» savons supporter celle à laquelle nous sommes
» condamnés sur cette terre d'anxiétés et de misères.
» La mort qui moissonne et les troupeaux et les
» pasteurs, mettra un terme à l'injustice des uns et
» à la patience des autres. Ceux qui auront mé-
» connu leurs intérêts, seront également punis par
» une justice souvent tardive, mais toujours équi-
» table.

» Où m'entraîne le zèle qui m'anime? Ce n'est
» point à vous que de semblables discours sont
» nécessaires. Il n'en a pas besoin non plus, celui
» qui vous a donné des preuves d'une amitié si
» constante. Combien j'ai souvent regretté qu'il ne
» me fût pas possible de l'associer à mes travaux!
» Dites-lui, pour son bonheur et sa récompense,
» que la jeune épouse qu'il a sauvée du désespoir,
» jouit de ses bienfaits; que son mari, aussi labo-
» rieux qu'intelligent, a donné à la patrie un défen-
» seur dont la valeur est encouragée par la certitude
» de trouver à son retour un champ que la recon-
» noissance aura fertilisé. Je ne vous dis rien pour
» Madame de St.-Ange, parce que mes expressions
» seroient trop foibles pour rendre les sentimens
» de vénération qu'elle m'a inspirés : qu'elle sache
» seulement que, lorsque j'éprouve quelque con-

» tradiction inséparable de mon ministère, je me » rappelle que je l'ai consacré une fois à bénir » l'union la plus belle et la plus heureuse qui existe » sur la terre ».

« Elle est bien de lui, m'écriai-je, cette lettre vraiment pastorale; j'y reconnois son âme toujours pure et toujours sublime dans sa simplicité. Vous voyez, reprit alors M. de St.-Ange, que l'argent m'arrive en abondance; mais que m'importe la fortune, si elle ne sert point à consolider mon bonheur en vous fixant ici par des liens indissolubles? Est-ce à vous que je craindrai de révéler une pensée qui m'occupe ? Je vous l'ai dit, je n'accepte la donation qui nous est faite que pour en former la dot d'Herminie. Dédaigneriez-vous de la partager avec elle, et de réparer envers cette charmante créature l'injustice du sort qui l'a frustrée des appuis que la nature pouvoit lui donner ? Permettez-moi, lui répliquai-je, de vous demander, avant de m'expliquer, de quel droit vous disposez d'un héritage qui doit appartenir à vos enfans et qu'ils pourront un jour considérer comme leur patrimoine. Dans quelle erreur vous êtes, reprit M. de St.-Ange, si vous croyez que je possède une femme ! Elle est un ange, celle à laquelle j'ai eu la témérité d'attacher ma desrinée. Sachez donc que le jour où je crus voir tous mes vœux exaucés, cette sublime créature s'humilia devant moi jusqu'au point de me conjurer

à genoux de ne jamais user de l'empire que j'allois avoir sur sa personne. Prouvez-moi, me disoit-elle, que je n'ai pas trop présumé de la pureté de votre amour et de la dignité de votre être, en pensant que notre union pouvoit être aussi chaste que celle des esprits qui peuplent le ciel. Ah ! mon ami, mon digne époux, ajouta-t-elle, que ces plaisirs honteux qui ravalent l'homme à la condition des animaux, ne nous dégradent jamais à nos propres yeux ! Que notre vif attachement n'ait jamais besoin du voile du mystère ; qu'il puisse toujours supporter l'éclat du jour ! Donnez-moi cette parole sacrée que l'honneur n'a jamais violée, de souscrire à la condition que j'ose imposer à votre amour, et je m'abandonnerai sans réserve et sans crainte à vos tendres caresses. Je l'avoue, ce sublime enthousiasme de l'amour éleva mon âme à sa hauteur en la dégageant de tous mes sens. Adorable créature, m'écriai-je, je ne me rendrai pas indigne de te posséder ; je ne tromperai point ta confiance : tu seras dans mes bras comme dans ceux d'un frère. A ces paroles, prononcées avec toute la véhémence du sentiment le plus exalté, je vis son visage rayonner de joie, et les plus doux baisers furent la récompense de mon imprudent sacrifice.

„ Si quelquefois je tentois d'ébranler sa résolution et de la faire condescendre à mes ardens désirs, avec quel art elle savoit les dissiper ! Ces

prières, me disoit-elle, que vous adressez sans cesse au ciel pour l'objet de votre affliction, seront plus accueillies, lorsque vous vous approcherez de l'autel comme l'agneau sans tache. Auriez-vous la foiblesse de préférer quelques voluptés passagères au bonheur d'un maître si chéri de vous ?

» Depuis que ce Prélat, semblable à un oracle, a fait luire à mon âme des idées si lumineuses et si consolantes, j'ai essayé d'adoucir la rigueur de mon sacrifice. Hélas ! m'a-t-on dit, faut-il que nous nous avilissions à nos yeux, parce que celui dont nous avons déploré le triste sort a reçu le prix de ses vertus ? Elevons-nous à sa glorieuse existence, en nous détachant de ces pensées terrestres qui absorbent les amans vulgaires. Encore quelques années de combats sur nos sens et il ne nous en coûtera plus rien de planer au-dessus de l'humanité.

» Un jour, qu'oubliant mes sermens, je voulois triompher de sa résistance et réclamer les droits attachés à mon titre, elle s'arracha avec violence de mes bras en s'écriant : Puissances du ciel, secourez-moi, puisque celui qui devoit être ma force et mon appui veut abuser de ma foiblesse.

» C'est ainsi que je me suis vu toujours dominé par cet être surnaturel. Si je lui adresse seulement de tendres supplications; si je la conjure de ne pas exiger de moi des vertus plusqu'humaines; croyez-vous, me répond-elle, avec un charme inexprima-

ble, qu'il ne m'en coûte rien pour vous refuser ce que vous avez l'erreur de nommer une félicité? Ah! oui, oui, je le sens, il y a trop de distance entre elle et moi : elle doit être éternellement l'idole de mon cœur et je ne dois exister que pour l'adorer. Il semble que son ascendant se soit encore accru depuis que la jeune Herminie est devenue sa fidèle compagne. C'est l'égide de la sagesse; elle l'oppose sans cesse aux traits brûlans de mon amour; elle s'en fait un rempart contre mes désirs.

» La proposition que vous venez de me faire, lui demandai-je d'un air riant, n'auroit-elle pas pour objet d'écarter ce nouvel obstacle? Mais parlons plus sérieusement. Quelle peut donc être la véritable cause d'une résistance si constante et si peu naturelle? Je ne puis, répondit-il, l'attribuer qu'au souvenir de ces vœux téméraires qui ne sont point encore effacés de son esprit; car je ne dois pas croire qu'elle se refuse aux doux sentimens de la maternité par l'influence d'un préjugé qui a, dit-on, condamné quelques nobles à la stérilité, pour ne pas donner l'existence à d'obscurs citoyens (*). Au surplus, répliquai-je, quel que soit le motif de ses

(*) Cette résistance qui paroîtra surnaturelle, avoit peut-être pour cause la menace effrayante d'être maudite par les enfans auxquels elle oseroit donner le jour. Madame de St.-Ange ne seroit pas la première femme qui, douée d'une

refus,

refus, un engagement sacré vous impose la loi de les respecter et de n'attendre votre victoire que du temps et d'une soumission généreuse. Toute violence de votre part seroit déloyale, et l'amour le plus impétueux ne l'excuseroit pas aux yeux de l'honneur. Si vous pouviez un jour cesser d'être estimé, vous ne seriez bientôt plus à craindre pour celle qui vous aime ».

Je ne pouvois, en parlant ainsi, me défendre de plaindre celui que je croyois si heureux, et cependant, en réfléchissant sur cette multitude d'amours qui se sont éteintes dans les jouissances et de protestations de fidélité qui se sont anéanties au sein des voluptés, je trouvois que des combats aussi délicieusement prolongés, par l'amour et la vertu, étoient préférables à la rapidité d'un triomphe.

J'étois occupé de ces pensées, lorsque je vis celle qui les faisoit naître s'approcher de nous. Ce que je venois d'entendre la présentoit à mes yeux sous un nouvel aspect: sa démarche aisée me paroissoit le balancement majestueux d'une divinité qui venoit mêler les discours de la sagesse aux entretiens de deux mortels. Peu s'en fallut que, dans mon illusion, je ne me prosternasse aux genoux d'un être incom-

---

forte raison, auroit néanmoins été long-temps dominée par la terreur d'un songe, et c'est encore là un des dangers des souvenirs.

parable qui dominoit l'espèce humaine par la pureté de ses affections.

SEIZIEME ENTRETIEN.

QUE le cœur de l'homme est foible et qu'il faut peu de chose pour l'enflammer! Depuis le jour où je vis pour la première fois la jeune Herminie, elle ne m'avoit jamais inspiré que des sentimens de pitié, d'intérêt et d'estime, qui s'étoient succédé. J'avois plus de disposition à la chérir comme un père qu'à m'attacher à elle comme un amant. En rendant au charme de sa figure, à la douceur de ses traits, à la grâce de ses mouvemens, à la perfection de sa taille, la justice que cet ensemble méritoit, elle étoit à mes yeux comme un beau lys qui fait la parure d'un jardin, dont on admire la blancheur et la forme élégante; mais qu'une main prudente se garde de cueillir. Plus d'une fois je m'étois plu à orner son esprit, à stimuler son adresse, à dissiper la timidité qui captivoit ses pensées. J'usois de l'ascendant de mon âge pour lui adresser quelquefois de douces réprimandes et lui donner des leçons, qu'elle recevoit avec un enjouement aimable et modeste. Jamais je ne m'étois permis d'interposer mon amitié entr'elle et la tendre affection de son frère, et elle ne soupçonnoit pas même que ce secret m'eût été révélé. Nous étions tous les deux dans une entière sécurité

au milieu des jeux familiers de la campagne : pourquoi une simple proposition, à laquelle elle n'avoit nulle part, et qui ne s'accordoit peut-être point avec ses sentimens, pouvoit-elle avoir jeté le trouble dans mon esprit et changé tout-à-coup mes affections à son égard? Cependant, il n'étoit que trop vrai que je ne la voyois plus du même œil; que j'attachois plus d'importance à son maintien, à ses réponses; que j'arrêtois sur elle un regard plus pénétrant; que j'étois plus frappé de ses manières naïves et plus disposé à l'indulgence pour les étourderies de sa jeunesse. Lorsque je m'éloignois d'elle, elle ne s'éloignoit pas pour cela de ma pensée; son image et le son de sa voix sembloient me poursuivre encore dans mes promenades solitaires. Je commençois même à me faire des reproches de cette préoccupation involontaire, et j'avois besoin d'appeler toute ma raison pour la combattre. Il m'arrivoit quelquefois de devenir un censeur très-sévère de ma foiblesse. Eh quoi ! me disois-je, une jeune fille que tu as vue dans l'aliénation, dont l'origine est obscure, que la charité a tirée de l'indigence, qui n'a pu se défendre de l'exagération d'un amour que la nature réprouvoit, prendroit de l'empire sur ton cœur, et, sans égard à la distance que le temps a mise entr'elle et toi, tu t'abaisserois jusqu'à lui rendre hommage et à la choisir pour l'arbitre de ta destinée ! Fortifié par ces idées, je revenois avec con-

fiance ; je m'offrois à elle avec une apparente sécurité, et je sentois tout-à-coup mes forces décroître, mes résolutions s'évanouir. Celle que j'avois regardée comme un enfant, me rendoit, par son sourire, par ses murmures, plus timide et plus enfant qu'elle. Dans le dépit d'aimer plus que je ne le voulois, je m'exposois au danger d'être haï. C'étoit alors que j'avois lieu de remarquer toute la bonté de son naturel. Sa voix devenoit oppressée et des larmes rouloient dans ses yeux, lorsque j'aurois dû seul en répandre pour me faire pardonner mes torts.

Madame de St.-Ange ne tarda pas à s'apercevoir de ce changement. « Ma pauvre Herminie, me disoit-elle, ne vous intéresse-t-elle plus ? Vous ne prenez plus de plaisir à lui donner des leçons, à perfectionner son langage ; vous ne daignez pas corriger les réflexions qu'elle jette sur le papier pour les soumettre à votre jugement ; vous ne les parcourez qu'avec cet air qui indique le mécontentement ou le dégoût. Je n'en suis que trop convaincue, nous ne la voyons pas des mêmes yeux. Plût-à-Dieu, répliquai-je, que nos sentimens pour elle fussent les mêmes » ! Puis, me reprochant cet aveu indiscret, je m'efforçai de l'étouffer en me plaignant de n'avoir point encore reçu de nouvelles du jeune Kérolan. — « J'en suis inquiète aussi. Son silence cacheroit-il quelque mystère ? Seroit-il déjà si occupé d'une autre qu'il ne pensât plus à nous ? Au

surplus, son déraisonnable amour m'a donné tant de sollicitude, que je ne serois pas fâchée de le voir retomber dans l'indifférence. — Il vous en coûte si peu, répliquai-je, pour conserver votre innocence, que je ne peux pas vous plaindre d'avoir à protéger celle des autres ». Cette réflexion parut l'embarrasser, et je me flattai d'avoir fait prendre le change à sa pénétration. Je me séparai d'elle sous le prétexte d'aller donner mes soins aux travaux dont la direction m'étoit confiée.

DIX-SEPTIEME ENTRETIEN.

Il est des époques orageuses où les nations sont agitées par des sentimens divers et tumultueux. Les imaginations sont comme des voiles qui obéissent aux vents déchaînés. Il est alors peu d'hommes, de quelque sagesse qu'ils soient doués, qui puissent répondre de la direction de leurs pensées et de la fermeté de leurs opinions. Qui de nous, s'il fût né dans les agitations de la Fronde ou de la Ligue, pourroit dire avec assurance sous quels étendards il se seroit rangé ? Il est sans doute des pervers auxquels on doit vouer une éternelle haine ; mais il est bien des foibles qui, dans leurs erreurs, ne doivent exciter que notre pitié. Leur crime semble être celui de la nature qui leur a refusé le courage et les a créés pusillanimes et imprévoyans.

De ce nombre étoit un être misérable dont je fis sortir la plus secrète pensée.

Il m'arrivoit presque toujours, dans mes promenades, de rendre visite à quelques-uns de nos hôtes, pour prévenir leurs demandes. Un d'eux me paroissoit plus grave, plus austère et plus absorbé dans ses méditations. Jamais il ne manifestoit le moindre désir; nulle pensée riante ne s'échappoit de son esprit. Plus d'une fois je m'étois permis de lui faire des reproches sur sa profonde mélancolie. « Je sais, lui disois-je, respecter les chagrins de l'âme; mais il en est bien peu qui ne puissent s'adoucir par la confiance. Le cœur se soulage du poids de ses peines en les épanchant dans le sein de la sensibilité; les émotions que l'on communique allégent les souffrances. Le malheureux qui voit compatir à son sort, éprouve dans ce moment qu'on partage son fardeau, et il en est moins accablé ». Long-temps des soupirs furent la seule réponse aux plus pressantes invitations. Un jour que je m'efforçois d'arracher son secret : « Croyez-vous, me dit-il, qu'on s'expose à mon âge à devenir, par une confidence indiscrète, un objet d'horreur et de haine ? Ah ! pourquoi n'existent-ils plus, ces déserts où de pieux solitaires, s'écartant de toute habitation humaine, traînoient leur longue vie dans la pénitence et l'isolement ? Seuls avec eux et un Dieu de miséricorde, ils ne craignoient ni la honte, ni les reproches; les

privations qu'ils éprouvoient étoient leurs châtimens, la justice divine comptoit leurs soupirs, et ils pouvoient espérer de trouver grâce devant elle à la fin de leurs jours. Grand Dieu ! m'écriai-je, vous me faites frémir. Mais n'exagérez-vous pas vos torts ? Non, non, reprit-il d'une voix ferme, je ne peux pas les exagérer : permettez-moi seulement de ne pas vous en dire davantage ». Je le conjurai alors de ne me pas laisser plus long-temps dans les horribles soupçons qu'il venoit de me faire naître. « Songez, ajoutai-je, que c'est à un autre vous-même que vous parlez ; que, quelque chose que vous me révéliez, nulle puissance humaine ne l'arrachera de mon sein. Eh bien ! répliqua-t-il, vous sentez-vous le courage d'envisager un des plus funestes ennemis de sa patrie ; celui qui fut assez pervers pour immoler à son intérêt personnel ses devoirs les plus sacrés ?

» Dévoré par l'ambition et la soif des richesses, j'avois inutilement tenté de m'insinuer dans la faveur des princes, lorsqu'un nuage épais sembla s'avancer pour obscurcir l'éclat de la puissance royale. Les sollicitudes de la cour, à la vue d'une autorité qui croissoit de jour en jour et présentoit l'image d'un pouvoir colossal, me parurent favorables à mes projets. En me parant d'un faux zèle, d'un amour exagéré, je parvins à me faire introduire dans le conseil secret d'une reine qui s'efforçoit de

fixer dans les mains d'un époux incertain et tremblant, le sceptre qui alloit lui échapper.

» Loin de la rassurer, je grossis ses dangers : je lui présentai, sous l'aspect d'une troupe de conjurés, une assemblée dont les intentions étoient, dans l'origine, grandes et salutaires.

» Ce fut par mon conseil qu'on expulsa d'abord un ministre qui dominoit le peuple par l'ascendant de la confiance et par l'austérité de ses principes. Ce fut moi qui, après avoir environné le trône d'une armée redoutable, déterminai les princes qui devoient en être les appuis à passer sur une terre étrangère. C'est moi qui m'opposai avec le plus de force à la résolution prise par le Monarque, de paraliser un décret qui flétrissoit la noblesse et la plongeoit sans distinction dans l'obscurité du vulgaire. C'est d'après le plan que j'avois donné, que s'exécuta une fuite honteuse qui dégrada le Monarque et sa famille aux yeux de tout son peuple. C'est en se dirigeant par mes avis, qu'on manifesta le même dédain pour ceux qui vouloient maintenir, par des lois immuables, l'autorité royale, et pour ses plus ardens ennemis.

» En rendant suspects les citoyens les plus zélés, je fis naître d'une part une défiance offensante, et de l'autre un découragement presqu'universel. Personne n'osa plus défendre un Roi dans les mains duquel la source des faveurs et des richesses étoit

tarie, et qui n'avoit pour lui qu'une troupe servile de valets craintifs et de soldats mercénaires.

» Lorsqu'il fut assailli dans son palais, j'insistai pour qu'il se laissât diriger par la main qui l'entraîna au sein d'une assemblée dont il devint le captif, et qui ne tarda pas à le charger de chaînes, ainsi que sa déplorable famille. Lorsque la trahison eut révélé le lieu secret où il déposoit tous les mémoires qui lui étoient adressés, je frémis de crainte. La commission chargée de les examiner, me signala comme un des principaux agens d'une faction qu'elle abhorroit, et j'eus à peine le temps d'échapper aux dangers qui menaçoient ma tête. Parvenu sur un sol étranger, j'aurois dû m'abstenir de donner des conseils : j'eus cependant l'imprudence de souffler la haine et la discorde dans tous les cabinets de l'Europe où j'eus des accès à la faveur de ma dérestable renommée, et ce ne fut qu'après avoir vu tous mes projets échouer, que, haï, méprisé de toutes les puissances que j'avois égarées par des illusions et des rapports mensongers, je suis obscurément rentré dans une patrie dont j'ai déchiré le sein en feignant de la servir. Dépouillé du foible patrimoine dont j'avois hérité, je n'ai plus que des remords : je n'ose pas même porter le nom qui m'a rendu trop célèbre, et ce ne fut qu'en le dissimulant, que j'ai pu me flatter d'obtenir ici un asyle dont je suis si peu digne. Ah ! malheureux, lui répliquai-je, n'es-

pérez pas de moi des consolations que mon cœur vous refuse. Vous êtes plus coupable que bien des hommes que l'on regarde comme criminels. Eh ! cependant, combien n'existe-t-il pas encore d'insensés, complices des mêmes fautes, qui vous accueilleroient comme la victime d'une injuste persécution ! Ils se complaisent encore dans le souvenir de leurs erreurs : ils placent leur orgueil dans ce qui devroit faire leur honte. Après avoir attiré sur nous tous les malheurs dont nous avons gémi, ils insultent à la prudence, à la sagesse qui s'est résignée à les souffrir en s'efforçant d'en adoucir le poids. Votre profonde douleur vous rend seule digne de quelque pitié. Si un jour vous pouviez vous pardonner vos erreurs, vous cesseriez de mériter l'indulgence de ceux auxquels elles ont été si funestes. »

DIX-HUITIEME ENTRETIEN.

L'AMOUR, cette passion dont tant d'hommes illustres furent agités, ne devroit-il exercer son empire que sur la jeunesse ? Il semble, lorsque nous avons atteint la maturité de l'âge et la fermeté de la raison, qu'il nous en coûte de nous avouer le jouet de ce sentiment orageux. Nous rougissons de notre foiblesse, et nous voudrions pouvoir nous la dissimuler. Mais hélas ! nos efforts sont vains; nos combats intérieurs et la résistance de notre orgueil ne font souvent qu'accroître la victoire de l'ennemi qui nous harcèle et la nuit et le jour. Nous avons beau appeler à notre secours le travail, les distractions, l'éloignement, les voyages, il nous poursuit sans relâche, trouble toutes nos pensées, et ne nous abandonne qu'après nous avoir humiliés de son triomphe.

Déjà près de neuf lustres avoient passé sur ma tête; ma raison s'étoit fortifiée par l'étude, par la méditation, par l'expérience, et je n'avois pas assez d'empire sur moi pour me soustraire à la puissance d'une jeune personne qui m'attiroit ou m'éloignoit à son gré ! Quelle différence de ce temps où ma bonté la protégeoit, à celui où mes regards sollicitoient sa bienveillance et redoutoient sa froideur ! Encore si elle seule eût deviné mon penchant !

Mais le laisser appercevoir à ceux que j'avois éclairés de mes conseils. Voilà ce qui me révoltoit. Madame de St.-Ange n'étoit plus dupe de ma gravité, de mon humeur, de mon goût pour la retraite et la solitude. Elle avoit recommandé à Herminie plus de réserve à mon égard, et en effet j'avois remarqué que sa politesse étoit depuis quelques jours moins affable et moins familière; qu'elle affectoit une contenance plus digne et des manières plus froides. Cette métamorphose tournoit à son avantage parce que, sans lui rien faire perdre de ses grâces, elle les rendoit plus imposantes, et je ne pouvois pas me défendre, en la voyant, d'une admiration mêlée de respect. Bien loin d'oser la gronder, comme cela m'étoit arrivé tant de fois, j'avois à peine la hardiesse de lui adresser quelques louanges. Je ne me trouvois bien que près d'elle, qu'où elle étoit, et sous mille prétextes elle me déroboit sa présence. Dans mon dépit, je cherchois à me livrer au travail; je formois la résolution de retourner à Paris ou à ma campagne et cette folle pensée étoit à l'instant écartée. Comment aurois-je pu colorer aux yeux de l'amitié un délaissement, un abandon si peu raisonnable ? Est-ce en fuyant l'objet que l'on aime, qu'on peut espérer le repos et le bonheur ? Mais les trouverois-je davantage en luttant avec constance contre le sentiment qui me dominoit ? Ne tenoit-il pas à moi d'être aussi heureux

que je le désirois ? Pourquoi me refuser à la proposition qui m'étoit faite ? Elle n'avoit point été hazardée par le mari sans l'inspiration de sa femme, et celle-ci étoit trop prudente pour compromettre le bonheur d'une fille qu'elle chérissoit comme la sienne. Jamais elle n'auroit abusé de son ascendant sur cette jeune personne pour faire violence à son cœur et la contraindre de s'unir à un homme qui eût été pour elle un sujet d'aversion. Telles étoient les idées consolantes qui venoient adoucir ma tristesse et charmer mes ennuis.

Un jour que mon esprit flottoit dans toutes ces incertitudes, je fus arraché à mes distractions par la voix de Madame de Sr.-Ange, qui m'appeloit en me disant : « Venez entendre des nouvelles de notre voyageur ». Je compris que c'étoit du jeune Kérolan qu'elle vouloit parler, et en effet, elle nous lut cette lettre qu'elle venoit de recevoir.

« MADAME,

» Quelle opinion devez-vous avoir de ma tête et
» de mon cœur ? Déjà près d'un mois s'est écoulé,
» depuis que je ne suis plus l'objet de vos bontés,
» et mon silence me donne les apparences de l'in-
» gratitude et de l'oubli.

» J'ignote quel accueil on eût fait à M. de St.-
» Ange dans cette maison où j'ai l'honneur de le
» représenter ; il étoit difficile d'espérer une récep-

» tion plus aimable et plus attentive. Les présens
» que j'ai distribués en son nom ont été reçus avec
» autant de grâce que de sensibilité. Mais, allez-
» vous dire, la cérémonie d'un baptême, quelques
» complimens adressés à une accouchée et à la fa-
» mille qui l'environne, n'exigent pas un séjour si
» long et n'absorbent pas tous les momens. Ah!
» Madame, vous ne devinez pas ce qu'ont opéré
» vos sages remontrances et vos insinuations tou-
» chantes. Je dois vous dire qu'en m'éloignant
» d'une sœur que j'ai sans doute trop aimée, j'ai
» trouvé dans le compagnon de mon voyage un
» véritable frère, qui est aujourd'hui mon protec-
» teur et mon appui. Vous le savez, il a une
» épouse charmante, digne d'être comparée à celle
» qui réunit tant de perfections. Lorsqu'on la voit,
» lorsqu'on l'entend, on croit être près de la pro-
» tectrice d'Herminie, et on rend le même hom-
» mage à sa vertu; mais si l'on apperçoit une sœur
» dont la vivacité et l'enjouement contrastent avec
» l'air calme et languissant de son aînée, on éprouve
» d'abord un sentiment de surprise qui n'est pas de
» l'amour; mais qui éveille mille sensations di-
» verses : on s'y attache d'autant plus qu'on croit
» moins avoir à redouter l'impression qu'elle fait
» naître. Toujours maîtresse d'elle-même, elle ne
» dit que ce qu'elle veut, se joue des choses les plus
» sérieuses: c'est un écureuil en liberté qui saute de

» branche en branche, vous échappe par sa dexté-
» rité et déconcerte celui qui veut l'atteindre et le
» saisir. Vous l'avouerai-je ? Je lui ai fait l'injure
» de croire qu'il entroit plus de coquetterie que de
» naturel dans la mobilité de son esprit et la viva-
» cité de ses manières, et cet injuste soupçon me
» tenoit en garde contre le sentiment qu'elle m'ins-
» piroit; mais bientôt j'ai reconnu qu'un bon cœur
» dirigeoit toutes ses affections, et que, si c'étoit un
» malheur de l'aimer sans espérance de la fixer, ce
» qui pourroit arriver de plus heureux à un homme,
» seroit de devenir l'objer de sa préférence. Vous
» jugez d'après cette opinion, que je n'ai pas dissi-
» mulé à son beau-frère, combien il seroit agréable
» pour moi de trouvet en lui un interprète de mes
» sentimens. Tout cela sans doute n'excuse pas mon
» silence; mais dispose peut-être à le faire pardon-
» ner. Mes vœux ont déjà été agréés de la famille :
» celle qui en est l'objet daignera-t-elle les accom-
» plir ? Elle paroît si jalouse de son indépendance
» et attacher tant de prix à sa liberté ! Ne sera-t-elle
» donc pas toujours libre avec moi ? Ai-je l'intention
» de jamais la contrarier dans ses goûts, dans ses
» plaisirs ? La chaîne qui m'unira à elle me mettra
» dans sa dépendance : cesse-t-on d'être libre parce
» qu'on a un esclave sous son empire ? Lorsque je
» me permets de lui dire quelque chose de sem-
» blable, elle rit de mon air soumis, de toutes mes

» promesses, et prétend ne pas vouloir faire de moi
» un parjure. Si je lui montre de la tristesse, elle
» déclare qu'elle ne s'associera jamais au chagrin
» et à l'humeur. Si, me livrant trop à l'espérance,
» je veux la suivre dans ses mouvemens de joie et
» de légéreté, elle me dit que le véritable amour
» a plus de calme et moins de confiance. Elle se
» plaît à me désoler par une continuelle contra-
» diction. Si son excellente mère la gronde des
» chagrins qu'elle me donne, c'est un nouveau sujet
» de querelle contre moi et je suis obligé d'endurer
» de sévères reproches : le jeune de Bonneville sur-
» vient heureusement pour nous raccommoder jus-
» qu'à ce qu'il s'élève une nouvelle brouillerie. C'est
» ainsi, Madame, que mes jours s'écoulent sans
» pouvoir vous dire au juste si je suis heureux ou
» malheureux; mais ces agitations, ces passages de la
» crainte à l'espérance, me paroissent préférables à
» la paix de l'insensibilité. Je le sens, la nature m'a
» formé pour être une victime de l'amour, et le jour
» où je n'aimerai plus, je cesserai d'exister. Quoiqu'il
» en soit, je commence à être digne de votre inté-
» rêt : mes sentimens pour Herminie sont tels que
» vous avez désiré qu'ils fussent. Je donnerois la
» moitié de mon sang pour qu'elle fût heureuse;
» mais je ne suis pas plus à craindre pour elle qu'un
» père ne le seroit pour sa fille, lorsqu'il la conduit
» à l'autel pour l'unir à l'époux qu'il lui a destiné.

» *P. S.* J'apprends

» *P. S.* J'apprends que ma lettre ne peut partir
» que demain : permettez-moi de m'entretenir
» encore avec vous. Je ne sais plus quel sera le terme
» de mon séjour ici. Si je laisse entrevoir l'inten-
» tion de m'éloigner, on la combat avec tant d'ama-
» bilité que je n'ose pas y demeurer attaché. Il n'y
» a qu'une seule personne qui paroisse disposée à
» ne pas contrarier mon départ, et c'est celle qui
» m'arrête et m'enchaîne. Si je la conjure de me
» rendre ma liberté ou de me l'enlever pour tou-
» jours, elle me répond que les hommes ne la
» possèdent jamais davantage que lorsqu'ils disent
» l'avoir perdue. Si je lui réplique que l'indiffé-
» rence seule permet de semblables réponses,
» on me demande pourquoi j'attache quelqu'im-
» portance aux reparties d'une indifférente. Si je
» m'offense, si je m'irrite d'une pareille question,
» on s'enfuit parce que, dit-on d'un air enjoué, la
» vue de ma colère est effrayante. Il ne me reste
» plus d'autre ressource que de courir après la trop
» aimable fugitive, de saisir sa main, qui veut
» m'écarter, et d'y imprimer un baiser qui m'attire
» d'autres reproches ou de nouvelles menaces. Ah!
» Madame, que n'ai-je la fermeté de ce sage
» ami qui, maître de ses passions, sait dominer
» celles des autres et leur donne la direction qu'il
» lui plaît? Combien son assistance me seroit né-
» cessaire dans ce moment! Mais j'ai déjà trop

» abusé de sa générosité pour prétendre la mettre » à de nouvelles épreuves ».

« Eh bien ! me demanda Madame de St.-Ange, qui m'avoit beaucoup observé en lisant les dernières lignes de cette lettre, quelle réponse croyez-vous que je doive faire à la confidence de ce jeune étourdi ? Il me semble, répliquai-je, que le succès de notre projet n'est pas très-éloigné. — Puisque notre opinion est la même, je vais vous communiquer le billet que je me propose de lui adresser ».

« Je désire que notre jeune orateur n'ait jamais » de cause plus difficile à gâgner que celle qu'il » plaide pour lui au tribunal de l'amour. Il y a » mille à parier contre un que ce joli papillon qui » voltige avec tant d'imprudence aurour de la » flamme, finira par y brûler ses aîles ; mais la dé- » licatesse n'abusera pas de son malheur. Au surplus » ce n'en est pas un que de devenir l'épouse d'un » homme qui ennoblira ses talens par l'usage qu'il » en fera. Le frère d'Herminie me sera encore plus » cher, lorsque j'aurai la certitude que ses affec- » tions seront toujours subordonnées à ses devoirs. » L'amour le plus véhément n'est pas une excuse » pour les égaremens du cœur, et l'homme qui, » après en avoir rougi une fois, y retomberoit, ne » mériteroit pas même l'indulgence de l'amitié ».

J'applaudis comme je le devois à ce billet, en ne dissimulant pas cependant que le ton en paroissoit

un peu trop sévère; mais, soit paresse, soit raison, on ne voulut pas le changer, et il partit tel qu'on me l'avoit lu.

L'avouerai-je ? Ce fut pour moi une douce jouissance d'apprendre que mon amour n'auroit plus de rival à combattre dans l'âme du frère d'Herminie, et que, si un jour j'osois déclarer le mien, il n'exciteroit pas l'envie d'un jeune homme, dont l'aveugle attachement m'accordoit des éloges que j'avois honte de ne pas mériter. Qu'il étoit loin de penser que ce prétendu sage, *supérieur aux passions, qui modéroit ou dirigeoit celles des autres*, se traînoit humblement sur les pas de l'objet dont il l'avoit dérourné avec l'aurorité d'un père et que, dans un combat trop inégal, il n'avoit ni la force de vaincre, ni la franchise de céder la victoire !

DIX-NEUVIEME ENTRETIEN.

De quelque nom qu'on l'appelle, ce dévouement exclusif à son prince, à ce personnage auguste que l'on s'honoroit de qualifier de son maître, il aura toujours quelque chose d'imposant et de vénérable, et il est à désirer que ceux qui gouvernent aient à cœur de le faire naître et de le nourrir. Loin de s'offenser de ce qu'il survit à l'anéantissement des rois qui les ont précédés, ils doivent le considérer comme un feu pur et sacré qu'il faut bien se garder

de laisser éteindre au sein de leur cour. Heureux le prince qui verroit dans son peuple un immense assemblage de serviteurs zélés, tous également animés du désir de seconder ses vœux; d'immolet leur existence à la sienne, et leur fortune à sa gloire! Un empire qui auroit pour base une affection aussi générale, seroit indestructible : le bonheur de la nation seroit lié à celui de son chef. Dans les périls imminens, dans les grandes calamités, tous les trésors particuliers deviendroient le trésor public : la bonté du prince pourroit y puiser sans qu'il s'élevât le plus léger murmure ou la moindre défiance.

Il n'est peut-être pas éloigné, le temps où nous jouirons de ce concert d'amour et de puissance. J'étois loin de penser à ce bel avenir, lorsqu'un jour, flottant dans des idées que mon esprit attiroit et rejetoit tour-à-tour, je promenois des regards distraits sur une des cours du château. Je fus tout-à-coup tiré du vague de mes réflexions par le bruit d'une voiture qui entroit rapidement. J'imaginai d'abord que c'étoit le jeune Kérolan que l'amitié ramenoit vers nous, et cette pensée se présentoit enveloppée d'un nuage. En observant avec plus d'attention le personnage qui descendoit, je reconnus bientôt que je m'étois trompé. C'étoit un vieillard dont la foiblesse avoit besoin d'un appui, et qui, à la gravité de sa marche, à la couleur de ses vêtemens, à la coupe de ses cheveux, me

parut être un ecclésiastique : j'en doutai encore moins, lorsque je vis M. de St.-Ange aller au devant de lui et serrer sa main avec respect. Après l'avoir conduit dans un sallon, il revint accompagné de quelques domestiques qui enlevèrent de la voiture un coffre qui me parut d'un bois précieux et garni de lames dorées. J'imaginai qu'il renfermoit des ornemens et des vases destinés pour la chapelle, et en effet M. de St.-Ange ordonna qu'il y fût déposé, et le suivit avec une contenance religieuse.

Je m'étois jusqu'alors abstenu de toute question relative à l'objet de son culte : j'avois seulement remarqué qu'il donnoit beaucoup moins d'heures à ses pieuses méditations, depuis que son âme étoit soulagée du poids de ses incertitudes. Je respectai pendant toute la matinée ses occupations intérieures, et je n'allai le trouver que lorsque l'heure du dîner approchoit. Il me présenta à l'ecclésiastique que j'avois vu arriver. « Voilà, me dit-il, le digne ministre dont le nom ne pétira jamais : il fut le soutien et le consolateur de son maître, jusqu'au moment fatal où un fer cruel trancha le fil de ses jours. C'est de sa bouche que sont sorties ces belles paroles : *Enfant de St.-Louis, allez prendre place près de votre ayeul.* Ah ! pourquoi ne me suis-je pas plutôt rappelé cette sublime apostrophe, cette inspiration divine ! Qu'elle m'eût épargné de peines et de soucis » !

Je ne pus me défendre d'un sentiment de vénération, à la vue de ce personnage religieux qui s'étoit dévoué à une mort presque certaine en se montrant fidèle à son ministère, et en remplissant avec dignité la périlleuse mission qui lui avoit été confiée. « N'êtes-vous pas convaincu, lui demandai-je, que la catastrophe dont vous fûtes le témoin n'a fait qu'accélérer le bonheur de cette illustre victime? J'en ai, me répondit-il, l'intime persuasion et, je le répète avec vérité, ces paroles que vous avez retenues n'ont été que l'expression de ce que j'ai cru voir. Oui, une âme pure et céleste sembla s'échapper d'une enveloppe mortelle qu'une aveugle fureur s'empressoit de détruire. Comment, reprit M. de St.-Ange, avez-vous pu sauver ces restes si précieux que la perversité vouloit confondre parmi les débris de sa rage impitoyable? Vous savez, répliqua le vertueux Ministre, qu'un Magistrat vénérable se montra jusqu'au dernier moment le zélé défenseur de Louis XVI. Trop confiant dans la bonté d'une cause qu'il espéroit faire triompher, il avoit dédaigné tous les moyens de corruption; mais, lorsqu'il reconnut que les efforts de l'éloquence qu'il avoit associée à son courage, s'étoient brisés contre un mur d'airain, et qu'il ne restoit plus d'espérance à son âme ulcérée, son vif attachement se dirigea vers une pensée qui ajoute un nouveau lustre à sa

bien différens ; celui de la tristesse et celui de la joie. A mesure qu'ils croissent et se développent, ils cherchent à s'étouffer et à nous dominer exclusivement. Si nous donnons nos soins à l'un, si nous le cultivons, il subjugue bientôt son rival et finit par l'absorber. Voilà comment la destinée de l'homme est presque toujours dans ses mains. C'est en ne réprimant pas son penchant vers la douleur, qu'il finit par s'anéantir sous des maux réels et même imaginaires. Sa vie alors n'est plus qu'un long deuil, tandis qu'elle ne devroit être qu'une chaîne non interrompue de jouissances, s'il savoit goûter toutes celles qui découlent de la source de son existence ».

Un soir qu'assis sur la terrasse, nous contemplions le coucher du soleil, Madame de St-Ange le pressoit de rentrer, pour se garantir de la fraîcheur de la nuit : « Ah ! laissez-moi, dit-il, jouir encore de ce magnifique spectacle. Je ne sais pas si c'est parce que je touche à la fin de ma carrière, mais je préfère le moment où ce bel astre va se plonger dans les ténèbres, à celui où il reparoît précédé de l'aurore. Je crois voir le Monarque de notre hémisphère, descendre d'un trône resplendissant d'or et de rubis, pour aller prendre possession d'un nouvel empire. Son absence attriste la nature qui se couvre de deuil. Les bois deviennent silencieux ; nul cri d'allégresse, nul chant d'amour ne se fait plus entendre ; la terre ne recueille plus que les

larmes du ciel, qui a perdu tout son lustre et ne brille que de quelques lampes sépulcrales parsemées dans sa voûte ténébreuse ».

Nous admirions, en l'entendant ainsi parler, cette chaleur d'imagination que près d'un siècle n'avoit point encore réfroidie. Nous aidâmes ce vieillard à se lever; mais les deux femmes qui l'avoient écouté, s'emparèrent de ses bras et nous disputèrent l'honneur de servir d'appui à la vieillesse.

En observant cette marche lente et mal assurée, je croyois voir le Temps s'appesantir sur la Grâce et la Jeunesse. Chaque jour nous trouvions plus de charmes dans la fécondité et la justesse de ses réflexions. M. de St.-Ange n'oublioit rien pour qu'il prolongeât son séjour; mais il résistoit aux instances les plus pressantes, et il nous annonçoit qu'il ne pouvoit pas rester plus long-temps parmi nous. « Je ne veux pas, répétoit-il, attrister votre habitation par la vue d'une destruction prochaine. Vivez heureux, et laissez-moi aller mourir dans ma solitude. Le jour n'est pas éloigné où je rendrai à la nature ce qui lui appartient. La terre m'alimente depuis tant d'années ! il est temps que je la nourrisse à mon tour, de ce corps débile qui n'est plus qu'un trop pesant fardeau. Lorsque ce jour fatal arrivera, répliqua Madame de St.-Ange, j'espère que l'humanité reconnoissante élevera un mausolée à la sagesse qui l'a éclairée. Eh ! qu'importe, s'écria-t-il, ces mauso-

lées que la vanité accorde et obtient tour-à-tour ? La terre n'est-elle pas le vaste sépulcre où vont se perdre toutes les générations, même avec leurs monumens ? Est-ce avec des pierres et du marbre que l'on vit dans la mémoire des hommes ? Ne disputons point à la mort ce qui doit être sa proie. Si nous avons l'ambition de nous survivre, que ce soit par nos actions, par nos vertus, par des découvertes utiles, par des compositions indestructibles, que nous laissions de nous un long souvenir. Quant à moi, je n'aspire qu'à être oublié du peu d'amis qui me restent, pour ne pas faire de mal à mes semblables, ni par ma vie, ni par ma mort ».

Enfin, le jour qu'il nous avoit annoncé devoir être le dernier de ceux qu'il accordoit à notre attachement pour sa personne, étoit arrivé ; M. de St.-Ange donna ses ordres pour qu'il fût remené dans sa modeste chaumière, qu'il n'auroit pas échangée contre tous les châteaux et tous les palais du monde, et où, malheureusement, nous apprîmes, peu de temps après, que sa vie venoit de s'éteindre.

Si des mystères, qui ne me furent révélés que long-temps après le départ de ce solitaire, m'eussent été connus, peut-être l'aurois-je déterminé à réconcilier l'héroïsme de la sagesse avec les plaisirs de l'hymen. Il ne lui auroit pas été impossible de convaincre Madame de St.-Ange que le don de sa personne étoit inséparable de celui de son cœur ; que s'il étoit permis

d'éluder le grand objet du mariage, il faudroit que cette résolution imprudente fût formée d'un mutuel accord..... Mais dans quel temps osé-je offrir de pareilles idées ? Ne sais-je pas que, pour une femme qui regarde comme indissolubles ses premiers sermens, dix autres brisent leurs liens avec la même indifférence que des enfans rompent la chaîne fragile qu'ils avoient formée de leurs doigts délicats.

VINGTIEME ENTRETIEN.

Qu'il s'éloigne du séjour des campagnes, celui qui veut soustraire son cœur à l'empire de l'amour! qu'il fuie l'approche des hommes pénétrés de quelqu'affection douce et mélancolique; qu'il ne s'enfonce jamais dans des allées solitaires; qu'il ne prête point une oreille attentive aux accens plaintifs des habitans des airs; qu'il se garde surtout de s'exposer aux émotions que lui font éprouver et la voix de celle qu'il aime et l'instrument dont elle tire des accords; qu'il ne se flatte pas de trouver des distractions heureuses dans ses méditations, dans ses lectures, dans ses occupations journalières. L'objet qui l'a séduit viendra se mêler à toutes ses pensées, se présentera à chaque page que ses yeux chercheront à parcourir; il le poursuivra dans ses travaux pénibles; le dégoût et la langueur énerveront toutes ses facultés. Plus il fera

d'efforts pour redevenir libre, plus il sentira le poids de sa servitude. Telles étoient les réflexions que je faisois sur moi dans ce séjour dont je n'avois ni le désir ni la force de m'éloigner. Je ne tentois plus de lutter contre la passion qui me subjuguoit; mais, en m'abandonnant à toute sa puissance, je ne cherchois qu'à voiler ma défaite à tous les yeux. J'aurois voulu que mon amour ne fût connu que de moi, et tout le décéloit. Herminie étoit peut-être la seule qui ne s'en fût point apperçue : elle me voyoit triste, rêveur, distrait, inattentif; mais l'idée d'être la cause du trouble qui m'agitoit, échappoit à sa candeur. Si je l'écoutois un instant, dans les heures où elle s'accompagnoit à son piano, je ne tardois pas à disparoître, et elle étoit loin de penser que c'étoit parce que je trouvois trop de plaisir à l'entendre. Si elle lisoit tout haut quelques scènes des tragédies d'Esther ou d'Athalie, elle craignoit qu'une déclamation trop monotone ne me plongeât dans des réflexions étrangères à sa lecture. Si quelque réponse ingénue me faisoit rougir, ses yeux sembloient interroger Madame de St.-Ange pour savoir si elle n'étoit pas tombée dans une erreur : sa modestie la rendoit inquiète et sur mon silence et sur mes éloges qu'elle croyoit ironiques. Un jour, je crus me venger du tourment qu'elle me faisoit éprouver, en affectant de lire devant elle une lettre que je

venois de recevoir du jeune de Bonneville. « Je vais, dis-je à notre petite société, réunie pour l'heure du déjeûner, vous faire une lecture qui charmera tous ceux qui s'intéressent au bonheur de M. de Kérolan. J'ai reçu une lettre de son ami qui, je crois, ne tardera pas à être son beau-frère ». En prononçant ces mots, j'observai les traits d'Herminie et, loin d'y découvrir l'altération du dépit, je n'y remarquai que de la sérénité. Aussi-tôt je développai la lettre du jeune de Bonneville.

« Permettez, m'écrivoit-il, que je vous adresse » les expressions d'un bonheur que vous partage- » rez. Dans peu de jours, le représentant de » M. de St-Ange nous appartiendra par des nœuds » que l'amour, que l'admiration, que l'estime » ont formés. Oui, ce sont ces trois sentimens » réunis qui ont fait la conquête d'un cœur qui » s'est long-temps défendu contre des attaques » réitérées. A quelles épreuves on a mis le respect » et l'amour ! Combien de fois j'ai admiré la cons- » tance de mon ami, en voyant la lutte de la » douceur et de la délicatesse contre l'humeur » d'une âme rebelle au sentiment qu'elle éprou- » voit ! Je désespérois déjà du triomphe de M. de » Kérolan, lorsqu'une occasion de déployer ses » talens, lui a fait gagner deux causes à la fois.

» Vous n'ignorez pas sans doute que, parmi les

» présens qu'il fut chargé d'offrir à ma famille, au
» nom de Monsieur et de Madame de St.-Ange,
» étoient deux anneaux de brillans destinés pour
» la jeune sœur de ma femme. Elle les avoit reçus
» avec une joie vive et y mettoit le plus grand
» prix. Par une heureuse fatalité, l'écrin qui les ren-
» fermoit, laissé sur sa toilette, disparut. On le
» cherche; on ne le trouve point: les inquiétudes
» redoublent; on ne sait plus sur qui arrêter ses
» soupçons; l'alarme se répand dans toute la mai-
» son. Quel est l'étranger qui a pu s'introduire dans
» la chambre de notre pauvre Henriette, qui
» gronde, qui tempête? On se rappelle qu'un de
» ces marchands ambulans est entré et a vendu
» quelques mousselines à l'une des femmes de
» chambre: les soupçons se dirigent sur ce colpor-
» teur; on fait courir après lui; on l'arrête; on le
» conduit chez un juge de paix, qui l'interroge, le
» fait fouiller, et découvre l'écrin si vainement
» cherché. Le voilà bien convaincu du vol; mais
» le misérable s'en défend en disant que c'est la
» femme de chambre qui lui a remis ces brillans en
» échange des mousselines qu'il lui a vendues.
» Jugez de la consternation, où cet incident nous
» plonge. Henriette soutient que la personne atta-
» chée à son service est incapable de cette infidélité.
» Nous sommes tous du même avis; mais la décla-
» ration positive et réitérée du coupable, et une

» certaine réputation de probité dont il jouissoit
» dans le canton, fortifient la calomnie. La fille
» dénoncée proteste en vain de son innocence; un
» mandat du magistrat l'enlève à ses maîtres et la
» conduit en prison. M. de Kérolan se déclare son
» défenseur. Le jour de l'audience, nous accompa-
» gnons Henriette, qui est assignée pour venir
» reconnoître les diamans. Son émotion est extrême,
» en voyant siéger au nombre des accusés la femme
» de chambre, qui voile son visage d'un mouchoir
» qu'elle baigne de ses larmes.

» Après que l'accusation a été exposée dans tous
» ses points, par le commissaire du gouvernement,
» et qu'il a fait entendre ses conclusions sévères,
» M. de Kérolan prend la parole et captive d'abord
» toute l'attention des juges et du public, par un
» exorde dont nous sommes tous frappés; puis, s'a-
» dressant tout-à-coup au seul criminel : Vous
» avez, lui dit-il, commis une grande faute, en
» vous rendant coupable d'un larcin dans une
» maison où nulle défiance ne vous environnoit;
» mais quelle distance de cette faute, trop com-
» mune, à celle dont vous allez vous noircir, si
» vous persévérez dans votre affreux mensonge!
» Ne croyez pas que votre désaveu soit nécessaire à
» la justification de celle que vous voulez associer à
» votre sort : il ne sera utile qu'à vous; il adoucira
» la peine qui doit vous être infligée. A qui per-

» suaderez-vous que vous pouviez seulement
» présumer que les bijoux que vous avez dérobés
» appartenoient à une pauvre servante ? Auroit-elle
» osé s'en parer ? Ne sont-ils pas, à votre connois-
» sance, d'un prix bien supérieur à quelques aunes
» de mousseline que vous lui avez vendues ? Vous
» êtes donc évidemment coupable de fraude ou de
» larcin ? A présent, je vous le demande, que
» pouvez-vous gâgner à plonger dans l'opprobre et
» le malheur une fille qui ne vous a jamais nui et
» à laquelle vous enlevez le pain et l'honneur ? A
» cette pensée, je vous vois frémir. Non vous n'êtes
» pas un homme pervers : vous méritez l'indul-
» gence des juges ; car je vois les signes du repentir
» sur votre visage. La vérité va vous échapper : in-
» fortuné, ne la retenez pas. Profitant tour-à-coup
» de l'émotion qu'il avoit produite : Messieurs,
» dit-il aux juges, interrogez-le dans ce mo-
» ment, et je suis convaincu qu'il ne persistera pas
» dans une horrible imposture. A ces mots, le
» Président demande à l'accusé s'il ose encore sou-
» tenir que la femme de chambre lui a remis les
» diamans saisis sur lui. L'accusé hésite, garde le
» silence. Dites la vérité, s'écrie le juge, et ne vous
» rendez pas plus criminel par la calomnie. L'aveu
» si désiré sort enfin de sa bouche : à l'instant le
» Président adresse la parole à l innocente créature,
» rassurée par la confession du coupable, et il lui

» dit : Quittez cette place que vous ne deviez pas
» occuper. Il prononce ensuite le jugement qui
» condamne à un an d'emprisonnement l'imposteur
» que l'éloquence avoit terrassé. Vous ne pouvez
» pas vous faire une idée de la joie que nous éprou-
» vâmes tous en ramenant avec nous cette pauvre
» fille, si injustement accusée. C'étoit à qui lui
» témoigneroit le plus d'estime et de sensibilité.
» Henriette ne pensoit plus à ses bijoux et n'étoit
» touchée que du plaisir de voir l'innocence échap-
» pée à l'opprobre. Je n'ai pas besoin de vous dire
» que, de retour à notre campagne, l'orateur fut
» fêté, embrassé par tout le monde. La seule Hen-
» riette hésitoit à lui donner cette preuve de recon-
» noissance ; mais il la regardoit avec des yeux si
» tendres, il sollicitoit tellement la récompense de
» son zèle, que je le conduisis doucement dans ses
» bras. Oh ! s'écria-t-il, en la serrant sur son cœur,
» et en imprimant sur ses joues les plus chastes
» baisers, je défie l'opulence de jamais payer aussi
» généreusement mes foibles talens. Une plus
» grande récompense, répliquai-je, vous est due,
» et ma sœur est trop juste pour vous la refuser : sa
» main sera le prix de votre éloquent discours. A
» ces mots, il la saisit cette main qui ne s'étoit
» point éloignée : Henriette, pour toute réponse,
» regarde sa mère, qui partageoit notre émotion et
» qui s'écrie : Oui ma fille, j'y consens, n'apporte
» pas

» pas plus de retard à notre bonheur. Le jeune
» homme vole aussitôt dans les bras de la mère,
» l'appele sa bonne, sa chère maman : la scène
» devient si attendrissante que les larmes coulent
» de nos yeux, et nous ne sommes plus que des
» enfans dominés par une émotion générale.

» La réflexion n'a fait que consolider cet enga-
» gement si rapidement formé, et nous attendons
» avec impatience les papiers nécessaires à l'acte
» solemnel dont je serai le témoin. M. de Kérolan,
» qui m'a chargé de vous transmettre tous ces
» détails, veut cependant que je lui cède la plume
» pour ajouter quelques mots à ma lettre ».

Voici, continuai-je, ce qu'il m'écrit.

« Combien je m'applaudis, Monsieur, d'avoir
» suivi votre conseil ! C'est à lui que je dois
» une possession ravissante. Je me flatte aussi
» d'avoir un titre de plus à l'estime de Madame
» de St.-Ange. Non je n'immolerai point mes
» devoirs à mes passions : je me vouerai tout
» entier au triomphe de l'innocence. Herminie
» n'aura plus à se plaindre de son frère : ma
» rendresse pour elle est à jamais purifiée par
» un légitime amour. Combien je dois de recon-
» noissance à M. de St.-Ange, de m'avoir cru
» digne de le représenter, lui qui est dans sa
» terre l'image de la Providence ! Je suis trop
» pénétré de ses bontés pour n'en pas conserver

» un éternel souvenir et j'ai trop admiré ses vertus » pour n'être pas au moins tenté de les imiter ».

Après avoir entendu cette lecture, Madame de St.-Ange s'écria : « Voilà un de mes vœux exaucés ; puisse l'autre ne pas tarder à s'accomplir » ! Herminie, prenant sa main, dit d'une voix tremblante : « Je ne croyois pas pouvoir être plus heureuse ; mais je sens que le bonheur de mon frère ajoute encore à celui que j'éprouvois. L'heureux jeune homme, reprit M. de St.-Ange ! Sa félicité n'est point une illusion. L'objet qu'il va posséder lui appartiendra tout entier et de douloureux regrets ne se mêleront point à ses plus douces pensées ».

Cette réflexion nous replongea tous dans le silence. Madame de St.-Ange prétexta d'avoir besoin de prendre l'air. Son mari gagna la chapelle où s'exécutoient les ordres qu'il avoit récemment donnés. Herminie s'approcha avec indifférence de son instrument, et je restai seul, plongé dans le vague d'un avenir incertain.

VINGT-UNIEME ENTRETIEN.

Déja ce monument érigé par la douleur étoit achevé. Au zèle et à l'activité de celui qui en avoit ordonné les travaux, on eût dit qu'il s'agissoit de la gloire ou du bonheur de sa famille, et cependant

il n'étoit question que d'asseoir une cendre froide ou un corps inanimé. Quelle différence entre la direction des pensées de M. de St.-Ange et celle de mes idées ! Les siennes alloient s'obscurcir dans un sépulchre: les miennes enveloppoient un être vivant, le suivoient dans tous ses mouvemens et ne s'en détachoient qu'avec peine. Que d'efforts cependant je faisois pour donner le change à cette préoccupation dominante ! Je recherchois avec plus de soin les hommes qui pouvoient m'en distraire. Celui près duquel j'éprouvois ce soulagement nécessaire, étoit un homme de lettres que M. de St.-Ange avoit accueilli dans son infortune. Léger, dissipé, il paroissoit toujours satisfait de ses compositions : il essayoit son talent dans tous les genres. Un jour que je lui demandois sur quel sujet il alloit fixer sa muse errante, il me développa un plan de comédie qu'il avoit conçu, et dont le principal caractère étoit le Politique mécontent. » Craignez, lui répliquai-je, que votre personnage ne ressemble au misanthrope ou au grondeur. Le misanthrope, me répliqua-t-il, est brouillé avec l'humanité ; le grondeur, avec sa famille ; c'est sur les gouvernemens que le mien répand toute l'âcreté de sa bile.

« Sous nos derniers monarques, la puissance étoit trop illimitée et trop aveugle. Les honneurs, les richesses s'accordoient à l'intrigue : le mérite

languissoit dans les rangs obscurs : les courtisannes disposoient des emplois, créoient les généraux, les prélats ; c'étoit selon lui, dans les républiques que régnoit la justice. Cette république si exaltée par lui, ne s'est pas plutôt offerte à ses regards dans toute sa plénitude, qu'il a été effrayé du nombre de rivaux qui se grossissoit autour de lui et lui contestoit non-seulement ce qu'il vouloit obtenir, mais encore ce qu'il avoit acquis.

» Lorsque d'une démocratie importune et brutale, il a passé dans une aristocratie qui voiloit son nom sous le masque de l'égalité, il a crié à l'hypocrisie et a murmuré contre un pouvoir qui, sans réparer les dommages dont il se plaignoit, lui prescrivoit de la reconnoissance pour le mal qu'on s'abstenoit de lui faire. Aujourd'hui que des institutions imprudemment détruites, sont relevées par la sagesse, il en censure les formes et calomnie le bien qu'il en reçoit. La nation reviendroit-elle assez de son égarement pour replacer sur le trône un roi qu'il réclame à grands cris ? A moins que le sceptre ne fût remis dans ses mains, il seroit encore méconrent.

» Ce sujet, observai-je, peut, il est vrai, être mis sur la scène ; mais que de difficultés n'éprouverez-vous pas, pour l'asservir aux règles du rhéâtre, et vous renfermer dans l'unité de lieu er d'action sans dépasser les limites posées par les légis ateurs

de la scène ! J'espère, me répliqua-t-il, échapper à ces difficultés, à l'aide d'un dialogue vif et pressant. — Mais quel caractère mettrez-vous en opposition ? Le mien, répartit il ; c'est-à-dire celui d'un insouciant : et en effet, je n'entends rien et ne veux rien entendre en politique : je m'arrange de tous les gouvernemens, pourvu qu'ils veuillent s'accommoder de moi. Je sais qu'il y a, des abus par-tout ; qu'ils sont inséparables de toutes les sociétés humaines ; que celui qui cherche la perfection en administration, court après une chimère ; que le mieux est là où il y a moins de maux. Aussi ai-je pris en pitié tous nos grands publicistes, tous nos savans législateurs, qui ont cru qu'on pouvoit changer un gouvernement comme un meuble qu'on remplace par un autre. Je les ai comparés à des fous qui mettent le feu à leur maison, pour détruire quelques insectes qui les incommodent, et sont ensuite tout étonnés de se trouver exposés aux injures de l'air. C'est parce que je me suis moqué un peu trop haut de leurs sophismes, que leur colère s'est dirigée contre moi, et, lorsque je me suis apperçu qu'au milieu de la liberté générale, je n'avois pas celle de rire, j'ai pris le parti de me séparer de mes égaux pour aller chercher les pays où je serois protégé par un maître. Je demande si peu à la nature et à mes semblables, qu'il faudroit qu'ils fussent bien avares envers moi

pour que j'éprouvasse des besoins. Chez tous les peuples où j'ai cherché l'hospitalité, j'ai remarqué que le bonheur et le malheur des habitans provenoient moins de l'autorité qui les dominoit que de leur humeur ou de leur caractère. J'ai rencontré des heureux sous le despotisme du Sultan, et des misérables dans la république de Genève et dans les Cantons de la Suisse. Les uns et les autres se trouvent sous le beau ciel de Naples comme au milieu des glaces de la Norwège. — D'après vos opinions, peu importeroit de donner aux hommes de bonnes ou de mauvaises lois. — Cela ne seroit pas indifférent si elles étoient toujours suivies, et s'il n'étoit pas possible de les éluder; mais j'ai vu tant de gens opprimés au nom de la loi qui devoit les protéger, tant d'autres dépouillés par la justice qui prétendoit les défendre, que j'aime mieux avoir pour abri de bonnes mœurs qu'une savante législation. Ma frugalité et mon indigence sont mes sauve-gardes contre la cupidité des spoliateurs. Jamais je n'ai si bien reposé que sur une herbe épaisse : jamais je n'ai pris de bain plus agréable, qu'en traversant à la nage les rivières et les fleuves. Les meilleurs repas que j'aie savourés, sont ceux où, après avoir fait une longue route, je trempois un pain bis dans du lait qui sortoit de l'étable. Avec un manteau pour l'hyver, une légère tunique pour l'été, je brave la chaleur et le froid. Je suis si

peu agité d'idées ambitieuses, que je n'hésiterois pas entre le choix de n'obéir qu'à moi ou de commander aux autres. Vous voyez qu'un pareil caractère contrastera merveilleusement avec mon mécontent. — Mais apprenez-moi donc quel sera le dénouement de votre comédie ? — Mon politique, furieux de voir que tous les événemens sont en sens contraire de ses prédictions et de ses désirs, demandera le rétablissement des monastères, pour aller s'y ensevelir sous la règle du silence. — N'est-il pas à craindre que vous ne vous rapprochiez plus que vous ne pensez du caractère avec lequel vous prétendez contraster, si votre comédie n'a pas le succès que vous vous promettez ? — A Dieu ne plaise que je place ma gloire et mon bonheur dans les suffrages d'une multitude aveugle ou capricieuse, qui a tant de fois laissé tomber des chef-d'œuvres et porté aux nues de plates bouffonneries. — Je n'ignore pas que c'est là une des réflexions consolantes dont l'amour-propre d'un auteur ne manque jamais de s'emparer ; mais, lorsque des journalistes disséqueront votre ouvrage et le mettront en lambeaux, vous pourriez bien ne pas être insensible à leur causticité. — Si je n'ai pas le talent de Racine, je n'ai pas non plus la foiblesse de cet incomparable auteur, qui s'affligeoit plus d'une critique dénuée de sens qu'il n'étoit flatté des applaudissemens que le goût lui prodiguoit. Jamais on ne me verra

entrer en convulsions, comme cela est plus d'une fois arrivé à Voltaire, à la vue d'une feuille de Fréron. Au surplus, si ces messieurs s'égayent à mes dépens, ma vengeance ne sera pas éloignée; nouvel Aristophane, je les expose sur la scène à la risée publique. — Je vois que, grâce à votre heureuse constitution, vous pouvez, sans danger pour votre honneur, courir la carrière dramatique ».

Cette imperturbable gaîté, en me faisant faire un retour sur moi-même, commençoit à exciter mon envie. « Je parierois, dis-je à cet insouciant, qu'avec le naturel dont le ciel vous a doué, vous n'avez jamais éprouvé les tourmens de l'amour. — Vous vous trompez : j'ai payé dans mon extrême jeunesse un tribut à cette passion trop universelle; mais, depuis que je me suis apperçu que de nos jours les femmes ne prétendoient à être respectées que lorsqu'elles ne pouvoient plus être aimées, je n'ai pas voulu me morfondre dans un sentiment superflu pour leur bonheur et le mien et, en les occupant de mes désirs, je n'ai songé qu'à leur en faire naître. — Malheureux jeune homme, m'écriai-je alors, quel monde vous avez vu ! Si la liberté de votre cœur tient à l'idée que vous avez conçue d'un sexe que le vice a sans doute quelquefois dégradé; mais qui est supérieur au nôtre lorsque la vertu lui a conservé sa délicatesse et ses grâces, vous êtes plus à plaindre que ses adorateurs.

Bien convaincu que je ne réussirois pas à ramener à la gravité de la raison cet esprit léger et superficiel qui, avec quelques lueurs de philosophie, allioit la vérité au mensonge, je le quittai pour aller choisir dans notre atelier les pièces de mousseline que je me proposois de faire parvenir à M. de Kérolan. Deux étoient destinées pour la fille qu'il avoit enlevée au deshonneur.

« Il est juste, lui marquois-je, que vous recueil-
» liez quelque fruit de vos travaux, et que l'aimable
» famille à laquelle un lien indissoluble va vous
» agréger, ne souffre pas de l'absence du marchand
» sur lequel vous avez fait tomber toute la rigueur
» de la loi ».

VINGT-DEUXIÈME ENTRETIEN.

Seroit-il vrai que l'homme ne dût jamais goûter le bonheur sur la terre ? Qui plus que moi en devoit ressentir les douces influences ? J'étois placé au sein de la reconnoissance et de l'amitié, je jouissois, sous le plus beau ciel de la France, des agrémens d'une campagne délicieuse. Des sites pittoresques, de riches côteaux, des bois touffus, de vastes plaines, coupées par un fleuve abondant, m'offroienr de toutes parts des perspectives agréables. L'hyver venoit-il attrister la nature ? Des hommes instruits et versés dans les arts me

fournissoient une ressource assurée contre la solitude des campagnes et la longueur des nuits. Une jeune disciple, confiée à mon foible savoir, ne demandoit pas mieux que de recevoir les leçons d'un maître qui éprouvoit autant de plaisir à l'entendre qu'à lui parler, et cependant je n'étois point heureux. Si je descendois dans mon cœur, pour en découvrir la cause, je ne pouvois me dissimuler qu'un sentiment inquiet et jaloux me tourmentoit. J'aurois voulu que, dans l'union que l'on me proposoit, la docilité d'Herminie ne fût entrée pour rien, qu'elle m'eût donné sa main par choix, par préférence à tout autre objet ; mais pouvois-je m'en flatrer ? La supériorité de mon âge, le vif attachement qu'elle avoit conçu pour son frère, la gravité de mon caractère, me permettoient-ils d'en attendre un autre sentiment que celui de l'estime ? Lorsque quelques années de plus, me disois-je, commenceront à blanchir ma tête, ne se repentira-t-elle pas d'avoir immolé sa jeunesse aux vœux de ses protecteurs et ne serai-je pas redevable de quelqu'apparence d'attachement seulement à sa sagesse et à la pureté de ses mœurs ? Peut-être mon amour lui sera-t-il importun et n'en recevra-t-elle les expressions qu'avec indifférence ou dégoût.

Ces réflexions, toutes justes qu'elles fussent, ne firent que retarder l'explication que j'avois projeté

d'avoir avec elle. Au trouble, à l'agitation que j'éprouvai avant de l'entretenir, sur un sujet auquel j'attachois tant d'importance, elle auroit pu deviner ce que j'allois lui demander.

« Votre frère, lui dis-je, est peut-être dans ce moment le plus heureux des hommes. Il ne lui reste rien à désirer, puisqu'il possède ce qu'il y a de plus précieux au monde; une femme qu'il aime et dont il est aimé. Que ne dépend-il de moi de rendre votre bonheur égal au sien et de vous voir unie à un homme dont la jeunesse, les agrémens, auroient séduit votre cœur? Mon cœur, me répondit-elle, ne sera jamais séduit par ces dehors, qui n'ont nul charme à mes yeux? — Il est pourtant bien naturel à une jeune personne de préférer pour époux un homme rapproché d'elle par l'âge et le goût, et qui lui promettroit un avenir riant. — Je me rends trop de justice pour prétendre à un sort plus heureux que celui dont je jouis. Eh! que me faut-il davantage pour mon bonheur? Je doute que celui de mon frère soit plus parfait que le mien. — Si donc, d'après l'intérêt que je prends à vous, j'avois découvert un jeune homme riche, sensible et rempli de talens, vous ne me sauriez pas gré de l'offrir à votre attachement? — Non, je vous le jure, et je ne crois pas que sa présence changeât rien à mes sentimens. — Cependant votre résolution n'est pas de vous refuser éternellement au désir que Madame de St.-

Ange paroît avoir de vous donner un mari ? —Madame de St.-Ange présume trop de sa bienveillance pour moi. Quel homme honnête et délicat voudroit unir sa destinée à une fille dont l'origine obscure doit demeurer ensevelie dans le célibat ? Avant de donner le jour à des enfans, il faut au moins pouvoir se glorifier d'avoir un père. — Herminie, quelle trisre pensée vient obscurcir votre imagination ! Il sera bien peu digne de vous, celui qui ne se trouvera pas honoré de vous avoir pour compagne ; de vous servir tout-à-la-fois et d'époux et de père ; de confondre sur votre tête toutes les affections qui peuvent entrer dans le cœur de l'homme. — Je ne dois pas espérer de trouver un être si généreux. — Il se seroit cependant déjà offert à votre sensibilité, s'il se fût flatté d'obtenir, en retour de son zèle, un sentiment moins froid que celui de l'estime ou de la reconnoissance. — J'ignore de qui vous voulez me parler ». En prononçant ces mots ses yeux se baissèrent et son innocence parut souffrir de quelque dissimulation. « Herminie, repris-je, après quelques momens de silence, dites-vous bien la vérité en feignant d'ignorer de qui je veux vous parler ? Mes regards n'ont-ils pas sollicité mille fois moins de froideur et d'indifférence de votre part ? Si vous ne m'avez jamais vu combattre le trop vif attachement que j'ai pour vous, je n'ai pas été assez heureux pour vous en inspirer. — Mais si vous l'avez combattu, cet atta-

chement, c'éroit sans doute parce que vous en rougissiez? — Eh! pourquoi vous le dissimulerois-je? J'avois honte d'être dominé par un sentiment qui ne seroit point partagé, et qu'un autre peut-être auroit fait naître en vous. Ma franchise doit être entière et je ne veux pas vous laisser ignorer que votre frère m'a révélé les égaremens d'une passion que le temps et la sagesse ont modérée. — Il est vrai, répliqua Herminie, qu'il a été bien insensé, qu'il a mis mon affection pour lui à de grandes épreuves; mais, depuis que j'ai réfléchi sur les liens qui l'unissoient à moi, je n'eus jamais à rougir des sentimens qu'il m'a inspirés. — J'en avois déjà la certitude; mais combien j'aurois besoin d'être assuré que mon amour pour vous ne seroit point accueilli par la seule condescendance aux désirs de vos bienfaiteurs! Vous n'avez nulle raison de douter de mon amour, puisque ce n'est qu'une justice que je rends à vos rares qualités et à toutes les grâces dont la nature a paré vos vertus; mais moi qui vous précède de plusieurs années dans la carrière de la vie, qui n'ai pour titre à votre affection que le plus vif désir de vous rendre heureuse, de réparer l'injustice du sort, d'être votre appui sur la terre, et de vous tenir lieu de toute cette famille que votre cœur a tant de fois désirée, puis-je me flatter que vous ne vous repentirez jamais d'avoir uni votre destinée à la mienne; de m'avoir adopté pour amant, pour époux,

et que votre âme ne sera pas de glace, lorsque la mienne sera tout de feu pour elle? — Ah! Monsieur, n'abusez pas plus long-temps de ma foiblesse. Croyez-vous que j'aurois prêté une oreille aussi attentive à vos discours, s'ils n'étoient pas d'accord avec les souhaits de mon cœur? Mais pourquoi donc avez-vous paru, depuis quelque temps, vouloir détruire l'espoir dont Madame de St.-Ange m'avoit flattée? Elle seule sait le mal que vos froideurs, je dirois presque vos duretés, m'ont fait éprouver. — Que m'apprenez-vous, chère Herminie? Quoi! je n'étois pas le seul agité, tourmenté? Mes cruelles sollicitudes étoient partagées! Comment avez-vous pu vous méprendre toutes deux sur la cause du changement de mon humeur? N'étiez-vous pas toujours la douce, l'aimable Herminie? Pouvois-je cesser de m'intéresser à vous? Ah! si une juste défiance n'eût pas enchaîné ma langue et comprimé mes affections, il y a long-temps que j'aurois révélé à l'amitié les secrets du plus ardent amour; mais aujourd'hui que j'ai osé vous en faire l'aveu, que vous avez daigné l'entendre, je le jure par tout ce qu'il y a de plus sacré, nulle femme au monde ne sera rien pour moi, si Herminie refuse de me donner sa main. Je prends l'engagement d'être tout pour elle, si elle veut être toute à moi ».

A cette exclamation, je vis une joie pure briller dans les yeux d'Herminie: elle voulut me répliquer;

mais son embarras fut pour moi la plus touchante des réponses. Je jouissois encore de cet heureux silence, lorsque Madame de St.-Ange parut tout-à-coup en me disant : « Il y a long-temps que vous n'avez donné une leçon si longue à ma chère enfant. Quel sujet traitiez-vous donc ? Je ne lui apprenois rien, répliquai je ; c'est elle qui a bien voulu m'instruire. Elle m'a fait connoître ce que je désirois le plus de savoir. Eh ! que vous a-t-elle appris, répliqua-t-on d'un air affable et enjoué ? — Qu'une tendresse bien légitime n'étoit point dédaignée ; que mon âge ne feroit point fuir les amours. — Je pouvois, répartit Madame de St.-Ange, vous donner cette leçon ; mais vous êtes l'écolier le plus indocile, et, si vous n'aviez pas un cœur meilleur que votre tête, il faudroit désespérer de vous rien apprendre ; mais je ne veux pas vous humilier davantage : maintenant que vous reconnoissez votre injustice, vous n'y retomberez plus ». Se tournant ensuite vers Herminie, qui étoit encore émue : « Ma chère fille, lui dit-elle, tu n'as pas assez d'expérience pour savoir que le privilége des hommes est d'avoir des torts avec nous, et qu'il ne nous reste que le mérite de les leur pardonner ». Après ce peu de mots elles disparurent et je demeurai seul, enchanté de la déclaration d'Herminie ; mais confus du triomphe de celle qui dirigeoit sa jeunesse. O femmes, quelle seroit votre puissance si vous conserviez les avantages

que la nature vous a donnés sur nous! Mais souvent vous vous contentez des apparences de la victoire, et, lorsque nous vous rendons les armes, vous vous êtes déjà séparées des vôtres.

VINGT-TROISIEME ENTRETIEN.

AMOUR, passion délicieuse et souveraine de tous les cœurs, ton empire éprouve aussi des révolutions ! Il arrive des siècles où l'on méconnoît ton pouvoir ; où il ne te reste plus que quelques sujets fidèles qui n'osent avouer les hommages qu'ils te rendent en secret. Dans ces temps d'anarchie, on se pare de son indépendance ; on brise tous les nœuds que tu avois formés ; on insulte à tes images ; on se rit de ton culte : les discours les plus licencieux sont substitués au langage naïf et timide de la pudeur ; les plus grossières voluptés étouffent les chastes désirs à leur naissance. Il est cependant des âmes qui conservent ce feu pur et sacré dont il reste encore à peine quelques vestiges. C'est loin des villes et surtout de la capitale que l'on peut renconrrer ces gardiens attentifs. Eh ! qu'eût-on pensé de moi si, dans une vaste cité, où toutes les ambitions se heurtent et se confondent, on eût deviné le sujet de mes préoccupations et de ma joie intérieure ? Qui ne m'eût pas pris en pitié en apprenant que la possession d'un enfant de

de la nature étoit l'unique objet de mes vœux et que j'attendois avec une vive impatience le jour fortuné où mon nom deviendroit le voile de son origine ? Cependant, je crus devoir encore m'assurer de ses sentimens par un nouvel entretien. « Ma chère Herminie, lui dis-je, vos bienfaiteurs, que je dois aussi regarder comme les miens, puisqu'ils veulent nous unir, n'épargnent ni leurs soins ni leurs efforts pour accélérer ma félicité ; mais il n'est pas seulement question de mon bonheur ; il y va de votre destinée. Vous avez mon engagement : je ne suis plus libre ; mais vous, vous l'êtes encore. Avez-vous réfléchi sur l'étendue du sacrifice que vous allez me faire ? Nous allons mettre en commun les biens et les maux que l'avenir nous prépare. Vous devez jouir long-temps de tous les avantages de la jeunesse, d'une santé brillante, d'une humeur enjouée ; mais moi, avant dix ans peut-être, mes organes seront affoiblis ; je ne verrai que par vos yeux ; le son enchanteur de votre voix n'arrivera qu'avec peine à mon oreille ; mes pas chancelans ne pourront suivre la légèreté des vôtres ; mon imagination ne jetera plus que quelques lueurs obscurcies par les chagrins de la vieillesse. Ne vous repentirez-vous pas alors d'avoir eu de la condescendance pour des désirs téméraires ? O mon Herminie, combien il seroit pénible pour moi de voir le regret pénétrer dans votre âme et

de ne plus vous considérer que comme une victime qu'on auroit sacrifiée à l'amitié ! Voilà le seul de vos chagrins que je ne pourrois ni partager ni supporter : il me donneroit la mort ; car je n'aurois plus d'autre désir que de vous affranchir d'un joug trop accablant et de vous rendre à votre indépendance ».

Pendant que je lui adressois ce discours, Herminie me regardoit avec un air d'inquiétude et de surprise. « Quoi ! me répliqua-t-elle, c'étoit donc pour me présenter des idées aussi tristes, que vous m'avez entraînée dans ces bosquets ? Je ne veux point prévoir les changemens que le temps peut apporter sur vous : il ne m'épargnera pas davantage ; il ne respecte rien ; tout ce qui s'offre à nos yeux se flétrit et périt sous ses coups. Eh bien ! nous subirons le sort de tout ce qui respire. Si je suis toujours aimée de vous, les années s'écouleront sans doute trop rapidement ; si je cesse de vous plaire, celles qui me resteront, je les compterai pour rien et nous ne tarderons pas à être du même âge. Délicieuse amie, lui répliquai-je, vos paroles me ravissent. C'est peut-être pour la première fois qu'un amant, qui touche au moment d'être époux, a tenu un langage semblable à celui que vous venez d'entendre. Il n'occupe celle qu'il désire de posséder que de sa passion, que de sa tendresse : il lui réitère sans cesse les assurances de

la rendre heureuse; mais c'est parce qu'il ne voit que lui, c'est parce qu'il ne songe qu'à son bonheur, et moi, je ne veux voir que le vôtre; je ne désire que de le prolonger : il n'auroit point de limites si j'en étois le maître. Pardonnez donc à ce sentiment les craintes que je viens de vous laisser entrevoir. Je n'ai jamais regretté la jeunesse qui a déjà disparu loin de moi : je n'aurois pas voulu recommencer la vie pour toutes choses au monde avant de vous connoître; mais aujourd'hui je ne peux m'empêcher d'envier le sort de ceux qui ne sont pas plus avancés que vous dans le chemin de la vie, pour y marcher plus long-temps ensemble et d'un pas égal. Il me semble que je reçoive tout de vous et que je ne vous rende rien en échange. Tant de délicatesse de votre part, me répondit-elle, ne devroit ni me surprendre ni m'offenser ? Pourquoi donc mon cœur en est-il affecté ? Je vous l'avoue, vos soupçons m'humilient. Je me plais à croire que la nature conservera long-temps celui qui, jusqu'à présent, n'a vécu que pour le bonheur des autres ; que les infirmités n'approcheront point de lui ; mais, si cette confiance n'est qu'une illusion, soyez bien assuré que vous me seriez encore cher par mes souvenirs. Je me rappelerois sans cesse que vous avez eu compassion de mon délire; que vous avez servi d'appui à ma fragilité; que l'obscurité de ma naissance ne m'a

point dégradée à vos yeux; que votre main généreuse m'a relevée comme une fleur abattue que le pas du voyageur alloit fouler et flétrir pour jamais. Ce ne sont pas quelques années de plus qui forment la véritable distance qui existe entre vous et moi: celle qui devroit m'effrayer à plus juste titre, c'est le savoir qui vous éclaire et dont vous ne m'avez communiqué que quelques lueurs; c'est cette fermeté de raison qui vous rend supérieur aux événemens et aux passions; c'est cette indulgence de caractère qui adoucit tous vos jugemens et vous rapproche de la foiblesse. Pensez-vous, Herminie, répliquai-je en l'interrompant, que je puisse entendre plus long-temps un éloge dont je suis si peu digne? Je reconnois à votre langage, le portrait que l'aveugle amitié vous a tracé de moi: je ferai mes efforts pour lui ressembler; mais, je le déclare, vous êtes de ce moment, la véritable épouse de mon cœur, et il me tarde qu'un lien légitime consacre l'union la plus douce. Le désir que je vais vous exprimer sera d'accord avec vos sentimens modestes. Si l'amour s'est toujours plu dans le mystère, pourquoi notre hymen, qui émane de lui, appeleroit-il le grand jour? Il a été projeté dans le silence; qu'il se réalise dans l'obscurité! Qu'est-il besoin que notre félicité soit pour l'étranger un jour de fête? Préservons-nous de ces regards curieux, de ces com-

plimens importuns, de ces questions oiseuses et de cette joie bruyante qui attristent ceux qui en sont les objets ».

Herminie, comme je l'avois prévu, parut satisfaite de mon idée: Monsieur et Madame de St.-Ange l'approuvèrent, et le temps prescrit par la loi s'étoit à peine écoulé, que je passai de l'isolement du célibat à la possession du plus rare assemblage de la candeur et des grâces naïves.

Quelle époque dans la vie de l'homme que celle où il double tout-à-coup son être, en devenant époux, et combien peu sentent tout ce que cette métamorphose a de charme! Pour le concevoir, il faudroit remonter aux idées simples et pures de son origine; se pénétrer de la pensée du Créateur, qui donna une compagne à l'homme pour mettre le comble à sa félicité et animer la nature à ses yeux. Et en effet, combien son existence dut lui paroître nouvelle, lorsqu'il vit un être semblable à lui s'en approcher, lui sourire, provoquer ses tendres caresses! Il comprit alors que son bonheur n'étoit pas en lui seul; il crut s'écouter parler, lorsqu'il entendit la voix de son épouse; il n'imagina pas être immobile, lorsqu'il la vit marcher; ses yeux la suivoient dans tous ses mouvemens; il se paroit de sa beauté; sa joie se confondoit dans son allégresse; toutes ses sollicitudes se portoient sur cette ravissante image. Ah! c'étoit là sans doute le plus beau don qu'un

Dieu pût faire à l'homme ; mais combien de fois il a perdu de sa valeur depuis que l'intérêt a dégradé la première des sociétés et que la jalousie est venue l'empoisonner ! Des spéculations sordides, des calculs honteux ont contrarié les affections du cœur et dominé tous les penchans. On a voulu mettre un prix à ce qui étoit au-dessus de toute valeur ou à ce qui n'en avoit aucune ; et alors l'association qui devoit être la plus aimable, s'est convertie en un marché onéreux pour toutes les parties. Il étoit bien différent, celui que je venois de contracter, l'intérêt n'y étoit entré pour rien : je n'avois pas permis à la générosité de M. de St.-Ange d'altérer le don que je recevois de son épouse par aucun mélange de fortune. Je le tiens de la nature, leur avois-je dit, et je ne veux pas d'autre richesse que celle dont elle a doué son ouvrage.

Les jours heureux, pour les amans délicats, ne sont pas ceux où la pudeur inquiète succombe sous l'ardeur des désirs et leur cède en frémissant une entière victoire. Ce seroient plutôt ceux où la résistance n'est plus qu'une aimable feinte, où les refus ne sont plus que les jeux de la volupté ; mais ce qui répand bien plus de charme sur les premiers jours d'une union précédée de mutuels désirs, c'est celle de deux âmes qui déjà n'en forment plus qu'une ; c'est ce libre épanchement de toutes ses pensées ; c'est cet accord de volontés, de projets ; c'est cette

perspective décevante d'un avenir pur et sans nuage. Hélas ! telle étoit notre espérance ; mais qu'elle a eu peu de durée, cette trop douce illusion ! Ceux qui se complaisoient le plus dans le bonheur dont nous jouissions, et qui s'en regardoient comme les auteurs, nous ont laissé tomber dans le deuil et l'affliction et, de tout ce que nous nous étions promis, il ne nous reste plus que la consolation d'unir nos regrets et de confondre nos larmes.

VINGT-QUATRIEME ENTRETIEN.

Les hommes ont dejà tant de peine à supporter les douleurs inséparables de leur nature ! Pourquoi les accabler encore de celles qui leur sont étrangères ? Par égard et par pitié pour eux, il ne faudroit leur offrir que des images agréables, que des scènes riantes, ne leur faire que des récits enjoués ; mais, par une pente funeste, l'homme cherche de préférence les émotions déchirantes. Il semble qu'il se sente soulagé de ses misères s'il en découvre de plus grandes que les siennes, et qu'il ne doive cesser de se plaindre de son sort que lorsqu'il peut gémir sur celui d'un autre. Voilà peut-être pourquoi on qualifie de frivoles, de superficielles, ces compositions enjouées et badines, que nous devrions moins dédaigner, puisqu'elles ajoutent à nos plaisirs et jetent quelques fleurs sur notre passage. Oui, je le sens,

je devrois m'arrêter, puisque je n'ai plus que des tableaux douloureux à présenter.

Il n'y avoit pas encore un mois que je voyois mes jours se succéder trop rapidement et se perdre dans les soins attentifs, dans les recherches délicates d'un attachement que le plaisir animoit, lorsque je crus m'appercevoir que M. de St.-Ange prenoit moins de part à notre bonheur, et paroissoit éviter d'en être le témoin. J'avois aussi remarqué quelqu'altération dans les traits de son visage. Ce n'étoit plus seulement cet air réfléchi, cette teinte d'une douce mélancolie qui répandoit de la gravité sur son extérieur, qui ralentissoit sa démarche: sa respiration sembloit moins libre et sa parole étoit plus contrainte. J'étois trop frappé d'un semblable changement pour ne pas chercher à en découvrir la cause. Je lui fis part de mes remarques. « Croyez-vous, lui dis-je, que le bonheur dont je jouis puisse affoiblir le sentiment qui m'attache à vous et si, comme je n'ai que trop lieu de le penser, quelqu'affliction nouvelle vous occupe, me feriez-vous l'injure de soupçonner que je ne voulusse pas la partager? Il n'est donc pas possible, me répondit-il, de rien dissimuler à l'œil attentif de l'amitié? Gardez-vous de m'accuser de porter envie à votre félicité: elle ne sera jamais aussi étendue que je le désire; mais, puisque la franchise ne me permet aucun secret pour vous, je dois vous l'avouer, l'image d'un bonheur

aussi parfait que le vôtre, aggrave à mes yeux la fatalité de ma destinée, et les combats que j'éprouvois sont devenus plus violens depuis que l'innocence s'est abandonnée toute entière à votre amour. Pourquoi faut-il qu'une vertu rigoureuse oppose à mes désirs une barrière insurmontable, et m'enchaîne dans le respect et le silence? Le croiriez-vous? J'ai eu l'audace de vouloir franchir cet obstacle qui repousse des vœux légitimes, et j'ai vu le désespoir se dérober avec violence à mes transports et demander la mort au ciel pour dernière faveur. Tu veux mourir, me suis-je écrié, pour être délivrée de mon amour; eh bien! ce sera mon trépas qui t'en affranchira. A ces mots, des larmes ont coulé; de douces paroles m'ont rappelé; mais une froideur inaltérable; mais le calme d'une raison superbe m'ont contraint de rougir de mon infériorité. Oh! combien, me disoit-on, vous m'avez trompée dans mon attente! Vous me frustrez de toutes les jouissances que je m'étois promises dans notre union. Je voulois être toujours près de vous, vous presser sur mon cœur, vous enlacer de mes bras, et vous me forcez de vous fuir comme un ennemi, de m'interdire les plus innocentes caresses. Est-ce là ce que je devois attendre d'un rapprochement dans lequel j'avois placé toute la félicité qu'on peut goûter sur la terre? A ces reproches mérités, je suis resté confus et humilié. Oui, j'ai pris un engage-

ment supérieur aux forces humaines, et il falloit toujours demeurer loin d'elle, ne la pas voir, n'y jamais penser, m'ensevelir dans mes vives douleurs. J'ai eu la présomption de croire que je pourrois m'élever au-dessus de la condition d'un mortel, et j'en suis trop puni. Voilà, répliquai-je, un malheur auquel la sagesse humaine ne peut apporter de remède. Quelque déraisonnables que soient les scrupules dont vous voulez triompher, je les crois invincibles. Eh! quel intermédiaire osera venir à votre secours et se placer entre le ciel et une créature humaine qui croit lui appartenir? Quelle main brisera des nœuds que l'honneur, que la religion regardent comme sacrés? Ma voix profane seroit-elle écoutée et vous pardonneroit-on de m'avoir rendu le dépositaire d'un secret de cette nature? Si j'osois le confier à ce Prélat, dont le caractère a tant d'ascendant sur votre chaste compagne, voudroit-il interposer son auguste ministère dans une lutte de l'amour contre une pudeur religieuse? Tenteroit-il de faire descendre de son élévation une âme qui se complaît dans sa pureté, et ne craindroit-il pas de la souiller en lui prescrivant de condescendre à vos vœux? Oui, votre engagement fut téméraire; mais rappelez-vous que vous l'avez souscrit volontairement; que c'est à cette condition rigoureuse que vous possédez une femme incomparable; que vous êtes le continuel objet de ses affections. Quelle

différence de votre sort à celui d'un homme séparé pour jamais de celle qu'il adore en silence ; dont la vue, dont les discours ne charment jamais les sens ! Croyez-vous que je me plaindrois de ma destinée, si je n'avois pour moi que le pur amour d'Herminie, et s'il falloit sacrifier à son existence ce qui vous paroît si digne d'envie ? N'achevez pas, reprit-il, de me ravaler à mes yeux ; mais ne dois-je pas rougir de me voir le jouet de sentimens si divers et de ce que mon foible cœur ne puisse repousser ni l'amour ni la douleur ? Les images de la mort et de la vie me poursuivent sans cesse et me font flotter entre des regrets superflus et de stériles désirs. Je n'aurai pas la force de résister long-temps à ces combats réitérés. Déjà mes forces sont épuisées ; un poids accablant oppresse ma poitrine et, puisqu'il faut ou succomber ou triompher, j'ai lieu de craindre que l'amitié n'ait plus que des pleurs à répandre sur ma foiblesse ».

En achevant ce discours, il serra ma main étroitement, et ses yeux se mouillèrent de larmes qu'il s'efforçoit de retenir. Pour moi, je n'eus pas la force de lui répondre ; un voile épais obscurcit mes regards et d'horribles pressentimens troublèrent tous mes esprits.

Ce fut à cet instant que je sentis toute joie se flétrir pour mon cœur et que l'avenir, se déroulant devant moi, ne m'offrit plus qu'une longue trame

d'affliction et de deuil. Il falloit cependant concentrer ses noires pensées, feindre de la sécurité et ne pas éteindre chez les autres une affection dont on ne pouvoit plus partager le charme. Eh ! quel homme pourroit avoir une âme pour l'amour, lorsque celle qu'il avoit pour l'amitié est en proie à la douleur ?

La maladie morale de M. de St.-Ange en avoit nécessairement amené une physique. Si la première paroissoit incurable, l'autre pouvoit peut-être se guérir avec le secours de l'art. Ce fut cet espoir qui me détermina à aller consulter un médecin qui jouissoit d'une grande renommée. Il fallut imaginer un prétexte pour m'absenter, et cette dissimulation ajoutoit encore à ma peine ; car il est bien cruel de chercher à tromper ceux pour lesquels il seroit si doux de n'avoir ni réserve ni détours. Mon embarras fut encore plus grand, lorsque l'homme habile dont j'interrogeai le savoir, me déclara ne pouvoir me donner une opinion certaine sans voir M. de St.-Ange. Il fallut donc l'introduire dans sa maison, le mettre en rapport avec lui, sans laisser deviner son titre et le sujet de sa présence. Hommes qui vous vantez de n'avoir jamais trahi la vérité, apprenez-nous donc dans quelle société vous avez vécu, quelles relations d'intimité vous avez eues pour n'avoir jamais été forcés de recourir au mensonge. Je préférerai toute

ma vie la dissimulation compatissante à l'impitoyable franchise qui s'isole de toute affection, dans une rigoureuse insensibilité.

VINGT-CINQUIEME ENTRETIEN.

Celui-la est vraiment l'ami des hommes, qui leur sacrifie sans peine, lorsque les circonstances l'exigent, l'importance de sa profession et sa morgue doctorale. Tel étoit le médecin que j'avois amené au château de M. de St.-Ange. Pour écarter toute crainte, nous étions convenus qu'il seroit présenté comme un habile mécanicien très expert dans l'hydraulique, et qui, par son savoir, pouvoit simplifier nos machines et accroître l'activité de nos eaux. M. de St.-Ange l'accueillit avec affabilité et nous accompagna dans les promenades qui paroissoient nécessaires à nos observations. Lorsque nous fûmes parvenus au bâtiment qui abritoit le jeu des machines, le Docteur, feignant de s'y connoître, en observa tous les mouvemens et nous dit : « Toutes ces constructions artificielles sont des images plus ou moins imparfaites du système animal. Les unes semblent, comme nous, tirer leur existence de l'air qui est le principe de vie pour tous les animaux terrestres ; d'autres les reçoivent de l'eau, comme les animaux aquatiques. Celles qui ont une existence plus assurée semblent

avoir de l'analogie avec les amphibies. Je voudrois donc, pour donner à une machine un mouvement moins altérable, faire concourir deux agens à son activité ; l'air et l'eau. Dans les temps de sécheresse ou de glace, elle ne seroit pas frappée de cette immobilité qui est pour elle un état de mort. J'ai vu, répliquai-je, des médecins attacher beaucoup d'importance à l'anatomie comparée ; mais je n'avois pas encore rencontré de mécaniciens qui s'avisassent de faire des rapprochemens semblables à celui que vous nous présentez. Il y a, répliqua-t-il, plus de rapports que vous ne l'imaginez entre le système hydraulique et celui de notre nature. La force motrice, qui accélère le cours des eaux, qui les divise et les distribue en divers canaux qui s'obstruent et s'engorgent lorsque le fluide charie trop de limon avec lui, ne ressemble-t-elle pas à celle qui entretient la circulation du sang et lui fait parcourir toutes nos veines ? La première cause de ce mouvement régulier est l'air que nous respirons : si nous en sommes privés quelques instans, nous tombons dans l'inertie ; le jeu de notre machine est arrêté et une dissolution complette ne tarde pas à suivre ce funeste repos. Mais, repris-je, puisque vous me paroissez avoir fait une étude particulière des causes de l'action ou du ralentissement du principe vital, ne pourriez-vous pas nous apprendre pourquoi

Monsieur éprouve des oppressions, des pesanteurs qui gênent sa respiration et lui font craindre des défaillances » ? A cette question, il prit le bras de M. de St.-Ange, en observa les diverses pulsations, remarqua qu'elles étoient irrégulières : il porta ensuite la main sur sa poitrine, la prolongea sur toute la capacité de son cœur qu'il pressa dans tous ses points. « Il me semble, reprit-il, que la cause du mal-aise dont Monsieur se plaint, provient d'une comptession que l'on peut attribuer à des affections pénibles. Connoissez-vous, lui demandai-je, un remède assuré à cette maladie qui, sans doute, n'est pas dangereuse, mais qui inquiète ses amis ? Je n'en connois pas d'autte, répliqua-t-il, que des distractions douces, un régime de vie très-modéré, un exercice presqu'insensible, et il est sur-tout bien essentiel dans cet état, de s'abstenir de toutes les émotions vives et particulièrement de toutes les jouissances de l'amour ». A ces mots, M. de St.-Ange me regarda : « Indiscret ami, me dit-il, croyez-vous me tromper plus long-temps? Il est inutile de feindre davantage : Monsieur est un médecin que votre tendre sollicitude a été chercher ; mais pourquoi lui avoir révélé ce que je ne voulois confier qu'à vous » ?

J'avoue que je fus d'autant plus déconcerté par le dernier conseil du docteur, que je ne lui avois nullement fait part des contradictions qu'éprouvoit cet

époux trop ardent. Je m'empressai de lui déclarer du ton le plus affirmatif, que je n'étois coupable de nulle indiscrétion, et que le savoir ou le hasard avoit produit l'avis qu'il venoit de recevoir. M. de St.-Ange me rendit la justice de me croire, et nous parlâmes ensuite sans détour.

Le médecin une fois reconnu sous son véritable titre, insista sur le régime qu'il falloit observer, et me donna à peine le temps d'embrasser mon Herminie et de prendre congé d'elle, pour le ramener à la ville où des malades attendoient son retour. Lorsque nous fûmes montés en voiture, je le pressai de ne me rien dissimuler de l'état où il avoit trouvé cet être, dont l'existence nous devenoit de jour en jour plus précieuse. « Je vais, dit-il, vous parler avec la confiance que vous méritez. Mes craintes portent peut-être sur l'erreur; mais je suis bien trompé si la maladie de M. de St.-Ange n'est pas arrivée à un point où elle est incurable. C'est ce que nous appelons une dilatation du cœur, et je ne connois point de remède à cette désorganisation d'un viscère aussi essentiel à la vie. Le plus léger mouvement peut le frapper d'une mort subite; c'est par un calme parfait qu'il peut éviter l'accident qui sera le dernier de tous. Jugez, continua-t-il, si cette abstinence que je lui ai prescrite et dont vous avez paru tous deux si étonnés, ne devoit pas lui être recommandée. Quelle seroit la douleur de son épouse si, à son réveil,

réveil, elle voyoit son mari mort à ses côtés ! O Dieu ! m'écriai-je, quelle image vous m'offrez ! Quoi ! cette couche nuptiale dont la sagesse l'a écarté, seroit devenue le tombeau de mon ami ! Bonté divine, par quelle inspiration as-tu préservé une chaste épouse du plus grand des malheurs » ? Tombant ensuite dans une méditation silencieuse, je me peignis l'horreur et l'aliénation qui auroient saisi cette femme si, après avoir cédé aux instances réitérées d'un amour légitime, le jour lui eût offert le plus épouvantable spectacle. N'eût-elle pas cru que c'étoit la punition d'un parjure et que le ciel l'avoit frappée dans l'objet de ses complaisances criminelles ? Si elle eût pu survivre à cette catastrophe imprévue, sa tête auroit-elle échappé à l'égarement du désespoir ? Pudeur rare et estimable, je te rends grâce de tes refus constans ! Je t'ai calomniée et tu nous as garantis du plus déplorable événement.

Revenant ensuite de l'état de terreur dans lequel j'avois été absorbé, je repris la parole et je demandai au médecin si véritablement son art ne pouvoit lui offrir quelques moyens curatifs contre une maladie qui mettoit des jours si chers en danger. « Notre art, me répliqua-t-il, a ses limites, et toutes les fois qu'on veut les franchir, il est plus funeste que salutaire. Ce qui caractérise le véritable médecin, ce n'est pas cette vague théorie qui paroît

étendre le domaine du savoir: c'est encore moins cette témérité présomptueuse qui attaque de front, et avec les mêmes armes, toutes les maladies, sans s'inquiéter de leur origine, sans égard à la foiblesse ou à la diversité des tempéramens; mais c'est cette observation, cette recherche attentive, qui doivent précéder l'application des remèdes dont l'expérience des siècles a confirmé l'efficacité; ce respect pour la puissance de la nature qu'il est si dangereux de contrarier dans ses habitudes et dans son cours. Ecoutez l'ignorance et la vanité: il n'est point de maux, quelqu'incurables, quelqu'invétérés qu'ils soient, dont elles ne se flattent de triompher. Les lois invariables de la nature ne sont pas des obstacles à leurs yeux, et souvent elles brisent témérairement son ouvrage au lieu de le raffermir; mais l'homme est si attaché à la vie, qu'il ne veut pas composer avec la foiblesse de nos moyens: il faut, sous peine de passer pour un être inhabile, que le médecin le délivre, comme par enchantement, de toutes ses infirmités et rende leur ancienne vigueur à des organes affoiblis: peu s'en faut qu'il n'exige qu'on le ramène à sa première jeunesse. Il se plaint de ses douleurs, et c'est souvent lui qui les a attirées sur son corps débile, par l'intempérance, par les chagrins qu'il s'est créés, par son abandon à des idées mélancoliques. La maladie dont votre ami est affecté, est plus commune que vous ne le pensez, et c'est sur-

tout après ces tempêtes politiques qui bouleversent les fortunes, anéantissent les grandeurs, rompent tout-à-coup les affections les plus douces, isolent les hommes épouvantés, que le cœur éprouve ces contractions qui le gonflent et brisent l'enveloppe qui le resserre ou le comprime. Cette maladie naît aussi des douleurs concentrées, de l'excès d'une sensibilité vive et prolongée, et malheureusement elle ne se manifeste qu'à une époque où le viscère le plus actif et le plus mobile est inaccessible aux remèdes qu'on tenteroit vainement de diriger sur lui.

» Je n'ignore pas que, dans le moment où je vous parle, une des lumières de la médecine publie de savans mémoires dignes de compléter un ouvrage (*) ou l'érudition s'est parée des formes les plus aimables. Mais qu'il y a loin du talent de décrire les causes et les effets d'une maladie au mérite de la guérir » !

Plus ces réflexions me paroissoient sages et profondes, plus elles jetoient le désespoir dans mon âme, et néanmoins je sentois mon estime s'accroître pour un homme qui ennoblissoit sa profession par autant de modestie que de franchise. En me séparant de lui, je restituai à l'humanité souffrante le secours qu'elle réclamoit et je revins environné de mes tristes pensées dans une habitation que la

(*) Le Traité du cœur, par M. de Senac.

morr ne devoit pas tarder à envelopper de son crêpe funèbre.

VINGT-SIXIEME ENTRETIEN.

QU'IL est difficile de dissimuler long-temps à l'objet que l'on chérit les affections douloureuses qu'on éprouve ! Depuis mon retour je ne me dérobois point aux tendres témoignages que je recevois ; mais je ne les provoquois point. Le sourire étoit sur mes lèvres et la douleur dans mes regards. Ma jeune compagne ne tarda pas à s'appercevoir d'un changement aussi visible, et bientôt une triste sollicitude s'empara de son âme. « Que dois-je penser, me dit-elle, du réfroidissement qui se fait sentir à moi de toutes parts ? M. de St.-Ange paroît m'éviter ; ma présence est moins nécessaire à son épouse, et plus d'une fois je l'ai surprise les yeux mouillés de larmes qu'elle s'efforce de me cacher : elle ne répond à mes questions qu'avec un air préoccupé ; et vous aussi, il semble que vous m'ayez retiré une partie de votre confiance. Déjà je ne suis plus pour vous ce que je fus dans les premiers jours d'une union si désirée. Quelque malheur nous menaceroit-il, et mon bonheur n'auroit-il été que d'une si courte durée ? Ah ! si quelque calamité doit nous frapper, qu'elle ne tombe que sur moi, l'infortune n'a pas lieu de

me surprendre : une félicité constante auroit seule le droit de m'étonner. Malheureux fruit du crime, je suis peut-être condamnée à expier la faute des auteurs de mes jours. Que dites-vous, répliquai-je, ô mon Herminie ? Il n'est plus de douleur pour vous seule ; tous les chagrins que vous éprouverez seront partagés ; mais pourquoi désirez-vous d'apprendre ce que ma tendresse voudroit vous laisser ignorer ? Le moment des pleurs n'arrive que trop tôt ; ne le devançons pas par une curiosité inquiète et téméraire. Croyez-vous, me répondit-on, ramener en moi la sécurité par ce discours et, quand je vois tout ce qui m'environne en proie aux sollicitudes, m'est-il possible de ne pas demeurer glacée d'effroi ? Je vous l'avoue, mon imagination porte tout à l'extrême et, quel que soit l'événement dont nous sommes menacés, il ne l'emportera pas sur celui que je redoute. Cessez donc de redoubler mes alarmes par votre silence. Puisque vous le voulez, répliquai-je, je vais vous épouvanter d'un avenir bien funeste ; mais j'aime encore mieux vous préparer au coup qui doit nous frapper, que de vous en laisser abattre par son arrivée subite et imprévue. Ecoutez donc ce que je vais vous dire, avec toute la force de raison dont vous êtes capable.

« Si nous avions à choisir de fermer notre cœur à toutes les affections, de languir sur la terre dans l'isolement de l'indifférence, ou de vivifier notre

existence par les doux sentimens de la tendresse et de l'attachement, peut-être devrions-nous préférer cette paisible végétation qui n'est agitée ni par les élans de l'amour, ni par les regrets du cœur; mais nous ne sommes pas plus les maîtres de réprimer ce penchant naturel qui nous entraîne vers l'amour et l'amitié que de passer, à une existence qui nous est étrangère. Il n'est point de jouissance au monde sans danger : il semble que le ciel y mette un prix. Nous accorde-t-il un ami ? Il place à côté de ce don précieux la crainte de le perdre, et c'est là, ma tendre amie, le sentiment qui me trouble dans ce moment et que je voulois voiler à votre sensibilité. Oui, il n'est que trop vrai que M. de St.-Ange touche au moment de disparoître à nos yeux, et de ne nous laisser que le regret de l'avoir connu. Une épée suspendue sur sa tête, menace à chaque instant ses jours, et il n'est pas de puissance humaine capable de la détourner. L'homme que j'ai été chercher et que vous n'avez fait qu'entrevoir a prononcé ce fatal arrêt. Nous invoquerons cependant les secours de l'art; mais qui me rendra l'espérance que j'ai perdue ? Chère Herminie, vous versez des larmes; n'en accusez que vous : je voulois vous les épargner; mais l'idée de n'être plus aimée de moi s'est approchée de votre cœur et je n'ai pu supporter une semblable injustice. Je m'étois résigné à gémir long-temps dans la solitude, et

vous avez exigé que je vous fisse partager ma douleur. Eh bien ! nous pleurerons ensemble; mais ne confions à personne nos terribles pressentimens : cachons-les sous une apparente sérénité ».

Herminie n'avoit pas la force de me répondre : elle serroit mon bras et sembloit s'y attacher, comme si un abîme s'étoit tout-à-coup entr'ouvert sous ses pas. L'étonnement et l'effroi se succédoient dans ses regards et altéroient tous ses traits.

Dans le moment où je commençois à raffermir ses esprits, on vint m'annoncer qu'un étranger demandoit à me parler. Mon premier mouvement fut de me soustraire par un refus à cette importune entrevue; cependant une réflexion m'arrêta. Si c'étoit, me dis-je, un homme bien malheureux, faudroit-il être sans pitié pour lui, parce que je suis dans la tristesse ? Cette pensée m'entraîna. Je ne m'étois point trompé; celui qui me demandoit me déclara qu'un de ses amis, hors d'état de le secourir, lui avoit indiqué notre habitation comme une maison hospitalière où l'indigence étoit accueillie. « Il est vrai, lui répondis-je, que le propriétaire de ce domaine tend une main généreuse à l'infortune; mais sa bonté n'est point aveugle et, avant d'admettre un individu parmi ses hôtes, il veut savoir s'il est véritablement digne d'une bienfaisance particulière. Veuillez donc bien me confier par quelle fatalité vous êtes réduit à solliciter l'asyle du mal-

heur. Je crains, me répliqua-t-il, que le mien ne vous paroisse inexcusable ; mais les erreurs de l'esprit qui enfantent trop souvent des crimes, ne rendent pas pour cela criminel. Je suis une si rare victime des égaremens de l'imagination et d'un fol enthousiasme, que je mérite encore plus de compassion que de haine.

« Je fus autrefois un des plus riches habitans de St.-Domingue ; un revenu de trois cent mille livres étoit le produit d'une magnifique habitation, peuplée des nègres les plus robustes et les mieux soignés. J'eus, comme la plupart des colons, le funeste désir de venir en France consommer, dans une oisiveté superbe, les fruits qu'un travail excessif faisoit naître sous le soleil brûlant de l'Amérique. Déjà, depuis quelques années, je satisfaisois sans prévoyance à toutes les fantaisies que le luxe multiplie. Mon épouse, vaine, capricieuse, dédaignoit l'économie. La fille unique qu'elle élevoit sous ses yeux, ne devoit être accordée qu'à la demande d'une famille illustre. Tout autre qu'un homme présenté à la cour et comblé de ses faveurs, eût été rejeté avec mépris. Mais me convient-il de reprocher à la mémoire de la femme que j'ai perdue, ce travers de l'esprit, lorsqu'un autre plus nuisible à ma fortune m'a égaré ?

» Agrégé à une société de philanthropes, dont les intentions étoient pures sans doute ; mais qui

n'avoient que des vertus de théorie, j'embrassai avec transport leur système téméraire ; j'en devins l'apôtre le plus zélé ; je portai l'enthousiasme jusqu'au sacrifice de mes plus chers intérêts. Je sollicitai, je proclamai, au nom de l'humanité, la liberté des nègres. Je me flattois qu'on pourroit convertir l'esclave en un simple mercenaire. Je me fis gloire d'aller annoncer le décret qui brisoit les fers de l'Africain enchaîné. Je fus le témoin de l'allégresse générale d'une multitude servile, qui relevoit avec transport une tête courbée depuis tant d'années sous le joug de l'esclavage. J'étois fier de cette métamorphose, et mon cœur s'épanouissoit dans l'idée d'être un jour compté au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. Hélas ! que ma joie a été de peu de durée, et que l'ingratitude m'a puni de mon imprévoyante vanité ! J'étois à peine de retour en France, que j'appris que mon habitation avoit été la proie des flammes ; que mes nègres avoient passé sous l'étendard de la révolte, et que je n'avois plus que des cendres à recueillir de toutes mes propriétés. Si mon épouse eût été plus docile à mes avis, un riche mobilier pouvoit être converti en un domaine modeste ; mais suffisant pour notre entretien. Elle eut honte de faire disparoître les signes d'une opulence évanouie, et elle acheva d'en consumer les ruines.

» Accablés de cette détresse inattendue, nous

nous réfugiâmes à Bordeaux, où le crédit d'un de nos correspondans nous procura un logement dans une maison nationale. Une année s'étoit à peine écoulée depuis que nous y étions établis que, par un engouement incroyable pour cette race africaine, qui ne rendoit à la métropole que des calamités en échange du bienfait qu'elle en avoit reçu, on nous força de déguerpir de notre retraite, pour y loger une pauvre famille de nègres qui, disoit-on, avoit plus de droits que nous à la charité publique. A cet excès d'injustice, mon épouse indignée frémit de rage, et je la vis mourir suffoquée de désespoir.

» Ce n'étoit pas là la dernière de mes humiliations. Cette fille, que l'orgueil avoit destinée à une existence si relevée, dégradée, corrompue par la contagion de la morale publique, s'avilit jusqu'au point de devenir éprise d'un mulâtre qui lui avoit donné quelques leçons de musique. L'autorité paternelle étoit si foible et si méprisée, qu'elle ne put prévenir une alliance aussi révoltante. Hélas! ce malheureux enfant ne fut que trop puni de sa désobéissance! Son corrupteur lui fit partager les fruits de sa débauche, et elle n'a pas tardé à expier, dans les souffrances d'une maladie honteuse, une faute qui fut moins la sienne que celle du temps où elle vécut.

» Accablé sous le poids de tant d'ignominie et de calamités, j'étois près de succomber, lorsqu'il

me vint dans la pensée d'aller trouver un des grands apôtres du système que j'avois défendu. Il étoit élevé en puissance, en dignités. Son crédit, me disois-je, me retirera peut-être de l'abyme où mon zèle m'a précipité.

» Ce ne fut qu'avec peine que je parvins jusqu'à lui. D'abord il feignit de ne pas me reconnoître; mais, ne pouvant plus se refuser à l'évidence, il parut touché du récit de mes peines. Eh bien! me dit-il, il vous reste l'honneur d'avoir soutenu les bons principes : la vérité n'est qu'une, et dussent toutes les colonies s'anéantir et tous les blancs être égorgés par les nègres, je lui demeurerai fidèle. J'admire, lui répliquai-je, votre fermeté : il ne lui manque, pour être plus merveilleuse, que de porter sur votre infortune, au lieu d'être appuyée sur celle des autres. Ma réflexion parut le réfroidir. Je n'ai, continua-t-il, aucun pouvoir; le gouvernement semble avoir oublié mes services. Si je remonte un jour en faveur, je me souviendrai de vos malheurs; mais jusqu'alors, vos visites seroient superflues. C'est ainsi qu'il m'éconduisit. Grand Dieu! m'écriai-je, en m'éloignant, voilà donc ceux qui se qualifient du titre d'amis des hommes! Ah! si l'humanité n'a pas d'autres appuis, qu'elle est à plaindre » !

Après cette exclamation, l'étranger s'arrêta. Je demeurai quelque temps dans le silence de l'étonnement où ce récit m'avoit plongé : puis, reprenant

la parole : « Votre situation présente, lui répondis-je, offre sans doute un contraste bien horrible avec votre état passé et vos justes espérances ; mais, comme vous ne le sentez que trop, vous avez attiré sur vous les malheurs dont vous gémissez. C'est vous qui avez porté la flamme dans vos habitations et qui avez mis dans les mains de vos esclaves le poignard avec lequel ils ont immolé tant de victimes. Si des maximes téméraires eurent une influence si funeste sur les habitans de notre contrée et les poussèrent à des crimes que la sagesse humaine ne pouvoit pas prévoir, faut-il s'étonner qu'elles aient produit une fermentation si effroyable parmi des hommes portés tout-à-coup d'une crainte servile, d'une soumission aveugle, à une indépendance inespérée ? Ah ! si vous eussiez véritablement été l'ami de ces hommes que la nature a marqués d'une empreinte si différente de la nôtre, vous les auriez réconciliés avec la servitude, en adoucissant leur châtiment, en allégeant leurs fers, en limitant leur esclavage et en faisant précéder l'époque de leur liberté d'un juste salaire. Mais il n'est plus temps de revenir sur des erreurs qui ont amené des maux irréparables : ne nous occupons que de votre triste sort. Je ne doute pas, continuai-je, que le propriétaire de ce domaine ne vous associe à ceux qu'il s'efforce de consoler des malheurs de la révolution et, en attendant que j'obtienne de lui cette faveur, demandez tout ce que vous

avez le droit d'attendre de l'hospitalité ». A ces mots, je le quittai pour lui envoyer des serviteurs qui avoient reçu l'ordre de satisfaire le désir des voyageurs d'un rang distingué.

VINGT-SEPTIEME ENTRETIEN.

Comme je l'avois prévu, M. de St.-Ange ne fit pas la plus légère difficulté de recevoir au nombre de ses hôtes ce malheureux disciple d'une secte imprévoyante. En vain je lui objectai qu'il ne pourroit refuser un asyle à aucun habitant du Nouveau-monde, que le fléau de la révolution auroit plongé dans l'indigence, puisqu'il se montroit si libéral envers un de ceux qui, en électrisant les esprits, avoient attiré la sédition dans une colonie soumise depuis deux siècles à la France qu'elle enrichissoit de ses productions. « Il me reste, me répondit-il, si peu de temps à vivre, que je ne veux pas le perdre à calculer le bien que je dois faire aux hommes. Vous allez donc, lui répliquai-je, vous enfoncer dans un nouvel abyme de mélancolie, et c'est sur vous que des idées funèbres vont s'étendre ? Vous êtes trop précieux sur la terre pour que celui qui tient dans ses mains le fil de nos jours, abrège la durée des vôtres. Il est vrai, me répliqua-t-il, que je n'en vois pas approcher le terme sans douleur.

Eh ! quel est celui qui se détacheroit de la vie sans regrets, lorsqu'il est comme moi environné de tout ce qui peut en faire le charme ? Tout m'y retient, et cependant, je le sens, il faut que je m'en sépare. Quel sera le deuil de cette compagne dont je n'ai troublé l'existence que par l'excès de mon amour ! Jugez-en par cette lettre que je relisois lorsque vous êtes entré ». Je la pris aussitôt de ses mains tremblantes, et j'y vis ces expressions du sentiment le plus délicat.

« Le ciel m'avoit donné la puissance de résister » aux ardens désirs de votre amour ; mais je n'ai » pas celle de demeuret insensible à votre froideur. » Par quelle fatalité faut-il qu'après avoir redouté » vos transports j'aie à gémir sur votre indifférence ? » Parce que je n'ai pas dû être pour vous tout ce » que vous avez désiré, faut-il que je ne sois » plus rien à vos yeux ? Mais j'en impose à moi- » même, lorsque je vous accuse de ne plus m'aimer. » Il n'est pas possible que vous m'ayez retiré votre » cœur. Eh ! qui plus que moi, j'ose le demander, » est digne d'en conserver toutes les affections ? » Est-il quelqu'un au monde qui vous soit plus » dévoué, qui fasse plus de vœux pour votre bon- » heur ? Ah ! s'il dépendoit de mon foible pouvoir, » chaque jour, chaque instant de votre vie seroit » marqué par une jouissance. Vous me parlez de » vos désirs : si je n'écoutois que les miens, si

» je ne craignois de trop enflammer les vôtres,
» combien de fois je vous aurois pressé sur mon
» sein et couvert des baisers d'un chaste amour !
» N'avez-vous pas plus que moi mérité les repro-
» ches que vous m'avez faits ? C'est vous, oui
» c'est vous seul qui avez ravi à notre hymen
» les délices que j'en espérois : en exigeant trop
» vous m'avez condamnée à me refuser ce que
» j'imaginois de plus doux au monde ! Mon
» cher St.-Ange, en vain vous voulez me le
» dissimuler, vous éprouvez ou quelque douleur
» ou quelqu'affection nouvelle. Loin de me recher-
» cher comme autrefois, vous prolongez vos médi-
» tations solitaires. Lorsque vous me parlez, votre
» langage n'est plus le même ; ces yeux dont le feu
» me faisoit frissonner semblent s'éteindre devant
» moi; votre ton, vos manières ne sont plus que
» polis. Avez-vous pu penser que je ne serois pas
» offensée de ce changement ? Peut-être aussi suis-je
» devenue moins aimable à vos yeux. Si c'est le temps
» seul qui m'a fait perdre cet avantage dont j'étois
» si jalouse, je ne dois pas m'en plaindre : c'est le sort
» du sexe auquel j'appartiens ; mais si votre réfroi-
» dissement tenoit à une autre cause, si vous ne m'ai-
» miez plus parce que je vous ai aimé avec trop
» de pureté, si je n'avois plus de prix à vos yeux
» parce que, fidèle à mes premiers sermens, je n'en
» attache aucun à ce que les hommes appellent la

» suprême félicité, je ne me consolerois pas de
» vous trouver si inférieur à l'opinion que j'avois
» conçue de vous. Rendez-moi l'homme qui m'a
» séduite par l'élévation de ses pensées, par le
» charme dont il environnoit sa tendresse, ou
» souffrez que je m'éloigne à mon tour de celui
» qui n'en est plus que la douloureuse image. Non,
» il ne m'est plus possible de soutenir la vue d'un
» changement qui me déchire. Auriez-vous quel-
» ques reproches à me faire ? Parlez et ne m'hu-
» miliez plus de votre silence. Qui me l'eût dit,
» qu'un jour viendroit où vous n'auriez plus de
» plaisir à me voir et à m'entendre ; où vous n'au-
» riez plus rien à dire à celle qui se plaisoit à re-
» cueillir vos pensées ? Apprenez-moi ce que vous
» exigez pour que je redevienne ce que je fus pour
» vous : il n'est pas de sacrifice que je ne fasse à
» votre ancien amour. Je m'immolerai, je me dé-
» vouerai à la honte et à l'éternel remords, si c'est
» à ce prix seul que je puis le reconquérir. Mais
» que dis-je ? Qu'osé-je promettre ? L'homme que
» j'honore encore autant que je l'aime, n'abusera
» point de ma douleur : il ne voudra point que je
» puisse cesser de m'estimer, parce que je l'aurai
» trop aimé. Hélas ! tandis que mon foible cœur
» ne s'occupe que d'amour, peut-être éprouvez-
» vous des souffrances qui lui sont étrangères. Par
» pitié, ne me le cachez pas. La maladie qui me-
naceroit

» nacetoit vos jours, ne mettroit-elle pas les miens
» en péril ? Si, fatigué de la vie, vous aviez conçu
» le projet de descendre dans la tombe, douteriez-
» vous que, du jour où vous cesseriez d'exister, la
» mort ne fût le seul réfuge à ma douleur ?. . . . . .
» Homme religieux, n'oubliez pas que vous ne
» pouvez, sans commettre un crime irrémissible
» aux yeux de la justice divine, vous soustraire à
» ses loix. Je vous en conjure par tout ce qu'il y a
» de plus cher au monde, par la mémoire de ce
» Prince qui vous contemple du sommet de sa
» gloire, ne nous exposons point au risque d'être
» rayés du nombre de ceux qui doivent être asso-
» ciés à son éternelle félicité ».

Lorsque je remis à M. de St.-Ange cette lettre que j'avois lue à voix haute : « Connoissez-vous, me demanda-t-il, un être comparable à cette femme céleste ? Quelle réponse lui faire ? J'ai déjà essayé de lui écrire; mais, loin de la consoler, tout ce qui sort de mon cœur accroîtroit son trouble et son affliction. Je voudrois pouvoir aller me précipiter dans ses bras, et je crains d'y mourir de douleur et de joie. Epargnez-moi ce danger : assurez-la bien que jamais elle ne fut plus aimée; que je suis loin de vouloir abréger une vie que je lui ai consacrée et dont elle a fait tout le charme. Disposez-la, s'il se peut, à soutenir l'idée d'une séparation qui, je le sens, ne peut être éloignée. O ! mon ami, m'é-

criai-je, quelle mission vous me donnez ! Est-ce quand on a la douleur dans l'âme, qu'on est capable de consoler les autres ? Si vous avez le courage de mourir, ne commencez pas, en me parlant ainsi, par m'ôter la force de vivre ».

Après avoir laissé un libre cours à nos larmes, versées dans le silence, M. de St.-Ange insistant pour que j'allasse trouver son épouse, je le quittai sans savoir comment j'accomplirois le vœu de l'amitié.

VINGT-HUITIEME ENTRETIEN.

Si l'amour et l'amitié sont les roses de la vie, de combien d'épines la nature les a environnées, et qu'il est difficile de savourer leur parfum sans courir le risque d'éprouver de vives douleurs ! Est-il une position plus pénible que celle à laquelle ces deux sentimens me condamnoient ? Je ne pouvois écarter des craintes chimériques qu'en portant dans l'âme de Madame de St.-Ange des alarmes véritables, et en lui découvrant un danger donr elle n'avoit point encore l'idée.

Malgré tous mes efforts pour retarder la cruelle confidence que j'avois à lui faire, je n'échappai point à sa pénétration. « Avez-vous vu, me demanda-t-elle, M. de St.-Ange ? — Je le quitte, répondis-je. — Comment l'avez-vous trouvé ? — Bien

occupé de vous. — Pourquoi donc ne vient-il pas ? Il devoit avoir quelque chose à me dire. — Il m'a chargé de vous porter une réponse qu'il n'a pas la force de vous écrire. — Quoi ! il a besoin d'un tiers pour me communiquer ses pensées ? — Oubliez-vous, Madame, que ce tiers est un autre lui-même ? — Non sans doute, je ne l'ai point oublié ; mais depuis quand un mari ne parle-t-il à sa femme qu'à l'aide d'un interprète ? Vous auroit-il aussi confié des pensées qui ne pouvoient s'adresser qu'à lui ? — Son amitié est sans réserve pour moi et, lorsque je lui ai demandé la cause de l'émotion où je l'ai vu, il n'a pas cru devoir me la dissimuler. — Ainsi, Monsieur, vous n'ignorez donc point le motif de nos contradictions, de nos réfroidissemens, de nos querelles intérieures ? — Oui, je le connois. — Et sans doute vous me donnez de grands torts ? — Je ne juge, je ne condamne personne. Je plains les égaremens de la raison ; mais je ne les déteste que lorsqu'ils sont nuisibles, et il en est d'un ordre si supérieur que je suis plus disposé à les admirer qu'à les blâmer ».

A ces mots, Madame de St.-Ange parut m'envisager d'un air plus satisfait. « Puisqu'il n'y a plus de mystère pour vous, me répliqua-t-elle d'un ton assuré, apprenez-moi donc la cause du changement visible que j'ai remarqué depuis plusieurs jours dans les manières et le genre de vie de M. de St.-Ange.

Je vous l'avoue, je ne suis pas sans inquiétude sur l'érat de sa santé ». A cette question, j'hésirai de répondre. « Eh quoi ! poursuivit-elle, seroit-il véritablement malade ? Cruel ami, vous le savez et vous me le laissez ignorer ! Et pas un médecin n'a été appelé ! — Madame, j'en ai amené un digne de toute votre confiance. — De quelle érrange réserve use-t-on donc à mon égard ? Mon mari est malade ; un médecin est appelé et on m'en fait un secret ? Qu'a-t-il pensé ? Qu'a-t il ordonné, cet homme que je n'ai pas même enrrevu ; auquel il ne m'a pas été permis de parler ? — Il a pensé que M. de St.-Ange avoit été trop agité par des affections vives, par des sentimens exaltés ; qu'il n'avoit besoin que de calme, de repos ; que de distractions légères ; que son cœur et sa têre devoient être ménagés par les uniques soins de l'amirié. — Eh ! qui plus que moi doit les lui prodiguer, ces soins délicats ? Je veux le voir ; qu'il ne soit plus question entre nous que de ce sentiment doux, paisible, qui est le baume de l'âme et guérit toutes ses blessures. — Je ne veux point, Madame, arrêter le mouvement qui vous entraîne ; mais songez qu'il y va de la vie de votre mari ; que nul reproche ne doit sorrir de votre bouche ; que tout excès de sensibilité lui seroir funeste. — Je n'ai que trop appris à réprimer la force de mes sentimens devant lui, pour que vous ayez rien à craindre de leur expression ».

A ces mots, elle se leva pour aller trouver M. de St.-Ange. Je l'accompagnai et je vis cette femme, toujours maîtresse d'elle-même, toujours supérieure à ses passions, s'approcher de son mari, comme d'un frère qu'elle auroit vu souffrant. « Demeurez, lui dit-elle, en le fixant sur son fauteuil et en imprimant sur son front un baiser aussi pur que son cœur; demeurez, homme dissimulé, qui éprouvez des souffrances que vous me cachez, et qu'il faut que votre ami me révèle, pour que je les connoisse. Avez-vous craint que je ne fusse une garde indiscrète ou importune? De ce moment je ne vous quitte plus; vous n'appartenez plus qu'à moi. Femme ravissante, répondit-il, il faudroit, pour ne pas trop vous aimer, ne vous voir ni dans la santé, ni dans la maladie. Je m'abandonne tout entier à vos soins, et j'espère que ma guérison ne tardera pas à en être le fruit ».

Qui pourroit, après avoir vu cette tendre épouse arrêter sur son mari un regard inquiet et caressant, rendre toute l'expression de sa figure angélique? Elle sembloit craindre de donner des allarmes et affectoit de montrer de la sécurité au milieu de son trouble. « Malgré votre confiance en moi, reprit-elle, trouvez bon que j'appelle à mon secours les lumières de l'art ». Et aussitôt elle donna des ordres pour faire venir les deux médecins d'une ville voisine. L'appartement de son mari devint le point de

notre réunion. C'est là qu'Herminie passoit les journées entières et se montroit la digne rivale de celle qui l'avoit adoptée.

Cependant, ce que j'avois prévu étoit arrivé; les deux médecins qu'on avoit appelés ne se trouvèrent point d'accord sur la maladie de M. de St.-Ange, ni sur les remèdes qu'il falloit employer. L'un prétendoit qu'il y avoit surabondance de sang, et que les oppressions dont il se plaignoit exigeoient une prompte saignée. L'autre soutenoit qu'une humeur dominante contrarioit le jeu des poumons et insistoit pour qu'on fît usage du Moxa. Je conjurai ces deux docteurs, d'avis si différens, de soumettre leur opinion à l'expérience de celui qui d'abord avoit été consulté. Ils rendoient trop de justice à son profond savoir et à sa grande renommée, pour s'offenser de ma proposition. Je lui dépêchai sur-le-champ un courier pour lui communiquer ces deux opinions si contraires. Sa réponse ne fit qu'accroître mes perplexités.

« Je le sens, Monsieur, m'écrivoit-il, c'est trop » présumer de la foiblesse humaine que d'espérer » qu'elle n'opposera que de la patience et de la ré- » signation à un mal incurable; cependant, des » deux remèdes que l'on indique, l'un me pa- » roît préférable; c'est celui qui soulagera quelque » temps les oppressions du malade; quoique je » ne me dissimule pas qu'il le conduira de la foi-

» blesse à l'anéantissement. L'autre est si douloureux, qu'il y a de la cruauté à le prescrire sans la certitude du succès, et malheureusement je suis bien éloigné d'avoir cette conviction. Plus je réfléchis sur tout ce que vous m'avez raconté de votre ami, plus je suis frappé d'une vérité affligeante. S'il eût été abandonné aux terreurs de son imagination et à ses rêves fantastiques, son cerveau ébranlé par le retour continuel des mêmes pensées, n'eût pas tardé à jeter le désordre dans tout son être, et cet homme, qui fait tant d'honneur à l'humanité, en auroit été la honte, en descendant dans la classe des furieux et des insensés. Au lieu de le détacher du grand objet de sa pensée, on s'est contenté d'en adoucir la teinte et de la présenter sous une face nouvelle : alors son esprit en a été moins occupé; mais son cœur l'a été davantage. Resserré par la douleur, cet organe de la sensibilité s'est épanoui, dilaté tout-à-coup, et il a perdu cette puissance active, cette force d'énergie qui est le principe de la vie. Est-ce avec nos foibles moyens que nous pouvons nous flatter de prévenir les conséquences nécessaires d'un accident survenu à un ouvrage que son auteur peut seul garantir d'une destruction inévitable? » (*)

(*) Comme il est juste de rendre à chacun ce qui lui appartient, je dois déclarer que ces idées relatives à l'action

Je présentai ces réflexions aux deux docteurs : ils les trouvèrent plus subtiles que profondes, plus ingénieuses qu'utiles, et ils n'en persistèrent pas moins dans leurs opinions. Cependant, ils convinrent de tenter d'abord le moyen le moins effrayant. Il fallut bien y placer son espérance, cette dernière propriété du malheur.

VINGT-NEUVIEME ENTRETIEN.

Sans les illusions, que seroit la vie de l'homme? Et moi aussi, je ne pus me défendre des attraits d'un espoir trompeur, en revoyant M. de St.-Ange soulagé de l'oppression qui éteignoit sa voix et comprimoit sa poitrine. Il marchoit avec aisance; sa parole étoit libre et toutes les apparences de

---

du cœur, sont émanées de MM. Dubreuil et Voisin, qui honorent par leur savoir et leur talent, l'un la médecine, l'autre la chirurgie. Tous deux donnent leurs soins aux élèves de Madame Campan; et ce n'est pas un des moindres avantages de son établissement célèbre, que d'avoir pour surveillans de la santé des jeunes pensionnaires deux hommes aussi habiles que prudens; car, s'il importe aux mères de revoir à la fin de son éducation une fille dont l'esprit et le goût aient été dirigés par d'excellens maîtres, il est encore bien plus essentiel qu'elles la reçoivent avec une constitution florissante et qui n'ait point été altérée par des remèdes imprudemment ordonnés.

la force rassuroient ceux que peu de jours auparavant son état de langueur effrayoit. Madame de St.-Ange ne savoit de quelle manière exprimer sa reconnoissance aux deux médecins qu'elle avoit appelés, et ce n'étoit qu'avec peine qu'elle leur permettoit de s'éloigner alternativement. Quant à la bonne Herminie, qui depuis long-temps étoit chargée de veiller à l'enttetien de cette communauté hospitalière qu'elle avoit quittée et de subvenir à tous ses besoins, elle éroit bien tentée d'attribuer cet heureux changement aux prières de ses anciennes compagnes qu'elle avoit informées du danger de leur protecteur. Pour moi, je me plaisois à croire que le nouveau régime prescrit au malade, et ses saignées abondantes avoient ramené cet équilibre qui constitue la santé. Déjà j'avois rejeté tout pressentiment funeste, et je partageois la sécurité générale, lorsque de nouvelles alarmes s'emparèrent de nos esprits. Un dégoût pour tous les alimens fut l'avant-coureur d'une prochaine défaillance. M. de St.-Ange, accablé de lassitude, ne quittoit plus son lit qu'avec peine et sembloit appeler l'air de toutes parts, comme le seul remède à sa douleur.

Dans un moment où je me rappelois avec tristesse ce que m'avoit annoncé le médecin dont les pronostics se confirmoient sous mes yeux, un domestique m'annonça que le chapelain du château

demandoit à m'entretenir en particulier. J'allai à lui sans prévoir ce qu'il désiroit de moi. Avant de l'expliquer, je dois dire ce qu'étoit ce personnage.

C'étoit une véritable image des anciens anachorètes. D'abord adonné aux fonctions de Missionnaire, il avoit erré de ville en ville où il avoit déployé le zèle et l'éloquence du fameux père Brydaine. Ses courses ne s'étoient pas bornées sur le territoire de la France ; plusieurs fois il avoit franchi les Alpes, pour obtenir du Pontife les faveurs qu'il répandoit ensuite sur le peuple. Il auroit voulu pouvoir s'enfoncer dans les déserts de l'Afrique et y cueillir la palme du martyre. Revenu dans sa patrie à l'époque où les apôtres de la religion y étoient persécutés avec le plus de fureur, il avoit eu le courage de lutter contre la puissance infernale qui détruisoit les temples et renversoit les autels. Les spoliateurs des églises, irrités de son audace, alloient l'emprisonner : « Vous pouvez, leur dit il, me jeter dans les fers, me donner la mort ; mais, leur présentant aussitôt un crucifix qu'il portoit toujours sur sa poitrine, vous ne détruirez pas celui-là, parce qu'il est votre maître comme le mien ». Il prononça ces paroles avec un tel enthousiasme, que ceux qui alloient le saisir reculèrent d'effroi et le laissèrent en liberté. Accablé par le poids des années, il fut forcé de renoncer à cette vie errante qui avoit épuisé ses forces, et il

s'étoit borné à solliciter de M. de St.-Ange, la permission de dire sa messe dans le château, sous la condition de ne recevoir aucun honoraire. Quoiqu'on lui eût accordé un logement décent, il n'occupoit qu'un réduit obscur et se condamnoit au régime le plus sévère. Il ne buvoit que de l'eau, ne mangeoit que du pain trempé dans des légumes cuits sans assaisonnement. C'étoit le véritable consolateur de tous les indigens : il alloit de chaumière en chaumière, vantant les avantages du travail et de la frugalité; il instruisoit les enfans, se les attachoit par de petits présens, qui étoient autant d'ouvrages de ses mains. Il montroit à ces pauvres familles un visage toujours serein et joyeux, les égayoit du récit de ses aventures.

Un jour que j'étois présent à une de ses conversations familières, il leur raconta, avec la candeur et la simplicité qui le caractérisoient, que revenant d'une de ses missions, il traversoit un bois : deux brigands fondirent tout-à-coup sur lui, se saisirent du bâton noueux qu'il avoit à la main, et lui demandèrent tout l'argent qu'il portoit. Il leur remit environ soixante francs. « Est-ce bien là tout ce que tu possèdes, lui dirent ces voleurs du ton le plus menaçant ? Oui, je vous le proteste, répondit-il; c'est le fruit d'une mission que je viens de prêcher, et je vous le donnerois de grand cœur, si vous vouliez me promettre que ce sera votre dernier

larcin ». Ils ne lui répliquèrent que par une brutale ironie. Ces misérables s'étoient à peine éloignés de quelques pas, qu'en continuant sa route, il s'apperçut qu'il lui restoit encore douze francs qu'il avoit mis dans une de ses poches. Alors un scrupule le saisit, et il trembla d'avoir offensé Dieu par un mensonge. Il courut après les voleurs en criant : « J'ai encore douze francs à vous remettre ». Ceux-ci, craignant que ce ne fût une ruse pour les arrêter dans leur fuite, s'éloignèrent avec plus de vîtesse, en lui répétant : « Garde ton argent, nous n'en voulons plus ». Satisfait de cette réponse, il pensa que la Providence lui avoit conservé cette petite ressource pour achever son voyage, et qu'il avoit reçu le prix de sa véracité. Je me permis de lui observer qu'il auroit pu se dispenser de cet acte de générosité, puisqu'il avoit cru abandonner aux voleurs tout l'argent qu'il possédoit. « Sans doute, me répliqua-t-il, je n'aurois point eu de reproche à me faire si je ne m'étois apperçu de mon erreur que long-temps après ; mais je la reconnus sur-le-champ et je devois la réparer ; car il n'est jamais permis d'user de mensonge, même envers les malhonnêtes gens ». J'admirai sa distinction scrupuleuse, et je m'humiliai devant une si rare franchise.

Tous les pauvres journaliers sentoient le poids de leurs peines s'alléger, après l'avoir entendu. « Je ne dois, leur répétoit-il, mon bonheur et ma santé

qu'au genre de vie que j'ai adopté. Les maladies et le chagrin qui s'attachent à l'oisiveté et à l'opulence n'osent approcher de moi. Eh ! pourquoi aurois-je des soucis? Je ne demande aux hommes que la paix et à Dieu que son amour. J'ai bien peu de chose, et il faudra encore que je le laisse sur la terre. Qu'aurois-je donc besoin de chercher des richesses qui ne feroient que des envieux et dont il faudroit à la fin me séparer? Mes amis, nous sommes les heureux de ce monde; ce sont les riches qui sont les misérables. Lorsque nous nous présenterons devant le souverain juge, nous lui offrirons nos œuvres et une conscience sans reproche, et il nous reconnoîtra pour ses véritables enfans ».

C'étoit par ses actions et par ses discours qu'il s'étoit attiré une grande vénération dans notre campagne et dans ses environs. Jamais il ne nous importunoit de ses demandes, et il falloit user d'adresse pour lui faire accepter de foibles dons qu'il partageoit avec les malheureux. « Que désirez-vous de moi, lui demandai-je, en l'invitant à s'asseoir? Vous êtes, me répondit-il, l'ami de M. de St.-Ange : vous ne voulez sans doute que son bonheur. J'apprends qu'il est dangereusement malade, et personne n'a encore réclamé mon ministère ni celui de notre pasteur. Ses amis le laisseront-ils passer de ce monde périssable à celui qui ne doit jamais finir, sans qu'il se réconcilie avec le Dieu de miséricorde ? Eh

quoi ! mon père, lui répliquai-je, pensez-vous que cet homme qui n'a jamais fait que du bien sur la terre, qui peut-être meurt victime d'un sentiment vertueux, ait besoin de se réconcilier avec un Dieu de justice ? — Je n'ai qu'un mot à répliquer : Votre ami est-il chrétien, et veut-il mourir dans le sein de l'Église ? — Je n'en fais aucun doute. — Si cela est, comme j'ai lieu de le penser, qu'il se conforme donc aux lois qui nous sont prescrites, et qu'il ne croie pas que des vertus mondaines suffisent à celui qui a reçu les lumières de la foi. Il a été charitable, je ne l'ignore pas ; mais a-t-il rempli tous les devoirs que notre religion lui impose ? Auroit-il la présomption de croire qu'il peut se présenter sans tache à celui qui connoît nos plus secrètes pensées ? — Mais vous, mon père, êtes-vous bien certain qu'on ne puisse se dispenser de l'effrayer des approches de la mort, et qu'à votre ministère seul soit attaché le pouvoir de nous purifier de ces taches qui nous rendent indignes d'être associés à cette félicité que vous nous promettez ? — Oui, j'en ai la conviction intime, et je l'ai puisée dans nos saintes écritures, dans ces paroles du Messie qui confère à ses Disciples la puissance de lier et de délier le pécheur sur la terre. Ces mêmes Disciples ne sont plus ; mais qui leur a succédé ? Ne sont-ce pas les chefs de l'Eglise, et ceux qui ont reçu de cette source sainte les mêmes

attributs ? Je n'ignore pas que l'impiété, abusant de ces paroles : *Confessez-vous les uns aux autres*, a prétendu que tous les hommes avoient indistinctement la même faculté ; mais Dieu ne les a point adressées à un peuple assemblé ; c'est à ses seuls Disciples qu'il a prescrit cette loi : aussi, nous autres prêtres, nous confessons-nous les uns aux autres, lorsque nous en avons reçu les pouvoirs dans l'ordre hiérarchique établi par les successeurs de Saint Pierre ».

J'hésitois à lui faire une nouvelle question, lorsque je fus arrêté tout-à-coup par cette pensée : Malheureux ! ne sacrifie pas à un doute le bonheur éternel de ton ami, et ne mets pas son âme en péril, si tu es assez téméraire pour exposer la tienne. Cette idée fit une telle impression sur moi, que je m'engageai à l'introduire chez M. de St.-Ange avant que la journée s'écoulât. Il me promit d'attendre le moment où je l'avertirois, et je retournai vers le malade. Plus je le considérois avec attention, plus les symptômes de la décomposition frappoient mes regards. Les traits de son visage s'altéroient visiblement et une pâleur livide le rendoit méconnoissable. Ses yeux ne supportoient plus le jour qu'avec peine et se détournoient de dessus les objets de son affection. Les questions qu'on lui adressoit lui paroissoient importunes, et l'on voyoit que la vie et l'espérance se retiroient

de son corps affoibli. Les médecins ne prescrivoient plus rien et sembloient avouer par leurs gestes et leur silence, l'impuissance de leur art. Je saisis le moment où Madame de St.-Ange, qui ne pouvoit plus retenir ses sanglots, s'éloignoit de la chambre de son mari, pour engager Herminie à la suivre : alors j'annonçai au malade la nouvelle visite qu'on se proposoit de lui faire. « Qu'il vienne, me répondit-il. Ah ! je le sens, c'est le seul médecin dont j'aie désormais besoin ». Le prêtre, impatient d'être appelé, ne tarda pas à se montrer, et je laissai cet être défaillant, sous le voile religieux du mystère, pour aller m'enfoncer dans la solitude de la douleur.

TRENTIEME ENTRETIEN.

Souvent il arrive à l'homme de paroître plus grand, et de se lever, pour ainsi dire, de toute sa hauteur, au moment où il est près de s'anéantir : sa raison semble briller de clartés nouvelles avant de s'éteindre dans la nuit du tombeau.

Plus d'une heure s'étoit écoulée depuis que je m'étois éloigné de l'appartement de M. de St.-Ange, et j'y revenois tristement lorsque j'entendis la voix de son épouse qui murmuroit de ce qu'on paroissoit s'opposer à ce qu'elle entrât. « Quoi ! disoit-elle, un prêtre est là ! Qui donc l'a appelé ?

On

On me fait un mystère de tout. On dispose de mon mari à mon insçu, comme s'il ne m'appartenoit pas ! Ne m'accusez pas, lui dis-je en m'avançant, d'avoir donné des ordres dont vous paroissez offensée. Si un confesseur s'est introduit ici, c'est son zèle seul qui l'a dirigé ». Un de nos hôtes qui étoit présent, s'écria : « Pourquoi ces hommes sont-ils toujours si empressés de s'emparer des vivans ? Ils devroient se contenter de prier pour les morts. Lorsque leur motif est pur et désintéressé, répliquai-je, ils méritent plus nos éloges que notre censure ». J'avois à peine achevé ces mots que la porte s'ouvrit, et le prêtre qui sortoit la referma sur lui. « Comment avez-vous laissé mon mari, lui demanda Madame de St.-Ange ? Très-bien, répliqua-t-il, parfaitement bien. — Quoi ! il y auroit encore des espérances ? — Jamais je n'en ai conçu de plus heureuses, et je me hâte d'aller chercher notre digne pasteur, pour accomplir le dernier vœu du malade. — Je veux le voir auparavant, s'écria Madame de St.-Ange, d'un accent douloureux. — Ah ! par pitié pour lui, Madame, ne le troublez pas dans ses doux ravissemens, dans ses extases délicieuses. Il converse maintenant avec celui qui entend nos soupirs et qui est le grand consolateur de nos afflictions. Au nom de l'amour que vous lui portez, ne lui ravissez pas les plus heureux momens de sa vie ». A ces mots, il s'éloigna.

Madame de St.-Ange hésitoit. « Vous avez fait, lui dis-je, de si grands sacrifices à la religion ! Ne refusez pas celui qu'on exige de votre tendresse ». Prenant aussi-tôt sa main, je l'entraînai dans sa chambre. « Hélas ! me dit-elle, vous me parliez des sacrifices que j'ai faits à la religion : vous les connoissez ; mais ne dois-je pas m'en faire un reproche, et M. de St.-Ange n'en est-il pas aujourd'hui la victime ? — Bannissez cette pensée. Combien vous êtes dans l'erreur, si vous croyez que votre sagesse a été funeste à l'homme que vous chérissez ! Chaque jour où vous l'avez vu respirer, depuis que des liens sacrés vous unissent, a été la récompense de votre vertu. — Je ne vous comprends pas : veuillez bien vous expliquer davantage. Je lui racontai alors ce que m'avoit dit le médecin qui avoit si bien défini sa maladie, et en avoit prédit les suites prochaines. « De quel poids, me dit-elle, avec un air de sérenité, vous soulagez mon âme oppressée » ! Puis, élevant les mains vers le Ciel ; « Je te rends grâce, ô mon Dieu, de m'avoir soutenue. Sans toi, sans la force que tu m'as prêtée, je n'aurois pas triomphé de tant d'amour et des plus ardens désirs. Ah ! mon ami, si vous ne m'abusez pas, que de regrets vous épargnez à ma foiblesse » !

Dans ce moment, le son argentin d'une cloche se fit entendre : des hommes s'avançoient d'un

pas grave sous le vestibule. Madame de St.-Ange s'écria : « Voilà donc ces tristes avant-coureurs de la mort qui s'approchent » ? Elle fléchit les genoux et prit l'humble posture de la ptière. Dominé par cette force de l'imitation dont on ne peut niet l'influence ni contester l'empire, je me trouvai dans la même attitude, et j'y demeurai pendant toute cette cérémonie lugubre dont je ne voulus pas être le témoin. Lorsqu'elle fût achevée, je conjutai Madame de St.-Ange d'épargner à son mari le spectacle de sa désolation, et je lui promis de venir l'informer de l'état où je l'aurois vu. Je me traînai près du lit du malade : sa chambre étoit encore remplie d'assistans qui exprimoient une vive douleur par des larmes et des sanglots. « Pourquoi donc, demanda le malade d'une voix basse et étouffée, y a-t-il ici tant d'étrangers ? Ce ne sont point des étrangets, lui répondis-je ; ce sont tous les enfans du malheut que vous avez adoptés et qui viennent vous témoigner leur respect et leur sensibilité ». A ces mots, se levant sur son séant et saisissant mon bras : « Vous, dit-il, à qui je n'ai pas fait autant de bien que je l'aurois voulu, ne vous affligez pas de ma perte ; elle n'apportera aucun changement à votre sort : j'ai prévu le moment auquel je touche. Je dois vous le dire ; ma mort n'a rien de pénible pour moi, puisqu'elle doit me réunir à celui pour

qui seul j'ai voulu vivre. O mes amis! je meurs parce que j'ai trop aimé le Prince que j'ai servi. Si vous l'eussiez connu comme moi, vous eussiez peut-être été frappés de la même douleur. Un monarque n'est pas, aux yeux de ses fidèles sujets, un mortel semblable à eux. Lorsqu'il est bon et équitable, il est l'image de la Divinité et l'amour qu'on lui porte va jusqu'à l'adoration. Dieu fut sans doute jaloux d'un sentiment qui n'est dû qu'à lui. Il m'en a puni en jetant l'égarement dans mon esprit et le désordre dans mon cœur ». A peine avoit-il articulé ces paroles d'une voix assez véhémente, qu'il retomba, accablé par l'effort qu'il avoit fait. Dans ce moment, un des auditeurs courut à son lit et s'y prosterna. Frappé de ce mouvement subit, je considérai cet individu et je reconnus le législateur que le remords déchiroit depuis que la terreur avoit entraîné son fatal suffrage. Je craignis qu'une confession indiscrète ne donnât une émotion trop vive au malade. J'allai à lui pour le relever et je lui dis : « Quel moment choisissez-vous pour faire un inutile aveu » ? M. de St.-Ange étonné, me demanda ce que désiroit cet homme qui étoit encore à genoux. « Il vous demande grâce, lui dis-je, d'avoir usé envers vous de quelque dissimulation. — Il n'a pas besoin de mon pardon : son repentir l'absout plus que je ne pourrois le faire. Je vous le recom-

mande plus particulièrement que tout autre ». Ce furent là ses dernières paroles. Un léger délire s'empara de sa tête : quelques mouvemens convulsifs l'agitèrent ; son pouls devint insensible ; le froid de la mort glaça tous ses membres, et une immobilité complette nous avertit qu'il avoit cessé d'être.

Mes larmes et mon silence furent mes interprètes et ne laissèrent point de doute sur la nouvelle que je venois annoncer. Madame de St.-Ange, défaillante, se laissa tomber dans les bras d'Herminie. « Ma fille, ma fille ! lui répétoit-elle, ne m'abandonne pas ; il ne me reste plus que toi dans ce monde ». Je ne m'offensai point de cette exclamation de la douleur. N'étoit-ce pas à un autre moi-même qu'elle s'adressoit ?

Accablé sous le poids des regrets, que ne m'étoit-il permis de demeurer dans le repos et le silence de l'affliction ? Mais pouvois-je confier à un autre les devoirs que l'amitié m'imposoit ?

TRENTE-UNIEME ENTRETIEN.

Que la douleur est ingénieuse à se tourmenter ! Comme elle est fertile en inventions pour perpétuer les plus sombres souvenirs !

Je ne pouvois pas rendre l'existence à l'ami qui n'étoit plus ; mais je m'efforçois de lutter

contre cette destruction qui mine et dissout la dépouille mortelle de l'homme. Des chirurgiens experts avoient été appelés pour ouvrir et embaumer ce corps d'où s'étoit échappée une âme si bienfaisante. J'avois ordonné qu'on en détachât un cœur que l'excès de la sensibilité avoit flétri. Je voulus qu'on le déposât dans une boète formée d'un bois odorant et que l'on revêtit de plusieurs lames d'acier. J'avois fait rechercher toutes les pierres d'aimant qu'on avoit pu trouver. Un ouvrier intelligent les avoit adaptées à ce sépulchre qu'un amour religieux avoit élevé jusqu'à la voûte de la chapelle. Ainsi le cœur de mon ami demeura, même après sa mort, suspendu et fixé près de l'objet qui l'avoit trop occupé de son vivant. Au pied des quatre colonnes, fut déposé le cercueil que la terre devoit ensevelir pour jamais.

En me livrant à ce travail et à ces soins, je donnois le change à mon affliction, et il me sembloit que l'amitié reconnoissante applaudissoit à mes efforts pour lui complaire. On eût dit, en me voyant absotbé dans ces travaux funèbres, que toutes mes facultés s'enfonçoient dans la nuit des tombeaux et que je ne vivois plus que pour les morts.

Cependant, deux êtres bien précieux à mon cœur existoient encore et reclamoient mon assistance. J'avois à sauver de la défaillance et d'un

anéantissement prochain une veuve désolée qui ne vouloit recevoir ni nourriture ni consolation ; que le murmure d'une voix humaine importunoit ; devant laquelle il falloit pleurer et se taire ; qui ne souffroit pas l'approche de ses serviteurs et les éloignoit, du geste de la douleur. Sa surprise fut grande, lorsque deux inconnus, insistant pour lui parler, arrivèrent jusqu'à elle, en lui présentant un écrit qu'ils déclarèrent être de la main de M. de St.-Ange et renfermer ses dernières volontés. Etonuée de cette apparition subite, son existence parut se ranimer : le nom de son mari, prononcé par des voix étrangères, la tira de l'état de stupeur où elle étoit plongée. « Il a encore, s'écria-t-elle, des volontés à me faire entendre ! Quelles qu'elles soient, ce sont des ordres pour moi. Herminie, où est-il celui qui peut seul me suppléer ? Qu'on l'invite à venir. Hélas ! je crains d'avoir des reproches à me faire. Puisqu'il n'est point ici, peut-être l'ai-je offensé : le chagrin est si injuste » !

Ces mots, qui me furent répétés, accélérèrent mon retour. Je courus au lit de repos sur lequel sa tête demeuroit penchée. « Par quelle circonstance, lui demandai-je, celle qui a le projet d'immoler notre existence avec la sienne, s'est-elle souvenue de moi ? Seroit-elle dans l'intention de me rendre encore le témoin de sa destruction volontaire ? Ah ! si elle est sans pitié pour mes

souffrances, qu'elle ne leur en ajoute pas de nouvelles » !

A ces mots, elle me présenta sa main que je serrai dans la mienne, et quelques larmes commencèrent à mouiller ses paupières enflammées.

Pendant cette scène, que les sanglots d'Herminie rendoient plus attendrissante, les deux hommes de loi, que j'avois reconnus, l'un pour Notaire, l'autre pour Juge de paix, étoient debout. J'allai vers eux en les priant de s'asseoir et de m'apprendre le sujet de leur arrivée. Le Notaire m'annonça qu'il étoit porteur d'un testament dont l'exécution m'étoit confiée. Il le lut ensuite à voix haute.

» Je meurs dans cette religion qui vient de » sortir triomphante de la plus terrible persé- » cution ».

» Je légue à Madame de St.-Ange, qui a » ramené le bonheur sur mes dernières années, » le domaine que nous habitons ensemble et où » je désire que ses jours s'achèvent heureusement ».

» Je donne à Herminie, la femme de mon » meilleur ami, la terre que j'ai reçue de mon » ayeul, qui est aussi le sien, depuis que je l'ai » adoptée ».

» Je laisse à mes fidèles domestiques une pen- » sion viagère égale à leurs gages, qui leur » seront toujours payés, tant qu'ils demeureront » au service de Madame de St.-Ange ».

» Je veux que tous ceux auxquels j'ai accordé » un asyle dans ce domaine, jouissent après ma » mort, des mêmes avantages qu'ils recueilloient » de mon vivant. Je n'exige d'eux, pour toute » reconnoissance, qu'une soumission parfaite aux » lois qui nous gouvernent; que l'oubli des torts » que la Révolution leur a fait éprouver, et qu'en » se rappelant les grandes infortunes dont nous » avons été les témoins, ils ne s'occupent plus » des leurs.

» Je prie M. de Salverte d'accepter ma bague » de brillans, comme une preuve que j'ai perdu » le souvenir de l'offense qu'il a réparée par une » conduite si noble.

» Je conjure le vénérable Prélat duquel j'ai reçu » la bénédiction nuptiale, d'agréer la belle édi- » tion des œuvres de Fénélon dont il est un si » parfait modèle ».

» Je donne à M. de Kérolan tous les livres » qu'il voudra choisir dans ma bibliothèque.

» J'offre à Madame de Kérolan et à sa sœur, » comme un témoignage de l'intérêt que je prends » à leur famille, les estampes qui sont renfermées » dans mon porte-feuille.

» Je veux qu'il soit prélevé tous les ans sur mes » rentes quarante mille livres, dont moitié sera » employée à l'entretien du petit hospice que j'ai » recréé, et l'autre moitié à payer les pensions de

» ceux qui ont reçu un asyle dans mon domaine.
» Je ne peux pas trop répéter que ces secours ne
« sont point destinés à soulager l'oisiveté indi-
» gente, ou la misère produite par le vice; mais
» seulement à secourir les victimes que la pru-
» dence humaine n'a pu garantir de l'infortune.

» Comme il ne peut point exister de culte
» sans ministres, et de ministres sans une subsis-
» tance assurée, je veux que la trentième gerbe
» de tous les grains qui croîtront dans ce do-
» maine soit portée au presbytère du Curé de
« cette paroisse.

» Je conjure le mari d'Herminie de vouloir
» bien encore être l'exécuteur de mes dernières
» volontés et de conserver, comme un foible
» gage de ma reconnoissance, ma montre à ré-
« pétition. Puisse-t-elle lui répéter à chaque heure
» du jour, que je lui suis redevable des plus dé-
» licieuses que j'aie passées sur la terre. Je le
» charge de faire remettre à la sœur de Madame
» de St.-Ange, le tableau allégorique qui offre
» l'image des deux sœurs sous l'emblême de deux
» génies qui se disputent le plaisir de rallumer
» un flambeau presqu'éteint ».

« Ah ! s'écria Madame de St.-Ange, il n'est plus en notre puissance de lui rendre la lumière : il est éteint pour jamais. Quoi ! répliquai-je, feriez-vous à sa mémoire l'injure de penser qu'il est

plongé dans les ténèbres, et qu'il n'a pas déjà reçu de la justice divine un éclat bien supérieur à celui dont nous l'avons vu briller sur la terre ? — A Dieu ne plaise que j'aie un doute aussi offensant ! J'ai bien toute la certitude du bonheur qu'il a mérité. — Eh bien ! répliquai-je, femme religieuse, rendez donc à cette vérité l'hommage qui lui est dû, en ne refusant plus les alimens que la nature vous ordonne de prendre sous peine de devenir criminelle ». A ces mots, elle parut hésiter : Herminie courut à l'office pour lui apporter un restaurant qu'elle n'avoit pas voulu laisser approcher de ses lèvres. Lorsqu'il lui fut présenté : « Souffrez, lui dis-je, que nous soyons aussi les deux bons génies qui vous ramèneront à la vie ». En prononçant ces paroles, nous la tenions enlacée dans nos bras. « Il seroit, répondit-elle, bien pénible de s'en détacher lorsque des liens si doux peuvent encore nous y retenir ». En achevant ces mots, elle prit le breuvage que la tendresse la sollicitoit d'accepter.

De ce moment les nouvelles alarmes que j'avois conçues se dissipèrent, et je me flattai encore de conserver cette précieuse moitié que la mort alloit respecter.

La juste crainte d'accroître une douleur homicide par des images funèbres, m'engagea à rejeter dans l'éloignement ces signes de deuil qu'un usage antique et les convenances prescrivent. Ne nous

hâtons pas, me disois-je, puisque nous croyons à la félicité de l'homme que nous avons perdu, d'obscurcir d'un crêpe cette noble image.

Je multipliois par mes soins tous les sujets de distraction ; j'écarrois tous les souvenirs douloureux. Lorsque l'on me parloit de l'objet de nos regrets, je répétois avec un air libre et satisfait : « Pourquoi nous attristerions-nous de ce qu'il est au comble de ses vœux ? Si nous ne l'aimions que pour nous, allons arroser son tombeau de larmes ; mais, si son bonheur nous est plus cher que le nôtre, rendons grâce au ciel d'avoir accéléré sa félicité ».

C'étoit par ces discours que je réussissois à convertir de sombres pensées en sentimens tendres et paisibles, et à ramener la sérénité sur un visage que la tristesse avoit trop long-temps altéré ; mais ce qui, bien plus que toutes mes paroles, releva cette âme abattue, ce fut une lettre consolante de notre digne Evêque, et dont je n'ai conservé qu'un souvenir imparfait.

» Ils sont donc rompus, lui écrivoit-il, ces » nœuds que je m'applaudissois d'avoir bénis ! ... » Ministre insensé, pouvois-tu croire qu'ils seroient » éternels ? Tu annonces dans la chaire de vérité » qu'il est un Dieu rémunérateur de toutes les » vertus. Ne crains-tu pas d'offenser sa justice » par tes gémissemens ? Tu murmures parce qu'il

» a exaucé les vœux de celui qui avoit tant de
» titres à la gloire des justes !

» Epouse aussi tendre que religieuse, vous ne
» commettrez pas la même faute. Oui, j'en suis
» bien assuré, vous éprouvez moins le tourment
» des regrets que celui des désirs ; mais songez
» que votre tâche n'est point encore remplie ;
» que vous devez rester sur la terre tant que
» ceux dont vous êtes l'appui auront besoin de
» vos secours et de votre bienfaisance. Si j'eusse
» suivi les premiers mouvemens de mon cœur,
» j'aurois été mêler mes larmes à celles du plus
» chaste amour ; mais mon ministère m'enchaîne
» et la raison me dit que je dois demeurer au
» milieu de ces nombreuses familles confiées à
» mon zèle et qui peut-être succomberont sous
» des afflictions plus terribles que les vôtres, parce
» qu'elles ne seront pas soutenues par la même
» certitude et les mêmes espérances ».

Quel imposant spectacle que celui de la plus sublime vertu aux prises avec la plus profonde douleur ! Combien, dans cette grande lutte de la raison contre la loi impérieuse de la destinée, la foiblesse humaine est heureuse lorsqu'elle est soutenue par des idées d'un ordre supérieur ! Certe même main qui l'accable, semble la relever à l'instant et la protége contre le désespoir. Elle ne voit plus un ennemi dans la grande cause de ses regrets;

le vuide immense qu'elle éprouvoit se comble tout-à-coup à ses yeux. La cruelle pensée d'une séparation éternelle se dissipe devant celle d'un rapprochement que l'affreuse mort ne détruira plus : à cette vue égarée qui cherche vainement l'objet qu'on a perdu, succède un regard plus tranquille qui perce dans l'avenir et y découvre une possession inaltérable. Ce n'est plus à un malheur sans terme qu'il s'agit d'opposer une résignation religieuse ; c'est contre une privation passagère qu'on reçoit le baume de l'espérance. Vérités sublimes ! Illusions consolantes ! De quelque nom qu'il faille vous appeler, venez me fortifier, si celle que j'ai devancée de tant d'années sur la terre devoit m'y abandonner aux ennuis et aux infirmités de la vieillesse. Telles étoient les réflexions que fit naître en moi le courage héroïque d'une femme que je vis se relever de l'abyme où le plus horrible événement l'avoit plongée.

CONCLUSION.

Tout ce que j'aurois à ajouter seroit étranger au but moral de ces mémoires. Qu'importent à ceux qui les liront l'arrivée successive du jeune Kérolan, de sa famille, de Madame de Salverte; le retour plus éloigné de la sœur de Madame de St.-Ange, qui vient confondre ses larmes aux siennes, parce qu'un malheur semblable a frappé son cœur? N'a-t-on pas déjà prévu que la jeune Herminie se montreroit, comme épouse et comme mère, digne d'avoir été adoptée par l'amitié généreuse et par l'amour? Tous ces détails feroient perdre de vue la grande moralité de cet ouvrage, qui est de prouver que l'homme ne doit jamais s'arrêter sur une seule pensée; que plus elle est affligeante, plus il doit se garder d'y demeurer attaché; qu'il faut appeler à son secours toutes les idées consolantes, toutes les distractions, tous les secours de l'amitié; se roidir contre cet excès de sensibilité qui ramène nos affections sur les mêmes images; que la foible constitution de l'homme ne peut pas plus résister à de trop longues douleurs qu'à une joie trop prolongée; qu'il est de la sagesse de ne pas attacher trop d'importance aux événemens qui se passent

sur la scène du monde, parce que quelques années de plus emporteront et les acteurs et les spectateurs de ce grand théâtre; que tout y est si fugitif que nous devons nous borner à jouir du bien présent, à en espérer peu de l'avenir, et à ne pas nous épuiser en stériles regrets sur le passé.

C'est sur-tout après les révolutions qu'il existe beaucoup d'hommes malheureux par leurs souvenirs : ils pleurent sur ce qu'ils ont perdu, lorsqu'ils devroient se consoler à la vue de ce qui leur reste; mais le temps n'est-il pas pour les hommes, une révolution continuelle ? Ne leur enlève-t-il pas leurs amis, leurs proches, leurs facultés et souvent jusqu'à leur jugement ? Cet homme qui gémit pour avoir éprouvé de grandes pertes dans sa fortune, et parce que ses dignités sont éclipsées, ne seroit-il pas plus à plaindre si les années avoient paralysé ses membres, éteint son imagination et voilé son intelligence ? N'a t-il jamais vu, lorsqu'il jouissoit de cette prépondérance qu'il regrette, des riches précipités dans l'indigence, des favoris dans la disgrâce, des innocens dans le malheur ? S'il n'a pas gémi sur leur sort, pourquoi veut-il qu'on s'apitoye sur le sien ? Eh ! que sont les infortunes particulières, en comparaison de celles qui ont affligé des rois; séparé leurs descendans du trône, et réduit à l'état de sujets ceux qui espéroient dominer les nations ? L'insensé ! Il veut que je plaigne

plaigne sa destinée ! Quelle étonnante calamité lui est-il donc survenu ? De frivoles décorations ne commandent plus le respect pour lui ; un char magnifique ne le dispense plus de marcher ; divers châteaux ne lui offrent plus des habitations variées ! Qu'il oublie un instant qu'il a possédé toutes ces superfluités, et il deviendra lui-même un objet d'envie pour la multitude. Toutes ses infortunes ne sont que dans sa mémoire. Loin de donner l'exemple de la foiblesse et du découragement, qu'il se montre digne d'une plus heureuse destinée, par l'usage des facultés dont il jouit encore. Au lieu de succomber sous les coups que la fortune lui a portés, qu'il rassemble toutes ses forces pour soutenir ceux que le temps et la nature lui préparent. S'il a beaucoup perdu, qu'il songe qu'il doit perdre encore davantage. Lorsque leurs yeux se ferment pour jamais à la lumière, le riche et le pauvre, le despote et l'esclave sont arrivés, par une route commune, au même point de misère et d'impuissance.

Cependant, je dois l'avouer, il est un souvenir que je conserve, c'est celui des années désastreuses où le père de famille voyoit avec effroi décroître de jour en jour l'aliment de ses enfans, et la famine assaillir ses foyers ; où l'autorité la plus tyrannique le menaçoit des fers et de la mort ; où l'on craignoit de rencontrer dans son serviteur, dans son ami, un vil délateur ; où l'on n'osoit se livrer aux douceurs

du sommeil, dans la peur d'en être arraché avec violence ; où l'oreille étoit déchirée par ces cris funèbres qui proclamoient la destruction de l'innocence, et c'est ce souvenir qui adoucit tous mes regrets ; qui me dispose à l'indulgence pour des erreurs inséparables de l'humanité ; qui soutient mon zèle pour les institutions nouvelles : c'est lui qui m'inspire de l'horreur pour ces vœux homicides qui appelent la guerre et l'intervention des puissances rivales dont nous n'aurions à attendre que désastres et calamités, si le courage de la Nation ne repoussoit pas leur funeste alliance. Oui, c'est là le seul souvenir qui soit sans danger pour les François : il les fortifiera contre l'adversité ; il les attachera à un gouvernement protecteur qui a comblé l'abyme de tous nos maux et nous a rendu l'espérance.

Je l'ai vu s'écouler, ce siècle que l'orgueil avoit nommé *le siècle de lumières* : il a fini par ne répandre sur nous que confusion et ténèbres. Il a donné le jour à l'esprit des lois, et son cours n'étoit pas achevé qu'il n'existoit déjà plus qu'une législation informe et une justice incertaine. Il a échauffé tous les cœurs du plus vif amour pour Henri IV, et il a vu, sans en frémir, renverser la statue de ce héros, et profaner sa sépulture ainsi que celle de ses descendans. Il a inspiré de l'enthousiasme pour Fénélon, et il a versé le sang d'un vertueux héritier de

son nom. Il a multiplié les hospices, les ateliers de charité, et l'indigence qu'on vouloit soulager est devenue un instrument de fureur et de rage. Dans ce siècle, les sociétés d'agriculture se sont propagées sur tous les points de la France : elles ne nous annonçoient que fertilité, qu'abondance, et jamais la disette ne se montra sous un aspect plus effrayant. Il a créé le mot de *bienfaisance* et une ingratitude effrénée a détruit le bienfaiteur et anéanti le bienfait.

Siècle qui commences, et que pas un des hommes vivans ne verra sans doute finir, n'ambitionne point le titre de *siècle de gloire*; elle n'inspire que la haine et l'envie. Ne sois jaloux que de mériter celui de *siècle de la justice et de la paix*. Tu paroîtras moins brillant; mais tu seras plus heureux.

ENTRETIEN de l'Auteur avec un homme de lettres.

HEUREUX l'écrivain qui, avant d'exposer son ouvrage à la censure publique, peut rencontrer dans l'amitié un Aristarque éclairé qui lui découvre ses fautes, l'avertisse des dangers qu'il peut courir ! C'est parce que j'ai manqué de ce secours si nécessaire que j'ai vu tant de fureurs se déchaîner contre moi et qu'à une des époques les plus orageuses pour la République, ceux qui s'en disoient les régulateurs ont tourné leurs armes sur ma tête et m'ont signalé à toute la France, à l'Europe, comme un traître, parce que j'avois paru douter qu'ils eussent suivi la direction du vœu national. Quoique nous soyons déjà bien loin de ces années de crainte et d'horreur où ceux qui abusoient le plus de la liberté de parler refusoient même aux autres la liberté de se taire, j'ai cru devoir soumettre cette production dont j'étois le dépositaire à un homme de lettres aussi estimable par son goût que par sa prudence, et je vais consigner ici avec franchise ses observations et mes réponses.

— « Je trouve que votre titre embrasse tous les souvenirs, et il en est beaucoup sur lesquels il

est doux de s'arrêter : je vous avouerai même que je m'enfonce souvent dans la solitude pour m'environner des scènes de ma jeunesse et que je vis plus dans le passé que dans le présent. — Si vos souvenirs ne vous attristent pas ; s'ils ne compriment jamais votre cœur, cet ouvrage n'est pas fait pour vous ; mais le titre que je lui ai donné n'en est pas moins celui qui lui convient.

— Votre principal personnage tout intéressant, tout attachant qu'il soit, me paroît si exagéré dans son affection, que j'ai peine à me persuader, malgré ce que vous en dites, qu'il ait véritablement existé, ou qu'il ait cru voir tout ce qu'il vous a raconté. — Est-ce à vous que j'apprendrai jusqu'où le chagrin solitaire et le retour continuel de la même pensée peuvent entraîner l'imagination ? Doutez-vous que plus d'une mère désolée n'ait cru voir, n'ait cru entendre l'enfant que la mort lui avoit enlevé ? Que d'amans se sont entretenus dans leurs songes, dans leurs courses lointaines, avec l'être qu'ils chérissoient, et, si leur douleur avoit été jusqu'à l'égarement, jusqu'à l'aliénation d'esprit, que n'auroient-ils pas vu et entendu ? Nos histoires anciennes et modernes, profanes ou sacrées, sont remplies de visions plus extraordinaires que celles que vous refusez de croire.

— J'ai bien vu, dans quelques romans, des héroïnes tenir leurs adorateurs à une distance respectueuse, pendant des années ; soumettre leur constance aux plus dures épreuves, n'alimenter leurs flammes éternelles que par de tendres regards, par des soupirs ; mais je n'en ai pas encore rencontré qui, comme votre Madame de St.-Ange, prolongeassent leurs rigueurs au-delà du mariage. — Avec de l'esprit et un peu de malignité, on rend même la vertu ridicule. Ce qui est invraisemblable dans un roman, peut être vrai dans une histoire : celle de notre révolution nous a fourni l'exemple de plus d'un prêtre qui, pour se dérober à la persécution, à l'exil, a feint de s'engager dans les liens du mariage et ne s'est jamais approché du lit conjugal. Seriez-vous assez injuste pour refuser à une femme, agitée de la crainte d'offenser le ciel, le courage de faire un semblable sacrifice ?

— Si Madame de St.-Ange s'obstine à croire que ses liens ne sont point rompus, si l'autorité de deux prélats ne peut l'aider à triompher de ses vains scrupules, pourquoi quitte-t-elle la maison hospitalière où ses vertus s'exerçoient si noblement, et vient-elle irriter, par sa présence, les tourmens d'un homme qui s'étoit résigné à la solitude et au célibat ? — Eh ! comptez-vous pour rien le bonheur de voir, d'entendre celui qu'on aime ;

d'habiter avec lui; de porter son nom; d'être le continuel objet de ses soins ? Ne placez-vous pas au-dessus de toutes les jouissances celle de demander grâce à l'être chéri qui sollicite; de s'embellir des refus qu'on adoucit; d'opposer de tendres regrets aux plus ardens desirs ?

— Vous flattez-vous que bien des lecteurs croiront que cette Dame de Salverte, à laquelle vous faites traverser un fleuve, malgré les liens qui l'attachent à son triste compagnon, ne soit pas un être fabuleux ? — Vous seriez donc bien étonné si je vous faisois voir, dans la ville que nous habitons, un homme qui a échappé avec les mêmes entraves au même supplice et par les mêmes moyens ! Le malheureux ecclésiastique qui avoit raffermi son cœur et dirigé ses efforts, fut repris et replongé sans pitié dans la Loire où il est demeuré enseveli; mais lui plus heureux s'est dérobé aux recherches de la barbarie.

— Pourquoi placez-vous à Vernon cette maison hospitalière où votre Chanoinesse et la jeune Herminie jouent un si beau rôle ? Ne vous exposez-vous pas à être démenti par les habitans de cette petite ville, qui n'ont jamais entendu parler de ces deux anges de bonté, et qui savent très-bien que cet asyle respectable n'existe plus parmi eux ? — Ils n'ont point oublié que la tante du poète Florian étoit Abbesse d'une maison si précieuse aux malheureux. Peu de

mois avant qu'une aveugle frénésie se fût déchaînée contre ce qu'il y avoit de plus respectable au monde ; j'ai été le dépositaire des sollicitudes et des larmes de cette vénérable Abbesse : j'ai voulu payer un tribut d'éloges à sa mémoire. N'ai-je pas annoncé que je m'étois permis de changer les noms et de transposer les lieux ? Qu'importe à la vérité des faits qu'une belle action ait eu pour témoins les habitans d'une ville ou ceux d'une autre ?

— Je voudrois pouvoir croire ce que vous dites du dépôt transmis religieusement par M. de Malesherbes à un vertueux prêtre ; mais ma pensée se repose avec peine sur un récit dénué de toutes preuves. — Quoique cet acte du plus louable attachement m'ait été confirmé par un homme bien digne de foi, j'avoue que je partage encore votre incertitude et que j'aurois besoin d'une conviction plus parfaite.

— N'accusera-t-on pas votre jeune Herminie d'avoir le cœur encore plus foible que le cerveau, en la voyant passer si subitement de l'aversion à l'amour pour son frère, et de cette affection illégitime à un vif attachement pour un homme qui ne devoit lui inspirer que de la reconnoissance et du respect ? — Comment n'avez-vous pas apperçu que le premier délire provenoit de la lutte de la pudeur contre la surprise d'un sentiment vif et imprévu, et que les inspirations de la sagesse ont

dirigé une sensibilité excessive vers un objet raisonnable ? Cette jeune personne, tout-à-la-fois fière et modeste, a chéri la main qui la relevoit de son obscurité, et la rendoit à une existence honorable.

— Votre sage ne cesse-t-il pas de le paroître, lorsqu'il se laisse subjuguer par la volonté d'une femme adroite et par l'ingénuité de celle qu'il nomme un enfant ? Il me semble qu'il s'expose à tous les dangers d'un funeste contraste, en opposant la tristesse de l'automne au sourire du printemps. — Voulez-vous que la sagesse ne se montre qu'en paroles ? Ne comptez-vous pas au nombre des bonnes actions celle d'affermir la raison d'un être innocent qui craint le dédain de la société ; d'une sœur qui n'a trop aimé son frère que parce qu'elle a cru qu'il étoit le seul homme au monde qui ne lui feroit pas un crime de son obscure existence ?

— Quoique votre ouvrage m'ait intéressé, je crains qu'il ne soit reçu froidement par ceux qui prennent leurs désirs pour de l'amour, et par ces hommes que d'aveugles préjugés rendent étrangers au gouvernement actuel. Les uns traiteront d'idéal ce sublime attachement qui nous élève au-dessus de la nature. Les autres qualifieront de foiblesse votre respect pour une autorité qu'ils contestent. — A Dieu ne plaise que j'écrive jamais pour cette classe de lecteurs dont je dédaigne les suffrages ! Les ouvrages licencieux ne manqueront point aux

premiers : il ne faut que des libelles aux seconds. Si ces derniers n'étoient pas sourds à toutes les opinions qui contrarient leur injustice, il ne faudroit faire retentir à leurs oreilles que cette vérité grande et sonore sortie de la bouche éloquente de M. de Fontanes, Président du Corps Législatif. *Celui qui nous domine n'a pris la place de personne. Celle qu'il occupe étoit vacante : il n'a fait que détrôner l'anarchie.* — Quoique vous en disiez, je persiste à croire que votre ouvrage n'a pas un caractère assez prononcé ; qu'en modérant toutes les opinions, on les caresse sans les flatter. — Hélas ! ne savez-vous pas que les livres de morale et d'histoire sont des voyageurs auxquels il faut donner des passeports pour qu'ils ne soient pas arrêtés dans leur route ?

— Permettez-moi de vous observer qu'il s'en faut de beaucoup que vous ayez rendu justice aux talens qui honorent notre littérature. Ceux qui viennent de l'enrichir de leurs productions ne seront-ils pas offensés de votre silence ? — Vous oubliez sans doute que ces mémoires ont précédé de plusieurs années les compositions dont vous voulez parler. Eh ! qu'importe au surplus un suffrage isolé à celui qui a transporté dans notre langue toutes les beautés de Virgile, et a, pour ainsi dire, naturalisé parmi nous le chantre de Mantoue ! Tout le monde ne s'accorde-t-il pas

à dire que c'étoit de son génie seul que pouvoit sortir une traduction supérieure à celle qu'il nous a donnée ? Est-ce ma faute si on a d'abord si froidement accueilli celle qui a prêté la mesure et le charme de la poésie française aux odes d'Horace ? On n'auroit pas non plus passé sous silence le nom du poète qui a embelli notre littérature du *Printemps d'un proscrit*. L'auteur qui vient de conquérir une place distinguée sur notre parnasse par le *Poème de la navigation*, auroit aussi le juste tribut d'éloges qu'il mérite. — Ne craignez-vous pas que l'on ne reproche à votre ouvrage d'avoir une teinte trop religieuse ? — Je n'en serois pas surpris ; la censure ne connoît souvent que les extrêmes. Je n'ai point oublié qu'on m'accusa d'impiété, d'irréligion et presque d'athéisme, pour avoir dit qu'un Dieu qui avoit toujours recommandé la paix aux hommes, qui leur prescrivoit de s'aimer, de s'entraider, devoit être étranger à leurs combats sanglans et que c'étoit l'outrager que de le qualifier du titre de *Dieu des armées*.

— Je vous le dis sans flatterie, loin que votre manuscrit m'ait paru trop long, je l'ai trouvé trop court. J'aurois désiré savoir par quelle fatalité la sœur de Madame de St.-Ange est devenue veuve une seconde fois, et si elle a trouvé quelque soulagement à ses peines dans les bras de l'amitié.

— Vouliez-vous que je fisse de ces mémoires une chaîne de catastrophes ; que je détruisisse le charme de leur simpliciré en multipliant les incidens, en divisant l'intérêr sur divers personnages ? Au surplus il me seroit possible de vous satisfaire en vous lisant ce que j'ai rerranché de ces mémoires Et à l'instant je lui appris que le mari er l'épouse, fidèles à leurs promesses, ne songèrent à revenir en France qu'après avoir enseveli les aveux de l'enfant dont la possession leur étoit si précieuse ; qu'ils eurent l'imprévoyance de s'embarquer avec toutes leurs richesses, sur un bâtiment Français, avant que la déclaration de guerre leur fût parvenue, et qu'ils touchoient déjà à l'un de nos ports lorsqu'ils furent atraqués par un corsaire qui fondit sur eux comme un oiseau de proie. Le mari indigné de cette attaque imprévue, enhardit l'équipage à se défendre er à se diriger sur l'agresseur de manière à l'aborder ; mais, après avoir donné des preuves d'un courage surnaturel, il fut arteint d'un coup de lance qui le renversa. Cependanr le corsaire qui ne s'attendoit pas à une défense aussi vigoureuse, fut contraint de laisser échapper le bâriment qu'il regardoir déjà comme sa possession, et cette veuve, plongée une seconde fois dans le deuil, ne rint plus à la vie que pour conserver l'enfanr confié à son amour. Les deux sœurs, depuis leur réunion, habitent la

même chambre, partagent souvent le même lit, ne se quittent pas dans leurs promenades. On diroit qu'elles craignent de faire perdre à leur mutuel attachement une seule heure du jour et de la nuit. La douleur de l'une s'appuie sur la sensibilité de l'autre. Cependant, en les observant, en les écoutant, on découvre que la première n'a pas, pour me servir des expressions du sage Prélat, la même certitude et les mêmes espérances que la seconde ».

Mon Aristarque, satisfait de mes explications et de mes réponses, m'enhardit à publier cet ouvrage, et me promit un succès que je suis loin d'espérer.

FIN de la Seconde et dernière Partie.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES.

PREMIERE PARTIE.

CARACTÈRE distinctif d'un fidèle serviteur de Louis XVI. — Comment l'Auteur de ces Mémoires parvient à l'observer, à le contempler dans les hommages qu'il rend à la mémoire de son maître. *Page première et suiv.*

PREMIER ENTRETIEN. Rencontre de l'Auteur avec ce triste Solitaire, sur la montagne où il va journellement se soulager du poids de sa douleur. *p.* 6.

II.e ENTRETIEN. Puissance de l'imagination sur un esprit préoccupé d'une même pensée et d'une affection sombre et mélancolique. — Ses visions. 11.

III.e ENTRETIEN. Continuation du même sujet. 26.

IV.e ENTRETIEN. Vif intérêt que l'aliénation d'esprit de ce malheureux illuminé inspire à l'Auteur. — La promesse qu'il lui fait de le mettre en rapport avec un personnage doué de la

même faveur le détermine à le suivre à sa campagne. — Première distraction par l'entrevue de deux femmes aimables que l'Auteur a associées à son projet, pour l'aider à opérer la cure qu'il médite. p. 34.

V.e ENTRETIEN. Rapprochement des deux visionnaires. — Récit du second qui n'a pas vu et entendu des choses moins étonnantes que le premier. 46.

VI.e ENTRETIEN. Zèle actif de l'amitié pour le faire réintégrer dans ses possessions et prolonger son séjour à la campagne. — Départ des deux amis pour visiter une terre que le Soliraire possédoit en Touraine. — Il y retrouve sa Nourrice. — Accueil qu'il lui fait. — Tableau qu'elle lui présente de l'état déplorable dans lequel la crainte du déshonneur a jeté une jeune fille vertueuse qui se croit déshonorée, parce qu'elle a été en proie à des violences criminelles. 58.

VII.e ENTRETIEN. Le Solitaire apprend à son retour que la Chanoinesse, qui avoit fait une si heureuse diversion à sa douleur, est partie pour aller prendre les eaux de Spa. — De retour à Paris, il est surpris de voir les changemens opérés pendant son absence dans son appartement. 68.

VIII.e ENTRETIEN. Réflexions sur une séance de l'Institut.

l'Institut. — Considérations sur les Sciences et la Littérature en France. p. 75.

IX.e ENTRETIEN. Réflexions sur l'Instruction publique et sur les dangers de celle adoptée dans l'Université et dans les autres collèges. 87.

X.e ENTRETIEN. Le Solitaire et son ami assistent à une cause célèbre qui se plaide dans un des Tribunaux. — Réflexions d'un ancien Avocat sur l'éloquence du barreau et sur la nouvelle procédure civile et criminelle. 97.

XI.e ENTRETIEN. Rencontre d'un Membre de l'Assemblée Constituante, chez une femme qui donne une fête. — Confidence de ce Législateur sur les opinions de Mirabeau son collègue. 109.

XII.e ENTRETIEN. Incertitude pénible des deux amis sur les sentimens de la Chanoinesse dont l'absence se prolonge. — Lettres de cette femme sensible. — Ses combats entre l'amour et le dépit de s'être laissée subjuguer par un homme auquel elle croyoit d'abord n'avoir porté que l'intérêt de la pitié. 119.

XIII.e ENTRETIEN. Immense succession qui survient au Solitaire par la mort d'un oncle qui s'est enrichi dans la Révolution. — Premier sentiment qui le porte à refuser de recueillir une

fortune qui lui semble indigne de lui. — Sages réflexions qui la lui font accepter. — Bel usage qu'il fait de cette succession. — Tableau d'une famille qu'il rend au bonheur. *p.* 137.

XIV.e ENTRETIEN. Triomphe du sentiment de l'humanité sur l'impatience de l'amour. — Nouvelles contradictions qu'éprouve le Solitaire, par les scrupules religieux qui s'opposent à ses désirs et aux projets de l'amitié. 149.

XV.e ENTRETIEN. Inutiles efforts du Solitaire pour combattre les résolutions qui s'opposent à l'accomplissement de ses vœux. — Exhortations du Solitaire de Montmorency. 159.

XVI.e ENTRETIEN. Départ de la Chanoinesse pour aller s'installer dans une maison hospitalière. — Rencontre que font les voyageurs d'une noce à laquelle ils se trouvent invités et dont la vue ne fait qu'accroître leurs regrets. 176.

XVII.e ENTRETIEN. Séparation de l'Auteur et du Solitaire. — Le premier s'abandonne à l'idée de s'unir à la sœur de la Chanoinesse. — Refus qu'il en reçoit par la confidence d'un amour qui a précédé sa déclaration. 188.

XVIII.e ENTRETIEN. Conduite généreuse de

l'Auteur envers son rival. — Justification de celui-ci. p. 200.

XIX.e ENTRETIEN. Pardon d'une infidélité trop louable dans ses motifs pour n'être pas excusée. 213.

XX.e ENTRETIEN. Nouvelle correspondance entre l'Auteur et la Chanoinesse. — Le Solitaire paroît vouloir s'enchaîner dans les liens du Sacerdoce. 220.

XXI.e ENTRETIEN. Narration d'un jeune homme dont la présence a jeté l'alarme dans la maison hospitalière. — Invitation à l'Auteur de venir appaiser le trouble qui est survenu et agite tous les esprits. 236.

XXII.e ENTRETIEN. Découverte de l'origine de la jeune Herminie qui reconnoît un frère et un libérateur dans celui qu'elle croyoit devoir abhorrer. 250.

XXIII.e ENTRETIEN. Révélation des regrets, des tourmens secrets qu'éprouve la Chanoinesse. — Arrivée de l'Auteur et du frère d'Herminie au château de M. de St.-Ange. 266.

XXIV.e Genre de vie du Solitaire. — Ses idées religieuses et mélancoliques ne lui permettent d'autre distraction que celle de l'exercice de l'hospitalité envers les victimes de la Révolution. 275.

XXV.e ENTRETIEN. Tentatives de l'Auteur pour détourner son ami de ses funestes résolutions et ranimer les sentimens qu'il s'est efforcé d'étouffer. — Il ne le quitte que pour aller aplanir les obstacles qui s'opposent à une union si désirée. *p.* 286.

SECONDE PARTIE.

PREMIER ENTRETIEN. Succès de l'entreprise de l'amitié secondée du zèle éclairé de deux Prélats. *p.* 1.ere

II.e ENTRETIEN. Un Évêque, ami de l'Auteur, offre de bénir le mariage des deux amans déjà réunis. — Conduite vraiment pastorale de cet Évêque qui, par son éloquence, parvient à appaiser une révolte occasionnée par la conscription. 11.

III.e ENTRETIEN. Rencontre imprévue et reconnoissance bien affligeante pour l'Évêque. — Evènement qui jette l'effroi dans le château de M. de St.-Ange. — Récit d'un pasteur qui a échappé au supplice de la submersion et a sauvé la compagne de son infortune. 24.

IV.e ENTRETIEN. Dévouement héroïque d'un Chef de brigands qui répare sa faute au péril de sa vie. 42.

V.e ENTRETIEN. Union solemnelle des deux

époux. — Sermon touchant que l'Évêque adresse aux habitans de la Paroisse, sur un vice trop commun aux hommes. p. 52.

VI.e ENTRETIEN. Récit de M. de St.-Ange sur les traitemens qu'il a éprouvés pendant sa captivité, et de quelle manière il a été rendu à la liberté. 70.

VII.e ENTRETIEN. Révolution opérée dans les idées de M. de St.-Ange, par un discours de l'Évêque. — Conseils de ce Prélat avant de s'éloigner pour retourner dans son Diocèse. 81.

VIII.e ENTRETIEN. Procès criminel contre l'auteur de l'enlèvement de M. de St.-Ange. — Le frère d'Herminie y apparoît comme défenseur. — Effet que produit son éloquent discours sur les juges. 89.

IX.e ENTRETIEN. Égaremens de l'amitié fraternelle. — Moyens qu'emploie Madame de St.-Ange pour sauver l'innocence en danger. 99.

X.e ENTRETIEN. Calme heureux de l'âme de M. de St.-Ange, depuis qu'il peut contempler son maître sous l'aspect du bonheur. 110.

XI.e ENTRETIEN. Révélation faite par l'Auteur, de l'hospitalité imprudemment accordée à un étranger que M. de St.-Ange expulse de son châ-

teau, après lui avoir noblement exprimé sa juste indignation. *p.* 113.

XII.e ENTRETIEN. Conversation de l'Auteur avec un homme de lettres, sur le danger de produire au grand jour des ouvrages auxquels sa réputation doit être attachée, et sur la révolution qui est également survenue dans la République des lettres. 124.

XIII.e ENTRETIEN. Projet conçu par l'Auteur et adopté par Madame de St.-Ange, pour achever de purifier l'affection trop tendre du frère d'Herminie. — Observations de l'Auteur à un Noble qui croit devoir se refuser aux soins de concourir à la prospérité d'une manufacture. 133.

XIV.e ENTRETIEN. Affliction de Madame de St-Ange, à la réception d'une lettre de sa sœur, qui lui annonce qu'elle va demeurer fixée aux Etats-Unis de l'Amérique. — Lettre de son mari. — Proposition faite à l'Auteur de devenir l'époux d'Herminie. 141.

XV.e ENTRETIEN. Lettre vraiment pastorale de l'Évêque. — Confidence de M. de St.-Ange, qui se plaint d'avoir rencontré dans le mariage un trop sublime amour. 153.

XVI.e ENTRETIEN. Combats intérieurs de l'Auteur qui se sent disposé à accueillir la proposition qui lui a été faite. 162.

XVII.e ENTRETIEN. Remords prolongés d'un Courtisan dont les conseils ont été fatals à l'autorité qui les a suivis. p. 165.

XVIII.e ENTRETIEN. Lettre du frère d'Herminie à Madame de St.-Ange, par laquelle il annonce ses désirs et les contradictions qu'il éprouve dans ses projets. — Portrait de la jeune personne qu'il aime. 171.

XIX.e ENTRETIEN. Arrivée du Solitaire de Montmorency. — Ses réflexions sur les sépultures et les mausolées. 179.

XX.e ENTRETIEN. Lettre qui annonce le mariage prochain du frère d'Herminie. — Cause de son triomphe. 186.

XXI.e ENTRETIEN. Caractère d'un insouciant. — Sujet d'une pièce qu'il destine au théâtre. 194.

XXII.e ENTRETIEN. Déclaration de l'Auteur à Herminie. — Engagement qu'il prend avec elle. 201.

XXIII.e ENTRETIEN. Mariage de l'Auteur avec Herminie. — Réflexions sur le charme et la puissance du lien conjugal. 208.

XXIV.e ENTRETIEN. Découverte de la maladie de M. de St.-Ange. — Stratagême employé pour introduire dans sa maison un Médecin que l'amitié lui amène. 215.

XXV.e ENTRETIEN. Portrait d'un Médecin vraiment digne de ce titre. — Son opinion sur la maladie pour laquelle il est appelé. 221.

XXVI.e ENTRETIEN. Arrivée d'un Créole victime de sa philanthropie. 228.

XXVII.e ENTRETIEN. Pressentimens de M. de St.-Ange sur sa fin prochaine. 237.

XXVIII.e ENTRETIEN. Secours superflus administrés au malade. — Efforts impuissans de l'art sur un homme menacé d'une destruction inévitable. 242.

XXIX.e ENTRETIEN. Portrait d'un Missionnaire que son zèle dirige vers un homme mourant. 248.

XXX.e ENTRETIEN. Agonie de M. de St.-Ange. — Discours qu'il adresse à ses hôtes. 256.

XXXI.e ENTRETIEN. Testament de M. de St.-Ange. 261.

CONCLUSION. Objet moral de l'ouvrage. — Réflexions sur le siècle qui vient de s'écouler. 271.

ENTRETIEN *de l'Auteur avec un homme de lettres.* — Utilité d'un Aristarque. — Ses réflexions sur l'Ouvrage que l'Auteur lui communique avant de le livrer à l'impression. 276.

Fin de la Table.

Ad 1475092

191. H. 5.
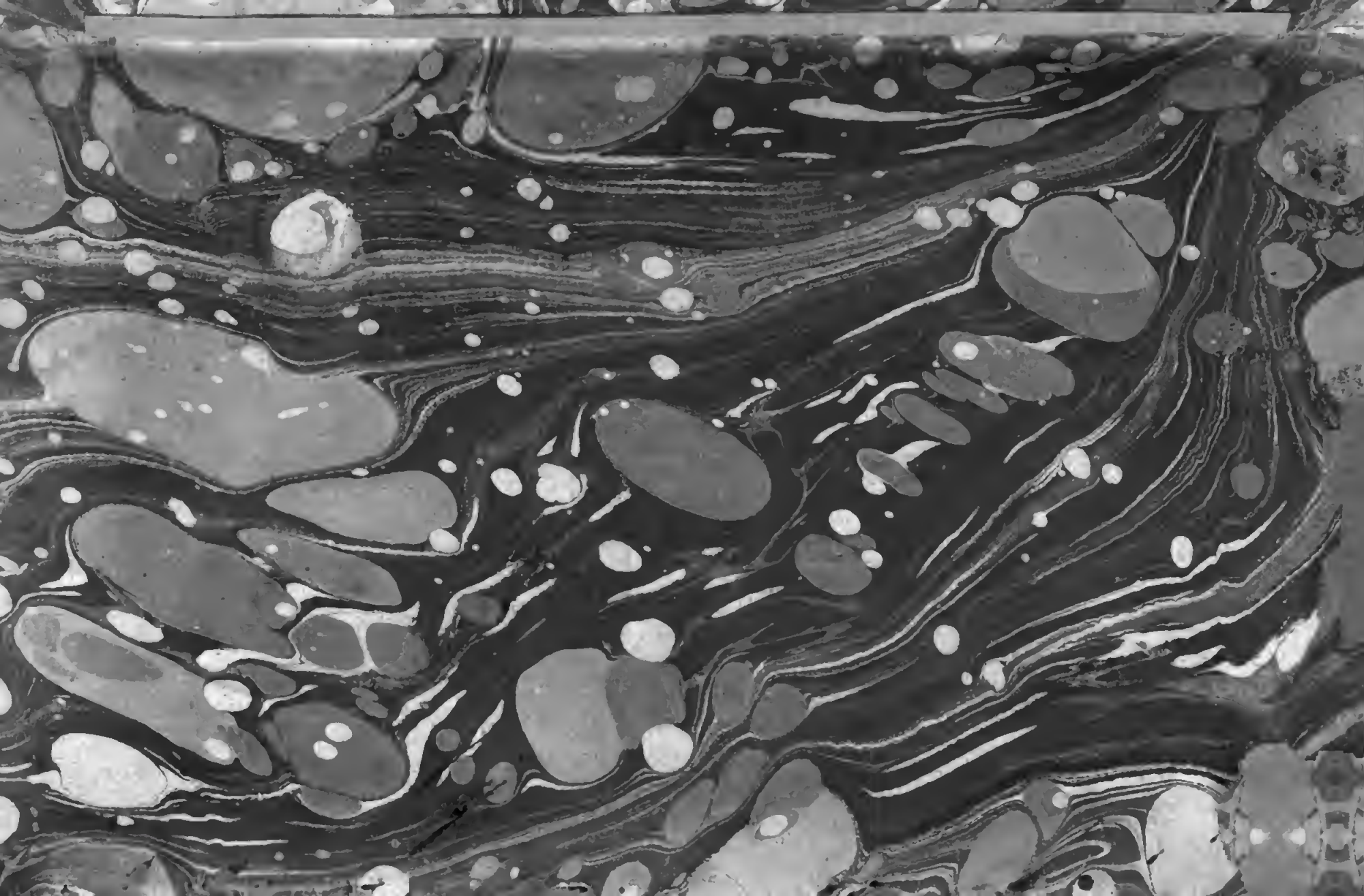
Digitized by Google